

# CHRONIQUE DU LOUP EN LORRAINE

© Jean-Yves Chauvet mars 2018/ juillet 2019

## *IX<sup>e</sup> siècle*

814, *statistiques de loups tués*, Frotaire, évêque de Toul, fait organiser des battues en forêt de Haye, au cours desquelles 240 loups sont tués.

## *XI<sup>e</sup> siècle*

1067, *législation*, les Géromois demandent au duc de Lorraine le droit de chasser les loups, les ours et autres bêtes sauvages et dangereuses pour les troupeaux, sans avoir à en régler le tribut au receveur d'Arches. Ce qui leur est accordé à condition d'attacher la tête des animaux au portail de l'église.

1071, *déprédations du loup*, cité par Ohl des Marais, Jean de Bayon écrit que « *La neige et le froid du 1<sup>er</sup> novembre du 25 mars attirent une multitude de loups qui dévorent les cadavres laissés sans sépulture, la terre étant trop profondément gelée, qui forcent les maisons pour dévorer les habitants* ».

## *XIII<sup>e</sup> siècle*

1263, *héraldique*, Châtenois reçoit ses lettres de franchise, en même temps qu'un blason de gueule à trois têtes de loups arrachées d'or et mises de front. Ce serait le duc de Lorraine Thiéry, à l'époque où Châtenois était la capitale du duché, qui aurait transpercé d'un seul coup de lance trois loups courant de front.

## *XIV<sup>e</sup> siècle*

1345, *toponymie*, *Henri Hiegel*, Chanville compte un lieu-dit le louvet.

1388, février, à 1389, janvier, *statistiques de loups tués*, 319 loups sont tués aux environs de Metz.

1400, vers, *maison des loups*, de cette époque date la construction de la maison dite des Loups, à Pulligny ; elle était la résidence des seigneurs, lorsqu'ils n'habitaient pas le château fort. Son nom vient de ses gargouilles achevées par des têtes de loups. Toutes ont disparu mais certaines sont conservées au Palais Ducal de Nancy. Ce nom lui est resté et les habitants de Pulligny sont encore communément appelés « Les loups ».

## *XV<sup>e</sup> siècle*

1411, *primes et récompenses*, la somme de 50 sols de mésum pour chaque loup tué autour de Metz ne sera plus payée désormais.

1412, *lutte contre le loup*, on établit des haies de protection contre les loups autour des propriétés.

1417, le 16 juin, *lutte contre le loup*, dans le duché de Bar, il est payé par le gruyer de Bar pour la quantité de deux cent de lacs pour « chassier aux rouses bestes et sangliers », lesquels Jacquemin et Hennequin, braconniers, ont reçu comme apport pour mandement donné 16 livres tournois.

1464, *lutte contre le loup*, René II, qui a déclaré une guerre sans merci aux loups, n'a que deux veneurs, trois braconniers, huit valets de chiens.

1464 1465, *statistiques de loups tués*, le louvier du bailliage prend 5 loups qui sont envoyés au duc à Nancy.

1466, février, *droit à la destruction*, les habitants du Val de Sénones obtiennent le droit de chasser le gros gibier, sangliers, cerfs, aussi loups, réservant d'apporter à l'abbaye le quart de devant.

1470, *lutte contre le loup*, il est payé 16 gros 1 denier à Jehan Warniot, tavernier demeurant à Gerpont, pour la « despense de bouches » faite par Lorens, le braconnier, Ferrechien, son valet, Georges, son fils, une religieuse et un cheval qui portait leurs filets, qui étaient venus de l'ordonnance de monseigneur Sénéchal, lieutenant pour chasser aux « bestes rouses » pour la reine d'Angleterre étant audit Bar, lesquels chassèrent par tous les bois de la dite gruerie depuis la Saint Pierre en juin 1469 jusqu'à la Notre dame en août suivant.

1472, *lutte contre le loup*, cinq deniers payés par le gruyer pour droits de « loutres et loupves » aux valets du maréchal demeurant à Wanecourt pour son vin que ...Henri... seigneur des comptes, ordonner lui « bailler de deux loupves serves jeunes par lui prises en un petit bochet estant en la garenne du roi ».

1472 1477, *lutte contre le loup*, il est payé 6 sols de l'ordonnance de monsieur le gouverneur à Jehan Minel, demeurant à Bar, pour un cheval baillé au loupvier de Monseigneur de Lorraine pour acharner les loups qu'il voulait chasser aux loups de Sainte Katerine les Bar

1473, *lutte contre le loup*, 18 sols 9 deniers sont payés à Collot, chambellan, forestier et loutrier juré demeurant Tronville, pour trois loupve serves, jeunes dedant les garennes du roi, apportées à monseigneur le gouverneur qui lui fit et ordonner payer son droit en mai 1473, noter qu'il n'y a nul droit pour loupves serves et il est ordonné audit gruyer de plus n'en payer sans ordonnances.

1475, *louveterie*, un nommé Mengin est louvier de René II sans avoir de successeur dans ses fonctions.

1477, *victime des loups*, à l'issue de la bataille de Nancy, le corps de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, est retrouvé à demi dévoré par les loups, dans les marais, aux portes de Nancy.

1482, *victime des loups*, un loup égorge la jeune Isabeau, dans le vignoble de Lessy, dans l'actuelle Moselle, après avoir déjà tué une autre jeune fille près du puits de Vigneulle. Des battues sont organisées, sans succès, alors que la liste des victimes s'allonge, près d'une quarantaine, jusqu'à ce que le nommé Pierson, de Bar, s'offre à capturer le loup, pour une récompense de 100 sols. L'homme creuse une fosse près de Plappeville dans laquelle il s'allonge, en se recouvrant d'une carcasse de cheval, vers 2 heures du matin, le loup s'approche avec une certaine méfiance et, quand il évente le piège, ne peut échapper au carreau d'arbalète qui lui déchire le flanc. Pierson l'achève à coups d'épieu. Une croix et une chapelle furent élevées en cet endroit. Pierson de Bar se trouva dès lors appelé Pierson le loup.

1488, *lieu-dit du loup*, il existe à Metz un auberge "du loup", à Metz, où le comte de Saarwerden logea cette année-là.

1490, *louveterie*, Didier des Armoises est nommé grand louvetier du Barrois.

1490, *capture de loups*, l'hiver est si rude que les merles et les loups se laissent prendre à la main.

1492 1494, *louveterie*, Julien de Laval, maître loupvier du Bassigny, fait un procès aux habitants de Damblain qui ont pris un loup sur le territoire de la commune.

XV<sup>e</sup> siècle, fin, *louveterie*, des maîtres louviers, sachant l'art et l'industrie de prendre les loups et loupves, exercent leur activité dans les bailliages de Bassigny et de Clermont, vraisemblablement placés sous l'autorité du grand gruyer.

## ***XVI<sup>e</sup> siècle***

1506 (1504), 15 août, *louveterie*, Guillaume des Armoises est nommé louvetier de Lorraine, mais ceux qui occupent cet office sont de condition inférieure, leur fonction possède une importance secondaire.

1508, *héraldique*, Gérard de Saint-Thiébauld, dit de Louppue, docteur en l'un et l'autre droit et demeurant à Nancy, est annobli par lettres données le 11 mars, son blason porte d'azur noiré d'argent, à trois pols d'or, du chef d'azur chargé d'une louve d'argent entre deux bezans d'or, l'écu surmonté d'un ornet morné, orné de son bourlet et d'un lambrequin aux metan et couleur dudit écu.

1508, le 10 décembre, *victime des loups*, dans les dernières années de sa vie, le duc de Lorraine René II d'Anjou se retira dans le château de Louppy-en-Barrois, partageant son temps entre les exercices de piété, l'administration et la chasse pour laquelle il avait une véritable passion. Les loups encore fort nombreux excitaient son action. Le mois de novembre 1508 fut très froid, la neige tomba de bonne heure et les loups affamés devinrent dangereux. René, dans une battue, après s'être beaucoup échauffé, fut saisi d'un refroidissement qui, à 57 ans, le conduisit au tombeau au château de Fains.

1510, *capture de loup*, dans le Val de Metz, le gibier tombe de faim et de soif et se laisse prendre à la main, on trouve des loups, des lièvres, des perdrix morts dans la neige (froid rigoureux).

1514, *lutte contre le loup*, le receveur de Briey fait récolter et porter de l'herbe aux loups à M. le maître d'hôtel du Duc à Nancy.

1518 1519, *lutte contre le loup*, le receveur de Briey fait récolter de l'herbe aux loups à M. le maître d'hôtel du Duc à Nancy.

1524, *lutte contre le loup*, le receveur de Briey fait récolter de l'herbe aux loups à M. le maître d'hôtel du Duc à Nancy.

1525, *législation*, l'un des articles défendus par les « rustauds », paysans révoltés, porte sur la question des loups.

1525, le 19 octobre, *lutte contre le loup*, il est payé 15 gros, à Jean Nicolas de Liège pour avoir été nuitamment à Condé-Rambécourt, Marcy? et Erize-la-Grande et envoyé des gens pour chasser des loups, et avoir été à Nancy? Rosière, Erize Saint-Dizier et Wanecour et avoir des gens pour défendre à la chasse, pour ce 3 gros dépensés, à Didier le couturier tisserand à Bar pour avoir été à Seigneulles, Beaux, Rains, Longchamps et à Ronce, nuitamment pour avoir des gens à la chasse, pour ce 4 gros 10 deniers et encore audit Didier pour avoir été nuitamment à Rambécourt, Mussey, Velle et Combles pour envoyer des gens pour la corvée, pour ce 3 gros, en tout 15 gros.

1531 1532, *lutte contre le loup*, le prévôt de Briey fait récolter dans la forêt de Briey de l'herbe aux loups, cette herbe est envoyée au maître d'hôtel du duc pour en faire des lopins pour faire mourir les loups.

1535, *héraldique*, Hubert Martin, sénéchal de la Mothe, est ennobli par lettres du 20 décembre, son blason porte de gueule à la face d'argent, empêchée de trois têtes de loups arrachés et allumés d'or.

1542, *primes et récompenses*, certains abusent, un homme est condamné à une amende pour avoir promené la peau d'un chien au lieu de celle d'un loup.

1543, *primes et récompenses*, François et Jean Longeron, loupvetiers de Clermont, reçoivent 12 écus sols valant 57 francs pour chasser (vaquer) au loup aux environs de Nancy.

1555, *louveterie*, Nicolas des Armoises, puis Didier Urbain de Guerpont sont nommés grands loupvetiers du duché de Lorraine.

1557, *primes et récompenses*, 40 francs en monnaie barrois sont payés par le receveur des deniers à Didier Urbain, dit de Guerpont, maître louvier du Barrois pour faire des bourses et filets pour ce fait de louveterie.

1564, *législation*, d'après Godron, le coutumier et les statuts du Val d'Orbey sont renouvelés par Egenolphe, seigneur de Ribeaupierre (Ribeauvillers), édictant que, art 22, « *Lesdits sujets peuvent chasser ours, loups et renards sans notre licence quand il leur plaira, et s'ils*

*prennent un ours, nous doivent envoyer la tête bien long coupée, et les quatre pieds, pour notre droiture, mais les loups et renards sont à eux. »*

1564, *primes et récompenses*, nous trouvons l'indication d'une somme payée par un individu du comté de Vaudémont pour permission de faire la quête accoutumée.

1565, *destruction des loups*, du bois est délivré à Jean, Louvier à Laître, pour faire des planches à tendre les loups.

1571, *héraldique*, Jean Maillard, attaché au service de la maison du comte de Vaudémont, est annobli par lettres du duc Charles III de Lorraine, expédiées à Louppy-le-Châtel le 1er août, son blason porte loup cervier

1573, *destruction des loups*, corvée des habitants de Norroy-sous-Prény pour la réparation des fosses (à loups ?), tous les trois ans.

1575, *louveterie*, Nicolas Rogier, dit Collot, devient louvetier du duché de Lorraine.

1577, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe une Fosse aux loups à Enchenberg et à Altborn.

1577, *héraldique*, Jean Monginot, est ennobli par lettres du grand duc Charles, du 5 octobre, son blason porte d'argent trois têtes de loups arrachées de fable, l'écu bordé de gueule.

1584, *toponymie*, *Henri Hiegel*, les habitants de Vaudravange et de Lisdorf (Sarre), chassent les loups avec des filets et les pendent ensuite.

1585, *primes et récompenses*, à Gélaucourt, une permission est donnée à un individu de faire la quête en portant un loup qu'il avait pris dans sa louvière.

1585 et 1590, *toponymie, primes et récompenses*, des autorisations sont accordées à des paysans de faire la quête après avoir tué un loup.

1586, *toponymie*, *Henri Hiegel*, Schorbach compte un lieu-dit la Colline des loups.

1586, *destruction des loups*, à Allain, il y a 20 chasseurs et à Colombey, 24, dont le curé.

1592, *primes et récompenses*, une somme est payée aux arquebusiers de Rosières qui avaient assisté à la huée, étant à la chasse aux loups.

1593, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe un Wolfsgrube (fosse aux loups) à Vuisse.

1596, *primes et récompenses*, dans les Vosges, 27 f sont payés à un auxiliaire qui pendant 81 jours a gardé avec le pâtre le troupeau de bêtes à cornes pour éviter les dommages que commettent les loups.

1599, *rituel contre le loup*, Colas Hardier, pâtre de Mulcey, exécuté pour sorcellerie, affirme devant les juges de la prévôté de Dieuze que quand il voulait recommander à dieu ses bestiaux, le soir, il emportait avec lui une pièce d'argent qu'il mettait dans un trou ou une fente d'arbre et disait, « *au nom du Père et du Fils et du Saint esprit* » ; au bout d'un an il la reprenait et la donnait au pauvre le plus nécessiteux qu'il pouvait trouver. L'inculpé fit

connaître son oraison pour protéger ses chevaux du loup. « *Mes chevaux sont au champ, la vraie croix de Dieu soit au devant entre les chevaux et le loup, le vraie croix de dieu soit entendue. Au nom du Père et du Fils et du saint Esprit et de la vraie croix de Paradis, j'en dirais pater noster que Dieu m'en veuille oui* ». Réciter cinq paters puis poursuivre, « *Mes chevaux sont aux champs, c'est de par dieu que je vous signe, loups et loups où que vous soyez, je vous recommande de par le doux Jésus le grand et de par Mgr Saint loup qui vous lâche et qui vous tient que vous n'ayez à toucher ni approcher ces chevaux ci. Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit et de la vraie croix du Paradis, j'en dirai Pater noster que Dieu m'en veuille oui* ». Dire six paters.

1600, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe un Wolfsloch (la tanière, la louvière) à Imling et Sarrebourg ; une Fosse aux loups à Neunkirch et Sarreguemines ; un Wolfsgalgen (gibet) à Vaudrevange (Sarre).

### *XVII<sup>e</sup> siècle*

1604, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe un Wolfserath à Vaudevange (Sarre).

1606, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe à Wolsbronn (la fontaine) à Volmunster, Nousseviller-lès-Bitche, et Bitche.

1607, *dernier loup tué*, sur la commune de Gorze (Moselle), la croix aux loups est édifée sur le sentier dite la Sente aux loups, au-dessus de la chapelle Saint-Clément, pour marquer la présence du dernier loup tué. Les fidèles y venaient jusqu'en 1607 faire des stations dans les temps d'affliction et le Vendredi saint, pour y prier et obtenir la fin heureuse d'une longue agonie. Les pèlerins y déposaient de petites croix de bois confectionnées sur place.

1607, le 8 juin, *législation*, les habitants de Gérardmer adressent au duc de Lorraine une requête dans laquelle remontrant que ce lieu étant environné de hautes montagnes et leurs bestiaux étant en danger d'être dévorés par les loups, ours et autres bêtes sauvages, ils lui demandaient qu'il leur fût permis de continuer de les chasser sans payer aucun tribu au receveur d'Arches, qui en voulait exiger un, en vertu d'une requête qu'il avait présentée en 1605 au nom desdits habitants et à leur insu, et ce contre la permission générale à eux accordée de tous temps par les ducs de Lorraine, à la seule condition d'attacher au portail de leur église, les têtes des animaux tués à la chasse, ce qu'ils continueront toujours d'observer. Le duc fit droit à leur requête.

1610, *héraldique*, Jean Mesguin, tailleur des salines de Dieuze depuis 12 ans, est ennobli par lettre de Henri, duc de Lorraine, données à Nancy le 27 janvier, son blason porte d'azur à la face, d'argent accompagné de 3 têtes de loup d'or, allumés et lampassés de gueule, deux en chef et une en pointe, et pour cimier, un loup naissant de l'écu.

1612, le 6 novembre, *louveterie*, réglementation de la charge de grand louvetier dans le Barrois, duché de Bar, par le duc de Lorraine Henri. Didier Jacquenot est nommé maître loupvtier.

1618, *louveterie*, Didier Jacquenot est grand louvetier du duché de Lorraine.

1618, le 14 avril, *primes et récompenses*, défense est rendue à Oliver, valet de chambre, pour 4 f qu'il a donnés du commandement du seigneur à un homme de Saint Nicolas et à un frappeur de tambour étant à la chasse au loup.

1621, le 10 avril, *louveterie*, Alexandre Maillot, receveur général du duché de Bar, est nommé maître louvetier, avec pouvoir et autorité d'établir des personnes qu'il jugera plus capables et entendues pour exercer l'état de louvetiers. Ils pourront se faire payer deux derniers par loup et quatre par loup par tous les habitants distants de deux lieues à la ronde om quelques loups ou louves auront été pris.

1622, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe un Wolfskaulerkreuz à Chémery-les-Deux.

1624, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe un Wolfsgürten (cense aux loups) à Hanviller, Timling, Schweyen, Bliesbruck et Dabo.

1624, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe une Wolfsbrube (fosse aux loups) à Enchenberg.

1627, *héraldique*, Sébastien Baillet, maître des Forges des Illetes de Clermont, porte un loup cervier. Abraham Bellart, maire de Badonviller et contrôleur de l'hôtel de la monnaie, est anobli par lettres du duc François II, données à Nancy le 27 septembre, porte d'azur à un bélier d'argent affrontant un loup d'or, supporté d'un triangle de sinople et pour cimier une tête et col du bélier de l'écu.

1629, *moyens de destruction*, la tendue aux louvières du finage d'Apremont a été laissée pour trois ans à Antoine du Gay à 6 f par an.

1633, *toponymie*, *Henri Hiegel*, Buding compte un lieu-dit le Wolfshuhel.

1634, *victime des loups*, guerre de Trente ans, Nicolas Héraudel signale que de nombreux loups dévorent les cadavres.

1635, *présence des loups*, Ravold, Histoire de la Lorraine et de Bar, la Lorraine est en proie à la peste, à la guerre, aux bandes de pillards, les loups et les ours réapparaissent. Certains paysans, réunis en bande, se nomment « loups des bois », « loups garous ».

1638, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe une fontaine des loups à Burlioncourt ; un Wolfsinger, à Burlioncourt ; un Wolfsbrucke (le pont), à Sarralbe.

1661, *statistiques de loups tués*, à la suite de la guerre de Trente ans (1618 1648), les loups se sont multipliés et le duc Charles prend plusieurs ordonnances pour en délivrer le duché. Lui-même organise de grandes parties de chasses et 315 loups sont abattus autour de Nancy en une seule saison.

1662, en janvier, *battue*, Pierre Paurcher, manouvrier de Gondrecourt, dans la Meuse, refuse de prendre les rangs des traqueurs (rabatteurs) lors d'une chasse au loup, alors que la possession d'un fusil lui devrait de pouvoir prendre au rang des tireurs. Nicolas Brouet, qui dirige la traque, lui donne un coup de crosse en lui cassant une côte.

1663, *législation*, le duc de Lorraine Charles IV permet à tous les habitants de porter des armes à feu afin de détruire les loups qui pullulent du fait des guerres.

1664, *présence du loup*, les bêtes nuisibles se sont tellement multipliées en Lorraine, après tant de guerres, et à raison de la diminution des habitants, qu'on ne peut plus voyager en sûreté. On est obligé de commander les communautés pour la chasse aux loups et à exiger d'elles la présentation d'un nombre déterminé de têtes de ces animaux.

1665, *toponymie*, *Henri Hiegel*, Marcourt compte un lieu-dit le Loup ; il existe un Wolfsloch (la tanière, la louvière) à Imling et Sarrebourg.

1667, *battues*, plainte de Pierre Paucher, manouvrier de Gondrecourt, contre le maire et les gens de justice du lieu, disant que dimanche dernier 30 janvier, ledit remontrant étant commandé d'aller à la chasse au loup avec les autres bourgeois du lieu, et étant proche des bois avec un fusil, il fut commandé par Nicolas Brouet d'entrer dans le bois pour traquer avec d'autres, disant être connu du sieur Mayher pour commander et poster les traqueurs et fusillers et sur son refus d'aller dans le bois pour traquer, ayant un fusil pour s'embusquer avec les autres fusillers, le dit Nicolas lui porta un coup de bourrade du fusil qu'il avait en main, duquel coup il le renversa par terre de telle sorte qu'il eut de la peine à s'en retourner en son logis où il dut tenir le lit en ne pouvant vaquer à son travail ordinaire. Il est resté entre les mains d'un chirurgien avec une côte rompue et une entaille. C'est de quoi ledit remontrant requiert l'adjonction du sieur procureur d'office de la seigneurie pour y faire le dû de sa charge et qu'il lui soit accordé des aliments, considérant qu'il est pauvre, chargé d'une femme et de trois enfants. Il lui demande de faire consigner ledit Brouet par devant lui pour convenir ou déconvenir avoir donné ledit coup de bourrade. Le défendeur répond que chasser aux loups est exécuter les ordres de son altesse et refuser de faire son devoir et se rendre réfractaire est tomber dans la répréhension de rébellion et désobéissance. Le service qui se rend au prince et à la république avec les armes sous la loi et discipline militaire où il est permis aux officiers et commandants de châtier sur le champ les rebelles. Le demandeur ne peut s'excuser d'avoir refusé de faire ce que lui fut demandé par le défendeur qui en avait le pouvoir. De ce refus résulte un scandale et un mauvais exemple pour les paysans qui n'ont rien que le murmure pour raisonnement lorsqu'il s'agit de faire le service du prince ou le bien du public, plusieurs de la compagnie se dispersaient et aucun protestaient de ne point obéir si le demandeur n'obéissait. Les loups qui étaient remis dans l'enceinte n'avaient pas permis de donner le temps au chasseur de faire ni écrire un procès-verbal que les commandements et le refus des parties. Le défendeur n'avait donc d'autre moyen d'agir ou faire agir les gens qu'en poussant le rebelle vers les bois pour lui faire entrer en quoi faisant, s'il fut légèrement touché du bout du fusil du défendeur, il en eu vraiment du déplaisir. Mais, de même qu'il n'avait aucun dessein de faire mal au dit, il devrait être condamné lui même à l'amende susdite par l'ordonnance contre les défaillants de chasser au loup.

1672, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe un Wolfswiese à Roppviller et Liederschiest ; un Wolverswies à Zetting.

1674, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe un Wolfsaker à Réding.

1685, *loup enragé*, attaque par un loup enragé dans le val de Metz.

1685, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe un Wolfsswiese à Vahl-les-Faulquemont.

1687, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe un Wolfsetzel (l'enclos) à Frémestroff ; un Wolfswinkel (l'endroit) à Veckersviller ; un Wolfswinguel, à Kilsprich

1688, *toponymie, Henri Hiegel*, il existe un Wolfsbaun (arbre) à Diebling ; un Poirier le loup à Louvigny ; un Wolsfkapelle à Romelfing,

1689, *toponymie, Henri Hiegel*, il existe un Wolfscheck, à Thionville, Bettviller et Sarralbe ; une haie du loup à Suisse.

1689, *toponymie, Henri Hiegel*, il existe un Wolfsacker à Maxstadt. un Wolferwies à Lixing-les-Roulhing et Wittring ; un Wolfsmatten à Philippsbourg et Réning.

1690, *toponymie*, le livre terrier de Condé-Northen indique la présence d'un lieu-dit, « Trou du loup », correspondant visiblement à la présence d'une louvière, un piège destiné à prendre les loups.

1690, *toponymie, Henri Hiegel*, il existe une Wolfsgrube (fosse aux loups) à Walschbronn.

1691, *toponymie, Henri Hiegel*, il existe un Wolfswiese à Adelage.

1692, *toponymie, Henri Hiegel*, il existe un Wolfsacker à Filstroff.

1693, *toponymie, Henri Hiegel*, il existe une Wolfsgrube (fosse aux loups) à Rémering-les-Puttelange.

1694, *toponymie, Henri Hiegel*, il existe un Wolvesek (l'endroit) à Albestroff.

1695, *toponymie, Henri Hiegel*, il existe un Wolfshann (l'enclos), à Téterchen.

1697, *toponymie, Henri Hiegel*, il existe un Wolfsbuch (le taillis) et un Wolfsklamm à Schweyen ; un Wolfsneck à Racrange.

1698, *toponymie, Henri Hiegel*, il existe un Wolfsloch (la tanière, la louvière) à Farebersviller ; un Wolsnest (le nid du loup à Tenteling et Enchenberg ; un Wolfesstebe (le pieu), à Betting-les-Saint-Avold ; un Wolfenrod à Betting-les-Saint-Avold, et une Wolfath à Téting.

1698, *toponymie, Henri Hiegel*, un sorcier de Hesse est accusé de lycanthropie.

1698, le 8 juillet, *louvières*, le duc Léopold ordonne de faire rétablir les anciennes louvières, et d'en faire de nouvelles à chaque extrémité des villages, en sorte qu'il y en ait deux en chaque village, de 20 pieds de profondeur, 18 de large par le fond, 12 par le haut, que ces louvières soient faites au plus tard pour le 15 d'août prochain, à peine de 50 f d'amende. Enjoignons aux maires des villages de faire tendre lesdites louvières tous les soirs sans y manquer, à pareille peine de 50 f.

XVII<sup>e</sup>, fin, *législation*, le duc Léopold prend des mesures contre les loups, les gruyers (forestiers) et les maires ruraux sont chargés d'établir des louvières (fosses) aux extrémités de chaque village.

1700, *toponymie, Henri Hiegel*, il existe un Wolfsgürten (cense aux loups) à Bitche.

1700, vers, *toponymie*, il existe sur la commune d'Hémilly un arbre nommé le « hêtre au loup », dans lequel se réfugia un moine poursuivi par des loups.

### *XVIII<sup>e</sup> siècle*

18<sup>e</sup> siècle, *autorisation de chasse*, le comte de Magnières donne à Jean Baptiste Tousseul, son berger, une commission de chasseur, à cet effet, il l'arme d'un fusil tant pour tirer du gibier sur ses terres que pour défendre son troupeau contre les loups qui depuis trois jours ont égorgé un cheval à trente pas du jardin.

1701, *toponymie*, *Henri Hiegel*, Bettborn compte un lieu-dit auf Wolfen ; Loutzwiller et Sainte-Marguerite, Wolf ; Grosbliederstroff.

1702, *législation*, chaque communauté doit creuser une louvière à chaque extrémité du village, profonde de 20 pieds, large de 18 au fond et 12 à l'orifice, elle doit être couverte de planches posées en bascule.

1702, le 10 mars, *louveterie*, le duc Léopold crée une charge de Grand Louvetier en Lorraine, nomme des lieutenants dans les bailliages et les prévôtés. Son édit organise des traques aux loups, à raison d'un homme de chaque feu. Les lieutenants doivent faire l'état des bêtes tuées tous les trois mois au grand maître de louveterie. Il est permis à ceux qui ont tué un loup de faire la quête pendant huit jours dans les lieux du voisinage. Une communauté ne devra participer à ces chasses que quatre fois par an, depuis le 1<sup>er</sup> novembre jusqu'au 1<sup>er</sup> mars. Le grand louvetier reçoit 400 écus. Nicolas François Hennequin, baron de Saint Empire, est nommé grand louvetier de Lorraine.

1704, *battues*, le duc de Lorraine ordonne que chaque lieutenant fera traquer toutes les communautés de la capitainerie pour chasser loups, renards et bêtes puantes, la moitié de la communauté devra seulement être convoquée. Il ne sera fait que quatre traques par communauté et annuellement. Des amendes puniront les contrevenants.

1709, *présence des loups*, Ravold, Histoire de la Lorraine et de Bar, « *les loups qui quittent rarement les forêts venaient se réfugier dans les jardins et derrière les maisons des villages* », en raison du terrible froid.

1715 1716, *maison de loups*, construction de l'hôtel des loups, à l'actuel 1, rue des Loups, pour Nicolas François Hennequin, baron de Curel, alors grand louvetier de Lorraine.

1721, le 21 mai, *louveterie*, les commissions des louvetiers qui ne se sont pas fait « *comprendre pendant deux années de suite dans leur état* » seront déclarées nulles.

1722, le 24 février, *louveterie*, Nicolas François Gabriel Hennequin, comte de Frénel, seigneur de Gellenoncourt, chambellans du duc de Lorraine, succède à son père à la charge de grand louvetier et conserve les mêmes privilèges.

1722, le 2 décembre, *battues*, le maire de Xirocourt, confesse avoir reçu de monsieur Jacques Hiy, charretier de Mirecourt, quatre chevreuils, un faisan, six perdrix, quatre bécasses, onze

lièvres, une peau de loup et quatre de renards, pour conduire à Lunéville, à l'hôtel de Monsieur de Martigny, grand veneur de Son Altesse Royale le duc de Lorraine.

1726, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe un Wolfsberg, la Montagne du loup, à Abreschviller, Puttelange-aux-lacs, Condé-Northen, la Hoube et Guinkirchen, un Wolfshühe à Sarralbe, un Wolfsthal à Abreschviller.

1729, *destruction des loups*, ordonnance du roi aux habitants de Fays pour traquer les loups et pour avoir de la venaison et du gibier pour la maison de sa majesté.

1729, le 2 janvier, *la destruction des loups*, registre de la Vennerie, " *Le dimanche 2 janvier 1729, j'ai envoyé coucher treize personnes à Saulxures, tant piqueurs que palefreniers pour au bois pour le loup, à la neige, il y avait douze chevaux à 15 sols l'une et la mule avec quatre chiens, aussi à 15 sols, fait 9 # 15 s, pour la halte de 21 personnes pour la dépense du lundi, l'hôtel n'y étant pas, à 10 sols par tête, fait 10 # 10 s, l'équipage y resta deux jours puis il se rendit à Saint-Nicolas pour traquer les buissons de Rosières, le jeudi 6 janvier, sur l'ordre du grand veneur, on envoie deux valets de limiers à Vézelize pour voir s'il y avait autant de loups qu'on le dit, il leur est alloué 25 sols par jour. En même temps, des valets se rendent à Hénaménil pour traquer le loup, le 7 à Bénaménil, le dimanche, pas de chasse. »*

1730, *toponyme*, destruction du Pont aux loups, à Metz.

1732, *louveterie*, Nicolas-François Gabriel Hennequin devient grand louvetier du duché de Lorraine.

1735, 4 janvier, *battues*, le lieutenant de chasse dénommé Hurguet, adresse un formulaire de traque au maire de Provenchères, par ordre de son altesse, pour vous faire traquer nos C... pendant quatre jours, tant pour détruire les loups que pour avoir du gibier pour la cour. C'est pourquoi aussitôt la présente reçue, vous vous munirez de ... et deux livres de plomb pour le chevreuil. quand j'irai sur le lieu, il n'est... aucun retard, vous paierez au porteur 5 sols.

1737, *loup enragé*, un loup enragé attaque des moutons, à Gorze, en Moselle.

1738 1739, *présence des loups*, des loups sont signalés dans les subdélégations de Sainte-Menehould et de Vaucouleurs, supposés venir des Ardennes.

1739, *victime des loups*, une croix du Girmont, près du Val d'Ajol (Vosges), porte l'inscription suivant : « *Cette croix a été élevée à la dévotion des héritiers ADM L'HOMME, 1739, J.N.B et M.L.S. EP, 1804.* » La mémoire orale rapporte que le monument a été élevé à la mémoire de la dernière personne dévorée par les loups sur la commune.

1739, le 19 janvier, *victime des loups*, Jacques Goubler, 8 ans, et Catherine Barthélemy, de la Haye aux Allemands, sur la commune d'Ibigny, décèdent à la suite d'une morsure de loup. De même le 21 janvier, François Noël, 40 ans, et Michel Marchand, d'Ibigny.

1741, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe un Wolfstalbach et un Wolfsesbach à Abreschviller.

1742, *louveterie*, Camille de Lambertye, comte de Tornelle, marquis de Gerbéviller, chambellan du roi de Pologne, est nommé grand louvetier de Lorraine.

1742, *toponymie, Henri Hiegel*, il existe un Wolfskaulerkreuz à Monneren, Folkling, Tritteling, Hilspruch, Rémering-les-Putellange, Eich-les-Sarralbe, Bousbach.

1742, le 8 mars, *louveterie*, une lettre patente du duc de Lorraine reprend l'arrêt royal du 17 mars 1731 portant sur la suppression de la charge de lieutenant de louveterie.

1744, *primes et récompenses*, subdélégation de Saint-Dié, comptes-rendus des communes de Sainte-Croix-aux-Mines, dépenses, a payé à Anthoine Chenaider, de Lalemont Rombach, la somme de 2 livres 2 sols 9 deniers, pour un loup qu'il a tué sur le ban dudit Rombach suivant quittance, du 28 juillet 1744. Payé 4 livres 10 sols pour poudre et plomb pour des traques aux loups. Payé à Nicolas Latagne, lieutenant de chasse, année 1745. NB, sur la chemise de classement, les dépenses pour les loups sont mises en valeur par rapport aux autres.

1745, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel creuse trois fosses dans lesquelles il ne prend que quatre loups, aucun animal n'est si stupide qu'un loup quand il est pris dans une fosse.

1747, le 26 mars, *battues*, l'intendant de la Galaizière use de ses pouvoirs de police une organiser une trac sur le territoire de Champigneulle où « *les loups font des ravages si considérables que les bestiaux, et même les personnes, ne seraient point en sûreté et courraient le risque de leurs vies s'il n'y était promptement pourvu* ». Il ordonne au syndic de Champigneulle de faire traquer la moitié de la communauté contre les loups et autres animaux nuisibles, le 29 du courant à 8 heures du matin. Le syndic remettra entre les mains des meilleurs tireurs de la moitié de ladite communauté, les fusils déposés chez lui.

1748, *louveterie*, le comte de Cléron d'Haussonville, maréchal de camp de l'armée du roi, est nommé grand louvetier de Lorraine.

1750, vers, *louveterie*, un aïeul de notre témoin, Barthélemy Ruze, maire royal de Vezon, était également lieutenant de louveterie.

XVIII<sup>e</sup> vers le milieu, *rencontre avec les loups*, vers le milieu, un habitant d'Aingeray, talonné par des loups, rentrant tard en hiver, n'eut d'autre solution que de grimper sur la croix de Saint-Nicolas, jusqu'à ce qu'on les délivre.

1750 1753, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel rapporte les ravages causés par les loups pendant cette période autour de Metz, il ne se produit plus rien jusqu'en 1764, c'est dix ans de sécurité, puis de nouveau, ce sont des scènes affreuses, cela ne vient-il pas de loups venus d'un pays très froid, devenus susceptibles de la chaleur relative de nos climats ?

1755, 10 octobre, *loup enragé*, cette date est portée par une croix de Rémoville, dans les Vosges, avec cette inscription ; « *Ycy a été dévoré Alexis fils d'Alexis du val de Rémoville par un loup enragé le 10 8r 1744 et à l'instant, Jean de Sire fut mordu, priez pour leur âme, requies cant in pace* ».

1756, *déprédations du loup*, Moselle, des loups commettent des carnages dans les bergeries d'Oudrenne et de Lémestroff.

1756, *toponymie, Henri Hiegel*, il existe un Wolfsheid à Spicheren.

1758, juillet, *présence des loups*, des loups sont signalés à Void.

1760, années, *le louvetier De Lisle de Moncel*, de Moncel expose ses méthodes de chasse et des résultats, traques et battues, chasses avec un petit nombre de chiens, embuscades d'automne et d'été, louvières, pièges à la prussienne et planchettes, affûts domestiques d'hiver avec appâts, chiens empoisonnés. Il parle notamment de l'organisation des battues, auxquelles sont astreintes les communautés d'habitants, souvent avec réticence.

1762, *louveterie*, Louis-Charles, comte de Chabot est nommé grand louvetier de Lorraine.

1763, *le louvetier de Lisle de Moncel*, vers Saint-Mihiel et Sainte-Menehould, plusieurs personnes périssent dans le moment et beaucoup d'autres qui ont été blessées éprouvent les horreurs de la rage. Un loup furieux porte la consternation sous les remparts de Verdun, le commandant de la ville, avec ses officiers, se met à sa poursuite à 7h du matin, le tue à 10 h mais dans un intervalle aussi court, il a causé la mort de cinq à six personnes, indépendamment de dix à douze autres dangereusement blessées. Trente autres loups ont été repérés dans les bois voisins.

1763, *loup enragé*, un loup pénètre dans la cité de Verdun, y fait un carnage terrible, la garnison mise à pied n'arrivera à l'abattrà qu'au bout de cinq jours.

1762, juillet, *loup enragé*, un loup furieux rode autour de Bar-sur-Ornain, y mord de 20 à 25 personnes et dévora plusieurs enfants.

1762, nuit du 16 au 17 août, *prédation du loup*, des loups s'introduisent dans Bar-sur-Ornain où ils exercent de cruels ravages. Nombre de personnes qui étaient sur pied, occupés à des travaux relatifs aux vendanges sont mutilés, ces animaux féroces parcourent une grande partie des rues de la ville depuis trois heures du matin jusqu'au jour. L'un d'eux, poursuivi avec courage et agilité, est tué tant à coups de fusil que de hache. Il y a quelques semaines, l'une de ces bêtes se promenait matin et soir au milieu du village de Troyon.

1764 1765, *le louvetier de Lisle de Moncel, de Moncel* rapporte que ses traqueurs et lui ont pris quatre autres loups au cours de cet hiver, dont les trois derniers, qui avaient repoussé en troupe nombreuse, après nos empoisonnements, sont successivement tombés dans la fosse en quatre jours, la plupart montrant la même férocité. Deux restèrent sur le carreau, des paysans retrouvèrent le troisième, enfin, l'évènement le plus heureux délivra le pays des quatre autres qui furent pris à la fois. 300 personnes ont vu ces trois loups avant de les tirer de la fosse et plus de 4000 autres les ont examinés, à Verdun. Deux pouvaient, à leur conformation de l'espèce étrangère, leur férocité et des hurlements affreux concourent à le faire croire. Les nouveaux animaux sont plus cruels, ne se laissent pas faire quand pris dans une fosse, ils sont présumés d'une espèce étrangère. Les loups ordinaires ont la tête plus courte. Il signale que depuis deux ans, les loups livrent une guerre destructrice aux chiens des environs, le gibier a été détruit subitement, les 4/5<sup>e</sup> des lièvres sont à peine restés, les chevreuils ont aussi beaucoup souffert de la voracité de ces animaux nuisibles.

1765, *danger du loup*, des bûcherons en forêt de Sainte-Menehould sont attaqués par des loups.

1765, juin, *le louvetier de Lisle de Moncel*, des malheurs semblables ont jeté la terreur aux environs de Toul (village de Foug), dans les ateliers de la forêt voisine de Sainte-Menehould

pour la plupart abandonnés, la bête cruelle a poussé des bûcherons jusque dans leur cabane et les y fit longtemps trembler.

1765, juillet, *loup enragé*, un loup furieux rode autour de la ville de Bar, mord 20 à 25 personnes et dévore plusieurs enfants.

1765 1766, *Le louvetier De Lisle de Moncel*, au cours de cet hiver, le louvetier déclare avoir dirigé la destruction de treize loups et quatre louves, entre le 15 novembre et le 3 février. Les moyens employés sont, à dix reprises, la traque et les chiens, une fois, le poison, une autre fois, la fosse. Six de ces loups ont été déclarés étrangers au pays dont un avec des raies blanches, un se montrant féroce, une autre d'une férocité extrême, une troisième s'avérant terrible. Il n'en est, dans le nombre, que deux déclarés du pays. De Moncel ajoute que quatorze autres loups sont morts dans les environs, vingt-huit ont été blessés au sang en diverses chasses, la poudre étant mauvaise, trente-six loups ont été détruits dont une partie de louves, plus trente-sept renards et trois chats sauvages.

1765 1766, *le louvetier de Lisle de Moncel*, huit loups sont tués, en deux journées.

1766, novembre, *le louvetier de Lisle de Moncel*, au château de Marchéville, trente-trois chevaux ou gros bestiaux sont dévorés à trois lieues à la ronde. Les loups font irruption en France depuis l'Espagne, les Alpes et le Dauphiné, mais surtout les Trois évêchés, la Lorraine et la Champagne, jusqu'à Soissons et Compiègne.

1766, *toponymie, Henri Hiegel*, il existe un Wolfsgürten (cense aux loups) à Bitche.

1766 1767, *le louvetier De Lisle de Moncel*, pendant l'hiver, du 9 octobre au 27 janvier, le louvetier déclare avoir dirigé la destruction de dix loups et six louves, deux par affût et appâts, onze par traques et chiens, un par poison. Il s'agissait de huit louvards et louvardses, de dix vieux loups et une très vieille, de cinq loups du pays, d'un loup étranger. Deux de ces loups ont été retrouvés morts lors des traques.

1767, *le louvetier De Lisle de Moncel*, selon ce louvetier très controversé, lieutenant dans le duché de Bar, « *Ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chargé des épreuves relatives à la destruction des loups sur la frontière des Trois Evêchés* », quatre-vingt personnes, dont dix-huit à Verdun, ont été dévorées par les loups.

1767, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel déclare que dès cette année-là, il a été chargé des ordres du gouvernement pour la destruction des loups qui venaient de faire les plus affreux ravages.

1767, *le louvetier de Lisle de Moncel*, quatre-vingt personnes dont dix-huit à Verdun sont dévorées par les loups. Moncel est chargé d'organiser les chasses dans les Trois évêchés, les maires reçoivent l'ordre de donner tous éclaircissements et secours, autorisés à faire visite de dépôts d'armes et en rendre autant qu'il en faudrait, peut faire emprisonner qui refuse les battues.

1767, le 30 août, *le louvetier de Lisle de Moncel*, édit du marquis d'Armantières, confirmé le 30 novembre 1768 ordonnant aux maires, syndics, habitants et communautés de donner à de Moncel les éclaircissements et secours dont il aura besoin, l'autorisant à cet effet à faire la visite et inspection des dépôts d'arme dans les Trois Evêchés.

1770, années, *le louvetier De Lisle de Moncel*, un sérieux contentieux oppose le chevalier Nicolas Delisle de Moncel, homme brutal et méprisant du peuple, à l'évêque de Verdun. Le louvetier est accusé d'avoir tué du gibier sur les terres évêchoises. Il se défend de façon véhémement et maladroit, à l'aide de mémoires interminables, adressés à l'intendant de Champagne, en particulier, il fait état de ses lettres de mission, dont un texte imprimé de Louis Jean Bertin de Sauvigny, conseiller d'Etat ordinaire, 1<sup>er</sup> président du parlement, intendant de la généralité de Paris, qui autorise de Moncel à assembler les habitants des paroisses entre la Seine et l'Yonne.

1770, *statistiques de loups tués*, neuf louves et six loups sont tués dans la subdélégation de Vaucouleurs.

1770, *statistique de loups tués*, dans l'intendance de Champagne, département de Vaucouleurs, en janvier, 4 louves, 2 loups ; février, 2 loups, 1 louve ; avril, 1 loup ; août, 1 louve (battue) ; octobre, 2 louves, 1 loup ; novembre, 1 louve (battue).

1770, le 8 janvier, *primes et récompenses*, de par le roi, Antoine de Chaumont de la Galaizière, intendant de Lorraine, sur les représentations sur la quantité des loups qui paraissent dans les campagnes de Lorraine et du Barrois, pour encourager leur destruction, accorde une gratification de neuf livres pour chaque loup tué, douze livres pour une louve pleine et trois livres pour un louveteau, depuis sa naissance jusqu'à l'âge de six mois, le tout au cours de France. Pour constater la mort de ces animaux, celui qui aura tué ou empoisonné un loup, sera tenu d'en représenter et remettre la tête au subdélégué de l'arrondissement. Si c'est une louve pleine, il sera tenu de la représenter au subdélégué, qui en fera couper la tête en sa présence. Les louveteaux lui seront également représentés et remis. Le certificat que le subdélégué délivrera de l'espèce, de la nature et du nombre des animaux qui lui auront été représentés et dont les têtes lui auront été remises, nous sera par lui adressé et nous expédierons à leur profit nos ordonnances pour le paiement des gratifications ci-dessus énoncées.

1770, le 21 février, *primes et récompenses*, Jacques Rosières, chasseur demeurant à Dun, tue le 7 du mois de janvier, dans les bois de Dun, près de Bréville (Briulle)-sur-Meuse, un loup dont il présente la tête et les pattes au subdélégué de Sainte-Ménéhould, qui les lui fait rendre à l'instant après en avoir fait couper en sa présence les extrémités des oreilles. En foi de quoi, il lui délivre le présent certificat pour servir à obtenir de Monseigneur l'intendant, « *la gratification qu'il jugera à propos d'ordonner* ».

1770 1771, *Le louvetier De Lisle de Moncel*, mis en cause par l'évêque de Verdun et pour justifier de l'utilité de son action, de Moncel donne des exemples du danger représenté par les loups, en Lorraine et ailleurs : deux laboureurs dévorés près de leur porte près de Saint-Mihiel ; deux filles, un pâtre et veuve en Saintonge ; un grand nombre de gros bestiaux dans le Lyonnais, un pâtre mort, des bestiaux et des personnes blessées près de Verdun ; deux ou trois personnes dans le Barrois ; treize poulains dans le Nivernais, deux ou trois personnes dévorées dans le Blaisois ; un grand nombre de chevaux en Normandie et dans le Perche ; deux ou trois personnes dévorées dans le pays de Caux ; trente-trois chevaux ou gros bestiaux

1770 1779, *présence des loups*, des loups sont signalés dans les subdélégations de Sainte-Menehould et de Vaucouleurs, supposés venir des Ardennes.

1770 1785, *statistiques de loups tués*, la subdélégation de Vaucouleurs dépend à la fin de l'Ancien Régime de l'intendance de Champagne, on y tue en 1770, 9 louves et 6 loups ; en 1771, 6 louves, 4 loups ; 1772, 3 louves et 2 loups ; 1774, 8 louves, 5 loups et 6 louveteaux ; 1775, 5 louves, 2 loups et 1 louveteau ; 1777, 1 louve ; 1779, 9 louves et 4 loups ; 1780, 2 louves ; 1781, 1 louve et 2 loups ; 1782, 8 louves, 7 loups et 18 louveteaux ; 1784, 3 louves et 1 loup ; 1785, 6 loups et 8 louveteaux, pour un total de 55 louves, 39 loups et 31 louveteaux, ce qui fait pour les louves une moyenne annuelle de 3,66, pour les loups de 2,6 et pour les louveteaux de 2,2.

1771, *statistiques de loups tués*, six louves et quatre loups sont tués dans la subdélégation de Vaucouleurs.

1771, *usage médical*, Pierre Joseph Buc'hoz, ancien médecin botaniste de Lorraine et de feu S.M. le roi de Pologne, membre de plusieurs académies, publie un catalogue des animaux qui habitent la Lorraine et les Trois Evêchés, dans lequel il évoque les divers usages médicaux que l'on peut faire avec les organes du loup, chair, peau, foie, os .....

1771, *destruction de loups*, les gendarmes rouges de Lunéville débusquent ans la forêt de Haye un grand vieux loup sur lequel courent des légendes comme seuls les paysans timorés ou incultes peuvent en inventer. Jean Baptiste fait depuis quinze ans le désespoir de tous les veneurs d'Alsace, de Lorraine et de l'Electorat de Trèves, il succombe après avoir été chassé trois jours durant trente-neuf heures. On calcula qu'il pouvait avoir de 18 à 20 ans, et qu'il avait été chassé de 1 200 à 1 500 fois. On lui trouva dans le corps assez de balles pour en garnir un épervier de moyenne grandeur. Il se trouve dans le cabinet d'histoire naturelle de Nancy.

1771, le 25 avril, *louveterie*, Gaspard Louis Roulle est nommé lieutenant de louveterie dans la prévôté de Vaucouleurs. Il pourra en requérir les habitants à l'exception néanmoins des privilèges, il sera tenu chaque fois d'indiquer lesdites chasses trois jours à l'avance au subdélégué du département qui lui en désignera les lieux et le jour et lui donnera la liste des paroisses qu'il pourra commander

1771, le 31 juillet, *primes et récompenses*, payées par le subdélégué de Vaucouleurs à ceux qui ont tué des loups dans la subdélégation, à Montigny, Paul Lamy, domestique, une louve, certificat du 5 janvier, 10 £ ; Traveron, Charles Morlot, deux loups, certificat du 10 janvier, 12 £ ; Rigny-la-Salle, Jean Paris le jeune, une louve, certificat du 20 janvier, 10 £ ; Vaucouleurs, Husson, une louve, certificat du 23 janvier, 10 £ ; Vaudeville, Michel, une louve, certificat du 26 janvier, 10 £ ; Goussaincourt, Martin, une louve, certificat du 11 février, 10 £ ; Sionne, Dominique Dinné, une louve, certificat du 28 juillet, 6 £ ; Ligny, Bertin et Mouilleron, un loup, certificat du 28 juillet, 6 £ ; Ligny, Bertin, un loup, certificat du 14 décembre, 6 £. Fait le 31 juillet 1773.

1772, *Le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel adresse quelques observations sur les traques aux loups par corvées, actuellement en usage dans la partie du Verdunois, au-delà de la Meuse, Généralité de Metz, par Delisle de Moncel, battues auxquelles sont soumises les communautés rurales, en raison de la contribution de denier pour chaque prise de loups fait

par ses ordres à deux lieux de distance, pour la fourniture de poudre et de plomb aux frais des paroisses, pour les corvées d'un homme par feu trois jours de l'année.

1772, *le louvetier de Lisle de Moncel*, le louvetier présente une lettre du comte de Flamarens, grand louvetier, attestant que de Moncel aurait tué quatre-vingt-huit loups, ce que conteste l'évêque de Verdun.

1773, *statistiques de loups tués*, 3 louves et 2 loups sont tués dans la subdélégation de Vaucouleurs.

1773, *primes et récompenses*, dans la subdélégation de Vaucouleurs, à Saint Jouad, Pierre Grocelin, domestique, une louve, le 6 janvier 1772, 10 £ ; Badonviller, Pierre Simon, 1 loup, le 11 février, 6 £ ; Iesny, Heilerpeschen, 1 louve, 4 octobre, 10 f ; Vaucouleurs, Jean Prévost, Joseph Voisin, 1 loup, 1 louve, 30 juin, 16 £.

1773, le 28 février, *louveterie*, les lieutenants, qui ne peuvent faire faire des battues que sur permission et ordre des intendants et commissaires, doivent prévenir les gardes des maîtrises des huées et battues dans les forêts du roi, de même les gardes des seigneurs.

1774, *statistiques de loups tués*, huit louves, cinq loups et six louveteaux sont tués dans la subdélégation de Vaucouleurs.

1774, *statistiques de loups tués*, dans la subdélégation de Vaucouleurs, le 11 avril, 6 louveteaux à Burey en Vaux, Ribaucourt, 1 louve ; le 22 octobre, 1 loup, à Rigny-la-Salle ; le 15 novembre 1 louve, à Bréchainville ; le 22 novembre, 1 louve à Goussaincourt ; le 10 décembre, 1 loup à Rigny-la-Salle ; le 4 décembre, 10 loups à Goussaincourt ; le 10 décembre, 1 loup et 1 louve à Rigny-la-Salle ; le 10 décembre, 1 louve ; le 20 décembre, une battue est organisée par le lieutenant de louveterie, 1 louve est tuée à Rigny-la-Salle,

1774, le 19 octobre, *le louvetier de Lisle de Moncel*, un garde de M. de Boutteville, près de Verdun, rapporte à de Moncel qu'il a suivi une troupe de vingt-deux loups dans la neige et ayant assemblé des traqueurs, il a tué une louve et deux loups en quatre jours, en prend trois autres dans sa louvière. Il a fourni douze oreilles.

1774 1775, *le louvetier de Lisle*, de Moncel s'efforce de démontrer que les loups sont nombreux, pour justifier son utilité. Il est premier louvetier du prince de Condé, premier lieutenant de la grande louveterie française.

1775, *louveterie*, le sieur Deville, lieutenant de la grande louveterie de France pour la prévôté de Montfaucon et justice de Breuilly demande à ce qu'il puisse assembler les habitants de Dannevoux à son territoire car les bois de Dannevoux, qui sont enlevés à ceux de Breuilly, servent de refuge aux loups.

1775, *statistiques de loups tués*, dans la prévôté de Vaucouleurs, le 7 janvier, 1 louve à Goussaincourt (partie française) ; le 22 février, 1 loup, le 16 janvier, 1 louve ; le 10 mars, 1 loup, appâté derrière la maison ; le 9 août, Rigny-la-Salle, 1 louve, cette louve suivait les troupeaux dont elle avait emporté plusieurs chevreaux et agneaux ; le 3 septembre, Epiez, 1 louve ; le 10 septembre, 1 louveteau dans le bois de Badonvillers ; le 23 octobre, 1 louve à Rigny-la-Salle ; le 7 décembre, 1 loup à Montigny.

1775, *destruction de loups*, à Vaucouleurs, le 22 octobre, 1 louve ; le 10 septembre, 1 louveteau dans le bois de Badonvillers ; le 22 février, 1 loup ; le 16 janvier, 1 louve.

1775, *statistiques de loups tués*, 5 louves, 2 loups et 1 louveteau sont tués dans la subdélégation de Vaucouleurs.

1775, *louveterie*, le sieur Deville, lieutenant de la grande louveterie de France pour la prévôté de Montfaucon et justice de Breuilly, demande à ce qu'il puisse assembler les habitants de Dannevoux à son territoire car les bois de Dannevoux, qui sont enlevés à ceux de Breuilly, servent de refuge aux loups.

1775, le 4 janvier, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel a envoyé son piqueur chez M. le duc de Chamittot, où il a pris neuf vieux loups, dont huit louves, payés à Metz, ensuite, il l'a détaché à Senon, auprès de la chasse de M. le général de Stignon, contre une troupe de huit à dix loups.

1775, le 16 janvier, *le louvetier de Lisle de Moncel*, l'intendant de Champagne informe de Moncel que l'hiver a amené de nouveaux loups. On observe des cas de rage, des personnes sont attaquées. « *Les neiges nous ont procuré des loups étrangers. Votre zèle et votre ardeur peuvent les détruire. Nous avons eu un accident bien fâcheux vers Troyes* ».

1775, le 14 février, *Le louvetier de Lisle de Moncel*, un édit, ratifié par le roi le 25 février, autorise de Moncel à chasser dans une généralité non désignée.

1775, décembre, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel est contesté, d'anciens certificats constatent ses mauvais traitements, en particulier, il a maltraité à coups de bâton un habitant de la commune de Damloup. D'autres certificats attestent qu'il n'y a pas autant de loups dans les bois de M. de Verdun que l'annonce M. de Moncel, ils sont signés par les maires et gens de justice de Germonville.

1775, le 28 décembre, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel déclare que son piqueur a pris une louve, et le 3 janvier, une autre. Qu'ensuite il s'est rendu sous les ordres de M. de Moncel, courir aux environs de Verdun où une troupe de seize loups a été reconnue.

1776, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel se plaint de ce qu'ayant commandé une chasse dans les bois de l'abbaye de Beaulieu, le 15 janvier, le maire, Bertin, lui a désobéi et l'a insulté. Sur cette plainte, le subdélégué de l'intendant se serait rendu compte qu'il n'y avait pas eu d'insultes, mais qu'au contraire de Moncel a battu Bertin jusqu'au sang. Vingt-deux témoins confirment que de Moncel a exercé de violence à l'égard de Bertin, qu'il est coutumier de ces excès et que ses chasses sont plus pour l'amusement que pour l'utilité de la province. Les conclusions du subdélégué de Sainte-Menehould, en mars 1776, sont sévères : de Moncel voit des loups où personne n'en voit, il n'a tué qu'un seul loup ; de Moncel exerce beaucoup de violence dans ses chasses ; ses chasses sont ruineuses pour les communautés car fréquentes et infructueuses, et que les munitions sont à la charge des communautés.

1776, *le louvetier de Lisle de Moncel*, celui-ci tente de se justifier devant le duc de Bourbon, gouverneur de Champagne, lequel a initié une enquête du subdélégué du département à Sainte-Menehould, au sujet d'un chevreuil tué par de Moncel. L'intendant au louvetier que, loin d'avoir à se plaindre, il n'est pas exemple de torts. Vingt-quatre témoins ont été entendus par le subdélégué, deux seulement ont déposé de manière favorable pour de Moncel.

1776, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel informe le duc de Bourbon que des loups d'espèce étrangère viennent dans la partie de la Champagne qui touche aux Ardennes. Il a fait trois chasses, au cours des deux premières, a tué deux louves, de la troisième, il fut troublé en pleine fonction par M. de Maupassant, fondé de pouvoir de l'ancien évêque, « il m'écrivit que j'avais emporté un chevreuil lors de ma dernière chasse, vexé un paysan et qu'ayant vu mes pouvoirs, il avait défendu d'y obéir ».

1776, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel se plaint au subdélégué de ce que le 15 janvier dernier, ayant commandé une chasse dans le bois de l'abbaye de Beaulieu, le nommé Bertin, maire, lui avait désobéi et insulté. Il pense que M. de Rancy, maître d'hôtel du Roi et fermier de l'abbaye de Beaulieu, est l'instigateur secret de ces insultes pour lui avoir fait défense de chasser dans les bois de cette abbaye pour la raison que précédemment, il avait tué des chevreuils et gibiers sur cette terre. Or, il résulte de l'information faite par le subdélégué de Sainte-Menehould que loin pour Bertin d'avoir insulté M. de Moncel, ce gentilhomme au contraire l'a maltraité jusqu'à effusion de sang, que jamais M. de Rancy n'a pas été l'auteur des désobéissances imputées aux habitants de Beaulieu, que M. de Moncel exerce beaucoup de violences dans ses chasses, que ses charges sont fort à charge aux habitants des campagnes et aux communautés, non seulement parce qu'elles sont fréquentes et infructueuses, mais encore parce que les munitions ont été pour la plupart, détenus à la charge des communautés.

1776, *le louvetier de Lisle de Moncel*, peu content de cette information, de Moncel se pourvoie de nouveau auprès de l'intendant pour que son subdélégué entende les témoins qui seraient par lui indiqués, lequel, répondant à l'ordonnance de l'intendant du 6 juillet, a entendu un nombre de vingt-deux tels mais il ressort de cette seconde information comme de la première, que M. de Moncel a exercé des violences contre le nommé Bertin au autres, qu'il est coutumier des excès, que ses chasses de farces et de pasquiades ? plus propres à son amusement qu'à l'utilité de la Province, que M. de Moncel est un enthousiaste qui voit des loups où personne n'en voit, qu'il n'en a tué qu'un depuis qu'il chasser à courre et à cris de meure et course de limiers dans la subdélégation de Sainte-Menehould, que M. de Rancy était fondé à empêcher M. de Moncel de chasser dans les bois de Beaulieu.

1776, le 6 septembre, *le louvetier de Lisle de Moncel*, le subdélégué de Sainte-Menehould considère que de Moncel est l'agresseur. Le 27 janvier, celui-ci avait écrit que la terre de Beaulieu (en Argonne) renfermait les bois intermédiaires entre ceux d'Ardennes et les plaines de Champagne par où les loups entraient dans le royaume. Il prétend ne jamais lever que le tiers des hommes auquel il avait droit. Dans une lettre du 26 août, il se plaignait d'un complot, de calomnie, Berton et ses paysans auraient été manipulés par des gens qui lui voulaient du mal. « *Les faits sont attestés par des seigneurs de terre, gentils hommes et particuliers non suspects* ».

1776 1787, *louveterie*, le sieur Deville, lieutenant demeurant à Breuilly, déclare qu'il a détruit plus de soixante loups en dix ans et demande une gratification extraordinaire, il doit payer ses tireurs pour en avoir de bons. Pendant la période, il a détruit au moins 13 loups, 21 loups et 17 louveteaux. La proximité de la forêt des Ardennes fait qu'il y a beaucoup de loups en Meuse. La neige, la glace et le froid excessif sont favorables à la destruction des loups.

1777, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel écrit à Mgr le duc de Bourbon, gouverneur de Champagne que des loups d'espèce étrangère viennent dans la partie de la Champagne qui touche aux Ardennes. Il a fait trois chasses, les deux premières, a tué deux louves, mais, lors

de la troisième : « *Je fus troublé en pleine fonction par M. de Maupassant, fondé de pouvoir de l'ancien évêque, il m'écrivit que j'avais emporté un chevreuil lors de ma dernière chasse, vexé un paysan et qu'ayant vu mes pouvoirs, il avait défendu d'y obéir* ».

1777, le 4 février, *destruction de loups*, 1 louve est tuée dans la subdélégation de Vaucouleurs,

1777, le 12 avril, *le louvetier de Lisle de Moncel*, le ministre Bertin écrit à de Moncel que : « Le roi étant informé, Monsieur, que vous avez abusé de la commission pour, sous le prétexte de tuer des loups, détruire le fauve sur les terres des seigneurs, notamment chez Messieurs les évêques de Verdun et d'Evreux. Qui ont porté leurs plaintes à sa majesté. Sa majesté m'ordonne de vous écrire de me renvoyer sur le champ votre commission ».

1777, le 2 mai, *le louvetier de Lisle de Moncel*, le vicomte de Flamarens, grand louvetier, révoque de Moncel et lui supprime sa commission.

1777, le 20 mai, *le louvetier de Lisle de Moncel*, pour se défendre, de Moncel fait état auprès de l'intendant de Champagne de 52 mâles, 45 femelles, 18 louveteaux tués, soit un total de 115 en onze mois dont 43 en battues, 22 à la louvière, 15 à l'affût, 13 au piège, 3 au chien empoisonné.

1777, juillet, *le louvetier de Lisle de Moncel*, l'affaire n'est pas réglée, Bertin fait un nouvel appel, vraisemblablement à l'Intendant de Champagne. La chasse où l'on aurait désobéi aurait été commandée pour le 15 janvier 1776. La réponse arrive le 6 août 1777, elle est défavorable à de Moncel et comme ce dernier a refusé d'abandonner l'affaire, l'intendant s'en remet aux lumières du ministre. En mai 1777, le vicomte de Flamarens, grand louvetier, a démis de Moncel de ses fonctions.

1777, le 19 août, *le louvetier de Lisle de Moncel*, un témoignage établit qu'à Damloup, de Moncel a maltraité à coup de bâton un habitant au cours d'une traque au cours de laquelle deux renards seulement ont été tués ; lors des traques précédentes, des tireurs avaient tué des lièvres.

1777, le 27 août, *le louvetier de Lisle de Moncel*, à la suite d'une traque, trois loups ont été tués, quelques renards et quelques lièvres. De Moncel défend que l'on tue du gibier mais il amène avec lui des tireurs qui tuent du gibier et les fourrent dans une hotte couverte. Il maltraite des traqueurs.

1777, le 28 août, *le louvetier de Lisle de Moncel*, M. de Moncel n'a pas tué de loups dans les différentes traques qu'il a faites depuis longtemps mais il prend des lièvres, maltraite les gens de paroles, signe pour un garde, ne fournit pas de munitions. On n'a pas tué de loups mais seulement des renards et lièvres. De Moncel promet, ne tient pas et ses cavaliers boivent aux frais de la communauté. Autres témoignages, M. de Moncel n'a tué de loups dans tous les traques qu'il a faites, que depuis longtemps, dans les bois de Marre et environs.

1777, 29 août, *le louvetier de Lisle de Moncel*, le maire de la communauté de Damloup, certifie que lorsque M. de Moncel est venu faire traquer sa communauté, il a maltraité à coups de bâtons le nommé Jean Soupagne, habitant du lieu, à plusieurs reprises, en sorte qu'il s'est mis à genou pour lui demander pardon. Il a condamné le maréchal à une amende de deux pots

de vin au profit de l'assemblée, mais qu'il n'a pas jugé à propos de la payer. Dans ladite traque, il n'y a eu que deux renards de tués.

1777, 25 septembre, *le louvetier de Lisle de Moncel*, rapport du subdélégué : « Sur plusieurs mandements pour écrit de M. de Moncel pour nous rendre à plusieurs lieux que nous indiquons pour traquer tant sur le Verdunois et Lorraine et Clermontois qui juge nous conduire, nous y sommes exactement rendus qu'il y a eu à notre connaissance trois loups de tués ainsi que quelques renards, ainsi que quelques lièvres. Monsieur de Moncel avait bien soin de défendre qu'on ne tirât sur aucun gibier mais qu'il avait l'intention d'amener avec lui un certain nombre de tireurs à sa dévotion qui dans l'instant qu'ils avaient tué une pièce de gibier la faisaient fourrer dans une hotte couverte pour qu'en n'en voit rien. M. de Moncel recommandait que l'on dise que l'on avait tiré sur un renard et manqué à l'égard de la munition, il n'en a jamais fourni au contraire, il en demandait et faisait demander. En nombre, il maltraitait les traqueurs. Le nommé Froeffier, garde de maîtrise à qui le sieur de Moncel avait donné ordre de remettre avec un particulier de Nonville, habitant du Clermontois, lesquels avaient remis un loup, seul dans son enceinte, et cinq grandes bêtes dans celle de dessus, sur quoi il s'était fâché contre le dit garde, lui avait fait beaucoup de menaces, lui disant que si en eut pris les deux enceintes à la fois, que la traque aurait été mieux faite ».

1778, *statistiques de loups tués*, six derniers mois, 88 loups, 44 louves et 315 louveteaux sont tués en Lorraine, pour 2 193 # de primes versées. Soit, en juillet, 27 loups, 21 louves et 205 louveteaux pour 1 080 # de primes ; en août, 7 loups, 6 louves, 71 louveteaux, pour 370 # ; en septembre, 5 loups, 4 louves et 35 louveteaux pour 213 # ; en novembre, 11 loups, 2 louves pour 117 # ; en décembre, 38 loups, 11 louves et 4 louveteaux pour 453 #.

1778 1782, *destructeurs de loups, en Lorraine et dans le Barrois*, sur 651 cas, chasseurs 131, bourgeois 46, gardeschasse et forestiers 31, laboureurs 14, pâtres 12, chasseurs de particulier 11, manœuvres 11, vigneron 8, amodiateurs 6, fermiers 4, habitants 4, domestiques 3, jardiniers 2, marchands 2, charbonniers 2, avocat 1, bûcheron 1, cavalier 1, chasseur régiment royal allemand 1, commissaire des chasses 1, divers particuliers 1, gendarme 1, juge 1, lieutenant 1, lieutenant réformé 1, luthier 1, manœuvre verrerie 1, meunier 1, passager bac de la Moselle 1, piqueur 1, régent d'école 1, régiment 1, sergent communauté 1, syndic 1

1779, *loup enragé*, un loup enragé attaque sept personnes à Harchéchamps, dans les Vosges.

1779, *statistiques de loups tués*, 95 loups, 49 louves et 240 louveteaux sont tués en Lorraine, pour 1 863 # de primes versées.

1779, *statistiques de loups tués*, Lorraine, 34 loups et 6 louveteaux sont tués dans la subdélégation de Bar, 7 louveteaux dans celle de Blamont, 3 loups et 7 louveteaux dans celle de Boulay, 6 loups dans celle de Bourmont, 18 loups et 1 louveteau dans celle de Briey, 1 loup et 17 louveteaux dans celle de Bruyères, 2 loups dans celle de Charmes, 2 loups et 1 louveteau dans celle de Châtel, 7 loups et 2 louveteaux dans celle de Commercy, 1 loup et 15 louveteaux dans celle de Darney, 4 loups et 24 louveteaux dans celle de Dieuze, 3 louveteaux dans celle d'Épinal, 1 loup et 5 louveteaux dans celle d'Étain, 4 louveteaux dans celle de Favières, 8 loups et 6 louveteaux dans celle de Lamarche, 1 loup et 3 louveteaux dans celle de Longuyon, 5 loups et 8 louveteaux dans celle de Lunéville, 8 loups et 27 louveteaux dans celle de Mirecourt, 8 loups et 18 louveteaux dans celle de Nancy, 9 loups et 8 louveteaux dans celle de Neufchâteau, 1 loup dans celle de Nomény, 3 loups dans celle de Pont-à-Mousson, 3 loups et 11 louveteaux dans celle de Rambervillers, 2 loups et 7 louveteaux dans celle de

Remiremont, 1 loup dans celle de Saint-Avold, 3 loups et 4 louveteaux dans celle de Saint-Dié, 6 loups et 8 louveteaux dans celle de Saint-Mihiel, 2 loups dans celle de Sarreguemines, 2 loups et 2 louveteaux dans celle de Thiaucourt, 5 loups et 2 louveteaux dans celle de Vézelize, 2 loups dans celle de Viller-la-Montagne. Cela donne, pour janvier, 7 loups, 4 louves pour 99 # de primes ; en février, 22 loups, 5 louves pour 246 # ; en mars, 2 loups et 4 louves, pour 75 # ; en avril 5 loups, 7 louves et 22 louveteaux pour 177 # ; en mai, 4 loups et 30 louveteaux pour 114 # ; en juin, 3 loups, 1 louve et 80 louveteaux pour 354 # ; juillet, 2 loups, 2 louves et 53 louveteaux pour 186 # ; en août, 4 loups, 2 louves et 28 louveteaux pour 117 # ; en septembre, 5 loups, 4 louves et 14 louveteaux pour 96 # ; en octobre, 12 loups, 2 louves et 8 louveteaux pour 108 # ; en novembre, 9 loups, 7 louves pour 99 # ; en décembre, 18 loups, 11 louves et 5 louveteaux pour 192 #. Au total 95 loups, 49 louves et 240 louveteaux pour 1 863 #.

1779, *statistiques de loups tués*, 9 louves et 4 loups sont tués dans la subdélégation de Vaucouleurs.

1779, *statistiques de loups tués*, subdélégation de Vaucouleurs, le 8 mai, deux louveteaux ; 12 juin, une louve ; 15 juin, un loup ; 26 août, une louve ; 2 octobre, une louve ; 23 novembre, deux louves, un loup ; 24 novembre, un loup ; 28 décembre 1779, une louve.

1779, *statistiques de loups tués*, dans la subdélégation de Vaucouleurs, le 8 mai, deux louveteaux ; le 12 juin, une louve ; le 15 juin, un loup ; le 26 août, une louve ; le 2 octobre, une louve ; le 23 novembre, une louve, un loup et une louve ; le 24 novembre, un loup ; le 28 décembre, une louve.

1779, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel analyse plusieurs procès-verbaux et plaintes des maires de deux villages, l'un, Devéber et l'autre de Derecourt, dont la dame, séparée de son mari, « imite l'intolérance épiscopale », il dresse un état non chiffré des bêtes dévorées pendant l'été 1779 ; il signale une abondance extrême des loups sur les terres de Devéber, certains de ses chiens, étranglés par ces loups, sont ensuite revenus blessés ; une louve a été tuée, trois chevaux perdus par le laboureur dans le courant de cette présente année ; attestation de M. de Bocelogne, déclarant que M. de Moncel a détruit plusieurs loups qui causaient les plus grands ravages et sans nuire au gibier dans les bois de Villedieu et de la chapelle (Nogent-sur-Seine) en 1775, un rapport sur huit loups tués en peu de jours par le louvetier.

1779, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe un Wolfskaulerkreuz à Spicheren.

1779, le 1<sup>er</sup> juin, *primes et récompenses*, l'intendant de Lorraine, Jean-Baptiste-François Moulins de la Porte, étant informé que les gratifications accordées en Lorraine par l'ordonnance du 8 janvier 1770, aux personnes qui s'occupent de la destruction des loups excédaient celles que l'on paie dans les autres provinces, et que les habitants de celles qui nous avoisinent présentent à nos subdélégués des loups qu'ils ont détruits hors de ce département, pour se procurer une récompense plus forte que celles qui leur sont accordées par le gouvernement de la généralité dont ils dépendent, et voulant à cet égard établir l'uniformité entre la Lorraine et le Barrois et les autres provinces du Royaume et éviter que la première ne soit surchargée, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit, savoir, réduire ces gratifications à 9 livres pour chaque louve pleine, 6 pour chaque loup et 3 pour chaque louveteau, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de 6 mois, le tout au cours de France. Pour constater la mort de ces animaux, celui qui aura tué ou empoisonné un loup suivant les méthodes qui ont été publiées, ou autrement, sera tenu de justifier par un certificat des maires,

syndics et gens de justice des lieux où il l'aura détruit, de le représenter, ainsi que la tête dudit loup, au sub-délégué du département et si c'est une louve pleine, il la représentera au subdélégué qui après avoir reconnu si en effet elle est pleine, en fera couper et mutiler la tête en sa présence. Les louveteaux lui seront de même représentés pour être mutilés en sa présence.

1779, le 15 juin, *le louvetier de Lisle de Moncel*, pour justifier son action, de Moncel affirme que plusieurs bêtes ont été dévorées et étranglées par une bande de loup, deux loups ont été reconnus du genre lévrier, la louve tuée avait un museau de musette, cette espèce est sujette à rage ; un gardien de bestiaux colleté par un loup, a été griffé au visage ; trois chiens de M. de Moncel ont été blessés lors de l'attaque des dits loups ; une louve a été tuée en colletant ses chiens ; vingt tireurs, dont cinq nobles, ont fait halte trois heures sur la limite de M. de Verdun, n'osant suivre les chiens blessés, M. de Moncel est allé à toute bride au greffe épiscopal pour demander le garde, venu à moitié chemin, il est retourné par crainte de déplaire au prélat ; plainte amère du peuple qui déclare au greffe être ruiné et perdu si on ne tue pas les loups, pas un n'a été tué de l'hiver sur les dites chasses épiscopales.

1779, les 24 et 25 septembre, *primes et récompenses*, on remet 100 £ à M. Claudel, subdélégué de Mirecourt, pour être distribuées aux personnes qui ont été attaquées par une louve, tuée le 25 septembre, et aussi 50 £ à un nommé Harmand, pour un loup qui avait tué, dévoré ou blessé plusieurs personnes, les 24 et 25 septembre 1779.

1779, octobre, *louveterie*, le sieur léger, subdélégué de Vaucouleurs, est lieutenant de louveterie jusqu'à sa mort, en 1785. Il se plaint à son intendant du grand nombre de loups autour de la ville. « *Il paraît, Monseigneur, un grand nombre de loups dans nos labours. Ils ont il y a quelques jours étranglé quinze moutons dans une ferme et dix dans une autre, qui étaient sortis avant le jour. Ils ont aussi emporté, des troupeaux, plusieurs brebis et moutons* ».

1779, le 24 septembre, *primes et récompenses*, il est ordonné au sieur Jolly de remettre entre les maisons du sieur Claudel, subdélégué à Mirecourt, la somme de 100 # au cours de France pour être distribuée aux différentes personnes qui ont été attaquées par la louve tuée le 25 de ce mois et qui sont hors d'état de se procurer les secours dont elles peuvent avoir besoin.

1779, le 26 septembre, *primes et récompenses*, il est ordonné au sieur Jolly, caissier des fonds destinés à la destruction des loups, de payer au nommé François Harmand, chasseur, la somme de 50# au cours de France que nous lui avons accordé par gratification en considération du service important qu'il a rendu en détruisant une louve qui avait dévoré et blessé plusieurs personnes les 24 et 25 de ce mois.

1779, le 29 octobre, *déprédation du loup*, on se plaint qu'il y a beaucoup de loups à Vaucouleurs. Il est vrai que ces animaux ont tué et mangé en partie vingt-cinq moutons ou brebis appartenant à la veuve Seurat, demeurant à la ferme de Toulon, paroisse de Montigny. « *Monseigneur, j'ai l'honneur de vous envoyer le certificat d'une louve qui a été tuée en entrant au bois, en portant une brebis qu'elle avait prise dans le troupeau.... Il paraît, Monseigneur, un grand nombre de loups dans mes labours, ils ont, il y a quelques jours, étranglé quinze moutons dans une ferme et dix dans une autre ferme, qui en étaient sortis avant le grand jour. Ils ont aussi emporté des troupeaux plusieurs brebis ou moutons* ».

1779, le 25 décembre, *loup enragé*, plusieurs habitants de Gugney-aux-Aulx ramassaient de la faine dans un bois appelé « Haut du toit », quand un loup « dévora » deux de ces femmes, retournant trois fois sur les cadavres, déchira les membres d'une troisième femme et de deux hommes qui ne purent se défendre contre sa voracité, malgré tous leurs efforts. L'amodiateur de Vaubexy fait sonner le tocsin, les communautés voisines accourent, armées de fusils, de fourches, de hachettes. On voit le loup revenir encore une fois sur les deux cadavres, plusieurs coups de fusils restent dans effet, et il se jette encore sur un homme pour s'enfoncer au fond du bois dont 150 traqueurs ne peuvent le faire sortir. Le lendemain, à 2 heures du matin, le brigadier et un cavalier de la maréchaussée de Mirecourt requièrent un détachement de l'armée si bien que le colonel, le lieutenant colonel, un commandant, plusieurs officiers et une cinquantaine d'hommes, renforcés par un grand nombre d'habitants de Mirecourt et des villages voisins reprennent la traque à 7 heures du matin. Effrayé, le loup se jette sur un oiseleur qu'il mord à la cuisse et au visage mais qui le blesse à l'œil d'un coup de serpe. Engagé dans les vignes et le bois de Girecourt, il agresse un jeune homme très robuste, le terrasse, lui enlève la peau de la tête et lui enfonce le crâne, puis il agresse un autre homme qui se rendait également aux oiseaux, mais qui lui brise la mâchoire d'un premier coup de fusil et le tue d'un second coup de feu tandis que le loup revenait à la charge. On trouva dans son ventre une touffe de cheveux, un catogan, d'autres cheveux qui tenaient à la peau, une dent et un morceau de crâne.

1780, *statistiques de loups tués*, Lorraine, 20 loups et 38 louveteaux sont tués dans la subdélégation de Bar ; 2 loups et 8 louveteaux dans celle de Blamont ; 1 loup et 5 louveteaux dans celle de Boulay ; 3 loups dans celle de Bourmont ; 7 loups et 5 louveteaux dans celle de Bruyères ; 6 loups et 1 louveteau dans celle de Châtel ; 1 loup dans celle de Château-Salins ; 5 loups et 11 louveteaux dans celle de Commercy, 10 loups et 10 louveteaux dans celle de Darney ; 4 loups et 9 louveteaux dans celle de Dieuze ; 5 loups et 12 louveteaux dans celle d'Epinal ; 6 loups et 13 louveteaux dans celle d'Etain ; 1 loup dans celle de Gerbéviller ; 15 loups et 5 louveteaux dans celle de Lamarche ; 1 loup et 6 louves dans celle de Longuyon ; 11 loups et 41 louveteaux dans celle de Lunéville ; 13 loups et 54 louveteaux dans celle de Mirecourt ; 5 loups et 39 louveteaux dans celle de Nancy ; 32 loups et 20 louveteaux dans celle de Neufchâteau ; 10 loups et 4 louveteaux dans celle de Pont-à-Mousson ; 3 loups dans celle de Rambervillers ; 2 loups dans celle de Rosières ; 2 loups dans celle de Saint-Dié ; 13 loups dans celle de Saint-Mihiel ; 2 loups et 5 louveteaux dans celle de Thiaucourt ; 11 loups et 21 louveteaux dans celle de Vézelize. Cela donne, en janvier, 14 loups, 10 louves pour 157 # ; en février, 16 loups et 7 louves pour 138 # ; en mars, 13 loups, 15 louves et 5 louveteaux pour 192 # ; en avril, 12 loups, 3 louves et 108 louveteaux pour 417 # ; mai, 11 loups, 4 louves et 132 louveteaux pour 489 # ; juin, 6 loups, 1 louve et 65 louveteaux pour 240 # ; juillet, 3 loups, 3 louves et 31 louveteaux pour 129 # ; août, 3 loups et 12 louveteaux pour 54 # ; septembre, 6 loups, 4 louves et 4 louveteaux pour 72 # ; octobre, 15 loups, 7 louves pour 132 # ; novembre, 20 loups, 21 louves et 1 louveteau pour 252 # ; décembre, 17 loups et 9 louves pour 156 #. Au total, 138 loups, 84 louves et 360 louveteaux, pour 2 433 #.

1780, le 25 janvier, *louveterie*, le sieur Deville a tué deux loups.

1780, le 27 janvier, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel se justifie auprès du ministre avec un certain sens de l'auto congratulation, déclarant notamment qu'il a porté une attention et un respect extraordinaire à l'évêque de Verdun, qu'il a reçu un brevet de M. le grand veneur pour tuer 12 à 8 loups, prouvant par serment des gardes et autres que le fauve (la

biche<sup>1</sup>) a été attaqué dans les bois où M. de Moncel en avait droit, il donne la preuve que blessée, elle a encore été prise sur le libre terrain et celle du vol des gardes du prélat qui ont traîné le fauve vers leur terrain, l'ayant volé sur celui de M. de Moncel, quatre gardes chasse jurent que depuis vingt ans qu'ils assistent aux tracs de de Moncel dans ledit bois, il y en a de fauve tué que celui en question. Cette affaire s'est passée en décembre 1775.

1780, le 28 janvier, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel écrit au ministre : « *Je vous prie donc d'en obtenir l'ordre pour que je continue au moins mes fonctions dans le bois contentieux. A propos du bois du prélat, croirez-vous, monsieur, que des gens du prélat en ont offert tout le gibier à mon chasseur s'il voulait me quitter. J'espère, monsieur, que vous voudrez bien ne pas m'opposer facilement que je puis chercher ailleurs, la chose n'est pas possible, le roi n'ayant pas de forêt dans le Verdunois* ».

1780, le 29 janvier, *statistiques de loups tués*, subdélégation de Vaucouleurs, le 29 janvier, une louve ; 13 février, une louve.

1780, le 21 février, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel écrit à l'intendant de Champagne, mettant en cause l'évêque de Verdun et ses gardes ; on apprend à cette occasion l'existence d'une « Bête de Mirecourt » : « *Une nouvelle troupe de quinze (loups) a été reconnue mais sa retraite est dans les broussailles levées en rouge (un plan est joint à la lettre). Le prélat les a fait attaquer mais sans succès faute d'hommes et de chiens propres, il en sera toujours de même tant que ce petit canton ne sera pas libre. Votre département va être infesté de nouveau. Je vous supplie de m'accorder au moins une permission tacite de faire modestement mon métier dans le petit bois contesté.*

« *M. de Verdun se borne à ce que je m'abstienne de ses bois. Mon plan serait alors sapé par sa base puisqu'il consistait surtout à faire fouiller en silence et sans armes, en limier ou à la neige, une tenue considérable de bois par des hommes appelés remetteurs, que je dresse depuis trente ans, et que l'administration exempte de corvées depuis quinze.*

« *Vingt-et-un loups ont été reconnus, nous avons attaqué les trois détournés en pays ami. Malgré le service des traqueurs, nous n'avons pas osé suivre sur la neige en terre d'évêché les traces sanglantes des deux blessés.*

« *Les gardes du prélat sont des hommes en sarot à 24 # de gages. En plus de 12 # par tête de loups, ils en tirent 6 de la fourrure et trouve encore un lucre honteux en faisant quêter les enfants porteurs de la bête.*

« *Les loups sont présumés d'espèce étrangère par le procès-verbal, n° 4. Ils sont trop nombreux pour subsister longtemps dans un si court espace, ils gagnent les forêts de Champagne où ils sont plus à portée de vivre de chevreuils et de lapins.*

« *Ils ont été aussi bon marché que la poursuite du loup du Gévaudan a été chère. Celui de Mirecourt annonçait cet automne les mêmes ravages si on ne l'avait pas tué d'abord.*».

1780, le 21 février, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel déclare que les loups réfugiés en leur asile près de Verdun, se sont répandus dans la campagne d'où ils ont été chassés ; un jeune se réfugie sur un arbre et les loups lui arrachent un bout d'étoffe qu'il amenait de Sainte-Menehould. Ces loups auraient gagné la Champagne. Une nouvelle troupe de quinze a été reconnue, le prélat les a fait attaquer mais sans succès faute d'hommes, et de chiens propres, il en sera toujours de même tant que ce petit canton ne sera pas libre. « *Votre département va être infesté de nouveau. Je vous supplie de m'accorder au moins une permission tacite de faire modestement mon métier dans le petit bois contesté* ».

---

<sup>1</sup> Les cervidés sont alors qualifiés de bêtes fauves, en raison de leur couleur.

1780, le 4 mars, *le louvetier de Lisle de Moncel*, le procureur fiscal du bailliage, justice du comté de Vaubécourt, certifie qu'il ne lui a été portée aucune plainte sur les ravages que pourraient causer les loups dans toute l'étendue de la terre et seigneurie dudit comté et que, dans les années précédentes, le chasseur de M. le Marquis de Vaubécourt a été requis dans les temps de neige pour donner la chasse à ces bêtes voraces, qu'en cette année, malgré la quantité prodigieuse de neige dont tout le pays a été couvert, il n'en a été nullement question.

1780, le 5 mars, *le louvetier de Lisle de Moncel*, les maire et échevins de Beauzée requis par Monsieur de Vuationville, subdélégué de monseigneur l'intendant de Metz, à Verdun, déclarent que depuis de nombreuses années, il ne s'en est passée aucune pendant laquelle on parla si peu des ravages des loups, que ceux qui ont coutume des affûts les ont veillés inutilement, que le nommé Parmentier, de Gamblain a construit inutilement une louvière, que les chasseurs n'ont pas vu de traces de loups. Que le chasseur de monsieur le marquis de Vaubécourt, seigneur d'une partie de cette paroisse, qu'on a ordre d'avertir lorsqu'on reconnaît les traces de quelques loups dans le petit bois de Beauzée, refuge ordinaire de ces animaux, a déclaré qu'ils n'y sont point venus cette année. Le régisseur de la terre et seigneurie de Bullainville, certifie qu'il a fait faire deux traques dans les bois de Bullainville, pendant le temps les plus convenables sans reconnaître les traces d'aucun loup.

1780, le 12 mars, *le louvetier de Lisle de Moncel*, les gens de justice et maire royal de la communauté de Bierville témoignent que les gardes et bûcherons n'ont entendu ni vu des loups dans les bois de la communauté ; les gens de justice et maire royal de Charny ont fait une traque aux loups dans les bois, courant février dernier, sans en percevoir aucun, qu'il ne voit pas de loups comme s'il n'y en avait jamais eu. Ils ne font aucun dommage depuis longtemps dans les troupeaux de la communauté ; les maire, gens de justice du village de Marre, certifient qu'en vertu des ordonnances de M. de Vuatronville, écuyer et subdélégué à Verdun, ils se sont informés auprès des gardiens des troupeaux s'ils avaient vu des loups à l'entour des troupeaux, s'ils avaient fait quelques outrages aux bestiaux dont ils étaient gardiens, ils ont répondu que non, que seulement le gardien des chevaux, un loup avait étranglé son chien, qu'il n'en avait vu aucun autre.

1780, le 13 mars, *le louvetier de Lisle de Moncel*, les gens de justice et maire royal de la communauté de Chatancourt, déclarent qu'il n'y a nul loup dans leur bois et qu'il n'y a aucun bestiau de dévoré ; le procureur fiscal du bailliage du comté de Vaubécourt, certifie qu'il n'a reçu aucune plainte sur les ravages des loups de l'étendue des terres dudit comté dont la terre de Beauzele, il y a en cette annexe une multitude prodigieuse de neige et il n'a été nullement question de loups ; les gens de la communauté de Germonville, n'ont vu aucun loup dans la campagne ni dans les bois, aucun bestiaux n'a été déchiré par les loups, sinon que le nommé Louis en a rencontré un et ayant son chien avec lui, il a mis le loup à mort à coups de bâton.

1780, le 14 mars, *le louvetier de Lisle de Moncel*, les maire et gens de justice de la communauté de Germonville, certifient qu'ils n'ont vu ni entendu aucun loup dans leurs bois, ni vu dans la campagne, qu'aucun bestiaux n'ont été déchirés par les loups, sinon que dans le courant du mois de janvier de la précédente année, le nommé François Louis Bavry, bourgeois dudit lieu, a rencontré un loup dans un bois et que ce loup aurait été livré « au fait des démons » au dit Bavry pour se jeter sur lui, mais ayant son chien avec lui, il se mit en défense et mit le loup à mort à coups de bâton.

1780, le 18 avril, *primes et récompenses*, Jean Baptiste François Moulin de la Porte, vu le certificat par lequel il est constaté que le sieur Dillier, brigadier des fermes du roi, a tué un loup soupçonné d'être attaqué de la rage et qui a blessé plusieurs personnes et mordu plusieurs animaux. Il est ordonné au sieur Jolly de payer audit sieur Dillier, sur les fonds destinés à la destruction des loups, la somme de 50 livres au cours de France.

1780 1789, *présence des loups*, des loups sont signalés dans les subdélégations de Sainte-Menehould et de Vaucouleurs, supposés venir des Ardennes ; deux louves sont tuées dans la subdélégation de Vaucouleurs.

1781, *statistiques de loups tués*, 107 loups, 48 louves et 207 louveteaux sont tués en Lorraine, pour 1 375 # de primes versées.

1781, *statistiques de loups tués*, Lorraine, 10 loups et 21 louveteaux sont tués dans la subdélégation de Bar, 1 loup dans celle d'Aulnay, 1 loup et 3 louveteaux dans celle de Blamont, 1 loup dans celle de Boulay, 7 loups et 4 louveteaux dans celle de Bourmont, 6 louveteaux dans celle de Bouzonville, 7 louveteaux dans celle de Bruyères, 2 louveteaux dans celle de Châtel, 3 loups dans celle de Château-Salins, 5 loups et 4 louveteaux dans celle de Commercy, 10 loups et 8 louveteaux dans celle de Darney, 5 loups et 13 louveteaux dans celle de Dieuze, 2 loups et 2 louveteaux dans celle d'Epinal, 9 loups et 6 louveteaux dans celle d'Etain, 6 loups dans celle de Lamarche, 7 loups dans celle de Longuyon, 11 loups et 12 louveteaux dans celle de Lunéville, 15 loups et 33 louveteaux dans celle de Mirecourt, 6 loups et 28 louveteaux dans celle de Nancy, 22 loups et 3 louveteaux dans celle de Neufchâteau, 1 loup dans celle de Nomény, 4 loups et 15 louveteaux dans celle de Pont-à-Mousson, 2 loups et 11 louveteaux dans celle de Rambervillers, 1 loup et 7 louveteaux dans celle de Remiremont, 2 loups dans celle de Rosières, 10 loups dont 2 louveteaux dans celle de Saint-Mihiel, 1 loup dont 4 louveteaux dans celle de Sarreguemines, 6 louveteaux dans celle de Thiaucourt, 8 loups et 6 louveteaux dans celle de Vézelize. Soit, en janvier, 5 loups et 1 louve pour 36 # ; février, 27 loups et 15 louves pour 252 # ; mars, 17 loups et 7 louves pour 144 # ; avril, 8 loups, 1 louve et 32 louveteaux pour 159 # ; mai, 5 loups, 7 louves et 31 louveteaux pour 177 # ; juin, 3 loups, 3 louves et 91 louveteaux pour 315 # ; juillet, 3 loups, 3 louves et 45 louveteaux pour 174 # ; août, 1 loup, 2 louves et 7 louveteaux pour 39 # ; septembre, 2 loups et 1 loup pour 18 # ; octobre, 9 loups et 3 loups pour 72 # ; novembre, 13 loups, 3 louves et 1 louveteau pour 99 # ; décembre, 13 loups et 2 louves pour 90 #. Total de 107 loups, 48 louves et 207 louveteaux pour 1575 #.

1781, *statistiques de loups tués*, subdélégation de Vaucouleurs, nuit au 8 au 9 janvier, un loup, par appât ; nuit du 20 au 21 janvier, une louve, par appât ; nuit du 29 au 30 janvier, un loup, par appât.

1782, *statistiques de loups tués*, 77 loups, 54 louves et 318 louveteaux sont tués en Lorraine, pour 1 758 # de primes versées.

1782, *statistiques de loups tués*, Lorraine, 25 loups et 31 louveteaux sont tués dans la subdélégation de Bar, 1 loup dans celle d'Aulnay, 1 loup et 3 louveteaux dans celle de Blamont, 3 loups et 5 louveteaux dans celle de Boulay, 6 loups et 16 louveteaux dans celle de Bourmont, 2 louveteaux dans celle de Bouzonville, 1 loup et 5 louveteaux dans celle de Bruyères, 3 loups et 4 louveteaux dans celle de Châtel, 2 loups dans celle de Château-Salins, 2 loups et 2 louveteaux dans celle de Commercy, 3 loups et 10 louveteaux dans celle de Darney, 10 loups et 18 louveteaux dans celle de Dieuze, 3 loups et 6 louveteaux dans celle d'Epinal,

13 louveteaux dans celle d'Étain, 3 loups et 11 louveteaux dans celle de Lamarche, 6 loups et 8 louveteaux dans celle de Longuyon, 7 loups et 33 louveteaux dans celle de Lunéville, 2 louveteaux dans celle de Martigny, 2 loups et 39 louveteaux dans celle de Mirecourt, 8 loups et 30 louveteaux dans celle de Nancy, 19 loups et 17 louveteaux dans celle de Neufchâteau, 1 loup dans celle de Nomény, 1 loup et 6 louveteaux dans celle de Pont-à-Mousson, 2 loups et 5 louveteaux dans celle de Rambervillers, 1 loup et 7 louveteaux dans celle de Remiremont, 2 loups dans celle de Rosières, 7 louveteaux dans celle de Saint-Dié, 10 loups et 2 louveteaux dans celle de Saint-Mihiel, 5 loups et 7 louveteaux dans celle de Sarreguemines, 7 louveteaux dans celle de Thiaucourt, 4 loups et 5 louveteaux dans celle de Vézelize. Soit, en janvier, 15 loups et 7 louves pour 132 # ; février, 12 loups et 7 louves ; mars, 15 loups et 13 louves ; avril, 10 loups, 5 louves et 112 louveteaux pour 429 ; mai, 4 loups, 5 louves et 62 louveteaux pour 243 # ; juin, 4 loups, 4 louves et 70 louveteaux pour 265 # ; juillet, 4 loups, 1 louve et 46 louveteaux pour 168 # ; août, 3 loups, 2 louves et 7 louveteaux, pour 51 # ; septembre, 1 loup et 18 louveteaux pour 66 # ; octobre, 3 louves pour 18 # ; novembre, 6 loups et 3 louves pour 54 # ; décembre, 2 loups et 4 louves, pour 36 #. Au total 77 loups, 54 louves et 315 louveteaux pour 1 756 #.

1782, *statistiques de loups tués*, 8 louves, 7 loups et 18 louveteaux sont tués dans la subdélégation de Vaucouleurs.

1782, *louveterie*, du 4 janvier au 19 décembre, le sieur Léger, lieutenant de la grande louveterie de France pour Vaucouleurs présente un état de 7 loups, 9 louves, trois levettes, six louveteaux détruits par ses chasseurs.

1782, *statistiques de loup tués*, état des loups, louves, louveteaux et levettes qui ont été détruits par les soins du sieur Léger, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint Louis, ancien major de cavalerie, lieutenant de la grande louveterie de France, subdélégué de l'Intendance de Champagne du département de Vaucouleurs, le 4 janvier, 1 loup ; 21 janvier, 1 loup ; 11 février, 1 louve ; 12 février, 1 louve ; 18 février, 1 louve ; 3 mars, 1 louve ; 27 avril, 4 louveteaux ; 28 mai, 2 louveteaux, 1 levette ; 9 septembre, 1 loup ; 21 septembre, 1 louve ; 6 octobre, 1 loup ; 8 octobre, 1 louve ; 16 novembre, 1 louve ; 23 novembre, 1 loup ; 26 novembre, 1 louve ; 29 novembre, 1 loup ; 6 décembre, 1 louve ; 29 décembre, 1 loup. Au total, 7 loups, 9 louves, 3 levettes, 6 louveteaux détruits non par le lieutenant mais par ses chasseurs.

1782, le 15 novembre, *le louvetier de Lisle de Moncel*, le sieur Léger, lieutenant de louveterie (remplaçant de de Moncel) se plaint à l'intendant de la désobéissance des rabatteurs et réclame une punition.

1783, *primes et récompenses*, il est payé 2 433 # pour 107 loups, 48 louves, 207 louveteaux et on donne 50 # au sieur Dillier, brigadier des fermes du roi pour avoir tué un loup soupçonné enragé qui avait blessé plusieurs personnes et mordu des animaux.

1783, le 24 février, *louveterie*, la question de l'exemption des gens de guerre accordée aux louvetiers est du ressort de l'intendant de Lorraine.

1784, *statistiques de loups tués*, 3 louves et 1 loup sont tués dans la subdélégation de Vaucouleurs.

1784, *statistiques de loups tués*, subdélégation de Vaucouleurs, le subdélégué dirige une traque les 7 et 9 novembre, avec vingt-quatre traqueurs, 2 louves y sont tuées ; le 15 novembre, c'est 1 loup ; le 21, 1 louve ; le 27, 1 autre louve ; les 16 et 17 décembre, 2 louves.

1784, *louveterie*, le sieur Léger, lieutenant de louveterie de Vaucouleurs, présente un état de dix-sept loups ou louves tués par des traqueurs, dont un gros loup qui paraissait enragé, tué à coups de piquets. 16 août, une louve ; 30 août, une louve ; 2 septembre, une louve ; nuit du 3 au 4 novembre, une grosse et vieille louve. Léger parle de dix-sept loups ou louves tués par ses traqueurs en huit battues.

1784, le 3 novembre, *louveterie*, le sieur Léger, lieutenant de louveterie, dirige des battues : dans le bois de Vaucouleurs, une grosse louve est tuée, avec 24 traqueurs. Le 27 novembre, une louve tuée, avec 24 traqueurs, dans bois de Taillancourt. Le 15 novembre une louve est tuée, avec 24 traqueurs, dans bois de Chalaines. Le 16 décembre, une louve est tuée, avec 24 traqueurs. Le 17 décembre, une louve tuée, avec 24 traqueurs, à Rigny-la-Salle.

1785, en janvier, *louveterie*, le sieur Léger est toujours lieutenant de louveterie et subdélégué de Vaucouleurs. Pour ses battues, il emploie 24 traqueurs. Il a fait une battue le 7 janvier 1785, deux loups sont tués dans les bois de la Sarre et ceux de Rigny-la-Salle et de Rigny-Saint-Martin. Une autre battue, le 7 janvier, avec 36 traqueurs, deux louves sont tuées dans les bois de Vaucouleurs. Un loup est tué dans nuit du 7 au 8 janvier 1785, par un appât et une batterie), de même dans la nuit du 9 au 10 ; le 1<sup>er</sup> février 1785, un loup est tué à Rigny-la-Salle, avec 24 traqueurs. Le 20 mai, 4 louveteaux sont tués, il en reste un cinquième car la mère était survenue entre temps, le 6 mars, un loup est tué avec appas, dans la nuit au 17 au 18 mars, un loup est tué par une batterie et des appas, 6 mars, un loup, avec appas ; le 26 avril, deux louveteaux ; le 11 mai, deux louveteaux.

1785, le 2 février, *statistiques de loups tués*, sur Sainte-Menehould, 1 loup, le 4 février, 2 loups ; le 5 février, 1 loup ; le 19 février, 1 louve ; le 25 février, 1 loup ; le 9 mars, 1 loup ; le 12 mars, 1 louve, le 16 mars, 1 louve ; le 18 mars, 1 louve ; le 26 mars, 1 louve.

1785, le 3 août, *louveterie*, Joseph Louis Bernard, comte de Clairai ?, inspecteur des troupes du roi, lieutenant général du roy, gouverneur de Mirecourt, veneur et grand louvetier de France, nommé Louis Hiacinthe, vicomte de Ludres, maréchal des camps et armées du roi, seigneur du Pont, dans l'état et office de lieutenant de la grande louveterie de France dans l'évêché de Metz et environs de Pont-à-Mousson. Il pourra chasser les loups, bêtes puantes et autres bêtes nuisibles, à cors et à cris, force de chiens et avec toutes sortes d'armes, battues et pièges, et pour maintenir le bon ordre dans les battues aux loups, il n'en sera fait aucune qu'elle ne soit commandée en personne par un ou plusieurs officiers de la louveterie. Il ne pourra ledit sieur de Ludres, obliger les habitants des campagnes à marcher, ni les commander à cet effet que sur une permission par écrit ou sur les ordres de l'intendant de la province.

1785, *statistiques de loups tués*, 6 loups et 8 louveteaux sont tués dans la subdélégation de Vaucouleurs.

1785, *battues*, subdélégation de Vaucouleurs, le 7 janvier, deux battues ont lieu, la première avec vingt-quatre traqueurs, deux louves sont tuées ; la seconde, avec trente-six traqueurs, deux louves également.

1785, le 19 décembre, *primes et récompenses*, une gratification est à accorder pour une louve tuée dans les bois de Mareuil, dans les Vosges.

1786, *statistiques de loups tués*, dans la subdélégation de Sainte-Menehould, le 31 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre, 2 louves, 1 loup (par Deville, lieutenant de louveterie) ; le 5 novembre, 1 loup, par piège ; le 21 novembre, 2 louves ; en décembre, 1 loup, 1 louve, par piège

1786, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel écrit en 1786, « *Quoiqu'il en soit, les forêts d'Ardenne étaient couvertes de neige au 27 septembre et les loups ont fuit en longeant la Meuse vers Ranzières, présence d'un loup monstrueux appelé bête de Ranzières, son pied est aussi large que la main et les doigts étendus* ». De Moncel fait le pari de rapporter à la fois à Saint-Mihiel vingt loups, trente renards, blaireaux, fouines ou chats des bois, la bête de Ranzières comptant pour deux si elle s'élevait au poids de 90 livres, le tout pris en quarante jours de travail, sans ruse de chasse. Il y aurait beaucoup de chevaux, de poulains et de moutons tués. On signale des troupes de dix à cinquante loups, les loups venant d'Ardenne, la première station serait à Montfaucon, la bête de Ranzières serait d'un tiers plus forte que celle du Gévaudan.

1787, *statistique de loups tués*, dans la subdélégation de Sainte-Menehould, le 9 décembre, 1 louve ; le 28 décembre, 1 loup.

1787, *le louvetier de Lisle de Moncel*, de Moncel est encore lieutenant de louveterie, il semble que la suspension demandée contre lui par Louis XVI n'ait pas été observée. Il annonce en 1787 une effrayante émigration de loups venant des Ardennes et déclare qu'il a tué trois animaux en une seule traque.

1788, *statistique de loups tués*, dans la subdélégation de Sainte-Menehould, dans la nuit du 2 au 3 janvier 1789, 1 loup et 1 louve ; 3 janvier 1779, 2 loups ; le 12 janvier, 2 louves ; 15 janvier 1788, 1 louve ; le 29 janvier, 1 loup ; 2 février 1788, 1 louve ; 3 février 1788, 1 louve ; 4 février, 2 loups ; dans la nuit du 6 au 7 février 1789, 1 louve et 2 loups ; le 16 avril, 1 louve ; 15 octobre 1788, 1 loup ; le 7 décembre 1788, 1 loup, par Deville ; le 14 décembre 1788, 1 loup.

1788, *statistiques de loups tués*, dans la région de Toul, le 18 mai, F. Mourot, de la Blaisière, détruit 1 loup pour une prime de 12 # ; le 5 juin, Jean Mourot, d'Allamps, détruits 3 louveteaux pour 15 # de primes, le 9 juin, Pierre Erroid, d'Etramond, détruit 6 louveteaux et reçoit 36 # de primes ; le 22 juin, Etienne Henry, de Fauvigny, 1 loup pour 12 # ; le 19 octobre, Nicolas, de Jaillon, 1 loup pour 12 # ; le 9 novembre, Claude Robin, de Blénod, 2 loups pour 24 # ; le 5 mai, A. Aubry, de Void, 1 loup pour 12 # ; le 29 décembre, C. de Mittot, 1 louve, pour 12 #.

Ancien Régime, *primes et récompenses*, il est payé 6 # pour un loup ou une louve, 9 # pour une louve pleine et 3 # pour un louveteau.

1788, 9 mai, *primes et récompenses*, il est à l'époque payé douze livres pour la destruction d'un loup et six pour celle d'un louveteau par la commission intermédiaire des Trois Evêchés et le Clermontois. « *Sur l'observation faite par Messieurs les procureurs syndics provinciaux qu'il serve annuellement sur les fonds libres de la capitation de cette province, les gratifications accordées par le gouvernement pour la destruction des loups sur le pied de douze livres par loup, et six livres par louveteau, que plusieurs particuliers s'étaient déjà*

*présentés pour les recevoir, avaient remis au moment où le receveur des finances aurait touché les premiers termes des impositions de cette année, que s'il était utile d'entretenir l'activité et la surveillance des gens de campagne, pour la destruction de loups, par la perspective d'une récompense. Il était juste aussi de ne pas les obliger à des déplacements trop considérables et de prendre les mesures convenables pour les mettre à portée de les recevoir près de chaque bureau. La commission a autorisé les bureaux intermédiaires à donner sur les fonds libres de la capitation de la province, les mandements pour toucher des receveurs des finances du chef lieu, le montant des sommes accordées à titre de gratification, selon l'un ou l'autre des deux cas exprimés ci-dessus. »*

## **Révolution**

1789, *statistiques de loups tués*, le 11 janvier, dans la région de Toul, F. Louis, de Trouply, tue 1 loup, pour une prime de 12 #, de même que Claude Louis Bérard, le 21 janvier.

1789, *statistique de loups tués*, dans la subdélégation de Sainte-Menehould, dans la nuit du vendredi au samedi 3 janvier, et celle du samedi du même mois, 1 loup et 1 louve ; le 15 février 1789, 2 louves et 1 loup ; le 27 février et dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mars 1789, 3 loups ; le 14 juillet, 1 loup.

1792, *rencontre avec les loups*, Moselle, des bûcherons sont attaqués par des loups dans la forêt d'Inglange, qu'ils mettent en fuite à coups de gourdins.

1792, hiver, Moselle, quelques vingt loups passent par Koenigsmacker pour franchir la Moselle en direction de Sentzich.

1794, *toponymie*, *Henri Hiegel*, il existe un Wolfschung (les aboutissants du loup) à Loutzwiller ; un Wolfsbruch (le hêtre) à Hémilly ; un Wolfschachen (l'avancée) à Haspelschiedt et à Bitche.

1794, le 27 novembre, 7 frimaire an 3, *présence du loup*, le département de la Moselle, instruit qu'il existe dans plusieurs communes de son ressort, un grand nombre de loups, que ces animaux féroces et carnassiers ont été cause des ravages en dévorant les chevaux de plusieurs cultivateurs et autre bétail. Considérant que cette espèce destructrice est attirée dans ce département par la quantité de chevaux et autres animaux morts à la suite des armées et des convois, et dont les restes répandus sur les chemins et autres lieux, leur offre l'appât d'une nourriture facile et assurée. Considérant que le département, autant pour conserver à l'air sa salubrité, que pour ôter à ces animaux dangereux tous moyens d'exister sur son territoire et de s'y multiplier, a enjoint plusieurs fois aux communes de son ressort de faire enterrer dans ses fossés profonds au moins de six pieds les chevaux et autres bestiaux morts dans leur arrondissement. Que si cette précaution avait été prise il n'est pas douteux que les loups n'existeraient pas en si grand nombre. Considérant que, sous le rapport de la salubrité publique et sous celui de préserver de la voracité des loups, les chevaux et autre bétail sont déjà trop de causes diminuent l'espèce, il devient nécessaire d'employer des moyens prompts et efficaces. Le département enjoint de nouveau aux communes de son ressort de faire enterrer au moins à six pieds de profondeur, dans les voiries à ce destinées, les restes des animaux morts de leur arrondissement. Charge les agents nationaux de surveiller l'exécution de la présente disposition. Invite les communes où il existe des loups à faire former des traques bien ordonnées et le plus souvent possibles, et pour encourager cette chasse qui est d'utilité

publique, il sera payé sur les fonds mis à la disposition du département, un loup 30 #, louve 40 #, louveteau 12 #, en rapportant la peau qui sera remise après avoir coupé les oreilles. Invite les citoyens à se réunir aux communes et à concourir avec elles à la destruction de cette espèce malfaisante.

1794 1795, An III, *primes et récompenses*, primes de destruction, il est payé 200 f pour un loup, 250 f pour une louve non pleine, 360 f pour une louve pleine, 100 f pour un louveteau.

1794 1795, An III, *primes et récompenses*, les primes de destruction représentent 480 journées de travail d'un journalier homme pour une louve pleine, 260 pour un loup et 132 pour un louveteau. Les primes de destructions correspondent à 360 % d'une année de gages de domestique pour une louve pleine, 200 % pour un loup et 100 % pour un louveteau.

1795, le 3 février, *primes et récompenses*, l'administration du département des Vosges relatif à la destruction des loups arrête qu'il sera payé 30 # pour une louve, 120 # pour un loup, 10 # pour un louveteau.

1795, avril, floréal an 3, *primes et récompenses*, département de la Meuse, des individus feraient passer de jeunes renards pour de jeunes loups. A Commercy, le district refuse, les personnes se rendent au district voisin où elles ont obtenu le bienfait de la loi.

1795, le 8 mai, 19 floréal an 3, *primes et récompenses*, le département de la Meuse demande aux cantons de Commercy, Clermont, Etain, Gondrecourt, Montmédy, Saint-Mihiel et Verdun si certains individus ne leur ont pas présenté des renardeaux et les engage à se méfier de la chose.

1795, le 11 mai, 22 floréal an 3, *primes et récompenses*, dans le district d'Etain : "*Nous ne nous sommes point laissés tromper par ces particuliers qui voulaient abuser de la ressemblance qui existe entre les deux espèces d'animaux* ».

1795, le 24 mai, *primes et récompenses*, le ministre de l'intérieur écrit à un citoyen de Thionville qu'il est permis d'entrer dans les forêts nationales pour y poursuivre les loups, sous l'autorisation reconnue des autorités constituées des lieux et sous la surveillance des agents forestiers. La guerre que fait la République aux tyrans des hommes et aux ennemis de la liberté a laissé vivre et multiplier en plus dans son sein le tyran des animaux. L'espèce humaine et surtout les femmes et les enfants deviennent la proie de cet animal vorace qui une fois rassasié de leur chair, semble lui donner la préférence à tous les autres animaux. Ils commettent les plus grands désordres à la suite des guerres et en automne, les commettent pour l'ordinaire. On pourrait faire comme en Angleterre réclamer pour chaque section de la République, une capitation d'un certain nombre de têtes de loups rachetables par des sommes considérables, ce moyen qui a réussi en Angleterre a en France a beaucoup de partisans, on en propose souvent d'imposer sur chaque section de la République une capitation d'un certain nombre de têtes de loups rachetables non par des têtes d'hommes mais par des sommes pécuniaires considérables. Le rapport propose des primes suivant l'âge et le sexe en portant à 300 # la récompense pour la destruction d'une louve pleine à 250, celle d'une louve dans l'état de vacuité à 200 celle d'un loup et 100 un louveteau.

1795, le 24 décembre, 3 nivôse an 4, *battues*, le préfet de la Meuse n'ordonne pas de battues parce que souvent, elles n'atteignent pas leur but et qu'elles sont l'occasion de graves accidents résultant de la maladresse des tireurs qu'on y emploie.

1795, 1796, *primes et récompenses*, dans la Meuse, pendant l'an 4 et l'an 8, les rétributions des primes se passent assez bien, mais quelques communes ne savent pas trop comment présenter les demandes de primes.

1795 1796, an 4, *primes et récompenses*, dans la Meuse, les cantons envoient le certificat de destruction du loup et le département émet une ordonnance pour telle somme. On ne parle pas de maires ou de préfets mais de présidents de l'administration communale ou de présidents de l'administration centrale.

1795 1796, an 4, *destruction de loups*, le citoyen Odot, fermier de la ferme des Bois Bru, près de Boureuilles, canton de Varennes, y a tué une louve dans son écurie pendant l'an 4.

1796, 10 septembre, 24 fructidor an IV, *loup enragé*, un loup enragé attaque deux personnes à Chamagne, dans les Vosges.

1796, le 13 septembre, 27 fructidor an IV, *loup enragé*, Gaspard et Etienne Hernu, dans l'ancien comté de Charmes, gardes forestiers, étant partis de leur domicile à trois heures du matin pour faire leur tournée ordinaire, arrivés à la forêt, entendirent un loup qui poussait des hurlements épouvantables. Gaspard Hernu, monté sur un cheval vigoureux, et armé d'un fusil à deux coups, ayant entendu la bête, malgré l'obscurité, lui tira deux coups mais ne l'ayant pas atteint, le loup furieux s'est élançé contre lui, s'est jeté au nez de son cheval qu'il a culbuté et contre lequel il s'est acharné. Le garde ayant longtemps lutté et n'ayant aucune arme pour se défendre, appela son frère qui conduisait un chariot, lui criant de venir à son secours. Celui-ci étant accouru, le loup lâcha celui qu'il avait terrassé et s'élançant comme un trait contre Etienne Hernu, lui sauta à la figure et le terrassa comme le premier, lequel s'était relevé pour secourir son frère, le loup répéta le même manège, quitta celui qu'il déchirait et se jeta derechef sur l'autre. Enfin, cet animal furieux s'étant précipité sur Etienne, lui ayant engueulé le bras et ne voulant pas lâcher prise, celui-ci réunit toutes ses forces, s'appesantit sur le loup et étant parvenu à le culbuter par la force et le poids de son corps, il le tint à terre en criant à son frère qui baignait dans son sang de venir, qu'il tenait le loup sous lui et prépare son couteau pour l'égorger. Gaspard Hernu ne manqua pas d'exécuter aussitôt cet avis et étant accouru avec un mauvais couteau, il mit le poing gauche dans la gueule du loup et de l'autre il introduisit le couteau dans la gorge, encore malgré tous ses efforts, il fut l'espace d'un quart d'heure avant de mettre ce loup hors de combat, la lame du couteau s'étant cassée dans la gorge de cet animal furieux, mais tandis que Gaspard Hernu employait toutes ses forces pour réussir dans son projet, son frère Etienne eut la présence d'esprit de couper avec son couteau les jarrets du loup et par ce moyen, le mit hors d'état de nuire. Le même loup avait, la veille au soir, attaqué à une lieue de distance de l'endroit où s'est passé le combat, trois enfants qu'il avait déchiré au point qu'un était mort. Dans les environs, un pâtre avait aussi été laissé pour mort. Les deux citoyens moururent de leurs blessures.

1796, le 26 septembre, 5 vendémiaire an 5, *battues*, le canton de Dugny fait le rapport d'une battue faite ce jour-là. « *Le succès de cette chasse n'a pas été aussi heureux que nous l'espérions, un loup, deux louves tuées, plusieurs blessés à mort.* »

1796, le 4 octobre, 13 vendémiaire an 5, *primes et récompenses*, le ministre regrette auprès du département de la Meurthe. « *de ne pouvoir satisfaire pour le moment à votre demande, le corps législatif s'occupe de m'ouvrir un crédit relatif à l'objet dont il s'agit et aussitôt qu'il aura pris à cet égard une décision définitive, je m'empresserai de vous procurer les fonds dont vous avez besoin.* »

1796, 20 octobre, 29 vendémiaire an V, *loup enragé*, un loup enragé attaque une personne à Vaucouleurs, dans la Meuse.

1796, le 21 novembre, le 1<sup>er</sup> frimaire an 5, *loup enragé*, à Colombey, un loup enragé a « dévoré » trois hommes, deux enfants et un cheval. Ce loup est tué par un habitant de Thuilley.

1796, 23 novembre 2 frimaire an 5, *loup enragé*, un loup enragé attaque cinq personnes et un cheval à Colombey-les-Belles, dans la Meurthe.

1796, le 9 décembre, *primes et récompenses*, le ministre de l'intérieur compte, parmi les départements les plus touchés par les loups : la Moselle, les Vosges et Ardennes, qui sollicitent des secours.

1796, le 13 décembre, *primes et récompenses*, l'administration centrale du département des Vosges écrit au ministre de l'intérieur que la prime accordée par la loi du 11 ventôse an 3, et qui se paye en valeur nominale n'est plus suffisante car elle est payée en mandat, valeur nominale, elle propose 30 f pour une louve pleine, 25 pour une louve non pleine, 15 pour un loup, 9 pour un louveteau. Le ministre donne son accord.

1796, le 23 décembre, *présence du loup*, le ministre de l'intérieur informe le conseil des Cinq Cents que, dans les Vosges, l'excessive multiplication des loups répand la terreur.

1796 1797, an 5, *primes et récompenses*, primes de destruction, il est payé 40 f pour un loup, 150 f pour un loup enragé, 40 pour une louve, 50 pour une louve pleine et 20 pour un louveteau. Ces primes furent un temps de 250 f pour une louve, 200 f pour un loup. Les indemnités accordées seront payées par les receveurs des districts sur le mandat du Directoire, qu'il ne pourra ordonner que d'après les présentations de la tête du loup, à laquelle les oreilles seront coupées, pour éviter toute fraude, et sur la vue du certificat de la commune où le loup aura été tué.

1796 1797, an 5, *primes et récompenses*, il est dû 1 268 f pour la Moselle.

1796 1797, an 5, *primes et récompenses*, les primes de destructions correspondent à 50 % d'une année de gages de domestique pour une louve pleine, 40 % pour un loup et 20 % pour un louveteau. Les primes de destruction représentent 66 journées de travail d'un journalier homme pour une louve pleine, 52 pour un loup et 26 pour un louveteau.

1796 1797, an 5, *présence du loup*, le nombre de loups s'est, paraît-il, multiplié depuis quelques temps, dans la Meuse. Le département demande à l'administration des forêts à quelle date les battues peuvent avoir plus de succès. Réponse ; en hiver, après la chute des feuilles et pendant le temps de neige.

1796 1797, an 5, *statistiques de loups tués*, il est tué dans la Meurthe 27 loups dont 1 enragé, 23 louves dont 7 pleines et 58 louveteaux, un total de 108 pour 1 622 # de primes ; 66 loups dont 3 enragés, 47 louves dont 5 pleines et 98 louveteaux sont tués dans la Meuse pour 2 896 # de primes ; 12 loups dont 3 enragés, 11 louves dont 2 pleines et 76 louveteaux sont tués en Moselle pour 1 268 # de primes ; 41 loups dont 1 enragé, 30 louves dont 3 pleines et 79 louveteaux sont tués dans les Vosges pour 4 560 # de primes..

1796 1797, *primes et récompenses*, pour le département des Vosges, il apparaît une somme de 4 400 f, une autre de 3 264 f ; le département des Vosges reçoit 1 000 f puis 15 000 F. Premier état de 573 f ; état du 13 thermidor de 1 270 f

1796 1797, an 5, *primes et récompenses*, de 1 622 f pour le département de la Meurthe, le 29 vendémiaire, le département reçoit 2 000 f ; 6 860 francs de primes sont payées pour la Meuse dont 2 896 pour l'an 5.

1796 1797 an 5, *primes et récompenses*, il est payé 250 f pour une louve, 200 f pour un loup. Il est à payer, pour 8 louves 320 f, 20 loups 800 f, 26 louveteaux 520f, soit un total de 1 640 f. Pendant cet exercice ont été tués 3 loups enragés, 63 loups, 5 louves pleines, 42 louves, 98 louveteaux, pour un total de 6 860 f de primes, lesquelles auraient été payées à un taux inférieur.

1796 1797, *primes et récompenses*, pendant l'an 5, le ministre a accordé 2 538 f au département des Vosges ; pendant l'an 6, 3 200 f. A l'expiration de l'année, le ministre suppléera s'il y a lieu à l'insuffisance des premiers fonds. Le préfet se plaint qu'il n'a pas encore reçu l'autorisation pour payer pendant l'an 5, et se plaint des retards.

1796 1798, *primes et récompenses*, pour l'an 5, département des Vosges, le ministre de l'intérieur accorde une somme de 2 538 f ; pour l'an 6, de 3 200 f.

1797 1798, an 6, *primes et récompenses*, département des Vosges, dépenses de 5 125 f, le crédit étant de 3 100 f, il reste 2 025 f à payer pour le 1<sup>er</sup> frimaire an 7 ; pour l'an 5, 4 400 f – 3 264 f.

1797, le 30 mars, 29 ventôse an 5, *loup enragé*, un loup soupçonné enragé a dévoré un jeune citoyen sur la commune de Vaucouleurs, qui a eu le dessus de la tête emportée et une main en partie mangée. On fixe à 100 francs la récompense de ceux qui ont tué le loup, et 25 f de secours provisoire à accorder à la veuve, mère de la victime.

1797, le 8 avril, 9 germinal an 5, *battues*, Paul, Abel et Philippe Bislet, chargés de l'administration municipale du canton à l'effet de diriger les tracs aux loups, conformément à l'arrêté du département de la Moselle en date du 9 ventôse dernier, fixé au 11 présent, mais qui n'a eu lieu que aujourd'hui, en raison de la saison, se sont rendus dans la forêt nationale du Geisberg, accompagnés des habitants des communes de Hestroff, Sarreling, Fécherffhausen, Vieux et Nouveau Forviller, et après avoir traqué une partie de la dite forêt, le citoyen Pierre Abel de Schopfhausen a tué un loup de l'âge d'environ deux ans. Ce serait une grande erreur que de croire que les moyens qui viennent d'être proposés puissent être suppléés par des battues dont on entend sans cesse parler. Tous ceux qui en ont vues savent que quelques nombreux que soient les loups, il est infiniment rare qu'il y soit tué quelques uns, l'effet le plus ordinaire de ces battues n'est que de les effrayer et de les déplacer et il arrive presque toujours qu'elles soient bien moins funestes aux loups qu'aux hommes qui forment les rassemblements.

1797, le 1<sup>er</sup> mai, 12 floréal an 5, *battues*, l'administration du département de la Meuse se demande si certaines communes qui réclament la permission de faire des battues en forêts domaniales, au printemps, n'ont pas été sollicitées par des citoyens qui désirent braconner.

Mais favorables pour les bêtes voraces. Frimaire, nivôse et pluviôse, l'hiver, les loups se réfugient dans les bois alors qu'en été, ils ont beaucoup de feuilles pour se cacher ailleurs.

1797, le 2 mai, 13 floréal an 5, *primes et récompenses*, le ministre de l'intérieur met 1 500f à la disposition du département de la Meuse, en attendant que le corps législatif fixe une nouvelle loi relative à la destruction de ces animaux ; il fixe provisoirement les primes: louve pleine 60 #, non pleine 50 #, loup 40 #, louveteau 20 #, loup enragé 150 #.

1797, le 13 mai, 23 floréal an 5, *primes et récompenses*, 573 f ont été payés dans le département des Vosges pour 37 animaux. 12 louves, 18 loups et 8 louveteaux depuis le 23 nivôse an 5, jusqu'au 23 floréal an 5.

1797, le 14 mai 1797, 25 floréal an 5, *battues*, Pierre Bouton, adjoint de la commune d'Ollière, dans la Meuse, certifie que pour se conformer à l'ordre concernant la traque aux loups que commandement a été fait dans sa commune et que les citoyens s'y sont rendus exactement et que malgré toute la diligence possible, ils n'ont pu parvenir à détruire aucun animal de cette espèce. Amancy, Tuzé, Muserey, Ronil, Lonpont, Ollière, Rouvroy, Saint-Pierrebilliers, entre vingt et trente autres témoignages vont dans ce sens. De temps en temps, on tue une louve ; canton de Saudrupt, toutes les battues ont été vaines.

1797, le 14 mai, 25 floréal an 5, *battue*, Pierre Bouton, adjoint de la commune d'Ollière, certifie que, pour se conformer à l'ordre concernant la traque aux loups, commandement a été fait dans sa commune et que les citoyens s'y sont rendus exactement et que, malgré toute la diligence possible, ils n'ont pu parvenir à détruire aucun animaux de cette espèce. Amancy, Tuzé, Muserey, Ronil, Lonpont, Ollière, Rouvroy, Saint-Pierrebilliers, entre 20 et 30 autres témoignages qui vont dans ce sens. De temps en temps, on tue une louve. Dans le canton de Saudrupt, toutes les battues ont été vaines.

1797, le 31 mai, 12 prairial an 5, *primes et récompenses*, il ressort un certain désordre au sujet des sommes versées par le ministre pendant l'an 5, le département des Vosges reçoit 1 500 f, puis 1 000.

1797, le 3 juin, 19 germinal an 5, *primes et récompenses*, le 29 ventôse dernier, un loup soupçonné enragé a dévoré un jeune citoyen sur la commune de Vaucouleurs, lequel a eu le dessus de la tête emportée et une main en partie mangée. L'administration centrale de département de la Meuse fixe à 100 francs la récompense de ceux qui ont tué le loup, et 25 f de secours provisoire à accorder à la veuve, mère de la victime.

1797, le 2 juillet, an 5, le 14 messidor an 5, *loup enragé*, un habitant de Châtillon-sur-Saône, dans les Vosges, se plaint au ministère de l'intérieur. Ancien dragon du régiment de Durfort mais retiré du service en 1791 avec 100 # de pension, il n'a pas perdu l'esprit de corps et continue à faire la guerre à outrance aux ennemis de la République, dont les loups. Le 3 janvier dernier, à quatre heures du matin, il a été assailli devant chez lui à trois reprises par une louve âgée de cinq ans, avec laquelle il a lutté pendant une demi heure en se roulant dans la boue. Cet animal sanguinaire ne l'a quitté un instant que pour fondre de nouveau sur lui, et comme personne ne venait à son secours, bien qu'il appelât de toutes ses forces, il a retrouvé le courage d'un dragon de Durfort, portant la main dans la gueule de son ennemie, lui a saisi et arraché la langue, puis étouffé entre ses bras avec avoir reçu sept blessures. Enfin, les voisins, qui avaient vu le combat de loin, accourir pour le secourir dans sa victoire, au moins certifièrent les faits. Les administrations qui avaient accordé une prime de 25 # qu'il avait

marché soixante lieues pour aller chercher, sauf que le receveur n'avait pas de fonds alors qu'il avait dépense 30 # pour aller la chercher (!) ? « *J'espère, citoyen ministre, que vous donnerez les ordres pour me faire payer au moins de mes débours et boire un coup à votre santé avec ma femme, ma mère et mes quatre enfants* ». Le 26 messidor, le ministre lui répond que si la louve l'avait attaqué sans qu'il l'eût provoquée, le département l'acquittera d'une prime beaucoup plus forte que celle qu'il lui avait été allouée, précisant que le dragon aurait dû recevoir une prime de 150 #. Toutefois, la justice voulait que la prime fût partagée entre tous les citoyens qui avaient participé de manière efficace à la destruction de l'animal féroce. Deux battues faites le 11 prairial an 5, canton de Monthureux-sur-Saône, eurent pour résultat un loup tué.

1797, le 4 juillet, 16 messidor an 5, *battues*, administration municipale d'Arrancy, dans la Meuse, informe le département qu'elle a remarqué avec douleur dans les dernières battues qui ont été faites pour la destruction des bêtes fauves que tous les citoyens ne prêtaient à cette mesure salubre tout le zèle que son importance exige.

1797, le 7 juillet, 19 messidor an 5, *primes et récompenses*, un crédit de 400 f restait dans le paiement pour le département de la Meurthe.

1797, le 21 juillet, 3 thermidor an 5, *primes et récompenses*, il est payé dans les Vosges 20 f pour un louveteau, 15 pour un loup, 25 pour une louve, 1 270 f sont payés pour 96 animaux.

1797, le 14 août, 27 messidor an 5, *moyens de destruction*, le citoyen Fessier, garde des bois nationaux de Basca(?), dans le canton de Stenay, déclare avoir trouvé une méthode qui peut permettre la destruction de 200 loups et qui est le fruit d'une longue expérience.

1797 1798, an 6, *primes et récompenses*, la somme de 400 f ouverte par le ministre de l'intérieur le 19 messidor an 5 à l'administration centrale du département de la Meurthe pour l'acquittement des primes accordées pour la destruction des loups a été accordée pour cinq louves pleines, quatre louves non pleines, douze loups et quarante louveteaux. Le département demande un nouveau crédit.

1797 1798, an 6, *primes et récompenses*, dépenses pour primes de 4 190 f dans le département de la Meurthe, 1 500 f ont été ordonnancés, il reste à payer 2 690 f qui seront mis à disposition le 29 pluviôse an 7. Du 1<sup>er</sup> vendémiaire au 15 prairial, les primes pour loups tués s'élèvent à 6 580 f.

1797 1798, an 6, *primes et récompenses*, Les citoyens Louis Cong ? et Georges Michel réclament en an 6 les primes dues pour avoir détruit les 23 nivôse et 7 pluviôse un loup et une louve. Le ministre écrit au préfet qu'une somme de 1 500 f a été mise à sa disposition pendant l'an 6. Le préfet fait savoir qu'il a promis 18 # une louve pleine, 12 # une louve, 9 # un loup, 6 # un louveteau de la taille d'un chien, et 3 # si la taille est inférieure. Mais, n'ayant pas de fonds, pas d'efficacité, il demande 400 # qui lui sont accordées. En vendémiaire, 19 loups et louves ont été tués, en brumaire 8, frimaire 15, messidor 6 et 30 louveteaux, nivôse 8, pluviôse 10, ventôse 4 et 6 louveteaux, germinal 3 et 4 louveteaux, floréal 15 et 3 louveteaux, prairial 3 et 8 louveteaux, thermidor 2 et 7 louveteaux, fructidor 4 et 8 louveteaux.

1797 1798, *primes et récompenses*, primes pour loups tués pendant l'an 6, 3 180 f, il y avait un crédit de 1 000 f, il reste à payer 2 180 f au 15 prairial ; ces 2 180 f ont été mis à disposition par une lettre du 4 fructidor an 7.

1797 1798, *primes et récompenses*, 220 f ont été payés dans le département des Vosges, pour vendémiaire, 130 f pour nivôse.

1797 1798, an 6, *primes et récompenses*, acquittées par l'administration des domaines et vérifiées par le Trésor Public, Meuse 19,75f, Moselle 1 976,62 f, Vosges 59,75, plus 345, 68 f et 2 814,81 f. Primes pour la destruction des loups, acquittées par les préposés de l'administration de l'enregistrement dans les départements, pendant l'an 7, pour l'an 6. Vosges, vendémiaire, 220 f, nivôse 130 f. Sommes payées pendant l'an 6 pour primes relatives à la destruction des loups par les receveurs de l'enregistrement et des domaines des départements, ci après désignés, Vosges, messidor an 6, 1 245 f.

1797 1798, *primes et récompenses*, état général des loups tués pendant l'an 6 dans le département des Vosges, 57 animaux pour 5 125 f. Il y avait un crédit ouvert de 3 100 f, reste à payer près de 2 025 f pendant l'an 6. Etat 1<sup>er</sup> brumaire an 7. Le 10 floréal an 7, le ministre signale des erreurs dans l'état des loups tués, en le portant à 49 loups pour 1 960 f, 7 louves pleines pour 350 f, 35 loups pour 1 400 f, 72 louveteaux pour 1 440 f. Le ministre trouve un total de 5 150 f.

1797 1798, *statistiques de loups tués*, en Moselle, pendant l'an 6 et antérieurement. 56 animaux pour 1 870 f, d'après la réponse du ministre, cet état ne semble pas complet. Réclamation du ministre déjà l'année passée, le préfet avait du retard Vendémiaire, 6 loups, brumaire 2 loups, frimaire 4 loups 1 louveteau, nivôse 8 loups, pluviôse 3 loups 6 louveteaux, ventôse 10 loups, germinal 2 loups, floréal 1 loup 6 louveteaux, prairial 4 loups, messidor 1 loup 12 louveteaux, thermidor 9 loups 2 louveteaux, fructidor 6 loups 15 louveteaux

1797 1801, *primes et récompenses*, il est payé, à la Moselle 158,03 f pour l'an 6, les Vosges 39,50 f pour l'an 7.

1797 1807, *primes et récompenses*, remboursement d'avances : pour l'an 7, Meuse 3 905,86 f, Vosges 2 864 ,62 f ; pendant l'an 8, exercices 6 et 7, Meuse 3 925,61 f, Moselle 1 739 f, Vosges 2 924,37 f ; sommes payées pendant l'an 9, exercice an 6, an 7, Moselle 237,62 f ; état de l'an 13, envoyé par le ministre de l'intérieur, et ministre des travaux publics, pour les ans 5, 6 et 7, Vosges, 1 605 f.

1798, an 6, *primes et récompenses* état des sommes à payer par département, Meurthe 0 f, Meuse 19,75 f, Moselle 1 976,62 f, Vosges 3 220,24 f. Etat des primes pour la destruction des loups, exercice an 6, acquittées par l'administration des domaines. 1<sup>er</sup> état du 20 prairial, Meuse 19,75 f, Moselle 739 f, Vosges 59,75 f 2<sup>e</sup> versement du 20 prairial Moselle 237,52 f, Vosges 2 814,81 f.

1798, le 4 mai, 15 floréal an 6, *primes et récompenses*, mandats délivrés par l'administration des Vosges pour la destruction des loups pendant l'an 6. Le département des Vosges reçoit une somme de 3 200 f sur une somme globale de 100 000 f.

1798, le 15 juillet, 13 messidor an 6, *primes et récompenses*, le ministre de l'intérieur écrit au département des Vosges, que les 3 200 f font partie des 100 000 f accordés par la loi du 22 frimaire. Il demande si les 3 200 f doivent être affectés depuis le 1<sup>er</sup> vendémiaire an 6 au 1<sup>er</sup> floréal, et aller depuis le 1<sup>er</sup> floréal et la suite sur la caisse de l'enregistrement, en cas de refus.

Il fait observer que le crédit est insuffisant car, jusqu'à ce jour, ces primes se montent à 3 750 f indépendamment de celles qui sont accordées pendant le restant de l'année.

1798, le 22 janvier, 27 nivôse an 7, *battues*, la Haute-Marne faisant une battue générale le 6 pluviôse prochain, considérant que cette battue pourrait faire refluer les loups dans les Vosges, ce département ordonne une battue générale les 7 et 8 pluviôse dans les districts de Lamarche et Neufchâteau, les 8 et 9 dans ceux de Mirecourt et Darney, les 9 et 10, ceux d'Epinal et Remiremont, les 11 et 12, Sénonés et Saint-Dié.

1798 31 janvier, 12 pluviôse an 6, *primes et récompenses*, à payer au département de la Meuse pour l'an 6, reliquat de l'an 5. 12 louves x 40 = 480 f ; 21 loups x 40 = 840 f ; 16 louveteaux à 20 = 320 f. Total 49 = 1640 f.

1798, 2 avril, et 11 juin, *primes et récompenses*, sur les crédits ouverts de 2 200 f par le ministre de l'intérieur pour le département de la Meuse, on compte 30 loups pour 1 200 f ; 24 louves pour 960 f ; 2 louveteaux pour 40 f ; 56 pour 2200 f ; il reste à payer 5460.

1798, le 14 juin, 26 prairial an 6, *primes et récompenses*, état des primes restant à payer dans le département de la Meuse, 25 loups à 40 f, 1 000 f ; 3 louves pleines à 50 f, 150 f ; 25 louves à 40 f, 1 000 f ; 30 louveteaux à 20 f, 1800 f. Total de 3 950 f.

1798, le 22 juin, *primes et récompenses*, état des primes dues pour le département de la Meuse pendant l'an V, 4 536 f : 3 loups enrégés pour 150 f ; 63 loups pour 2 320 f ; 5 louves pleines pour 250 f ; 42 louves pour 1 680 f ; 98 louveteaux pour 1960 f. Total de 6 360 f.

1798, le 27 juillet, 9 thermidor an 6, *primes et récompenses*, le ministre informe le préfet de la Moselle qu'il a mis, le 24 floréal, 2 536 f à sa disposition pour l'acquittement des primes méritées pour l'an 5 pour la destruction des loups et cette somme est sur la caisse du payeur général. Le 6 floréal, une somme de 3 200 f a déjà été ordonnancée pour le même objet de l'an 5, mais cette dernière somme doit être acquittée sur vos mandats, par les préposés de la régie de l'enregistrement. Vos mandats pour cette même somme doivent être payés sur le champ. A l'expiration de l'année, il suppléera, s'il y a lieu, à l'insuffisance de ces premiers fonds.

1798, le 20 novembre, 30 vendémiaire an 7, *primes et récompenses*, état des loups détruits pendant l'an 6 dans la Meuse. 61 loups à 40 f, 2 440 f. 2 louves pleines à 50 f, 100 f ; 55 louves à 40 f, 2 200 f ; 146 louveteaux à 20 f, 2 920 f. Total de 264 pour 7 660 f.

1798, le 1<sup>er</sup> décembre, 11 frimaire an 7, *primes et récompenses*, il résulte de ce dossier assez désordonné, et ses nombreuses réclamations, que le système de financement des primes marche mal. Le département réclame les sommes dues pour l'an V et l'an VI. Le retard de paiement décourage la chasse aux loups. Autre état pour l'an 6 de 71 loups pour 2 840 f ; 6 louves pleines pour 300 f ; 55 louves pour 2 200 f ; 146 louveteaux pour 2 920 f, total 218 animaux pour 8 260 f, ordonnance pour 2 200 f, reste à payer 6 060 f, somme mise à disposition par lettre de 19 floréal an 7.

1798 1799, an 7, *primes et récompenses*, dans les Vosges, 150 loups tués ; dans la Meurthe, 108, pour les six premiers mois de l'an VII, 3 252 f sont à payer ; 3 300 f pour la Moselle.

1798 1799, an 7, *statistiques de loups tués*, Meurthe, 108 loups, Vosges, 150 loups tués.

1798 1799, an 7, *primes et récompenses*, le préfet des Vosges demande l'ouverture d'un nouveau crédit car les chasseurs savent qu'il n'y a plus de fonds et leur zèle a diminué. « *J'ai même la certitude que je ne puis compter sur le zèle d'un grand nombre de chasseurs qui ne se livrent ordinairement à la poursuite des loups que sur l'appas des primes accordées par la loi, parce que depuis longtemps, ils savent qu'il n'y a plus de fonds pour cet objet* ». Il est dû pour l'an 7 et 8, 7 040 f, pour l'an 7, 3 890 f.

1798 1799, an 7, *primes et récompenses*, dans le département des Vosges, il est dû, pour vendémiaire 1 545 f, nivôse 410 f, messidor 1 955 f.

1798 1799, an 6, *primes et récompenses*, il est payé pour 4 190 f de primes pour le département de la Meurthe ; 5 225 f pour les Vosges.

1798 1799, an 6, *statistiques de loups tués*, il est tué dans la Meurthe 82 loups, pour un total de 121, en vendémiaire 26 loups 3 louveteaux, en frimaire 10 loups 2 louveteaux, en nivôse 23 loups, en pluviôse 16 loups, en brumaire 1 loup, en ventôse 2 loups ; 57 louves et 146 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 36 loups, 21 louves et 42 louveteaux sont tués en Moselle ; 49 loups, 42 louves et 72 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1798 1799, an 7, les six premiers mois, *primes et récompenses*, il est payé 3 250 f pour le département de la Meurthe.

1798 1799, an 7, pour les six premiers mois, *statistiques de loups tués*, il est tué 39 loups, 39 louves et 5 louveteaux, un total de 83 dans la Meurthe ; du 1<sup>er</sup> vendémiaire au 15 prairial, 72 loups, 82 louves et 52 louveteaux sont tués dans la Meuse.

1798 1799, an 7, *battues*, le ministre de l'intérieur refuse à un préfet lorrain la permission de dédommager deux participants à une traque, blessés par accident. Il considère que les battues ont peu d'utilité.

1798 1799, *primes et récompenses*, destruction des loups, état général an VII, pour la Meurthe, il lui est dû 4 180 f, pour la Meuse 3 870 f, la Moselle 4 580 f, les Vosges, 3 650 f. depuis huit mois, les administrateurs du département de la Moselle s'obstinent à ne pas envoyer leur état du nombre de loups détruits et ne répondent pas aux lettres pressantes du ministre sur ce sujet. Les primes de l'an 6 (1798) ont servi de base à ces versements, on a donné à chaque département la moitié à peu près des primes de cette année-là.

1799, le 28 janvier, 9 pluviôse an 7, *primes et récompenses*, 34 loups à 40 f, 1 360 f ; 33 loups à 40 f, 1320 ; 67 pour 2 680 f. Un garde des bois nationaux à Stenay écrit au directoire exécutif, ayant tué 235 loups, il réclame son dû.

1799, 1<sup>er</sup> avril, *battues*, l'administration centrale de la Meuse écrit aux administrations municipales, le département des Vosges faisant une battue le 12 germinal an VII, celle du 21 nivôse n'ayant pas eu de succès, la Meuse lui étant limitrophe, il sera fait une battue dans ce département afin d'empêcher que les loups qui échappent aux chasseurs y viennent.

1799, le 23 avril, 4 floréal an 7, *primes et récompenses*, une louve qui voulait se jeter sur des femmes dans les fossés de Verdun, a été tuée par Pierre Gumdson, dragon au 1<sup>er</sup> régiment de Verdun. Entendant crier dans les fossés de la ville alors qu'il était de garde, il vit deux

femmes poursuivies par une louve qu'il tua à coup de sabre au bout d'un quart d'heure de lutte. Le ministre, autorise le paiement d'une indemnité en sa faveur. Par ailleurs, le 7 avril an 9, le ministre informe le préfet qu'il ne pourra ordonner le paiement des primes pour l'an 8 que lorsque les consuls se seront prononcés sur un projet qui leur a été présenté pour une nouvelle fixation et un nouveau mode de paiement des primes de loup de l'an 8.

1799, 30 mai, 11 prairial an 8, *primes et récompenses*, distribution faite le 4 prairial de 1 000 f sur la loi du 11 brumaire. Pendant l'an 3, 3 180 f, 1 000 f sont accordés le 23 messidor en 6, il reste 2 180 f, pour la destruction des loups, 99 animaux, 36 loups, 14 louves, 6 louves pleines, 35 louveteaux.

1799, le 3 juin, *statistiques de loups tués*, dans le Meuse, Bar-sur-Ornain, le 15 prairial an 7, au ministre, du 1<sup>er</sup> vendémiaire, au 15 prairial an 7. 72 loups à 40 #, 59 louves non pleines à 40, 3 louves pleines à 50, 52 louveteaux à 20.

1799, le 5 juillet, *primes et récompenses*, le préfet de la Meuse écrit au ministre qu'il ne peut lui dissimuler combien « nous sommes tourmentés fréquemment de la part des chasseurs qui tous réclament le montant des primes que la loi leur accorde, nous désirons beaucoup que vous vous missiez à même de satisfaire à leurs demandes ». Le ministre se refuse à recevoir des états supplémentaires pour l'an 5.

1799, le 7 juillet, 19 messidor an 7, *primes et récompenses*, le ministre de l'intérieur refuse au préfet des Vosges sa demande d'un secours pour les deux particuliers qui ont été blessés par les plombs d'un fusil posé sur la terre pendant le repos et dont la détente est partie sans qu'on ait pu en découvrir la cause. La destination des fonds affectés à la destruction des loups est fixée par la loi, ils doivent être employés à l'acquittement des primes. Il ne pense pas que les battues soient d'une grande utilité. Ces sortes de rassemblements sont sujets à des dangers, à des rixes, à des accidents, et n'ont pas communément d'autres effets que de porter les loups à fuir d'un territoire dans un territoire voisin. Ces attroupements sont d'ordinaire trop nombreux pour en pouvoir régler tous les mouvements. Il faudrait visiter les armes des tireurs, connaître l'adresse et la prudence de ceux qui s'en servent, voir la quantité de la charge. Dans le cas présent, les chevrotines qui ont blessé deux chasseurs étaient bien peu proportionnées au but qu'on se proposait, celui de terrasser le loup.

1799, le 7 juillet, 19 messidor an 7, *battues*, le ministre de l'intérieur écrit au préfet des Vosges que les battues ne sont d'une grande utilité. Ces sortes de rassemblements sont sujets à des dangers, à des rixes, à des accidents, et n'ont pas communément d'autres effets que de porter les loups à fuir d'un territoire dans un territoire voisin. On a perdu beaucoup de temps, on a fait beaucoup de bruit, on a couru des risques pour ne pas quelques fois tuer un seul animal. Ce sont plutôt des occasions de parties de plaisir qu'un moyen de détruire une espèce nuisible. Ces attroupements sont d'ordinaire trop nombreux pour en pouvoir régler tous les mouvements. Il faudrait visiter les armes des tireurs, connaître l'adresse et la prudence de ceux qui s'en servent, voir la quantité de la charge. Sans ces précautions, on s'expose à des événements funestes.

1799, le 8 août, le 21 thermidor an 7, *primes et récompenses*, dans le département de la Moselle, les primes n'ont pu être acquittées totalement en raison de l'insuffisance de fonds. 99 animaux mélangés pour 3 180 f, 1 000 f ont déjà été servis, il reste 2 180 f à payer. Pour l'an 6. 36 loups ont été tués pour 1 440 f, 6 louves pleines pour 300 f, 15 louves pour 600 f,

42 louveteaux pour 840 f, soit un total de 3 180 f, 1 000 f ont déjà été crédités, il reste 2 180 f à payer.

1799, le 21 octobre, 29 vendémiaire an 9, *primes et récompenses*, état détaillé de la somme de 3 000 f accordée par M. le ministre de l'intérieur pour le paiement des primes de destruction des loups dans le département des Vosges. Pour le 11 vendémiaire jusqu'au 29 fructidor, 56 loups, 20 f ; 51 louves non pleines 20 f ; 5 louves pleines 25 f ; 2 loups enragés, 75 f ; 55 louveteaux 10 f : total de 3 000 f.

1799, le 25 octobre, *primes et récompenses*, expose Jean-François Hugues, citoyen domicilié à Norroy-le-Sec, dans la Meurthe, que pendant l'hiver dernier, il s'est livré avec exactitude à faire une traque continuelle pour la destruction des loups qui ne sont introduit d'une manière épouvantable dans son canton et cantons voisins, que pour parvenir à la destruction de ces animaux, il a invité dix à douze citoyens de la commune pour les seconder dans les différentes qu'il a faite, d'où il en est résulté que par ses soins, son courage et son activité, il a tué le nombre de neuf de ces animaux. Il réclame ses primes.

1799 1800, an 8, *primes et récompenses*, il est dû 4 720 f pour l'an 8 dans la Meurthe, le département reçoit la somme de 2 000 f.

1799 1800, six premiers mois de l'an 8, *primes et récompenses*, en Moselle, le total des primes monte à 1 740 f. il n'y a apparemment pas de fonds affectés à ce genre de dépenses, le ministre a demandé à un rapporteur un travail sur cet objet. Le nombre d'animaux détruits pendant l'an 8 est de 28 loups dont un attaqué de la rage s'est jeté sur le chasseur. 30 louves, 30 dont deux pleines. 42 louveteaux, pour un total de 3 330 f. Pour l'an 7, 4 580 f restent à payer, somme non payée à la date du 25 vendémiaire an 9.

1799 1800, an 8, *primes et récompenses*, il est payé 4 720 f de primes pour le département de la Meurthe ; 3 925,61 f au département de la Meuse pour les ans 6 et 7 ; 1 739 f pour celui de la Moselle ; 2 934,37 f pour celui des Vosges.

1799 1800, an 8, *statistiques de loups tués*, il est tué dans la Meurthe 36 loups, 38 louves et 93 louveteaux, un total de 161 ; 61 loups, 53 louves et 99 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 28 loups dont un enragé, 30 louves et 42 louveteaux sont tués en Moselle.

1800, *statistiques de loups tués*, Meurthe, tableau détaillé des loups, louves et louveteaux détruits pendant les six derniers mois de l'an 8, de ventôse à fructidor. 12 louves : 3 louves pleines, 12 louves non pleines, 89 louveteaux, pour 3 000 f de primes. 6 premiers mois : 24 loups, 17 louves non pleines, 4 louveteaux, pour 1 720 f de primes 1 720 f. Total de 36 loups, 3 louves pleines, 29 louves non pleines, 93 louveteaux, pour 4 720 f de primes.

1800, le 5 janvier, le 15 nivôse an 9, *primes et récompenses*, le sous préfet de Neufchâteau demande une récompense pour les citoyens Emerot et Anet qui ont tué une louve enragée, pas pour les victimes, l'une est morte, l'autre grièvement blessée, sur la commune de Romain-aux-Bois. Autorisé par le ministre, le préfet fait payer sur les fonds destinés aux dépenses départementales, 200 f pour les tueurs et 120 f pour Marie Millot, à titre de secours. On met la lettre du sous préfet sous les yeux du ministre qui y verra, non seulement que cette femme est dans une position qui réclame cet acte de bienfaisance mais qu'elle y a encore des droits pour avoir combattu corps à corps cette louve et avoir cherché à l'étouffer en la serrant entre ses bras mais elle ne l'a laissé échapper que lorsque ses forces ont été épuisées. Autre dossier,

l'affaire se passe le 12 brumaire an 9, la louve venait de la Haute-Marne, trois personnes grièvement blessées, ainsi que sept autres pièces de bétail, Nicolas Emerot, manoeuvre, l'attaque à coups de hache.

1800, le 5 janvier, 15 nivôse an 9, *louve enragée*, le sous préfet de Neufchâteau demande une récompense pour les citoyens Emerot et Anet, qui ont tué une louve enragée, l'une des victimes est morte, l'autre grièvement blessée, sur la commune de Romain-aux-Bois. Le préfet fait payer sur les fonds destinés aux dépenses départementales, 200 f pour les tueurs et 120 f pour Marie Millot, à titre de secours. Cette femme a encore des droits pour avoir combattu corps à corps cette louve et cherché à l'étouffer en la serrant entre ses bras mais elle ne l'a laissé échapper que lorsque ses forces ont été épuisées.

1800, le 17 janvier, *un loup enragé*, un nommé Apelle, citoyen de la Moselle, réclame à Bonaparte, ministre de l'intérieur, des sommes dues pour neuf malheureux mordus par un loup enragé, il y a trois ans et demi et dont il en a sauvé cinq de l'hydrophobie. Le ministre répond à Apelle, le 14 brumaire an 8, que les fonds ont été ordonnancés par le ministre le 14 du mois dernier, le mandat sera expédié aussitôt que la distribution de fonds décadaires en donnera la faculté au ministre. L'affaire s'est passée en thermidor an 4, dans les communes de Cheniers, Morfontaine, Haucourt, canton de Villers-la-Montagne et de Piermont, de Longwy.

1800, le 19 janvier, 29 nivôse an 9, *primes et récompenses*, le département des Vosges se plaint au ministre de l'intérieur du retard accordé dans le paiement des primes, qui décourage les chasseurs. Le ministre répond qu'il regrette mais qu'il doit attendre les états de fin d'année pour payer les arriérés.

1800, le 10 février, le 21 pluviôse an 8, *loup enragé*, aux environs de midi, l'agent de la commune de Récicourt a connaissance d'une louve enragée sur les terres de la commune, qui menaçait le bétail. Il a fait battre la caisse et assembler une battue. Arrivé sur le lieu, l'animal avait mis en pièce une petite fille et lorsque la battue a commencé, la louve s'est jetée sur un enfant de 12 ans puis a été abattue. Le préfet décide que tous les chiens de la commune de Récicourt qui seront trouvés dans les rues pendant quarante jours à compter du 21 août seront détruits, les chiens étrangers qui y seront trouvés sans maître seront également détruits. Il est défendu aux citoyens dont les bestiaux ont été mordus de les laisser sortir ni abreuver aux fontaines publiques pendant le même temps. Il réclame une prime double et demande des secours pour la jeune Polançon.

1800, le 7 avril, 17 germinal an 8, *primes et récompenses*, le département de la Meuse réclame 8 886 f pour règlement des primes. Pour l'an V, 596 f, l'an VI, 5 460 f, l'an VII, 2 680 f. On observe un très grand retard dans le règlement des primes.

1800, le 2 juin, *loups enragés*, le préfet des Vosges écrit au ministre de l'intérieur du 13 prairial an 8, « *Il résulte des rapports qui me sont parvenus que des loups que l'on présume être atteints de la rage infestent les frontières des deux départements de la Meurthe et des Vosges et qu'ils y exercent des ravages qui ont jeté l'effroi dans les campagnes* ».

1800, le 29 novembre, 8 frimaire an 9, *battues*, le directeur des traques du canton de Briey met en doute les capacités de certains pétitionnaires de pouvoir chasser le loup, il les accuse de vouloir chasser le gibier.

1800, le 24 décembre, 3 nivôse an 9, *primes et récompenses*, le préfet de la Meuse écrit au ministre de l'intérieur qu'il est dû 3 870 f sur l'an 7, 6 590 f sur l'an 8 un total de 10 446 f que les destructeurs de loups attendent avec une vive impatience. Dans ces diverses réponses, le ministre fait savoir qu'il doit attendre la décision des consuls.

1800 1801, *primes et récompenses*, 3 974,15 f ont été payés au département de la Meuse pour les ans 6 et 7 ; 1 910 f à celui de la Moselle ; 3 000 f, 80 f à celui des Vosges.

1800 1801, *primes et récompenses*, état des primes payées en Moselle pendant l'an 9 pour l'an 7, en vendémiaire 79,01 f, nivôse 79,01 f, germinal 39,60 f, messidor 40,00 f, total de 237,62 f.

1800 1801, *primes et récompenses*, 6 237,62 f, soit 240 livres tournois ont été payés en Moselle pour l'an 9 par les receveurs de l'enregistrement et des domaines, en vendémiaire. Thionville 39,50 f, Boulay 39, 50 f ; nivôse, Audun-le-Roma, 39,61 f, Sarre libre 39,50 f ; germinal, Saint-Avold, 39,60 f ; messidor, Sarreguemines 2,40 f.

1801, le 5 janvier, 15 nivôse an IX, *loup enragé*, un loup enragé attaque deux personnes à Neufchâteau ; il en résulte une lutte au corps à corps.

1801, le 1<sup>er</sup> février, 12 pluviôse an 9, *battues*, ordonnance du ministre au sujet d'une battue générale exécutée le 1<sup>er</sup> février 1801, sous la direction des maires et des agents forestiers. Les maires désigneront les citoyens qui exécuteront la battue et ils choisiront exclusivement parmi eux ceux qui sont habitués au maniement des armes. En cas d'absence ou d'empêchement, ils seront remplacés par les adjoints. Ils dresseront procès verbal de cette battue, du nombre et de l'espèce des animaux détruits, de leur âge et de leur sexe, le transmettront dans la décade, avec les oreilles des loups au sous-préfet de leur arrondissement.

1801, le 4 juillet, 15 messidor an 9, *primes et récompenses*, le préfet de la Meuse au ministre pour l'an 8, destructions 6 710 f. Le ministre regrette de ne pouvoir payer car il n'a pas été mis de fonds à sa disposition depuis deux ans. Autre correspondance du 22 messidor an 9. 60 loups à 40 f = 2 400 f ; 47 louves à 40 f pour 1 880 f ; 6 louves pleines à 50 f pour 300 f ; 99 louveteaux à 20 f pour 1 980 f ; un loup enragé 150 f.

1801, le 1<sup>er</sup> septembre, 14 fructidor an 9, *primes et récompenses*, Laurent et Louis le Colleur, de Bisping écrivent au préfet et au ministre de l'intérieur. « *Nous avons l'honneur de vous informer respectueusement qu'ayant trouvé la faculté et les moyens de nous adonner à la destruction des loups qui divaguent en nombre considérable dans les différents cantons de notre arrondissement, nous sommes parvenus à en détruire près de 57, tant, loups, que louves et louveteaux, et ce, dans l'espace d'environ deux ans, dont la présentation d'iceux a été faite au moment de chaque prise, devant les sous-préfets qui ont fait procéder à la vérification par procès-verbal. Mais en vain, nous vous réclamons l'indemnité que la loi accorde à ce titre de prime pour la destruction de cette espèce d'animaux et nos demandes en réclamations furent toujours inutiles* ». Le ministre répond au préfet qu'il n'a pas été mis de fonds à sa disposition.

1801, 27 septembre, an 10, le 5 vendémiaire, *primes et récompenses*, depuis cette date, Jean Aubert, garde général des forêts nationales et du citoyen Beauvau, d'Haroué, a tué deux loups et cinq louves « de la plus forte taille », dont un avait attaqué plusieurs personnes. Il a envoyé toutes les pièces nécessaires au préfet du département de la Meurthe pour obtenir la prime que

le « *gouvernement accorde à ceux qui s'empressent de détruire les animaux féroces* », mais il n'en a pas encore obtenu le paiement. En conséquence, il s'adresse au ministre pour qu'il lui délivre un mandement pour toucher du payeur de son département les primes qui lui sont dues. Le ministre lui répond que, par une circulaire du 7 brumaire dernier, ces primes ne doivent plus être à la charge du Trésor Public, et l'invite à s'adresser au préfet.

1801, le 1<sup>er</sup> octobre, 9 vendémiaire en 10, *une louve enragée*, le citoyen Dominique Couter, cultivateur à Harmonville, en sortant ses chevaux vers 3 heures du matin, pour les envoyer au pâturage, a entendu les cris d'une femme qui implorait du secours avec l'accent de la détresse, étant accouru, il a aperçu bientôt un gros loup qui tenait une fille sous ses pattes, la louve s'est jetée sur lui, le fils et la mère ont combattu la louve au corps à corps, les deux filles sont arrivées et ont tué la louve à coups de hache. Le ministre ne disposant pas de fonds à sa disposition, ne peut rien donner.

1801, le 17 octobre, 25 vendémiaire au 10, *présence du loup*, le maire de Villiers la Montagne (Moselle), écrit que « *Les loups sont beaucoup trop communs, surtout que les armées ont laissé sur différents points de la République beaucoup de chevaux morts qui leur servent de pâture et les on rendus plus féconds* ».

1801, le 3 novembre, 12 brumaire en 10, *primes et récompenses*, Tessier, garde des bois nationaux à Baslon, Vosges, demande une somme de 100 f pour loups tués pendant les an 7, 8, 9.

1801, le 13 novembre, 22 brumaire an 10, *primes et récompenses*, Etienne Chevrier, habitant de la Meurthe, dans un état plus que médiocre, réclame au ministre de l'intérieur, pour ses travaux dangereux, le salaire de 20 louveteaux, qu'il ne parvient pas à avoir du préfet de nancy. Depuis vingt ans, il ne cesse de prendre des animaux féroces à son corps défendant. Sa connaissance est telle sur cet objet qu'au pas de la louve, il distingue à trois jours près quand elle a déposé. Une fois sûr qu'elle a déposé, il la suit jusque dans son repaire. Son paiement comme il y a deux ans est une reconnaissance du préfet qu'aussitôt l'agent arrivé de Paris, il lui sera compté. Si le ministre daigne l'encourager en le faisant payer selon la loi, il s'engage à parcourir même d'autres forêts que celle qui l'avoisine pour y rechercher et rapporter ces animaux trop multipliés aujourd'hui. Le 27 frimaire an 10, du ministre de l'intérieur répond que, jusqu'à présent, il ne lui a été ouvert aucun crédit pour les dépenses de cette nature mais aussitôt qu'il recevra des fonds, il mettra le préfet à même de satisfaire à sa réclamation. Nouvelle lettre de Cherière le 20 octobre 1802, 28 vendémiaire en 11, pour quarante louveteaux.

1801, le 28 novembre, 7 frimaire an X, *battues*, le préfet des Vosges ordonne des battues pour les 16 et 17 décembre, et 5 et 6 janvier 1802, 25 et 26 frimaire et 15 et 16 nivôse. Le ministre interdit au préfet d'autoriser que celui qui a tué un ou plusieurs loups, avec certificat du maire, fasse une collecte chez tous les propriétaires et cultivateurs dans la commune de son domicile, ceci à cause des fraudes que cela entraînerait.

1801, 1<sup>er</sup> décembre, 9 vendémiaire an 10, *loup enragé*, un loup enragé attaque une fillette à Hamonville, dans les Vosges.

1801, le 28 décembre, 7 nivôse an 10, *primes et récompenses*, le ministre ne peut consentir à l'exécution de l'article 8 par lequel le préfet des Vosges autorise tout particulier reconnu d'après un certificat du maire, avoir tué un ou plusieurs loups à faire ou faire faire une

collecte chez tous les propriétaires et cultivateurs, tant de la commune de son domicile que de la commune de son territoire de laquelle l'animal aura été tué.

1801 1802, *primes et récompenses*, en Moselle, il est dû, pour l'an 7 : 4 580 f ; l'an 8 : 3 380 f ; l'an 9 : 3 360 f ; l'an 10 : 1 200 f.

1801 1802, *statistiques de loups tués*, état détaillé au premier semestre an X, 29 loups, 20 louves, 1 louve non pleine, 2 louveteaux, 1 louve présumée enragée. Au total, 53.

1801 1802, an 10, 1<sup>er</sup> semestre, *statistiques de loups tués*, 29 loups, 22 louves et 2 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1801 1802, *primes et récompenses*, c'est en vain que le Conseil Général de la Moselle a demandé dans la session précédente le paiement des sommes dues pour la destruction des loups. An 7 : 4 580 f ; an 8 : 3 380 ; an 9 : 3 860 ; an 10 : 1 200. Le ministre ayant répondu que les primes ayant été portées à un prix excessif, elles sont devenues un appât pour la fraude, il ne faut plus se nourrir des illusions devenues impossibles, il faut que le préfet emploie les moyens qu'il croira convenables pour encourager la chasse aux loups, enfin, qui pourra provoquer sur cet objet l'attention du Conseil général. Celui-ci propose donc que l'on mette 1 200 f à la disposition du préfet pour payer comptant et sans aucun délai une prime graduée suivant l'usage.

1802, le 2 janvier, 12 nivôse an 10, *primes et récompenses*, Jean Aubert, garde général des forêts nationales, résident à Haroué, expose au ministre des finances que depuis le six vendémiaire an 10, il a été tué deux loups de la plus forte taille, dont un avait attaqué plusieurs personnes sur le territoire d'Haroué. Ayant envoyé toutes les pièces nécessaires au préfet du département de la Meurthe pour obtenir la prime que le gouvernement accorde à ceux qui « *s'empressent de détruire ces animaux féroces qui sont souvent la cause des plus grands malheurs depuis cette époque* », il n'a encore pu obtenir le paiement. Le ministre répond le 12 ventôse an 10 que les primes pour destruction des loups ne doivent plus être à la charge du Trésor Public et l'invite à s'adresser au préfet qui pourvoira à ces dépenses avec le produit des centimes additionnels du département. Jean Aubert, qui a entre temps tué d'autres animaux, dont cinq louves, relance l'Impératrice (Joséphine) au cours de l'an 13. Le chef du bureau de l'agriculture lui répond le 19 fructidor an 13 que « *sa majesté l'impératrice a transmis à son excellence le ministre de l'intérieur, votre pétition par laquelle vous réclamez de nouveau une indemnité pour avoir détruit des loups dans le courant de l'an 11. Son excellence me charge de vous répondre qu'il a envoyé à M. le préfet de la Meurthe le précédent que vous avez présenté pour le même objet. C'est à ce magistrat qu'il appartient de statuer sur votre demande, s'il y en a possibilité* ». Mais Jean Aubert lui répond le 2 vendémiaire an 14 que le préfet, malgré « *votre lettre* », lui a répondu qu'il ne pourra lui donner que lorsque vous (le bureau de l'agriculture) aurez fait un fond pour acquitter cette nature de dépense, ceux de cet exercice n'ayant été point suffisants.

1802, le 10 janvier, *battues*, le préfet Colchen ordonne des battues dans tout le département de la Moselle.

1802, le 14 janvier, *battues*, Vosges, trois compagnies de la compagnie d'élite de la Garde Nationale, aidées des gardes nationales des communes de Saint-Léonard, Saulcy, Taintrux et Sainte-Marguerite, conduisent une battue générale et chasse aux loups dans les forêts de la

Bolle (montagne Saint-Martin) et Kemberg. L'expérience se renouvelle en mai. Depuis la guerre de Trente ans, les habitants de la Bolle et de Bruyères sont appelés « *les loups* ».

1802, le 6 février, 7 pluviôse an 10, *primes et récompenses*, le ministre de l'intérieur écrit au maire de Tilly qui réclamait pour divers particulier qu'il ne lui avait été ouvert aucun crédit pour les dépenses dont il s'agissait et que s'il était mis des fonds à sa disposition pour ces objets, je m'empresserai d'en donner connaissance au préfet de la Meuse. De même au sieur Harmand, maréchal-ferrant à Marçon par Ligny, pour la destruction de deux loups et d'une louve dans le cours de l'an 8. Il avait déjà écrit au préfet le 2 thermidor an 9, regrettant, citoyen préfet, de ne pouvoir satisfaire au vœu de sa lettre du 15 de ce mois relativement au paiement des primes dues aux destructions des loups, il n'a été mis dans cette dépense aucun fonds à sa disposition depuis deux ans. Même lettre le 22 ventôse an 9.

1802, 6 juillet, 17 messidor an 10, *louveterie*, sont nommés en Moselle, d'Egremont, Gourcy et Becker.

1802, le 8 septembre, 21 fructidor an 10, *primes et récompenses*, préfet n'a aucun fond pour payer les ans 8 et 9. Le préfet propose de payer un acompte de 12 f sur chaque prime due pour la destruction des loups. Il demande à cet effet un crédit spécial de 1 200 f. On observe un découragement général dû au retard dans le paiement des primes.

1802, le 19 octobre, *loup enragé*, Meuse, neuf habitants de la commune de Fleury, mordus par une louve furieuse sont traités par le citoyen Didelon, médecin, Jussy, médecin, et l'Esy, chirurgien, officier de santé des hospices de Verdun. Le 27 vendémiaire de l'an 11, cette louve, soupçonnée d'être enragée, a mordu dans l'espace d'un quart d'heure neuf habitants de la commune de Fleury, sur lesquels elle s'est jetée dans le village même, entre 8 et 9 heures du soir, l'un d'eux, Nicolas Beaumont, l'a tuée d'un coup de fusil, après avoir été mordu, lui et sa femme. Le préfet accorde un secours provisoire de 100 f à Nicolas Beaumont et demande d'autres fonds au ministre, lequel répond : « *J'applaudis aux mesures que vous avez prises pour secourir ce malheureux, mais comme il n'a été mis aucun fond à ma disposition pour ce qui à rapport à la destruction des loups, je ne peux rien faire* ».

1802 1803, *primes et récompenses*, dans le Meurthe, pour l'an 8, il reste dû 1 721 f, pour l'an 9 1 602 f, pour l'an 10 1 631 f, pour l'an 6 30 f.

1803, *présence du loup*, en Moselle, le gibier consiste principalement en lièvres, blaireaux, sangliers et chevreuils. Il est comme partout ailleurs devenu très rare, observe mélancoliquement le préfet Cocchen, les loups sont devenus assez nombreux, de même que les renards, les belettes et les chats sauvages.

1803, le 21 décembre, *battues*, le préfet de la Meurthe prescrit des mesures pour la destruction des animaux nuisibles. Il sera fait dans toutes les communes du département, les 17 et 18 du mois prochain, et les 8 et 9 pluviôse suivant, une battue générale et chasse aux loups.

1804, an 13, *destruction de loups*, François Toussaint, meunier à Woimbey, tue dans l'espace de quinze jours quatre loups près de son moulin qui n'est éloigné du village que d'environ 300 m, le 5 du courant, le fils de ce meunier allant à Bouquemont chercher du grain, rencontra une louve, son chien s'élança avec force sur cet animal et l'étrangla avec l'aide cependant du courageux jeune homme.

1804, le 4 octobre, 12 vendémiaire an XIII, *louveterie*, le grand veneur, le maréchal Berthier, écrit au préfet de la Moselle « *Vous m'obligeriez de m'indiquer le nom des particuliers de votre département qui par leur goût ou leur fortune vous paraîtront les plus propres à obtenir une commission de l'un de mes lieutenants de louveterie* ». Briey compte quatre candidats ; Thionville, quatre ; Metz, cinq ; Sarreguemines, quatre.

1804, le 26 octobre, le 4 brumaire an 13, *destruction de loup*, deux filles de Hamonville, traversant seules la forêt, aperçurent un loup de 5 à 6 ans, endormi au pied d'un arbre, elles se retirèrent en silence, revinrent un peu après de même, armées de bûches et assommèrent l'animal.

1804, les 30 octobre et 3 novembre, 8 et 12 brumaire an 13, *destruction de loups*, le sous-inspecteur des forêts à la résidence de Clermont détruit trois loups pendant cette période.

1804, le 23 novembre, le 2 frimaire an 13, *un chasseur de loups*, le sieur Colas ayant tué des loups, il réclame des indemnités. Le ministre de l'intérieur écrit au préfet de la Meurthe que, « *Attendu que depuis plusieurs années, il ne m'a été ouvert aucun crédit, pour acquitter des dépenses de cette nature, il a été décidé par mes prédécesseurs que ces dépenses seraient à la charge des départements respectifs, je vous invite en conséquence à satisfaire s'il y a lieu aux réclamations du pétitionnaire avec les économies qu'il vous sera possible de faire sur les fonds affectés aux dépenses variables de votre département en en fixant les indemnités dont il s'agit à un taux très modéré, dans plusieurs départements, elles ont été réglées, pour une louve, 18 f, un loup 12 f et un louveteau 6 f.* »

1804 1805, an 13, *louveterie*, le département de la Moselle compte trois lieutenants de louveterie ; d'Egremont, de Gourcy et Becker. Selon une autre source, l'arrondissement de Sarreguemines possède quatre lieutenants, cette sous-préfecture de 50 000 habitants comprend les 3/5<sup>e</sup> des forêts impériales du département, le préfet propose une cinquième lieutenance.

1805, le 6 juillet, 17 messidor an XIII, *louveterie*, le Grand Veneur nomme trois lieutenant de louveterie en Moselle : M. d'Egremont, de Petit-Failly, près de Longuyon ; M. de Gourcy, de Ville-sur-Yron, au nord-ouest de Mars-la-Tour ; M. Becker, de Saint-Avold. Il s'y adjoint, l'année suivante, François de Wendel.

1805-1806, *statistiques de loups tués*, saisons de chasse, de Gourcy a tué 16 loups, d'Egremont, 2 loups et 1 louve, Becker, 1 loup et 1 louve plus 1 loup blessé.

1806, le 17 mars 1806, *battues*, le préfet de la Moselle écrit au ministre que les loups se sont multipliés dans la commune de Mercy-le-Haut, battues à Mercy-le-Haut, Velte, Crépy, Fleury, Boroy, Frontigny, Courcelle-sur-Nied, Laquenexy, Marsilly, Ars-Laquenexy, Colombey et Grigny. Attendu l'éloignement du lieutenant de louveterie, M. Lacosse, de Mercy-le-Haute, membre du conseil général, est nommé pour diriger ces chasses et battues.

1806, le 14 avril, *louveterie*, le préfet de la Moselle signale que M. de Gourcy, lieutenant de louveterie pour qui il a demandé une commission de capitaine a tué 16 loups dans le courant de la campagne, M. d'Egremont, lieutenant, a tué deux loups et une louve. M. Becker, de Saint-Avold, lors de la chasse arrêtée pour le 15 janvier, a tué une louve et blessé un loup, en a tué un autre le 8 février 1806. Le 17 mars, chasse infructueuse.

1807, *statistiques de loups tués*, 60 loups, 61 louves et 45 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 55 loups, 42 louves et 35 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1807, *primes et récompenses*, il est payé 12 f pour un loup, 15 f pour une louve, 18 f pour une louve pleine, 6 f pour un louveteau. Dans les Vosges, 813 f, 774 + 39. 774 f sont payés pour deux louves pleines, 40 non pleines, 55 loups, 35 louveteaux ; la chasse a eu beaucoup de succès pendant cette année, 110 animaux, 3 louves, 1 loup.

1807, *primes et récompenses*, les primes de destructions correspondent à 18 % d'une année de gages de domestique pour une louve pleine, 12 % pour un loup et 3 % pour un louveteau ; elles représentent 24 journées de travail d'un journalier homme pour une louve pleine, 16 pour un loup et 4 pour un louveteau.

1807, *statistiques de loups tués*, selon le Narrateur de la Meuse, il est détruit dans ce département 60 loups, 53 louves, 8 louves pleines, 45 louveteaux.

1807, *destruction de loup*, deux frères aperçoivent dans la Meuse, un loup de forte taille, arrêté à quelque distance d'eux. Ils n'ont pas d'armes, s'ils retournaient pour en chercher, l'animal pourrait fuir. Ils se munissent de pierres, vont droit au loup, la première pierre lancée à dix pas l'est avec tant de force et d'adresse que l'animal atteint derrière l'oreille en est étourdi. Deux autres pierres le blessent à la tête, le font chanceler. Les deux frères terrassent le loup et le tue. Leur père, homme indigent, promène sa peau dans les villages en recevant profits et honneurs.

1807, 1<sup>er</sup> semestre, *destruction de loup*, le sieur André Mansuy, berger à Saint-Mihiel, s'est signalé en pleine campagne dans un combat qu'il a livré à un loup monstrueux, n'ayant pour arme que son couteau et pour compagnon qu'un chien de basse taille. Le loup qu'il avait forcé la veille à abandonner un agneau fut plus opiniâtre ce jour-là. Le berger accablant de pierres l'animal vorace, celui-ci se précipita sur lui, Mansuy eut l'adresse ou plutôt le bonheur de lui enfoncer son couteau dans la poitrine, comme il se dressait pour le défigurer, le loup plus furieux se tourna vers le chien qui le harcelait vivement pour défendre son maître, Mansuy le saisit alors par une patte de derrière et lui fait des plaies si profondes que la victoire se déclare enfin en sa faveur.

1807, 1<sup>er</sup> semestre, *destruction de loup*, un habitant de Sommaire près de Montier-en-Der, ayant pris au piège un loup de la plus forte encolure, l'avait muselé et déposé dans une écurie vide. L'animal parvint à se débarrasser de ses liens et quand le sieur Andourt vient visiter son prisonnier, il le trouva libre et prêt à guerroyer, le particulier s'arme de sa hache, entre dans l'écurie et livre au loup un combat en champ clos qui fut fatal à ce dernier.

1807, 1<sup>er</sup> semestre, *destruction de loups*, des chasseurs de Commercy ont détruit un loup et quatre louves pleines. Deux jours auparavant, ils avaient tué quatre de ces animaux nuisibles.

1807, six derniers mois, *statistique de loups tués*, le conservateur des forêts du département de la Meuse est informé dans le cours de l'année qu'il a été détruit dans sa conservation 221 loups, 93 louves, 48 louveteaux et 937 autres animaux nuisibles.

1807, six derniers mois, *louve enragée*, le sieur Clermont, garde forestier, prend un bain de pieds près de son habitation, à Chapelle, canton de Montiers-en-Der, quand une louve vient à lui. Elle lui enlève les mollets et deux doigts d'une main, lui mutilé la figure et le corps de

façon qu'on désespère de sa vie. Le même animal se jette peu après sur un autre particulier et sur la soeur de celui-ci, qui traversaient une tranchée de la forêt. Mais le lendemain, 400 habitants des campagnes se réunissent, armés et donnent la chasse à cette louve qu'ils parviennent à découvrir après un long et pénible trac. C'est le maire de Châtillon, aidé de trois jeunes gens, qui a la satisfaction de la détruire.

1807, six derniers mois, *battue*, le maire de Lupcourt (Meurthe) informe que deux loups attaquent journallement les troupeaux de la ferme de Bedon, il fait une traque et tué l'un de ces deux animaux voraces, le plus monstrueux qu'on eut vu dans le canton.

1807, le 3 novembre, *destruction de loup*, un loup étrangle deux chevaux de la ferme dite le Mesnil, près de Nancy, M. de Tonnoy se rend le lendemain dans la forêt avec des traqueurs et, à la suite d'une battue, ce loup est tué et envoyé à la préfecture.

1808, *louveterie*, pour la Moselle : Charles de Gourcy, Wendel, Bécker, d'Egremont.

1808, *statistiques de loups tués*, 74 loups, 79 louves et 55 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 84 loups, 81 louves et 52 louveteaux, dans la Meuse.

1808, *statistiques de loups tués*, selon le Narrateur de la Meuse, il est tué dans ce département 83 loups, 81 louves, dont 5 pleines, 32 louveteaux, 1 loup furieux. Le préfet accorde une somme de 150 f pour récompenser les particuliers de Void qui, attaqué par le loup en question, sont parvenus à la détruire non sans recevoir d'horribles blessures.

1808, *statistique de loups tués*, selon la conservation des eaux et forêts pour les trois départements cités, il a été détruit, cette année, dans les départements de la Meuse, Meurthe-et-Moselle et Vosges, 435 loups dont 108 louves et 90 louveteaux, plus 1 190 autres animaux nuisibles.

1809, *statistiques de loups tués*, 100 loups, 90 louves dont 6 louves pleines et 45 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 49 loups, 48 louves, dont 3 pleines, et 51 louveteaux, en Moselle, pour 1 470 f de primes.

1809, *statistiques de loups tués*, selon le Narrateur de la Meuse, 99 loups, 90 louves dont 6 louves pleines, 45 louveteaux, 1 loup furieux sont tués dans la Meuse pour un total de primes de 2891 f.

1809, *statistiques de loups tués en Moselle*, 3 louves pleines, 45 louves, 49 loups et 51 louveteaux.

1809, le 22 mars, *primes et récompenses*, le préfet de la Meuse avait adressé au ministre le 11 nivôse précédent, un arrêté du 25 frimaire portant entre autres une disposition pour réduction, d'après les vœux du Conseil Général du 10 messidor en 5, de la valeur des primes pour les destructions des loups. Autorisation du paiement des primes pour les années 8, 9 et 10, sur les fonds restant libres et destinés aux dépenses variables des départements.

1809, le 8 juin, *statistiques de loups tués*, état des loups tués en 1808, 208 animaux, 17 louves pleines, 62 louves non pleines, 74 loups, 55 louveteaux, les primes montent à la somme de 2 289 f.

1809, le 4 septembre, *victimes des loups*, le maire de Woippy signale au préfet de la Moselle que « *des habitants de cette commune m'ont porté des plaintes sur ce que les loups sont si communs dans ces environs qu'ils se présentent à toute heure de la journée avec une audace qui fait craindre les personnes, mêmes les plus résolues. Le sieur Jacques Mangelot, en ramassant dernièrement sa denrée, aperçut une louve qui passait près de lui, s'est mis à crier croyant la faire éloigner, mais quelle a été sa surprise lorsque tout à coup cet animal s'est retourné et s'est dirigé sur ce particulier qui s'est sauvé et qui a appelé d'autres personnes à son secours qui sont parvenues à la faire évacuer. Un laboureur de cette commune a eu aussi en plein jour un cheval mordu à la gorge et malgré tous les soins qu'il a prodigués à cet animal, il a eu de la peine à le sauver. J'apprends encore en ce moment qu'un homme de Norroy, venant à Metz avec ses fruits, a aussi été attaqué et mordu vivement à la cuisse et qu'il a eu bien de la peine à s'en débarrasser. Enfin, d'autres loups se présentent séparément sur plusieurs points du territoire de Woippy et font craindre pour la vie de plusieurs personnes* ».

1809, le 7 septembre, *battues*, le préfet de la Moselle autorise le maire de Woippy à organiser une battue sur son ban, ce qui va être fait pour le 17, la direction en étant confiée au maire de Lorry. Elle se solde par un échec.

1809, le 29 octobre, *battue*, près de Buxières, Buxerulle et Montsecq, trois loups et trois louves tués, quatre de ces animaux étaient de taille extraordinaire, les chasseurs en ont blessé cinq. Une nouvelle battue exécutée le jour de la saint Hubert par les mêmes ne leur a fait trouver que deux loups dont un a été blessé.

1809, le 29 décembre, *louveterie*, de Gourcy écrit au préfet qu'il a tué neuf loups depuis le dernier état et que la plus grande partie des loups viennent du département des Foretz où il serait urgent de nommer au moins deux lieutenants.

1809 1815, *statistiques de loups tués*, dans le département de la Moselle, nous disposons, pour l'ancien département de la Moselle, d'un état des destructions des loups entre 1809, qui permet seulement d'évaluer les rapports entre les quantités de loups adultes et de louveteaux détruits, lesquels sont en proportion nettement moins importante que précédemment : on tue majoritairement des animaux adultes. Les louves pleines sont rares. Le total des adultes est de 489 contre 264 louveteaux, soit un rapport de louveteaux/adultes de 0,53, contre 1,71, plus haut. Il n'est fait état que pour 1809 d'un règlement global de primes de 1 470 f. La moyenne des destructions pour ces cinq ans est de 95 pour les adultes et de 53 pour les louveteaux

1810, *loup enragé*, un loup enragé attaque une personne, deux chiens et du bétail à Harchéchamps, dans les Vosges.

1810, *statistiques de loups tués*, 78 loups, 73 louves et 69 louveteaux sont tués dans la Meuse, pour un total de 2 256 f de primes.

1810, *primes et récompenses*, 565 f ont été payées dans les Vosges jusqu'au 28 mars

1810, le 11 mars, *une louve enragée*, le pâtre de la commune d'Harchéchamps, qui était à la suite des vaches confiées à sa garde dans les bois de cette commune, en entendit une qui mugissait de manière effrayante, il la trouva aux prises avec une louve monstrueuse qui la tenait. Il parvint à l'aide de ses chiens et à coups de pierre à la faire abandonner mais aussitôt, cet animal furieux se jeta sur lui et lui fit diverses morsures. Il en fut débarrassé par ses chiens

qui furent mordus à leur tour et qui cependant parvinrent à éloigner cette louve. Alors, le pâtre chercha à faire sortir ses bestiaux du bois mais en un instant, la louve reparut au milieu du troupeau qui prit la fuite du côté du village éloigné d'une demie lieue. La louve le poursuivit, l'atteignit facilement et fit alternativement différentes morsures à presque toutes ses vaches. Le bruit qu'elles firent attira un jeune homme, Jean Joseph Bastien, qui se saisit d'une branche et en frappa cette louve d'un coup très violent au moment où elle se jeta encore sur une vache, mais elle continua son chemin, toujours parmi le troupeau jusqu'au devant de la maison de campagne du rapporteur, l'inspecteur des forêts, au milieu du village, alors, deux de ses chiens s'élançèrent sur cet animal et l'attaquant ensemble, ce qui lui fait faire diversion mais il se saisit d'un par le col en l'entraînant de cette manière plus de quarante pas jusqu'à ce que l'autre l'obligea enfin, en la prenant par le derrière, à quitter prise. Les habitants continuent de crier, un chasseur, Louis Philibert, courut aussitôt à son fusil et coula aussitôt deux balles pour chaque coup. Pendant ce temps, la louve montait lentement par un sentier étroit qui conduit du village au château du Châtelet, le nommé Antoine Roye, jardinier de M. d'Hergel, attiré par les cris, lui lança en vain des pierres énormes du haut du sentier, elle continua à aller droit vers lui, alors, il s'arma de sa hache et lui donna en passant un coup au défaut de l'épaule qui ne l'empêcha cependant pas de poursuivre son chemin. Presque au même instant, le chasseur arriva, suivi de ses deux chiens, la louve se retourna pour leur faire face, le chasseur lui passa deux balles au travers du corps et l'acheva. Une autopsie fut faite. On a dû abattre presque toutes les vaches du troupeau communal qui avaient été mordues.

1810, le 17 mai, *louveterie*, d'Egremont est mort en campagne, laissant le poste de Briey vacant, on propose de le remplacer par Gaspard d'Hoffelize.

1810, les 13 et 17 septembre, *battues*, dans la Meuse, deux battues sont organisées, regroupant 3 000 traqueurs, avec un grand nombre de tireurs mais aucun loup n'est tué, dès lors, on renonce aux battues générales pour adopter les battues par communes, plus rapides. Le préfet pense qu'il faudrait des primes plus fortes que celles accordées par les textes mais les ressources locales ne peuvent y suffire. Il fixe les primes suivantes : louve 150 f, loup 100 f, louveteau 30 f. Le préfet conclut que la peur fait exagérer le nombre de ces animaux, il ne serait question que d'une louve et trois ou quatre louveteaux. On parle d'un loup cervier mais pour lui, il ne s'agirait que d'un loup ou d'une louve venue d'Allemagne et que la guerre aurait habitué à manger de la chair humaine.

1810, le 29 septembre, *louveterie*, en raison des grands ravages de loups, devant l'inefficacité des battues, en raison de l'inquiétude de l'opinion publique quoi qu'on en exagérait le danger, le préfet de la Meuse organise une louveterie provisoire supplantant l'ordinaire sous forme de brigades de chasseurs dans 22 communes, soit 304 chasseurs. Des primes particulières sont promises. Ce corps de chasseur a fait une battue le 5 septembre, une louve a été blessée, un loup tué.

1810 1811, *primes et récompenses*, rapport au ministre de l'intérieur, les primes payées en 1807 pour la destruction des loups dans le département de la Meurthe, monte à 678 f. « On remarque qu'à l'exception des primes pour les louveteaux qui sont portées à 3 f, les autres primes ont été réglées par le préfet à un taux inférieur à la nouvelle fixation, il n'y a point en conséquence d'inconvénients à allouer cette dépense ».

1811, *statistiques de loups tués*, 50 loups, 48 louves et 30 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 49 loups, 98 louves et 29 louveteaux, dans la Meuse.

1811, *statistiques de loups tués*, selon le Narrateur de la Meuse, 78 loups, 95 louves, 3 pleines, 29 louveteaux et un loup furieux sont tués dans le département.

1811, *primes et récompenses*, 1 185 f sont payés dans les Vosges.

1811, *battues*, l'arrondissement de Bar-le-Duc compte 43 cercles dont les directeurs sont : 10 militaires, 8 fonctionnaires (percepteur, douanes), 11 maires, 8 propriétaires, 3 lieutenants de louveterie, 4 notaires, 2 maîtres de poste, de forge.

1811, le 28 mars, *primes et récompenses*, le préfet des Vosges adresse au ministre un état de primes pour 1811, d'un montant de 57 f, les deux premiers étaient d'un total de 1128 f. il est dû pour ce exercice 1185 f, pour l'an 10, 565 f, et jusqu'à ce jour 2 185 f.

1811, le 29 mai, *primes et récompenses*, le préfet de la Meuse a fait une proposition de 100 f à Alexis Richard, de Vacon, qui avait combattu une louve, laquelle, dans le courant du même mois, avait mordu six autres personnes dans l'arrondissement de Commercy, dont l'une était morte de la rage. L'autorisation de paiement est accordée le 31 décembre 1812.

1812, *louveterie*, le préfet de la Moselle écrit à de Gourcy, capitaine de louveterie, que les animaux se sont prodigieusement multipliés dans le département, ainsi que dans le voisin. Il signale une affaire à Boncourt où des habitants ont refusé de participer à la traque. Le directeur des battues du canton de Metzervisse fait état de l'insubordination des traqueurs. Trente-sept habitants d'Affleville, sont condamnés à payer 2,50 f à titre de taxe de remplacement de deux journées de battues. De même pour Boncourt et Jarny.

1812, *présence du loup*, on dit que les loups suivaient les armées par centaines, dans les Vosges, ils s'appelaient d'une montagne à l'autre en hurlements lugubres.

1812, *statistiques de loups tués*, 53 loups, 71 louves et 56 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 148 loups, 136 louves et 36 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 61 loups, 62 louves, dont 4 pleines, et 121 louveteaux sont tués en Moselle pour 2 037 f de primes ; 16 loups, 13 louves et 34 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1812, *statistiques de loups tués*, par arrondissements meusiens : Bar-sur-Ornain, 34 loups, 43 louves, 2 louves pleines, 11 louveteaux, 1 loup enragé ; Commercy, 58 loups, 37 louves, 15 louveteaux ; Montmédy, 24 loups, 15 louves ; Verdun, 31 loups, 38 louves, 1 louve pleine. On remarque que 141 loups ont été détruits depuis le 21 octobre, date de l'arrêté pour l'organisation des battues.

1812, *statistiques de loups tués*, en Moselle, 4 louves pleines, 58 louves, 61 loups, 121 louveteaux.

1812, *primes et récompenses*, premier état détaillé de primes dans les Vosges (envoyé le 7 mai 1813) : 17 louves à 15 f pour 255 f ; 15 loups à 12 f pour 180 f Total de 435 f, l'autorisation de paiement est donnée le 8 juin 1813.

1812, *loup enragé*, un loup enragé attaque une vingtaine de personnes à Bar-sur-Ornain (la Duc), dans la Meuse. La majorité d'entre elles décèdent.

1812, Moselle, *législation*, le contrat du berger de Rémelange-Morlange, stipule que « *dans le cas où le loup viendrait à lui enlever une ou plusieurs bêtes, il est tenu d'en justifier par un morceau quelconque de l'animal enlevé* ».

1812, *battues*, le préfet de la Moselle écrit à de Gourcy, capitaine de louveterie, que les animaux se sont prodigieusement multipliés dans le département, ainsi que dans le voisin. Gourcy signale une autre affaire à Boncourt où des habitants ont refusé de participer à la traque. Le directeur des battues du canton de Metzervisse fait état de l'insubordination des traqueurs. Trente-sept habitants d'Affleville sont condamnés à payer 2,50 f pour taxe de remplacement de deux journées. De même pour Boncourt, amende de 2,50 f, de même à Jarny.

1812, le 23 janvier, *destruction des loups*, une louve non pleine est tuée à Woippy.

1812, le 10 février, *battue*, dans une chasse faite dernièrement à Afflainville par le capitaine de la louveterie, on a tué un loup cervier, cet animal d'un naturel bien plus féroce et bien plus dangereux que les loups ordinaires avait fait déjà beaucoup de dégâts.

1812, le 3 juin, *statistiques de loups tués*, rapport du préfet de la Moselle au ministre de l'intérieur, années 1811 69 f de primes à acquitter sur le fonds de dépenses imprévues du département. 5 loups et louves tuées. En tout 1 854 f pour 195 animaux sans compter les loups détruits par les officiers de louveterie auxquels il n'est accordé aucune indemnité. Année 1810, 1506 f de primes, 171 loups, louves et louveteaux, les loups tués par les capitaines et lieutenants de louveterie et auxquels il n'est rien payé n'ont pas été comptés. Ils en ont tué 22. Arrêt du 14 janvier 1806, au préfet de la Moselle déclarant qu'il sera fait dans le délai d'un mois, sur la direction de Borch, des battues sur la commune de Macheren, Bibiche, Neudorff, Morbach.

1812, le 1<sup>er</sup> octobre, *battue*, une louve fait des incursions nocturnes dans Bar-sur-ornain et enlève des chiens. Le maire prescrit une battue dans les forêts avoisinantes, cette battue a détruit un jeune loup et une louve. Des renseignements annoncent qu'il y a beaucoup de loups dans les forêts qui avoisinent Bar. Dans une traque, on en compte jusqu'à huit.

1812, nuit du 16 au 17 octobre, *loup enragé*, un loup attaque un cheval de poste à une portée de fusil de la ville et le mord, le cheval s'enfuit vers la ville, le loup le suit, il mord dans les faubourgs un conducteur de chevaux qui faisait boire ses bêtes dans l'Ornain. Ensuite, il mord un menuisier dénommé Nancy. Le fils Ferdinand, qui s'arme d'une fourche, est attaqué par le loup, ensuite, le loup se jette sur le cordonnier Barrois, il gagne la ville qu'il traverse en plusieurs fois, quinze autres personnes sont blessées. Le loup échappe à toutes les poursuites jusqu'à cinq heures du matin, enfin, on le tue de deux coups de fusil chargé à balles. Appelé à 3.30 h du matin chez monsieur Ferdinand, le Dr Champion fait doucher les morsures avec de l'urine et de la lessive tiède. Il envoie chercher du muriate d'antimoine liquide, et panse tous les blessés tour à tour dont il fait une description médicale assez impressionnante : deux plaies profondes et étroites à la partie intime et postérieure du mollet de la jambe gauche, une troisième à la partie inférieure du tarse du même côté ; main droite percée sur les deux faces de 13 plaies sinueuses, neuf coups de dents autour du genou, dont les uns pénétraient dans l'article, et les autres s'enfonçaient sous le jarret, avec dilacération des parties molles, arrachement du tendon du biceps et dénudation de l'artère paplitée de l'étendue d'un pouce ; quatre plaies partageaient la peau et les muscles du crâne en trois énormes lambeaux détachés des os en grande partie, deux de ces plaies circonscrivaient presque entièrement toute la

périphérie du crâne, des deux côtés, elles labouraient les fosses temporales, le périste était déchiré et les os sillonné d'une ligne de profondeur, dans une assez grande étendue ; de nombreuses morsures avaient déchiré la main droite dont le premier os métacarpien étant comminué, vers la partie moyenne des deux avants bras, on remarquait deux plaies profondes du côté interne et une seule à l'extérieur ; double plaie sur le crâne et formant un lambeau qui comprenait, dans son angle, la paupière supérieure et un éclat de l'orbite, et trois autres plaies simples et profondes à la main, dont deux en dedans et l'autre en dehors. ; blessé dans trois endroits de la partie supérieure de la cuisse, une des plaies de trouvait en arrière et deux en avant, celles-ci s'enfonçaient profondément dans le vesta intime qui était déchiré, elles avaient mis l'artère fémorale à nu, surtout en haut ; peau du crâne et oeil droit arrachés, l'oeil gauche crevé et une partie de la paroi externe de l'orbite et de la fosse temporale droite en pièces, avec perte de substance et issue du cerveau. Seuls, sept blessés ont survécu qui sont partis faire le pèlerinage de Saint-Hubert, dans les Ardennes qui a calmé leur anxiété se calma et leur a permis de retrouver leur sérénité.

Lorsque le chirurgien examina le loup après sa mort, il le trouva moins gros qu'il ne lui avait semblé de son vivant, induit en erreur par la longueur et la hauteur de ses membres, *« caractère qui, joint à la couleur rousse du poil de son corps et surtout de ses pattes, le différenciait de tous ceux que les battues nous ont fournis depuis en grande quantité. Les uns, frappés de la conformation et de la couleur de cette bête, comparée ... celles des indigènes, ont supposé qu'il arrivait du nord d'où il aurait été chassé par le théâtre de la guerre et que les fatigues du voyage, l'accroissement de sa voracité, la difficulté de l'assouvir dans un pays nouveau, avaient produit une altération profonde de son organisme. »*.

1812, nuit au 16 au 17 octobre, *loup enragé*, le « Narrateur de la Meuse », *« Des loups se sont introduits dans la ville de Bar où ils ont exercé de cruels ravages. Nombre de personnes qui étaient sur pied, occupées de travaux relatifs aux vendanges, ont été mutilées. Ces animaux féroces ont parcouru une grande partie des rues de la ville depuis 3 heures du matin jusqu'au jour. L'un d'eux, poursuivi avec courage et agilité, a été tué, tant à coups de fusils que de hache, dans la rue de Veel, à la sortie de Bar, route de cette ville à Paris. Les vainqueurs l'ont promené en triomphe dans la ville, il a été ouvert et examiné par les officiers de santé qui ont reconnu qu'il n'était point gâté. Le rapport satisfaisant a été publié par M. le Maire pour la tranquillité des personnes blessées. Le loup tué à Bar même était fort long, de poil roux, avec des grosses pattes et haut monté. Toutefois, ce loup aurait été enragé, il était seul, et a mordu trente-trois personnes »*.

1812, le 21 octobre, *battues*, arrêté du préfet de la Meuse, l'arrondissement forestier sera divisé en 45 arrondissements à chacun desquels il y aura un directeur des battues ayant obtenu la permission, ou de chasser dans les bois impériaux, ou autorisé pour l'exécution de l'arrêté de M. le préfet ; les battues auront lieu à partir du 1er de chaque mois, si le temps le permet, sinon, le dimanche suivant ; indépendamment des battues des dimanches, les directeurs pourront en effectuer de particulières et s'adjoindre les personnes désignées par les Maires, ou d'autres dont ils répondront.

1812, le 25 octobre, *battues*, le sous-préfet de Sarreguemines signale au préfet qu'une battue a été faite le 28 septembre dans le canton de Forbach mais que cela n'a rien donné, vu qu'il ne s'y trouve pas d'animaux nuisibles.

1812, le 28 octobre, *battues*, dans les départements voisins de la Meuse et en particulier celui de la Meuse, les loups se sont prodigieusement multipliés, ils y ont causé de grands ravages, qu'ils se sont même introduits dans les villes et les bourgs, ce qui entraîne des battues

générales dirigées par des officiers de louveterie ou personnes commissionnées par les sous-préfets. Depuis l'irruption d'un loup dans Bar-le-Duc, de la fin octobre jusqu'aux dernières neiges exclusivement, on a tué dans le département de la Meuse soixante-dix-neuf de ces animaux féroces.

1812, le 30 octobre, *déprédations du loup*, deux vaches appartenant au sieur Laylois de Bonnet, égarées à la nuit tombante, sont dévorées par des loups qui ne laissent sur place que les têtes, les extrémités et les os.

1812, *destruction de loups*, depuis l'irruption faite d'un loup dans la ville chef-lieu de la Meuse, à la fin d'octobre jusqu'aux dernières neiges exclusivement, on a tué dans le département de la Meuse 79 de ces animaux féroces. Le nombre de ceux détruits depuis huit à dix jours est considérable, la neige favorisant les battues.

1812, le jour de la Pentecôte, *capture de louveteaux*, sur le soir, le sieur Joseph Girodon et Pierre Barbillat, de Reffroy, se promenant dans la forêt, remarquent un sentier chargé de pas de loups, ils jugent que beaucoup de ces animaux nuisibles l'ont pratiqué, où bien qu'une louve a mis bas près du lieu et qu'elle y passe souvent. Armés d'un bâton, ils parcourent l'enceinte et découvrent enfin la retraite de la louve et de sept louveteaux. La mère fuit à leur approche et ils enlèvent les petits.

1812, le 23 novembre, *primes et récompenses*, à la suite des ravages d'un loup dans la nuit du 16 au 17 novembre à Bar-sur-Ornain, le préfet de la Meuse réclame une somme de 3000 f sur les fonds du ministre pour les distribuer aux six individus indigents qui ont été mordus. Il demande une récompense extraordinaire de 100 f pour ceux qui ont tué ce loup.

1812, 30 décembre, *primes et récompenses*, Alexis Richard, de Vacon, a été attaqué par une louve qui lui a emporté la main droite. Le préfet demande au ministre de l'intérieur une indemnité de 300 f car les motifs allégués ne lui paraissent pas suffisants. L'individu a montré un courage et une présence d'esprit digne d'éloges.

1813, *statistiques de loups tués*, 26 loups, 21 louves et 52 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 55 loups, 58 louves et 60 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 41 loups, 47 louves dont 6 pleines et 44 louveteaux sont tués en Moselle pour 1 350 f de primes ; 21 loups, 21 louves et 36 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1813, *statistiques de loups tués*, en Moselle, 6 louves pleines, 39 louves, 39 loups, 44 louveteaux.

1813, le 1<sup>er</sup> février, *les moyens de destruction*, le préfet déclare que le plus efficace est de détruire les portées de louve car on tue à la fois, 5, 6 9 louveteaux. Il propose d'augmenter à 20 f pour les loups, 50 f pour une louve adulte, 100 f pour une louve pleine. « *La recherche des portées de louves est plus à encourager que la chasse aux loups vieux ou de grande taille. La mort d'un louveteau arrête sur sa source la multiplication de l'espèce et ne laisse aucun regret sur les effets de leur dent meurtrière. La mort d'un vieux loup n'opère pas le même bien puisqu'il s'est reproduit et que sa voracité a causé des dégâts irréparables. Un autre motif pour diriger, par préférence, sur les louveteaux, le pas du chasseur, c'est ce que celui-ci ne consultant que son intérêt, se soucie fort peu de se placer sur les traces d'un animal qui n'offre rien de bon à lui-même et qui ne figure dans le tarif des primes que pour une somme*

*uniforme et modique, tandis que la fourrure du loup, indépendamment d'une prime quadruple, présent plus d'appât* ». Le ministre oppose une fin de non recevoir.

1813, le 25 février, *primes et récompenses*, en Moselle, 238 loups, louves et louveteaux sont tués, pour 1953 f. de primes dont le paiement a été autorisé le 12 avril 1813. Un autre état compte 4 louves pleines, 25 louves non pleines, 59 loups, 121 louveteaux. Plus 6 loups au 29 avril 1813, soit 84 f de plus.

1813, le 14 mars, *battues*, à Vernéville, conservation de Metz, rapport de de Gourcy sur des de citoyens qui ont désobéi au cours d'une battue. (les battues sont assimilées au service de la garde nationale), les accusés sont condamnés à verser dans la caisse de la commune la somme de 2,25 f pour une taxe de remplacement à raison de deux journées de travail à laquelle ils sont condamnés pour avoir désobéi. A Rahling, autre affaire où les contrevenants sont condamnés à 1,50 ctes d'amende.

1813, le 16 mars, *primes et récompenses*, le préfet des Vosges, adresse au ministre une 2<sup>e</sup> état détaillé des primes réclamées pour 1812 : 13 louves à 15 f, 195 f ; 13 loups à 12 f, 156 f ; 34 louveteaux à 3 f, 102 f ; total de 453 f. Autorisation du 22 avril 1813. 4<sup>e</sup> état détaille pour 1812, 3 loups, 36 f. 2<sup>e</sup> état détaillé de primes pour 1813. 21 louves à 15 f, 315 f, 21 loups à 12 f, 252 f ; 36 louveteaux, 2 f, 108 f, soit 675 f au 22 juin 1814. 3<sup>e</sup> état détaillé pour 1812, le 26 mars 1813, 75 f.

1813, le 28 mai, *présence du loup*, le Conseil Général du 28 mai 1813 déclare que, quoiqu'on détruise beaucoup de loups, il n'y a pas de diminution sensible. Devant la terreur provoquée par les loups, la police a dû suspendre l'exécution du règlement sur la portée des armes à feu, chose singulièrement favorable au braconnage, « école du brigandage et de l'assassinat ».

1813, le 9 juin, *primes et récompenses*, le préfet de la Meuse déclare que le nombre prodigieux de loups a causé des désordres dans Bar en novembre 1812. Le conseil général propose 20 f pour un loup, 40 une louve, 60 louve pleine. La prime de louveteau de 3 f est nulle car elle ne couvre pas les frais des démarches faites pour le recevoir. La recherche de portées de louves en juin et juillet offre le moyen le plus sûr et efficace d'anéantir l'espèce puisqu'elle procure presque toujours la destruction de la mère et de sa famille. Le moyen d'autre part n'expose pas aux abus et accidents qui surviennent souvent dans les battues.

1813, le 2 juillet, *primes et compenses*, le ministre refuse au Conseil Général de la Meuse une augmentation des primes car elle devrait être générale et cela entraînerait une dépense considérable que les fonds des dépenses imprévues de chaque département ne pourraient supporter.

1813, le 4 septembre, *statistiques de loups tués*, le ministre de l'intérieur envoie au préfet de la Meurthe un état de l'exercice de 1811, primes de 1 419 f pour 3 louves pleines, 45 louves non pleines, 50 loups, 30 louveteaux.

1813, le 30 septembre, *primes et récompenses*, le ministre de l'intérieur autorise le préfet de la Meurthe à payer 1 878 f pour trois louves pleines, soixante-huit louves non pleines, cinquante-trois loups et cinquante-six louveteaux.

1814, *statistiques de loups tués*, 29 loups, 23 louves et 71 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 43 loups, 51 louves et 65 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 38 loups, 42 louves

dont 1 pleine et 27 louveteaux sont tués en Moselle pour 1 170 f. Un état supplémentaire est donné pour ce département de 6 louves non pleines et 15 louveteaux, pour 115 f.

1814, *présence du loup*, des bandes traversaient le Rhin en 1814, à la suite des armées alliées. Les massifs forestiers de la Meuse et Meurthe-et-Moselle servent de refuges à de grandes bandes.

1814, le 30 juillet, *primes et récompenses*, pour l'année 1813 dans la Meuse, 55 loups à 23 # soit 660 #, 58 louves à 15 # soit 870 #, 60 louveteaux à 3 # soit 180 #. Total 1710 #. Une partie des primes ayant déjà été remboursée, le reliquat s'élève à 741 #, autorisé le 25 août 1813, il reste dû 969 #. Autorisation sera donnée le 16 août 1814. Etat du 23 juillet 1813 pour le 1<sup>er</sup> semestre 1813. 18 loups à 12 # soit 216 #, 23 louves à 15 # soit 345 #, 60 louveteaux à 3 # soit 180 #, Total de 741 #.

1814, le 19 octobre, *louveterie*, en Moselle, de Gourcy, lieutenant le 17 messidor an 13, capitaine le 18 septembre 1809, remplit parfaitement sa tâche. Becker, lieutenant le 7 messidor an 13, il ne s'en occupe presque plus. Wendel, lieutenant le 11 juillet 1806, plein de zèle et d'activité. Hébert, lieutenant le 11 mars 1811, il est vieux et presque incapable aujourd'hui de s'acquitter de cette commission.

1814, le 26 décembre, *primes et récompenses*, le préfet de la Meurthe s'adresse au conseiller d'Etat de l'agriculture, du commerce, des arts et manufacture, pour lui signaler qu'il ne voit pas à qui l'on pourrait remettre la somme globale des primes qu'ils partageaient avec les autres car ils n'ont aucune relation entre eux, c'est pourquoi il conseille d'expédier l'ordonnance à M. Dubois de Riucourt, lieutenant de louveterie pour qu'il en fasse la distribution.

1815, *statistiques de loups tués*, 35 loups, 39 louves et 30 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 65 loups, 88 louves et 59 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 50 loups, 55 louves dont 1 pleine et 21 louveteaux sont tués en Moselle pour 1 461 f ; 30 loups, 29 louves et 43 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1815, le 17 janvier, *battues*, le préfet des Vosges pense que, s'il y a encore la neige le 29 janvier et, sinon le lendemain du premier jour de neige qui suivra la réception du présent arrêt, une battue générale sera faite dans toutes les communes du département, elle sera renouvelée huit jours après. Le préfet signale au ministre que les immenses forêts du département forment des retraites pour les loups souvent inaccessibles. Les chasses générales sont insuffisantes.

1815, le 17 janvier, *primes et récompenses*, le préfet des Vosges écrit au ministre que les primes semblent suffisantes mais le retard dans les paiements cause un préjudice, il faudrait que les primes soient payées à l'instant même de la production du certificat justificatif à la préfecture.

1815, le 28 février, *primes et récompenses*, 309 f sont payés sur 1814, pour 23 louves non pleines, 29 loups, 71 louveteaux, 309 f.

1815, le 27 avril, *rencontre avec les loups*, Vosges, le maire de Juvaincourt certifie que le sieur Pierre Joseph Pierson, cultivateur du lieu, accompagné de Joseph Gratel, son domestique, âgé de 14 ans, lesquels étaient la veille, vers 10 heures, occupés à labourer sur le territoire, ont vu venir à eux quatre loups poursuivis par des chiens. Laisant leur charrue, ils

se sont lancés à leur poursuite et sont parvenus à atteindre une louve de deux ans, que le dit Gratel a saisi par la queue et a tuée à coups de pierre et de bâton, avant de l'apporter à la mairie.

### *XIX<sup>e</sup> siècle*

1815, nuit du 14 au 15 octobre, *lutte contre le loup*, à Nonsart, Meuse, une louve est prise dans une fosse dans laquelle se trouvait un cadavre de chien, dans laquelle un enfant de sept ans tomba malencontreusement à son tour. On parvint à le sortir de la fosse et la louve, en mordant la perche qui servait à la contenir, parvint à s'extraire et à s'enfuir.

1815, le 27 octobre, *primes et récompenses*, Vosges, autorisation de paiement de 495 f pour 1814.

1816, *battues*, le préfet autorise divers maires à faire des tracs, Maizières, Marange, Féver, Chatel-Saint-Germain, Woippy, Schelaicourt, Fraymacker, les loups viennent dévorer les bestiaux aux portes du village. Séries de pétitions pour pouvoir chasser le loup.

1816, le 19 janvier, *primes et récompenses*, il a été payé, dans la Meuse, 65 loups à 12 f : 780 f ; 84 louves à 15 f : 1 260 f ; 4 louves pleines à 18 f : 72 f ; 59 louveteaux à 3 f ; 177 f, total de 2 289 f.

1816, le 5 avril, 1815, *primes des récompenses*, état détaillé pour l'année 1815, 1 098 f pour une louve pleine, 38 louves non pleines, 35 loups, 30 louveteaux, 1 098 f, paiement autorisé le 19 juillet 1816.

1816, nuit du 19 au 20 mai 1816, *un loup enragé*, un loup furieux s'introduit à Stenay, il mord sévèrement un journalier et deux dragons prussiens de la garde qui sont protégés par leurs manteaux. Dans la campagne, il attaque un troupeau près de Brouenne, un vieillard le combat avec un pic-hoyau et le tue. Le préfet demande au ministre l'autorisation de lui verser 150 f sur le fonds des dépenses imprévues du département. Le ministre réduit la somme à 60 f. 5 août 1816.

1816, le 14 août, *primes et récompenses*, Vosges, état supplémentaire dressé pour le 4<sup>e</sup> trimestre 1815, arrondissement de Saint-Dié, commune les Rouges Eaux, Bastien Nicolas et Bastien Valentin, ont tué une louve non pleine, 15 f. Du 29 juillet 1816, pour 1815, 915 f plus 15 f, 6 juin 1816, 930 f. Autorisation du 9 août 1816. Etat détaillé du 9 avril 1916, une louve pleine, 28 louves non pleines, 29 loups, 43 louveteaux, font 915 f.

1817, *louveterie*, en Moselle, de Gourcy, de Wendel, Darsberg.

1817, *statistiques de loups tués*, 24 loups, 20 louves et 32 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1817, *les moyens de destruction*, le conseil municipal de Rehainviller a reçu de Detter, garde à cheval de Lunéville, des conseils sur la façon d'établir des fosses, ou louvières, en creusant une fosse tronconique de près d'un mètre de profondeur (8 à 10 pieds), pour une surface

d'ouverture d'1,80 m et de fond de 2,7 m. la surface sera fermée par des bâtons portant un léger treillis de paille et de branchages. Une oie, un canard ou un morceau de viande servira d'appât. Un autre moyen était de se procurer un chien tué ou crevé, auquel on faisait plusieurs incisions dans diverses parties du corps afin de détacher la peau, entre le cuir et la chair, on y introduisait de la poudre de noix vomique et plusieurs morceaux d'éponge grillée. On attachait l'appas à la queue d'un cheval pour qu'il ne sente pas la trace de l'homme. Lorsque le loup avait mangé de ce chien, il mourait sur place.

1817, *la rage du chien*, le sous-préfet de Sarreguemines recommande aux maires de faire tuer tous les chiens qui n'ont pas de maître. Un chien enragé à Grosblidersdroff, le 2 juin 1817, mord deux personnes. Le maire de Metz prend un arrêté en 1823 qui prescrit que tous les chiens trouvés errants de 9 heures du soir à 5 heures du matin seront assommés. Des chiens enragés, à Fontoy, mordent des bêtes à corne, à Soetrich également. Á Thionville, le 20 décembre 1824, un chien mord plusieurs enfants, la rage se déclare chez plusieurs chiens. Le maire décide que les habitants possesseurs de chiens seront requis de les tenir enfermés jusqu'à nouvel ordre. Tous les chiens qui seront trouvés errants dans les rues seront tués sur le champ et les propriétaires traduits par devant le tribunal de police pour être condamnés. En mars 1825, de nouveau des cas de rage. Roussy-le-Village, neuf individus sont mordus par un chien enragé en février 1825. Janvier 1825, un chien enragé est surpris à Thionville.

1817, le 24 janvier, *battues*, le préfet de la Meuse ordonne des battues pour le 11, le 21 février, le 4 et le 14 mars prochain, néanmoins, dans le cas où des pluies et autres accidents de température ne permettraient point d'y procéder à l'une des époques ci-dessus fixées, elles seront remises au jour le plus rapproché qui offrira un temps favorable. Si dans l'intervalle d'aucune de ces époques, il tombe de la neige, les battues seront faites le lendemain du jour où la terre en aura été couverte, indépendamment de celles qui sont prescrites à jours fixés.

1817, le 25 janvier, *louveterie*, Moselle, le maréchal de camp de Creutzer sollicite une lieutenance de louveterie pour son frère qui organise déjà des chasses mais sans attribution dans l'arrondissement de Sarreguemines.

1817, le 10 décembre, *louveterie*, la destruction des loups n'a pas produit les résultats qu'on pouvait en attendre, principalement en raison du peu d'ordre et de la subordination des participants aux battues. Pour prendre « des moyens efficaces pour la destruction de ces animaux dont le nombre augmente d'une manière à faire craindre de nombreux accidents », les lieutenants de louveterie sont spécialement chargés d'organiser des tracs (traques) pour la destruction des loups dans les arrondissements forestiers désignés à la suite de cet arrêté. Ils sont invités à faire deux tracs par mois d'ici au 15 mars 1819.

1817, le 22 décembre, *les moyens de destruction*, le préfet de la Moselle, comte de Tocqueville, prend un arrêté pour conseiller sur les diverses façons de prendre les loups, y compris par l'installation de louvières. « Prenez un chien hors de service, de grosse ou de moyenne taille, étranglez-le, faites dans son corps, plus précisément dans les parties charnues, avec une broche de fer, quinze ou vingt trous profonds, et faites au ventre des incisions. Mettre dans chaque trou ou incision de la noix vomique, râpée récemment et le plus fin possible. La quantité de noix vomique est de quatre hg. Bouchez les trous avec de la fiente de vache ou plutôt cousez l'ouverture de ces trous ou incisions. Passez dans les jarrets de derrière de l'animal un fort osier et non une corde parce qu'on remarque que la corde peut conserver l'odeur de l'homme. Passez le corps ainsi préparé dans un fumier chaud, l'en couvrir et l'un laisser pendant quatre ou cinq jours en hiver, jusqu'à ce qu'il ait contracté

*une forte odeur de putréfaction. Transportez-le au lieu reconnu pour être fréquenté par les loups. Traînez-le par terre autour de ce lieu en faisant de longs circuits. On doit s'abstenir avec grand soin de dépouiller de leur peau les chiens servant d'appâts. Si on les écorchait, ils conserveraient l'odeur de l'homme, odeur qui éloigne les loups ».*

1817, le 22 décembre, *battues*, les loups ont été si nombreux en 1817 que le préfet ordonne qu'il soit fait du mois de mars jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1818, des battues dont la direction a été confiée à des chasseurs désignés par les sous-préfets avec le titre de chefs de traque, cette mesure est reproduite jusqu'en 1821 et annulée le 4 mai 1821.

1817, le 27 décembre, *battues*, circulaire du préfet de la Meuse, le sol forestier de l'arrondissement de Bar-le-Duc se trouve composé de quarante-trois cercles, chacun d'eux sera confié à un chef choisi parmi les personnes notables. Il prendra le titre de directeur de cercle. Les battues dans leur ensemble seront dirigées par les lieutenants de louveterie et surveillées par les inspecteurs, sous-inspecteurs et gardes généraux des forêts. Les directeurs de cercles désignent les tireurs qui peuvent être nécessaires d'après les localités. Ils adressent ensuite aux maires la demande d'un nombre de traqueurs proportionnel au nombre des communes. Il est fait défense de tirer sur le chevreuil, le lièvre et autres gibiers.

1817-1818, *statistiques de loups tués*, dans la Meuse, au cours de cette saison de chasse, Hémard a tué 4 louves, 7 loups, 14 renards et 10 sangliers ; Marchand Collin, 6 loups et louves, 3 renards et 1 sanglier en juillet, et 3 loups, 1 louve et 1 renard, d'octobre à novembre. Tous deux étant lieutenants de louveterie. Il apparaît dans diverses correspondances que l'on attend la fin des moissons pour autoriser la chasse.

1817 à 1842, *statistiques de loups tués*, dans les Vosges, 700 loups, 40 louves pleines, 438 louves non pleines, 434 louveteaux, 797 renards, 383 sangliers, 548 fouines, 147 chiens enragés, 167 chiens vagabonds, 662 chats sauvages, blaireaux, martres. Primes versées : loups 8 400f, louves pleines 720 f, louves non pleines 6 570 f, louveteaux 2 568 f. d'après le *Journal des chasseurs, janvier 1844*,

1817 à 1845, *statistiques de loups tués*, 1 693 loups, louves et louveteaux sont tués sur le territoire du Val d'Ajol, dans les Vosges.

1818, *louveterie*, dans la Meuse, Magnier, Marchand-Collin, Hémard, Didier, Charles, Lallemand, Adolphe de la Borderie et Punénil de Hienne ; en Moselle, de Gourcy, Wendel, Creutzer.

1818, *louveterie*, le département de la Meuse compte six louvetiers : Magnier, Marchand-Collin, Hémard, Didier Charles Lallemand, Adolphe de la Borderie, Dumesnil de Pienne, de Noya de Saint Julien, Jehamant de Crochard, propriétaire, Thonne-le-Thil (Thonne-le-Thil ; De Condé, Briulles-sur-Meuse (Dun) ; d'Anthouard, Briulles-sur-Meuse (Verdun), d'Egremont, Bonnet (Gondrecourt), de Colliquet, maréchal de camp, Nornet (Bar-le-Duc). *AD Meuse 102 M1*

1818, *louveterie*, état indicatif des lieutenants dans le département de la Meuse : Magnier, membre du conseil d'arrondissement de Bar, résidence Dammarie (Ligny) ; Duménil, propriétaire de Bar-le-Duc (Bar-le-Duc) ; de la Borderie, officier en retraite, à Stenay (Stenay) ; Lallemand, conseiller de préfecture, Haironville (Bar-le-Duc), Hémard, propriétaire, Bébrupt (Verdun), Marchand-Collin, de même, Etain (Etain) ; de Noya de Saint Julien, Montmédy

(Montmédy) ; Jehamant de Crochard, propriétaire, Thonne-le-Thil (Thonne-le-Thil ; De Condé, Briulles-sur-Meuse (Dun) ; d'Anthouard, Briulles-sur-Meuse (Verdun), d'Egremont, Bonnet (Gondrecourt), de Colliquet, maréchal de camp, Nornet (Bar-le-Duc).

1818, *primes et récompenses*, 1 626 f de primes de destruction sont payés dans la Meurthe.

1818, *statistiques de loups tués*, 24 loups, 23 louves et 7 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1818, *primes et récompenses*, les primes de destructions correspondent à 18 % d'une année de gages de domestique pour une louve pleine, 12 % pour un loup et 6 % pour un louveteau. Elles représentent vingt-quatre journées de travail d'un journalier homme pour une louve pleine, 16 pour un loup et 8 pour un louveteau.

1818, *battues*, l'arrondissement de Commercy compte 45 cercles et directeurs, 185 communes, 776 traqueurs.

1818, le 5 janvier, *battues*, il sera fait dans le département de la Meuse, pour la destruction des loups, deux battues générales par mois, jusqu'au 15 mars prochain ; elles auront lieu les 15 et 20 de chaque mois et dureront deux jours.

1818, le 8 janvier, *battues*, procès-verbal des agents forestiers, contre cinq habitants de lieux. Le maire les a chargés de se transporter dans les bois communaux où s'étaient retirés des loups. Le 22 courant, ayant remarqué dans la neige des traces de loups qui se dirigeaient vers les forêts communales d'Audun, François Bauret, le maire a cru bon d'envoyer à la recherche de ces animaux aussi nuisibles pour les détruire tant qu'il était possible, et après les dégâts qu'ils ont commis dans les environs depuis six mois, notamment dans la commune d'Esch où ils ont étranglé six chevaux, un taureau et des moutons ; deux chevaux sur la commune de Belvaux et quatre moutons, quatre moutons et un poulain à Audun. Son intention était d'ordonner une battue quand ils auraient découvert dans quelle partie de la forêt seraient repérés les loups. Il a envoyé cinq individus à leur découverte, le sieur Dubois, garde forestier, accompagné de plusieurs autres gardes leur ont dressé procès verbal, en raison d'une circulaire de M. l'inspecteur des forêts. Le maire expose au préfet qu'il n'a jamais eu connaissance et cette circulaire et qu'il est de l'intérêt général de détruire les animaux nuisibles. Ces cinq individus n'étaient pas en chasse.

1818, le 26 janvier, *battues*, le sous-préfet de Lunéville écrit au maire de Bénaménil, qui avait mis peu de zèle dans le choix de ses traqueurs lors d'une dernière battue.

1818, juillet, *louveterie*, Marchand Collin a détruit dans le trimestre 6 loups et louves, 3 renards, 1 sanglier.

1818, nuit du 5 au 6 août, *battues*, à Saint-Maurice, une louve est venue enlever trois moutons au milieu du village, le maire propose une battue dans le bois de Saint Maurice et Badonviller, l'inspecteur des forêts de Lunéville écrit au sous préfet qu'il vaudrait mieux utiliser le poison, le 29 août, le préfet autorise néanmoins une battue.

1818, le 14 août, *battues*, le préfet de la Moselle déclare au ministre de l'intérieur que, par un arrêté du 22 décembre 1817, les battues ont été faites. Il recommande l'usage de louvières et d'appâts empoisonnés recommandés. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1818, six louves pleines tuées, dix-sept louves, douze loups, trente-sept louveteaux.

1818, 15 septembre, *louveterie*, Magnier, louvetier déclare qu'il chasse avec moins de chiens qu'obligatoire car les jeunes loups ont moins de crainte avec moins de chiens et fuient moins loin, les vieux loups font perdre des chiens. Il y a cinq ou six ans, il a détruit 86 loups en deux ans, depuis, leur nombre a singulièrement diminué.

1818 1819, *louveterie*, les mesures prescrites le 10 décembre 1817 par le préfet de la Meurthe n'ont pas produit les résultats escomptés, les lieutenants de louveterie sont chargés d'organiser les tracs deux par mois. Ces lieutenants sont de Chambray et de Riocourt pour l'arrondissement de Nancy, le comte de Gourcy pour arrondissement de Pont-à-Mousson et Royaumeix. Vulmont, Toul, le comte de Bourcier de Montureux pour celui de Lunéville, le marquis de Lamberty pour celui de Blâmont, de Jankowitz pour celui de Sarrebourg, entre cette ville et Dieuze, Thouvenel pour celui de Château-Salins, de Frénel pour Ile reste de l'arrondissement de Sarrebourg.

1818, le 27 février, *le louvetier de Lisle de Moncel*, on apprend dans une lettre du conservateur des forêts au comte de Girardin, que de Moncel est l'un des hommes de France qui a le plus détruit de loups. Il ne se servait de poison qu'avec beaucoup de répugnance à cause des accidents qui en résultent et des préjugés des habitants des campagnes.

1818, le 28 août, *louveterie*. Les officiers de louveterie de la Meurthe sont restés à peu près étrangers aux traques de l'hiver dernier. De Gourcy a déménagé, Wendel ne s'occupe pas de la chasse et seul Creutzer est actif. Mais, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1816 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1817, le comte de Gourcy a opéré la destruction de 13 loups et 17 louves.

1818, le 15 septembre, *louveterie*, Magnier déclare qu'il chasse avec moins de chiens qu'obligatoire car les jeunes loups ont moins de crainte avec moins de chiens et fuient moins loin, les vieux loups font perdre des chiens. Il y a cinq ou six ans, il a détruit 86 loups en deux ans, depuis, leur nombre a singulièrement diminué.

1818, le 15 septembre, *législation*, le préfet de la Moselle écrit au ministre qu'il serait utile de déterminer d'une manière précise ce qu'on doit entendre par chasse particulière. Pour les officiers de louveterie, cette question ne présente pas de difficultés car les droits et obligations des officiers sont clairement établis à l'égard des bois et forêts de l'Etat par deux règlements du 20 août 1814. L'un de ces règlements porte cette disposition que tous les habitants sont invités à tuer les loups sur leurs propriétés. La chasse des bois communaux a été affermée en exécution du décret du 23 prairial an 13, l'une des conditions du cahier des charge était que le fermier sera spécialement tenu de chasser aux animaux nuisibles dans les parties de forêt dont la chasse lui aura été affermée et pour pouvoir le faire avec succès, il devra avoir constamment deux chiens courants. Cette clause était nécessaire dans un département dont les communes possèdent des forêts considérables qui sont autant de retraites que les chasses aient la liberté de pénétrer quand ils en jugent le moment favorable. La chasse de ces animaux représente une véritable mesure de police, elle intéresse l'agriculture et la sûreté des personnes tout à la fois.

1818, octobre décembre, *louveterie*, Marchand Collin déclare six loups et louves, trois renards et un sanglier tués pour juillet et trois loups, une louve et cinq renards pour octobre.

1818, 7 octobre, *moyens de destruction*, le capitaine des chasses du roi écrit au comte de Chabrol, sous secrétaire d'état à l'intérieur que le projet de M. de Panichot, lieutenant de

louveterie, président du tribunal de Neufchâteau, n'est pas original, il sera conservé comme renseignement. La noix vomique n'aurait pas eu l'effet qu'on en devait attendre, ce moyen serait dans influence pour empoisonner les loups puisque de Panichot reconnaît lui-même que les chiens meurent subitement par le poison, mais s'il est vraisemblable que les loups qu'il a essayé d'empoisonner n'en ont pas mangé une assez grande quantité ou peut être se sont fait vomir, ce qui arrive très souvent.

1819, *primes et récompenses*, 2 394 f de primes de destruction sont payés dans la Meurthe.

1819, *statistiques de loups tués*, 34 loups, 19 louves et 44 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1819, *louveterie*, dans la Meuse, Manier, Marchand-Collin, Hémond, Didier, Charles, Lallemand, Adolphe de la Borderie, Duménil de Fienne, Roger de Saint-Julien, Jehamont de Carchart ; en Moselle, de Gourcy, Wendel, Creutzer.

1819, le 25 janvier, *un chasseur de loup*, Louis Colleur, de Bisping (Moselle) a passé sa vie à détruire les loups, il a eu, au cours d'une chasse, la jambe fracassée d'un coup de feu et demande la continuation des secours, qu'il croit avoir méritée. Le préfet, dans sa réponse du 27 mars 1819, refuse la demande car il n'a pas de fonds prévus à cet effet. Le 1<sup>er</sup> juin 1819, Louis Colleur réitère sa requête au ministre de l'intérieur qui lui oppose un nouveau refus, le 25 juin 1819.

1819, le 9 avril, *primes et récompenses*, à Gondreville, dans la Meurthe, Antoine Friry, 19 à 20 ans, gardant les chevaux, est attaqué une louve qui menaçait ses chevaux, le jeune homme aurait succombé si Maurice Simonin n'était venu à son secours. La louve est morte les yeux crevés à coups de couteau. Le 15 avril, le préfet demandait une gratification extraordinaire de 50 f pour chacun des jeunes gens, autorisée le 28 avril 1819.

1819, le 11 mai, *législation*, Jean Nicolas Derule régularise sa situation de pâtre communal à Rehainviller (Meurthe), l'article 3 de son contrat précise qu'il « *répondra des bêtes confiées à sa garde, hors du loup, auquel cas il sera tenu de présenter un morceau notable de la bête étranglée qu'on puisse reconnaître* ».

1819, le 18 mai, *louveterie*, M. de Valmont, lieutenant de louveterie, a demandé au préfet le droit de chasser les loups et autres animaux nuisibles en tout et de la manière qu'il jugera la plus convenable, mais à cause des moissons, le ministre de l'intérieur arrête que la chasse à courre serait ouverte le 15 septembre et fermée le 15 mars dans les forêts et bois de l'Etat et, dans le temps où cette chasse ne serait plus permise, les lieutenants de louveterie devront s'occuper à tendre des pièges avec les précautions d'usage.

1820, *louveterie*, par ordonnance, le préfet de la Meurthe fait assister les lieutenants de louveterie, à l'occasion des traques, les loups se montrant nombreux dans le département, les lieutenants de louveterie ne pouvant y suffire, malgré leur zèle, alors qu'il est facile de suivre les loups quand la neige est tombée, les personnes nommés dans cette ordonnance sont autorisées à traquer les loups dans les bois situés sur les territoires des communes désignées, seulement par temps de neige, sauf exception, si elles étaient averties par les gardes forestiers que des loups se trouvaient réunis dans leur circonscription en se faisant assister par les gardes forestiers du canton, aussitôt qu'une traque sera organisée, le personne qui devra en avoir la direction en donnera avis aux maires des communes, il sera expressément défendu de tirer sur

du gibier, les personnes autorisées pourront se faire assister du nombre de tireurs qu'elles jugeront nécessaire, pourvu qu'ils soient munis d'un part d'arme de chasse.

1820, *louveterie*, en Moselle, de Gourcy, Wendel, Creutzer. Creutzer, de Bitche, déclare qu'il y a peu de loups dans ses forêts et qu'il a tué une louve et empoisonné un loup.

1820 et 1821, *louveterie*, dans la Meuse, Manier, Marchand-Collin, Hémond, Didier, Charles, Lallemand, Adolphe de la Borderie, Duménil de Fienne, Roger de Saint-Julien, Jehamont de Carchart, de Condé.

1820, *primes et récompenses*, 1 503 f de primes de destruction sont payés dans la Meurthe.

1820, *statistiques de loups tués*, 36 loups, 16 louves et 11 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1820, décembre, *battues*, le préfet de la Meurthe propose au ministre un arrêté permettant à différentes personnes connues du département de faire la traque au loup en profitant du temps de neige. Les louvetiers ont une commission honorifique et ne touchent rien.

1820, le 19 décembre, *battues*, vu les différentes demandes qui lui ont été adressées à l'effet d'obtenir l'autorisation de traquer aux loups, considérant qu'un des moyens pour obtenir des traques les résultats qu'on doit en attendre, le préfet de la Meurthe propose de les multiplier de manière à ce qu'elles aient lieu simultanément sur plusieurs points. Qu'il est d'autant plus nécessaire de prendre des mesures extraordinaires pour la destruction des loups que d'après plusieurs rapports qui lui sont parvenus, il paraîtrait qu'il en existe un grand nombre dans ce département, et attendu que MM les lieutenants de louveterie, malgré le zèle dont ils sont animés ; ne peuvent se transporter partout où leur présence est nécessaire, que lorsqu'il est nouvellement tombé de la neige, il est facile de suivre les loups et que c'est principalement pour ce moment qu'il faut adopter des mesures générales. Vu les instructions données par le ministre de l'intérieur le 9 juillet 1818, le préfet de la Meurthe arrête que les personnes dénommées en l'état joint au présent arrêté sont autorisées à traquer aux loups dans les bois situés sur les territoires des communes désignées audit état ; elles ne pourront user de cette autorisation que dans les temps de neige sauf l'exception mentionnée dans l'article ci-après ; si elles étaient averties par des gardes forestiers que des loups se trouvent réunis, ou tout récemment, sur un point de la circonscription qui leur est assignée, elles pourraient dans ce cas seulement organiser une traque quand il n'existerait pas de neige ; aussitôt qu'une traque aura été organisée, la personne qui devra en avoir la direction en donnera avis à MM. Les maires des communes sur le territoire, desquelles elle devra avoir lieu ; les personnes autorisées à traquer pourront se faire accompagner du nombre de tireurs qu'elles jugent nécessaires pourvu qu'ils soient munis d'un port d'arme de chasse ; elles pourront aussi se faire accompagner par des hommes non armés pour former les enceintes ; l'autorisation accordée par le présent arrêté cessera de droit au 15 mars 1821.

1820, le 27 décembre, *déprédations du loup*, le sous inspecteur des eaux et forêts ou sous-préfet de Lunéville déclare que la forêt de Parroy est infestée d'animaux nuisibles, tels que renards, loups et sangliers. Le loup ne se contente pas de détruire le gibier, grand et petit, il enlève les bestiaux qui servent à l'agriculture et pressé par la faim, attaque l'homme, s'il échappe à la guerre que celui-ci lui fait et s'il approche, aux dernières périodes de son existence, souvent, il tombe dans un état de marasme et devient enragé et propage cette terrible maladie dont on ne guérit pas.

1821, *louveterie*, Moselle, de Gourcy, de Wendel, Creutzer.

1821, *primes et récompenses*, 1 634 f de primes de destruction sont payés dans la Meurthe.

1821, *statistiques de loups tués*, 33 loups, 24 louves et 12 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1821, le 2 janvier, *battues*, traques en forêt de Paroy, aucun loup tué, seulement des sangliers et des renards.

1821, le 10 février, *battues*, le maire de Vaxainville écrit au sous-préfet de Lunéville que les loups sont très fréquents dans sa commune et viennent jusque dans les villages étrangler les chiens. On en a vu deux, trois, jusqu'à cinq à la fois. On en aurait vu une troupe de quinze, il y avait un endroit où l'on ne chasse pas et qui serait leur refuge. Les chasses sont non louées, les gardes ne permettent pas de faire des traques sans la permission du sous préfet. Le maire demande la permission de faire de tracs.

1821, le 27 février, *battues*, il est expressivement défendu du tirer sur le gibier. Les personnes désignées pourront se faire accompagner par le nombre de tireurs qu'elles souhaitent à condition qu'ils aient un permis de port d'arme de chasse. Résultats de traques, à Vaxainville, trois renards, le 14 mars, deux renards, un loup manqué. Arrondissement de Lunéville, il y a sept personnes désignées pour diriger les battues en temps de neige. Un responsable de traque écrit au sous préfet de Lunéville, en 1820 1821 qu'il y avait beaucoup moins de loups dans la région.

1821, le 21 avril, *battues*, rapport de traques de Xaimaménil, aucun résultat.

1821, le 28 mai, *une louve furieuse*, dans les environs de la commune de Minville, près de Commercy, une louve forcenée attaque plusieurs personnes, elle est tuée par un garçon meunier à coups de manche de faux, après avoir lutté longtemps avec elle et lui a ouvert le ventre avec un mauvais couteau. On pense que la louve n'était pas enragée mais comme on avait quatre jours avant remis à la sous-préfecture, quatre louveteaux trouvés dans les bois près de Montsey, village peu éloigné de Minville, on pense que cette perte a rendu la louve furieuse. Le ministre est d'accord pour donner à Philipot une prime extraordinaire, demande l'avis du préfet, suggère le double de la prime habituelle, plus 40 f de sa main.

1821, le 1<sup>er</sup> décembre, *battues*, le sous-préfet de Lunéville suggère au maire de Verrey, d'employer des traqueurs rémunérés afin que les battues soient plus efficaces, les frais étant supportés par les fonds de la commune, le conseil municipal répond que pouvant fournir des tireurs et mêmes des traqueurs gratuits, comme n'ayant point de fonds disponibles dans la caisse, le conseil approuve qu'il n'y a pas lieu de supporter la quote-part imposée à la commune.

1821, le 20 décembre, *battues*, le conservateur des forêts au préfet : « *J'ai examiné le projet d'arrêté qui accompagnait la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12 de ce mois et qui a pour objet la destruction des loups existant dans les forêts de votre département. Cet arrêté me paraissait contenir toutes les mesures qu'il est possible de prendre sans avoir de fonds à employer pour parvenir au but que vous vous proposez, je vous le renvoie en vous priant de bien vouloir le faire exécuter mais j'aurais l'honneur de vous faire observer que les*

*traques n'ont d'ordinairement d'heureux résultats que lorsque les traqueurs sont payés et qu'il serait bien à désirer que le gouvernement mît à votre disposition pour les salaires une somme de 1 000 à 1 200 f qui seraient prélevés sur le produit des ports d'armes de chasse ».*

1821, le 21 décembre, *battues*, le préfet de la Meurthe confirme que les ordonnances de 1583 1600 1601 1664 et 1669 relatives aux battues sont toujours en vigueur. Il envoie un projet d'arrêté de battue, propose que l'on délivre une somme de 1 000 à 1 200 f sur les permis de port d'armes pour salarier les traqueurs. Le ministre répond que l'expérience est à tenter mais que les fonds doivent être prélevés sur les dépenses imprévues. Toutefois, il fait observer qu'il ne considère pas les battues comme un moyen efficace car elles n'ont pas d'autres effets que de déplacer les animaux.

1821, le 26 décembre, *battues*, le préfet au ministre : *« Tous les ans, on provoque de la part de l'administration, des ordres pour faire faire des battues contre les loups mais le temps qu'on emploie à faire ces demandes, à consulter les agents des Eaux et Forêts, à prescrire les mesures arrêtées et à les mettre en exécution rend toujours ces mesures inutiles en faisant manquer les occasions où elles auraient pu avoir quelques succès. Un des motifs qui empêchent encore d'obtenir de bons résultats est la difficulté d'avoir des hommes pour traquer gratuitement. Pour remédier à ces inconvénients, il m'a paru nécessaire de régler dans un arrêté d'administration générale une marche qui servirait de base dans toutes les circonstances où des battues, soit générales, soit particulières, devraient avoir lieu. M. le conservateur m'a fait connaître que votre arrêté lui paraissait contenir toutes les mesures qu'il est possible de prendre lorsqu'on manque de fonds pour payer les traqueurs. Il désirerait qu'on pût y affecter 1 000 à 1 200 f ou à prendre sur le produit des ports d'armes. Mon objet est principalement de faire remarquer à votre excellence que l'obligation que l'on impose aux habitants de traquer sans aucun salaire met un grand obstacle à la réussite des battues.*

1822, *primes et récompenses*, 1 875 f de primes de destruction sont payés dans la Meurthe.

1822, *statistiques de loups tués*, 33 loups, 37 louves et 18 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1822, *louveterie*, dans la Meuse, Manier, Marchand-Collin, Hémond, Didier, Charles, Lallemand, Adolphe de la Borderie, Duménil de Fienne, Roger de Saint-Julien, Jehamont de Carchart, de Condé, le comte Dantouard d'Egremont et le Baron de Colliquet.

1822, *présence des loups*, les « Statistiques de la Meurthe » signale qu'« on rencontre dans nos campagnes un assez grand nombre de loups dont l'espèce s'est multipliée à l'infini ».

1822, le 25 janvier, *battues*, les forêts communales, domaniales ou privées de l'arrondissement de Lunéville comptent neuf cercles de battues, pour quarante-six communes. Chaque commune désigne les traqueurs qu'elle peut fournir, les lieux d'exécution, ceux qui commanderont les battues, les chefs de battues sont tenus de faire un rapport à la fin de la battue.

1822, le 5 avril, *destruction des loups*, Collin, lieutenant louveterie informe que préfet que, dans les environs d'Etain, la destruction des loups a été si nombreuse depuis quelques années que ces animaux malfaisants sont en très petit nombre.

1822, le 23 juillet, *battues*, le maire de Neufchâteau parle de battue soi-disant au loup où l'on aurait plutôt chassé d'autres pièces de gibier en forêt de Diombois.

1823, *primes et récompenses*, 2 169 f de primes de destruction sont payés dans la Meurthe.

1823, *statistiques de loups tués*, 27 loups, 24 louves et 25 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1823, *louveterie*, dans la Meuse, Manier, Marchand-Collin, Hémond, Didier, Charles, Lallemand, Adolphe de la Borderie, Duménil de Fienne, Roger de Saint-Julien, Jehamont de Carchart, de Condé, le comte Dantouard d'Egremont et le Baron de Colliquet, Dandelarre ; en Moselle, de Gourcy, de Wendel,

1823, *destruction des loups*, dans la Meurthe, le comte de Castella a inventé une machine propre à tuer toutes les espèces de mammifères.

1823, le 8 janvier, *battues*, le préfet de la Moselle écrit aux sous-préfets qu'il n'est pas partisan des battues car il est rare que l'on y tue des loups, et qu'en revanche, les chasseurs ne se font pas scrupule de tuer le gibier. Il lui paraît préférable de s'en tenir aux louvières et aux appâts empoisonnés. En l'absence de lieutenant de louveterie, un particulier jugé capable est désigné pour diriger les traques, en général choisi parmi les notables, ainsi, le 23 janvier 1822, le baron de Montigny, maire de Landonvillers, est autorisé par le préfet de la Moselle à faire des battues dans son secteur. La neige favorise la chasse au loup car elle permet de voir les traces.

1824, *primes et récompenses*, 2 109 f de primes de destruction sont payés dans la Meurthe.

1824, *statistiques de loups tués*, 37 loups, 21 louves et 225 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 32 loups, 34 louves et 35 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1824, *louveterie*, le département de la Meuse compte dix lieutenants de louveterie.

1824, le 22 mars, *louveterie*, un litige éclate entre d'Egremont, maire de Pelat (Meuse) qui accuse M. de la Chapelle, lieutenant de louveterie en Moselle, de rentrer dans ses bois pour détruire du gibier sous prétexte de chasser le loup. Il est question d'un bois, à la limite de la Moselle et de la Meuse. Les gardes se sont opposés à la pénétration de la Chapelle dans les bois communaux de Grand-Failly. De la Chapelle affirme devant le tribunal que les traqueurs avaient repris quatorze loups et qu'à cause de ce refus, on n'a pu en atteindre qu'un seul. Le préfet de la Meuse propose d'apporter des modifications à la limite entre les deux départements. C'est la deuxième fois que de la Chapelle est cité en justice, par d'Egremont. L'ancien préfet était intervenu pour qu'il y ait un non lieu car de la Chapelle n'était pas en chasse mais en battue. En vérité, de la Chapelle et d'Egremont sont parents mais divisés par une jalousie de chasse qui occupe depuis longtemps déjà deux préfectures et deux sous-préfectures ! Monsieur d'Egremont est adjudicataire de la chasse dans les bois de Grand-Failly. Ces bois, quoique appartenant à la Moselle, sont situés dans le département de la Meuse et ôtés à la partie de M de la Chapelle qui ne pardonne pas à d'Egremont d'en posséder la chasse.

1824, le 3 septembre, *destruction de loup*, François Poulain, maire de Woippy, dresse ce procès-verbal ; « *Ce jour d'hui, 5 septembre, à quatre du soir, par devant nous, Maire de la commune de Woippy, Thury et Ladonchamps, sont comparus les sieurs Nicolas Remlatte et*

*Louis Rondin, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier vers les deux heures un loup poursuivi par des chiens était entré dans la maison du sieur Valentin demeurant à Bellevue, où lesdits sieurs Remlatte et Rondin s'en sont emparés et, à l'instant, ils nous amené ledit loup vivant, âgé d'environ un an, que nous avons fait tuer ».*

1824, novembre, *battues*, l'arrondissement de Lunéville compte treize cercles de battues pour cinquante-huit communes.

1825, *primes et récompenses*, 3 108 f de primes de destruction dont payés dans la Meurthe.

1825, *statistiques de loups tués*, 30 loups, 16 loups et 224 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 19 loups, 24 louves et 44 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1825, le 24 janvier, *battues*, le maire de Badonviller rend compte au sous-préfet de battues faites les 6, 9, 10, 11, 20 et 23 janvier, cinq sangliers tués et une louve non pleine. A cette époque, on fait autant de battues pour les sangliers que pour les loups. Lorsque les lieutenants de louveterie sont absents, se sont souvent les maires des communes qui les remplacent à la tête des battues.

1825, le 15 avril, *louveterie*, le préfet de la Meurthe demande au sous préfet de Lunéville si le sieur d'Orgon de Frucourt, de Lunéville, et le Marquis de Lamberty, de Gerbéviller, lieutenant de louveterie de son arrondissement, mettent beaucoup de zèle à la destruction de loups, car un assez grand nombre d'entre eux n'ont pas tué un seul loup depuis plusieurs années. Le sous-préfet répond de manière positive et dit qu'il y a lieu de continuer les dénommés dans leur fonction.

1825, le 25 juillet, *primes et récompenses*, le Conseil Général de la Meuse propose d'élever les primes, pour un loup à 18 f, une louve 21 f, une louve pleine 25 f, un louveteau 8 f.

1825, le 22 août, *statistique de loups tués*, extrait d'une lettre adressée par le préfet au ministre de l'intérieur, état pour 1824, de 21 louves non pleines, 37 loups, 225 louveteaux ; depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1825 jusqu'à aujourd'hui, 2 louves pleines, 14 louves non pleines, 30 loups, 224 louveteaux.

1825, le 31 octobre, *un loup enragé*, un loup furieux se jette sur le troupeau des porcs de la commune de Doppécourt et sur les personnes qui les gardaient. Le loup mord trois personnes, un chevreuil plus une femme. Les habitants arrivent à la rescousse et tuent le loup. On n'est pas sûr que le loup fût enragé mais on craint qu'il ne le soit.

1825, le 8 novembre, *battues*, l'administration des forêts écrit au préfet de la Moselle que le maire de Marieulles demande qu'il soit fait une battue aux loups dans les bois de sa commune où il s'en trouve une grande quantité et que déjà, plusieurs chevaux ont été étranglés. Mais le dossier, qui comporte un certain nombre d'affaires de ce genre, laisse penser que les sangliers fassent autant de dégâts que les loups.

1826, *louveterie, en Moselle*, de Gourcy, Creutzer, de Nonancourt. Ce dernier déclare qu'exceptionnellement cette année, les loups se sont réfugiés dans les bois qui n'appartenaient pas au gouvernement ce qui fait que le nombre de loups tués est faible.

1826, *primes et récompenses*, 4 332 f de primes de destruction sont payés dans la Meurthe.

1826, *statistiques de loups tués*, 36 loups, 34 louves et 560 louveteaux sont tués dans la Meurthe, pour un total de primes de 4 320 f ; 28 loups, 12 louves et 22 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1826, *abus de chasse*, deux citoyens de la Moselle demandent la remise d'une amende pour un délit de chasse prononcé contre eux alors qu'ils s'adonnaient à la poursuite d'un loup enragé.

1826, janvier, *battues*, un dénommé Cogon, cultivateur à Herny, adjoint municipal, se prétendant autorisé par la préfecture de la Moselle à diriger des battues pour la destruction des loups mais qu'il use de son droit pour se livrer au braconnage.

1826, le 8 mars, *loup enragé*, une louve, probablement atteinte de la rage, est abattue à Moyeuvre-Petite. Le sous-préfet en rend ainsi compte au préfet ; « *dans la matinée, ce loup, d'une énorme taille, a attaqué et mordu dans les bois de la commune de Lommerange, le nommé Magnon, scieur de long, demeurant à Trieux, Jean-Nicolas Norron, de la commune d'Avril, et le fils de ce dernier. De là, se dirigeant sur la commune de Neufchef, il a mordu quatorze vaches et plusieurs personnes ; ensuite, passant par le moulin de Pérotin, il y a aussi mordu le meunier et son cheval et, enfin, à Moyeuvre Petite, il a attaqué et mordu deux vaches et a été tué d'un coup de fusil par le fils du garde de cette dernière commune* ».

1826, le 10 mars, *primes et récompenses*, le sous préfet de Thionville demande au préfet qu'une prime exceptionnelle de 50 f soit accordée au tueur de la louve de Moyeuvre-Petite, Francis Lepape, en plus des 18 f accordés ordinairement pour une louve pleine. « *Le courage que les sieurs Lepape et Dubois ont montré est d'autant plus signe d'éloges que la nouvelle des ravages faits dans les environs de Moyeuvre et particulièrement à Trieux et à Neufchef, avait devancé l'arrivée de la louve et que ces deux particuliers connaissaient tout le danger qu'ils avaient à braver en allant à sa recherche. Cette prime est accordée* ».

1826, le 15 mars, *un loup enragé*, le préfet de la Moselle autorise le paiement d'une prime spéciale de 50 f plus de 18 f, à deux habitants de Moyeuvre qui ont tué un loup enragé qui avait mordu plusieurs personnes ainsi que des bestiaux, et dévoré un petit garçon. Les gratifications de cette nature peuvent être prises sans l'autorisation du ministre sur le fond des dépenses imprévues du département.

1827, *louveterie*, sont maintenus dans leurs fonctions dans la Meuse : Magnier, Marchand, Collin, Hémard, Dumenle de Fienne, de Condré, d'Egremont, le vicomte Dandelanne, les comtes d'Herbemont et de la Rolanan ; en Moselle, de Gourcy, Creutzer, de Nonancourt.

1827, *primes et récompenses*, 6 021 f de primes de destruction sont payés dans la Meurthe.

1827, *statistiques de loups tués*, 23 loups, 24 louves et 47 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1827, le 3 août, *moyens de destruction*, un mosellan se plaint de ce que l'on ne le laisse pas chasser les loups avec des chiens courants qui étranglent les louveteaux, il estime que la noix vomique est un moyen stupide qui n'a d'autres effets que d'empoisonner les chiens du voisinage. Réponse : refus car l'art.14 de la loi du 22 avril 1790 défend absolument la chasse au chien courant dans les bois, même des particuliers, avant le 1<sup>er</sup> septembre.

1827, le 10 septembre, *primes et récompenses*, le nommé Noël Goeller, de Longwy, alors en Moselle, capture huit loups, il en tue un pour conserver les autres, les amène à Paris pour les offrir au jardin de sa majesté, ils sont refusés, cela lui occasionne beaucoup de frais, il demande la récompense ordinaire.

1827, octobre, *loup enragé*, un loup particulièrement furieux, visiblement enragé, supposé venir des Ardennes, exerça des ravages dans l'arrondissement de Commercy. A Grimaucourt, il mordit un cheval mais fut mis en fuite par une femme ; à Chonville, il blessa sérieusement un homme et une femme à laquelle il laboura la tête ; à Ernécourt, il blessa un enfant sur tout le corps, un chien lancé contre lui fut aussitôt tué ; le soir, à Gimécourt, il arracha la peau du front d'une femme, mais une autre femme le mit en déroute à l'aide d'un gourdin. Le loup prit une fillette de huit ans à la tête, mais une femme parvint à la secourir à l'aide d'une pelle. Le loup détalla pour aller agresser le pâtre du village, qui lutta contre lui pendant cinq minutes. Le lendemain, l'animal réapparut à Savonnières-en-Woêvre où il mit à mort quatre chevaux, trois ânes, une vache, un mouton, une chèvre, deux porcs, un chien, deux poules, en tout, soixante-deux animaux de ferme en quelques instant. Il blessa en plus trois hommes et quatre femmes et c'est finalement un jeune homme du nom de Thomas, conscrit de la dernière levée, qui l'abattit d'un coup de pistolet. Un élan de solidarité se porte vers les victimes, dont les médecins de Saint-Mihiel et des environs. Le préfet prend des dispositions pour secourir les victimes et le curé de Chaillon, desservant de Savonnières, organise une collecte dans les villages des alentours.

1828, *louveterie*, en Moselle, de Gourcy, de Creutzer, de Nonancourt.

1828, *statistiques de loups tués*, 19 loups, 28 louves et 775 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 37 loups, 21 louves et 36 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1828, le 3 juillet, *primes et récompenses*, le préfet de la Meurthe écrit au sous-préfet de Lunéville que le sieur Laurent Colleux, qui se livre habituellement à la destruction des louveteaux a tenté de surprendre la religion du sous-préfet de Sarrebourg, en lui présentant deux peaux de louveteaux sur laquelle il avait recousu les oreilles qui sans doute avaient déjà été coupées dans une autre sous-préfecture. Il l'invite à examiner attentivement les loups et louveteaux qui lui sont présentés, à leur faire couper les oreilles en sa présence et à faire en sorte qu'ils soient détruits. Il lui recommande à se tenir en garde contre une autre espèce de fraude, tentée plusieurs fois, qui consiste à faire passer des jeunes renards pour des louveteaux avec lesquels ils ont beaucoup de ressemblance dans le premier âge.

Le montant des primes pour la destruction des loups en l'année 1818 n'était que de 1 626f et pour l'année 1827, elle s'est élevée par un mouvement progressif de dix années à l'énorme somme de 6 021 f doit exister toute l'attention de l'administration. Les sangliers sont les animaux nuisibles les plus à craindre à cause des ravages qu'ils font dans les moissons. L'arrêté du Directoire du 7 février 1797 l'article 3 dispose que des chasses et battues seront ordonnées par les administrations centrales des départements, de concert avec les agents forestiers de leur arrondissement, sur la demande de ces derniers et sur celle des administrations municipales du canton. Si j'aborde l'examen des résultats probables de la mesure projetée, j'y vois beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. Ce sera à mon avis une source de conflits perpétuels, une occasion de braconnage et souvent, une sérieuse atteinte au droit de propriété. Les chasses en effet se louent très cher dans les forêts de toute nature, domaniales, communales ou privées.

1828, le 4 juillet, *primes et récompenses*, état des primes payées dans le département de la Meurthe : 1818 1626 f, 1819 2 394 f, 1820 1503 f, 1821 1 634 f, 1822 1875 f, 1823 2 169 f, 1824 2 109 f, 1825 3 108 f, 1826 4 332 f, 1827 6 021 f. Pour les six premiers mois de 1828, 4 659 f dont 4 224 f pour 704 louveteaux. La capture de louveteaux se fait presque entièrement pendant le 1<sup>er</sup> semestre ; quelques individus seulement, sept à huit bûcherons ou manouvriers, se livrent à la capture des jeunes loups et en font une spéculation lucrative, excédés par l'importance de la prime et la régularité des paiements, ils ont tenté de surprendre la religion de l'administration, soit, en lui présentant des renardeaux, soit en reproduisant des oreilles déjà coupées qu'ils avaient rattachées à la tête des animaux.

1828, le 23 octobre, *primes et récompenses*, le préfet demande au ministre de l'Intérieur l'autorisation de réduire les primes de louveteaux à 3 francs afin de déjouer la cupidité et de réduire la dépense qui absorbe une grande partie du fond réservé aux besoins intérieurs du département. Il n'y aurait aucun inconvénient de le faire pour les louveteaux pris aussitôt après leur naissance mais qu'il serait convenable de maintenir la prime de 6 f pour ceux qui ont acquis assez de force pour que leur capture présente des difficultés. Le ministre répond que des individus ont présenté des renardeaux pris en reproduisant des oreilles rattachées par eux à la tête du louveteau pour lesquels les primes avaient déjà été payées. Le montant des primes de destruction des loups absorberait plus de la moitié du crédit affecté aux dépenses des fonds imprévus du département mais le résultat dont se plaint le préfet est précisément celui que le gouvernement s'est flatté d'obtenir. Plus il sera détruit de louveteaux à 6f, moins il sera payé de primes de 12, 15 et 18 f. il serait plus avantageux d'augmenter le crédit affecté aux dépenses imprévues que de diminuer les primes.

1828, le 16 novembre, *primes et récompenses*, le maire de Macheren et son gendre blessent une louve mais la nuit permet à celle-ci de se cacher. Le lendemain, un autre homme la tue à coup de bâtons, à Saint-Avold. La question se pose de savoir à qui ira la prime. Le maire de Saint-Avold propose au préfet de partager la prime.

1829, *statistiques de loups tués*, 28 loups, 21 louves et 5 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1829, le 12 février, *rencontre avec les loups*, Moselle, Michel Max, curé de Koenismacker, se rend à cheval, accompagné de son chien, à Oudrenne pour y célébrer un enterrement. A son retour, il est attaqué à l'orée d'un bois par quatre loups affamés qui le désarçonnent de sa monture. Le cheval et le chien prennent la fuite, l'abbé se défend avec un gourdin, il est secouru par des hommes de Métrich, alors qu'il avait déjà tué deux loups, lesquels sauveteurs tuent les deux autres, mais le prêtre, épuisé par sa lutte, meurt deux jours après à l'âge de 36 ans.

1830, *louveterie*, dans la Meuse, Magnien, marchand-Collin, Hémard, Dumesnil de Fèvre, de Condé, d'Egremeont, comte D'Ande Larre, comte d'Herbemont, baron de Klopstein, Vallemmand de Fontenay.

1830, *statistiques de loups tués*, 36 loups, 44 louves et 553 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 39 loups, 21 louves et 8 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1830, *destruction d'un loup*, un loup de 120 livres est abattu à Portieux, dans la nuit un enfant aperçoit une louve qui s'avance vers lui.

1830, *toponymie*, le livre terrier de Condé-Northen indique la présence d'un lieu-dit, « Trou du loup », correspondant visiblement à la présence d'une louvière, un piège destiné à prendre les loups.

183., *rencontre avec le loup*, un boucher de Nancy attelle un loup à une petite voiture. Sur la route d'Essey, ses s'effraient de l'odeur du loup et versent dans le fossé. Le loup est tué.

1831, *statistiques de loups tués*, 30 loups, 27 louves et 256 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; loups, 12 louves et 7 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1831, le 20 mars, *primes et récompenses*, une louve enragée tuée est tuée à Louppy-devant-Dun, ce jour-là, le préfet demande l'autorisation de payer une prime extraordinaire de 50 f à Jean Baptiste Fétus. Accordée par le ministre.

1832, *louveterie*, dans la Meuse : Bar-le-Duc, de Fiennes, Magnien, Lallemand de Fontenoy, Guillermin, Frachat fils ; Commercy, Muel, Domblat, Jacquot d'Andelarre, d'Egremont ; Montmédy, d'Herbemont, Buey, Petitjean ; Verdun, Klopstein, Hémard, Conscience.

1832, *statistiques de loups tués*, 21 loups, 21 louves et 470 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 18 loups, 19 louves et 6 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1832, 14 janvier, *louveterie*, le sous-préfet de Commercy informe le préfet que d'Andelarre donne toute satisfaction mais pas d'Egremont ; il n'a tué qu'un seul loup en 1830 alors qu'il s'en est tué un certain nombre dans les environs de chez lui ; il y a tout lieu de penser qu'il se sert de sa commission pour le plaisir de la chasse. Le sieur de Creutzer, de Bitche, demande à être nommé 2<sup>e</sup> lieutenant dans l'arrondissement de Sarreguemines.

1832, le 9 août, *louveterie*, le préfet de la Meurthe écrit au maire de Gerbéviller que l'ordonnance royale du 24 dernier 1832 restreint l'activité des louvetiers à la chasse au sanglier, en entretenant à leurs frais un équipage de chasse.

1832, le 27 octobre, *louveterie*, Lorin, de Saint-Louis est nommé lieutenant pour Sarreguemines.

1832 1833, *louveterie*, il est question d'une seconde place de lieutenant dans l'arrondissement de Briey. Le 20 juin 1833 est nommé le sieur Bertrand, de Jarny.

1833, *statistiques de loups tués*, 39 loups, 32 louves et 416 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 29 loups, 19 louves et 11 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1833, le 19 janvier, *battues*, rapport au préfet de la Meuse, dans la forêt de Laheycourt, les loups sont nombreux et attaquent en plein jour les troupeaux de Bellevue-en-Chaumontais (Marne). Les forêts de Bellevue, de la Fontaine-aux-Mines, de Detrapier sont des repaires de loups (1193 ha). Permission est en conséquence demandée de faire une battue en qualité de lieutenant, suivant le règlement de 20 août 1814 sur la louveterie.

1833 1834, *statistiques de loups tués*, au cours de cette saison de chasse, Defiennes, de Bar-le-Duc, tue 3 loups, 3 louves et 14 renard ; Magniers, de Dammarie, 1 loup, 5 renards, 7 sangliers, 1 blaireau ; Lallemand, de Mettancourt, 1 loup, 7 louveteaux, 15 renards, 2 sangliers, 7 chats sauvages, 3 blaireaux ; Mayeur, de Ligny, 1 loup, 2 louves, 6 renards, 2

sangliers ; d'Egremont, de Bonnet, 9 renards, 4 sangliers, 2 chats sauvage ; Klopstein, de Ville-en-Woevre, 3 loups, 1 sanglier, 5 renards ; Muel (Abbainville), n'a rien tué ; Petit Jean (Montmédy), 1 loup et 14 renards ; Buret (Billy-les-Mangiennes), 5 loups, 32 renards, 3 sangliers, 1 blaireau. Tous étant lieutenants de louveterie.

1833-1835, *louveterie*, Conscience, lieutenant de louvetier meusien, dispose pour des chasses de deux piqueurs, quatre chiens ; Muel d'un piqueur, de onze chiens et cinq limiers.

1834, *louveterie*, Creutzer, de Bitche, demande une 2<sup>e</sup> place de lieutenant dans l'arrondissement de Sarreguemines. On note de grands ravages de sangliers.

1834, *statistiques de loups tués*, 29 loups, 22 louves et 443 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 41 loups, 38 louves et 55 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 35 loups, 18 louves et 9 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1834, *statistiques de loups tués*, Meuse, 53 loups dont 2 louves pleines, 11 louves non pleines, 8 loups et 32 louveteaux sont tués dans l'arrondissement de Bar-le-Duc ; 38 loups dont 2 louves pleines, 8 non pleines, 17 loups et 11 louveteaux le sont dans l'arrondissement de Commercy ; 16 loups, dont 5 louves non pleines, 7 loups et 4 louveteaux dans celui de Montmédy ; 27 loups dont 10 louves non pleines, 9 loups et 8 louveteaux dans celui de Verdun.

1834, le 5 janvier, *battues*, avis du préfet, une battue combinée et bien conduite est un moyen très efficace pour la destruction des loups mais il est rare qu'elle réussisse complètement et ne sert qu'à déplacer les animaux à cause du désordre et du manque d'habileté. Les pièges ne devraient être placés qu'avec l'autorisation du maire, en aucun cas dans les chemins et sentiers pratiqués. Il n'est pas aussi facile qu'on le croit d'empoisonner un loup s'il est très vorace, il est également méfiant.

1834, le 16 janvier, *battues*, dans la Meuse, une autorisation de conduire des battues est donnée au sieur Bazoche, conseiller général, juge de paix à Commercy, dans les bois de Courselles-aux-Bois, Koeur-la-Petite, Koeur-la-Grande, Fresnes-aux-Noues, Rups, Lavallée, Baudrémont, qui lui en avait fait la demande à cause des grands dégâts des sangliers.

1834-1835, *statistiques de loups tués*, au cours de cette saison de chasse dans la Meuse par les lieutenants de louveterie, Defiennes (Bar-le-Duc) tue 6 loups, 3 louves, 15 renards, 1 chat sauvage ; Magniers (Dammarié), 4 loups, 2 sangliers, 3 chats, 1 blaireau, 2 fouines ; Lallemand (Mettancourt), 3 renards, 4 sangliers, 14 chats sauvages, 9 fouines, 17 putois ; Mayeur (Ligny), 2 loups, 5 louves, 5 louveteaux, 12 renards, 5 sangliers, 2 chats sauvages, 1 fouine ; d'Egremont, 1 loup, 9 renards, 3 sangliers, 1 chat, 2 fouines ; Klopstein (Ville-en-Woèvre), 3 loups, 3 louves, 10 renards, 2 chats ; Muel (Abbainville), 3 loups, 1 louve, 7 louveteaux, 16 renards, 28 sangliers, 2 chats, 26 putois, 21 fouines ; Petitjean (Montmédy), 4 loups, 1 louve, 25 renards, 3 sangliers, 1 blaireau, 2 putois ; Buret (Billy-les-Mangiennes), 1 loup, 12 renards, 9 sangliers, 5 chats, 23 fouines ; Conscience, 2 loups, 1 louve, 1 sanglier, 1 chat, 2 fouines, 5 renards ; Dandelarre, 2 loups, 1 louve, 10 renards, 8 sangliers, 2 chats ; d'Herbemont, 5 loups, 2 louves, 4 louveteaux, 52 renards, 3 sangliers, 5 chats, 2 fouines ; Monstein, 3 loups, 3 louves, 10 renards, 2 chats ; Hémar, 1 louve, 17 renards, 1 chat, 3 fouines ; Conscience, 2 loups, 1 louve, 1 sanglier, 1 chat, 2 fouines.

1834 1835, *louveterie*, Conscience, de Verdun, chasse avec deux piqueurs et quatre chiens, il a détruit deux loups, une louve, un sanglier, cinq renards, un chat et deux fouines ; Muel Dably, de Commercy, entretient un piqueur, onze chiens, trois limiers, quatre pièges, il a détruit trois loups, une louve, sept louveteaux, vingt-huit sangliers, seize renards, deux chats, vingt-six putois, vingt-et-une fouines.

1835, *louveterie*, une proposition est faite pour un second lieutenant à Briey ; de même à Sarreguemines.

1835, mars, *louveterie*, le directeur de l'administration des forêts estime que les états de chasse de Lorin et Bertrand sont satisfaisants et qu'il y a lieu de prolonger leurs commissions.

1835, le 26 mars, *louveterie*, le sieur de Lahus est nommé pour Metz ; le 10 novembre, de Creutzer, l'est pour Sarreguemines.

1835, *statistiques de loups tués*, 31 loups, 49 louves et 554 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 25 loups, 24 louves et 10 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1835, *louveterie*, dans la Meuse, arrondissement de Bar-le-Duc, Dumesnil de Fiennes, Lallemand de Fontenoy, Magnier. Arrondissement de Verdun, Klopstein, Hémond, Conscience. Arrondissement de Montmédy, comte d'Herbemont, Petitjean. Arrondissement de Commercy, Doublet, Dandelonne, Comte d'Egremont.

1835, le 29 novembre, *battues*, le préfet de la Meuse autorise M. de Dardare, propriétaire à Etain, à faire quatre battues pendant l'hiver dans la forêt royale dite d'Haudronville (finage de Saint-Benoît), en présence des agents forestiers. Il devra se concerter avec l'inspecteur des forêts à Commercy, il lui déclare qu'il va lui faire transmettre une commission de louvetier.

1836, *louveterie*, dans la Meuse, Lallemand de Fontenoy, à Nettancourt ; Manier, à Dannemarie, Muet, à Abainville ; d'Egremont, à Bonnet ; le comte d'Herbemont, à Mouzy ; Buret, à Billy-les-Mangiennes ; Petitjean, à Montmédy ; le baron de Klopsetin, à Ville-en-Woèvre ; Hémar, à Belrupt ; Conscience, à Saint-André.

1836, *statistiques de loups tués*, 22 loups, 18 louves et 7 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1836, *présence des loups*, les « Statistiques de la Meurthe » signalent « *que les loups et les renards se sont étrangement multipliés depuis quelques années. Ils exercent de grands ravages dans certains endroits. On leur fait, il est vrai, une chasse continuelle dès qu'on les a signalés mais les grandes forêts, les montagnes leur offrent toujours d'impénétrables abris* ».

1836, *description physique*, J. Holandre, de Metz, évoque le loup dans son ouvrage « Faune du département de la Moselle, précisant qu'il mesure 5 pieds, 7 pouces, plus une longueur de queue de 1 pied, 4 pouces. Son pelage est composé de poils raides, d'un gris fauve au-dessus, plus clair au-dessous, avec une raie noire longitudinale sur les jambes de devant ; une queue touffue et pendante.

1836, le 8 janvier, *battues*, le préfet de la Meuse aux sous-préfets : « *D'après les rapports qui m'ont été faits que l'on voyait souvent des loups parcourir la campagne ou se rapprocher des lieux habités, je me détermine à prescrire des battues générales pour la destruction de ces animaux nuisibles. Pour rendre ces battues plus efficaces, il conviendra qu'elles aient lieu le*

*même jour dans toutes les localités du département, et qu'elles soient dirigées par des hommes capables. »*

1836, le 26 janvier, *louveterie*, le directeur général de l'administration des forêts déclare que les scores de Lorin et de Creutzer sont nuls et qu'il convient de les démissionner, attendu qu'ils abusent de leurs commissions pour chasser en tout temps, toutes espèces de gibiers. Démission de Creutzer et Lorin (Sarreguemines), le directeur maintient Bertrand en fonction, commissionne Willemin, membre du Conseil Général, pour Briey, et Neveux, pour Thionville.

1836, le 27 janvier, *battues*, le préfet a ordonné qu'il sera fait quatre battues, le 31 janvier, le 14 et le 28 février, le 13 mars, pour 54 cercles pour 101 communes. Clermont.

1836, le 30 janvier, *battues*, résultat de battues de ce jour, dans l'inspection de Bar-le-Duc : un loup tué, un loup blessé, un sanglier tué, huit renards (28 cercles) ; dans l'inspection de Ligny (17 cercles), un chevreuil.

1836, le 4 février, *battues*, le sous-préfet de Verdun au préfet : « *Plusieurs directeurs de cercle, en me rendant compte du résultat des battues dirigées par eux le 31 janvier dernier, en exécution de notre arrêté du 21 du même mois, m'ont signalé un certain nombre de traqueurs comme ayant refusé leur coopération à ces battues, ou comme les ayant abandonnées sans permission.*

1836, le 14 février, *battues*, rapport sur une battue : cercle n°1, Ligny, aucun loup ; n°15, aucun ; n°16 et 17, Amorville, aucun ; n°6, deux renards ; n°8, trois renards ; de Bellemont, aucun ; 7e et 23e, aucun ; cercle 12, deux renards ; 10, 0 ; 7, 0 ; cercle 7, une seconde battue a eu lieu hier, 14 février, le résultat a été la destruction de quatre renards pendant six heures de parcours dans la forêt royale, mais cinq individus de la commune de Montier-sur-Saulx, commandés par M le maire ont refusé d'obéir en objectant qu'on ne pouvait les contraindre ; cercle 14 : 0.

1836, le 19 février, *battues*, le préfet de la Meuse écrit au maire de Montplonne. « Le sieur Bellefontaine, directeur du cercle de battue n°3 pour la destruction des loups, m'annonce que la battue qu'il a dirigée le 14 de ce mois a été sans résultats, attendu que plusieurs traqueurs n'ont pas paru et que ceux qu'on avait enfin décidé à partir ont si mal rempli leur devoir que les deux loups pris dans une enceinte ont pu s'échapper et qu'il a fallu terminer à midi.

1837, *statistiques de loups tués*, 21 loups, 22 louves et 71 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 54 loups, 19 louves et 8 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1837, le 22 mars, *destruction de loups*, il a été tué à Amoustie (Meuse), dans les bois de M. de Sommières, 3 loups et 2 louves. Un des propriétaires de cette commune, M. Guot, en a tué pour sa part deux d'une seule décharge de son fusil et un troisième de son second coup.

1837, le 16 octobre, *louveterie*, lettre de la direction générale des forêts au préfet. « *La plupart des officiers de louveterie considèrent les permissions qui leur ont été délivrées comme des permis de chasse et ne s'occupent en aucune manière de la destruction des animaux nuisibles* ».

1837 1838, *louveterie*, dans la Meuse, Dardare, louvetier de Commercy, emploie quatre piqueurs, douze chiens et deux limiers, il déclare qu'il y a très peu de loups dans son arrondissement ; de Klopstein, deux piqueurs, huit chiens, deux limiers et quatre piégeurs. Leurs tableaux de chasse respectifs sont d'1 loup tué, 2 louves, 8 sangliers, 14 renards, 10 chats sauvages et 2 loups, 4 louves, 7 sangliers et 8 renards. Depuis nombre d'années qu'il se livre à la destruction des loups et des portées de louveteaux, le nombre de ces animaux a sensiblement diminué dans l'arrondissement.

1838, vers, *louveterie*, Hémard est accusé de surtout s'occuper de la chasse au menu gibier. Il réclame contre les mesures prises contre lui. Il sera rétabli dans sa fonction à la condition expresse qu'il se munira d'un équipage au moins de dix chiens et de deux limiers et qu'il s'occupera activement de la destruction des animaux nuisibles.

1838, *louveterie*, en Moselle, Sémélé, est nommé.

1838, *statistiques de loups tués*, six loups sont tués à Pillon, dans la Meuse.

1838, *statistiques de loups tués*, 36 loups, 30 louves et 219 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 26 loups, 20 louves et 4 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1838, le 7 janvier, *journal d'Eugénie Launois*<sup>2</sup>, M. Milet raconte qu'il a tué un gros loup dans le bois de la Folie, ce qui surprend la fillette car ce bois n'est pas plus haut qu'un champ de betteraves ; il s'agit probablement du même loup qui, quelques jours auparavant, à mangé un mouton aux Eurantes, qui fut chassé à coups de pierre et auquel on a pu reprendre la moitié du mouton.

1838, le 21 janvier, *journal d'Eugénie Launois*, on entend parler de loups de tous côtés, six d'entre eux viennent d'être tués à Pillon, le fils de M. Nodez en a tué deux et monsieur Bastien a tué une louve. Ces jours derniers, comme un jeune homme de Baslieux devait faire ses accords pour se marier, le boucher Vesseron est allé chercher un veau, qu'il ramenait tranquillement quand, passant le long d'un bois, un gros loup s'est présenté en lui montrant les dents. Vesseron lui a montré son bâton mais le loup avait l'air si décidé que le boucher lui a laissé le veau et est revenu au village en courant.

1838, le 31 janvier, *journal d'Eugénie Launois*, le Jeanpierre, du moulin, a raconté qu'un loup blessé était venu se coucher dans un bois, près du moulin, et qu'il l'avait tué à coups de bâton. Un autre loup, pris au piège à la patte, était venu se coucher sous la roue du moulin en entraînant le piège, d'où on l'avait ressorti tout mouillé.

1838, le lundi 12 février, *journal d'Eugénie Launois*, deux des oncles de la rédactrice, se rendant à voiture à Rouvrois, sont repartis attendre le courrier à Spincourt, route sur laquelle ils ont vu arriver droit sur eux un grand animal, à cent pas en avant de la tête des chevaux. La bête s'est jetée de côté en descendant sur la berge, en continuant à la distance de 60 m de la route. Eclairés par la lune, les témoins ont bien reconnu qu'il s'agissait d'un gros loup.

1838, le samedi 3 mars, *journal d'Eugénie Launois*, la veille, une brebis d'un nommé Colmez a été prise par un loup, le même, certainement, que celui qui en a étranglé une au milieu du troupeau des Eurantes. Un des pâtureaux de Duzey ayant aperçu un loup blessé qui se

---

<sup>2</sup> Mère d'Henri Poincaré.

dirigeait de Handeville sur le bois Deffoy, les pâtureaux ont passé la rivière d'Othain pour l'assommer à coups de pierres.

1838, le dimanche 28 mars, *journal d'Eugénie Launois*, tous les habitants des Eurantes se sont lancés à la poursuite d'un loup qui fait souvent des courses sur le territoire ; il est probable que cet animal se réfugie au bois de Serupt.

1838, le 23 octobre, *primes et récompenses*, le Conseil Général de la Meurthe délibère pour réduire de 3 à 6 f la prime accordée pour la destruction de chaque louveteau pris avant le 15 août de chaque année.

1838 1839, *statistiques de loups tués* en Moselle, 6 loups, 9 louves, 0 louveteaux, 68 renards, 12 sangliers, 2 putois et fouines, 1 blaireau, 4 chats sauvages.

1839, *statistiques de loups tués*, 18 loups, 17 louves et 205 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 19 loups, 15 louves et 18 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1839 1840, *statistiques de loups tués* en Moselle, 2 loups, 4 louves, 0 louveteaux, 89 renards, 17 sangliers, 40 putois et fouines 0 blaireaux, 13 chats sauvages.

1840, *statistiques de loups tués*, 9 loups, 12 louves et 94 louveteaux sont tués dans la Meurthe.

1840 1841, *statistiques de loups tués* en Moselle, 11 loups, 6 louves, 0 louveteaux, 98 renards, 12 sangliers, 16 putois et fouines, 0 blaireaux, 12 chats sauvages.

1841, *statistiques de loups tués*, 14 loups, 15 louves et 122 louveteaux sont tués dans la Meurthe.

1841, juillet, *louveterie*, pour la prochaine saison : Villemin, à Briey ; Creutzer, à Sarreguemines ; Sémilé, à Metz.

1841 1842, *statistiques de loups tués* en Moselle, 11 loups, 7 louves, 5 louveteaux, 93 renards, 24 sangliers, 10 putois et fouines, 0 blaireaux, 11 chats sauvages.

1842, *louveterie*, en Moselle, Bertrand et Villemin à Briey, Sémilé à Metz, de Creutzer à Sarreguemines, nomination de Guentz, à Thionville. *AD Moselle 281 M2*

1842, *statistiques de loups tués*, 32 loups, 8 louves et 95 louveteaux sont tués dans la Meurthe.

1842, *victime des loups*, un nommé Leboeuf est tué (ou mangé) par les loups dans le bois de Bagneux, un hêtre, aujourd'hui coupé, en gardait la mémoire.

1842, le 10 août, *louveterie*, Bertrand Villemin (Briey), Semelé (Metz), de Creutzer (Sarreguemines).

1842 1843, *statistiques de loups tués* en Moselle, 5 loups, 3 louves, 0 louveteaux, 99 renards, 3 sangliers, 45 putois et fouines, 2 blaireaux, 10 chats sauvages.

1843, *statistiques de loups tués*, 10 loups, 8 louves et 35 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 30 loups, 12 louves et 4 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1843, avril, *destruction de loups*, un chasseur capture deux louveteaux. Il les tue et les prend à son bras, la louve le suit jusqu'au village, la nuit tombait. Dix jours plus tard, le garde passe par le chemin où il a pris les louveteaux, la louve se jette sur lui, le garde sort victorieux de la lutte.

1843, *destruction des loups*, Journal des chasseurs, dans le Meurthe, un chasseur capture deux louveteaux, il les tue et les prend à son bras, la louve le suit jusqu'au village, la nuit tombante. Dix jours plus tard, le garde passe par le chemin où il a pris les louveteaux, la louve se jette sur lui, le garde sort victorieux de la lutte.

1843, novembre, *rencontres avec le loup*, dans la Meuse, à Lempire, quatre loups se présentent devant un chien qui, en les voyant, se tasse dans un sillon ; un chasseur essaie d'en affronter trois autres (ou les mêmes) les loups ne bougent pas, le chasseur fait demi-tour.

1843 1844, *louveterie*, en Moselle, de Willemin est nommé pour Briey ; Guentz pour Thionville ; Creutzer, neveu, est nommé à la place de l'oncle.

1844, *louveterie*, le département de la Meurthe compte dix lieutenants de louveterie.

1844, *statistiques de loups tués*, 18 loups, 7 louves et 6 louveteaux sont tués en Moselle ; 23 loups, 6 louves et 7 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1844, *statistiques de loups tués* en Moselle, 18 loups, 7 louves, 6 louveteaux, 496 renards, 49 sangliers, 91 putois, 6 blaireaux, 19 chats sauvages.

1845, *statistiques de loups tués*, 19 loups, 25 louves, 6 louveteaux sont tués en Moselle ; 17 loups, 12 louves et 1 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1845, *statistiques de loups tués* en Moselle, 19 loups, 25 louves, 6 louveteaux, 554 renards, 56 sangliers, 139 putois, 11 blaireaux, 25 chats sauvages.

1845, *présence des loups*, « les Statistiques de la Meurthe » écrivent que l'on ne rencontre que peu de sangliers et de loups dans le département ; en même temps, la « France illustrée » signale que les loups se sont multipliés dans la Meuse et la Meurthe-et-Moselle malgré la chasse persévérante qu'on leur faisait et qu'ils commettaient parfois de grands ravages à la suite d'hiver rigoureux

1845, *moyens de destruction*, à Praye, dans une ferme isolée, un cultivateur tue six loups qu'il avait enfermés dans sa ferme, après avoir mis un cheval mort comme appât.

1845, octobre, *un loup légendaire*, le Journal des chasseurs, le marquis de Foudras, chasseur de la gendarmerie de Lunéville où il est question d'un vieux loup qui se cache au milieu de la meute des chiens pour ne pas être repéré. Puis le loup qui semble bien tranquille passe sur un pont où se trouve un troupeau de moutons avec des charrettes, le loup arrive en vue de Pont-à-Mousson à la tombée de la nuit, on est obligé de sonner la retraite, le lendemain, la chasse reprend, on arrive sur les terres de l'Electeur de Trêve. L'histoire racontée par le père du

marquis De Foudras, fait battue en plaine, après un hallali de trois quarts d'heures, le loup passait pour un sorcier, et on lui attribuait tous les malheurs qui arrivaient.

1845, 17 octobre, *législation*, animaux nuisibles par arrêté préfectoral des Vosges, le loup, le sanglier, le renard, le chat sauvage, la fouine, le blaireau, le putois, la belette, la loutre, les oiseaux de proie tels que l'épervier, le milan, la buse, le duc, le moineau.

1845, *présence du loup*, à Vaucouleurs, où la neige a rendu les communications presque impraticables, des bandes de loups nombreux et affamés pénètrent jusque dans la ville à la chute du jour. Ils font des visites à Ancemont, à Marsage (?). Belrupt rdy cerné par de véritables bandes de carnassiers, on en rencontre près de la porte Saint-Victor, à Verdun, aux environs de Maucourt et Mogeville. Ils barrent le chemin aux piétons et poursuivent des voitures de coquetiers. Une voiture de Saint-Mihiel dans laquelle se trouvent des voyageurs arrivant de Saint-Mihiel fait près des Quatre vents la rencontre de six loups. Bien qu'il fasse grand jour, ces animaux laissent, sans se déranger, approcher la voiture jusqu'à une faible distance.

1844 1845, *statistiques de loups tués*, dans les Vosges, on a tué, en 1844-1845, 41 loups, 2 louves, 8 louveteaux. En 1845, deux enfants ont été enlevés par des loups dans un village des Vosges.

1846, *statistiques de loups tués*, 27 loups, 16 louves sont tuées en Moselle ; 18 loups, 1 louve et 12 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1846, *statistiques de loups tués* en Moselle, 27 loups, 16 louves, 0 louveteaux, 646 renards, 29 sangliers, 114 putois et fouines, 3 blaireaux, 18 chats sauvages.

1846, *louveterie*, département de la Meuse, Lallemand de Fontenoy et le vicomte de Fréhaut pour l'arrondissement de Bar-le-Duc ; le baron de Kolpstein et Dautemarre d'Euville pour celui de Verdun ; Macquart d'Imécourt, pour celui de Montmédy ; Dardare, pour celui de Commercy. Comme ce dernier ne peut toujours se porter d'un point à l'autre de l'arrondissement, on présente de nommer un second lieutenant, on lui propose M. Bonvie. En Moselle, de Creutzer est nommé à Sarreguemines ; Thierry, à Thionville ; il n'y a apparemment, personne pour Metz.

1846, *battues*, le Conseil Général de la Meuse émet le vœux qu'il y ait une modification apportée à la législation et que le sous-préfet puisse ordonner des battues. Le ministre répond que le préfet a tout pouvoir pour déléguer ses pouvoirs au sous-préfet. De même, le Conseil Général demande qu'une autre personne que le lieutenant de louveterie puisse diriger les battues, ce qui réduirait les délais de formalité. Le ministre répond de manière négative en s'appuyant sur le décret du 19 pluviôse an 5. Vœux du Conseil Général : « *Pour ordonner une battue, il faut que l'on signale à l'autorité supérieure, la présence de loups dans une localité. On demande l'avis de l'administration forestière et la battue est ensuite ordonnée si la nécessité en est démontrée.... Toutes ces formalités demandent un certain délai mais il est extrêmement rare que les battues soient couronnées de succès, car les loups ne demeurent pas longtemps dans le même canton et presque toujours, il ne s'y trouvent pas le jour où on fait la battue. Il faudrait que le sous-préfet puisse ordonner de battues et si le lieutenant de louveterie est absent, le sous-préfet pourrait désigner quelqu'un d'autre.* »

1846, le 20 mars, *destruction de loup*, le sieur Heymes, journalier à Vallerange (Meurthe) se rend au bois, accompagné d'un de ses enfants âgés de 13 ans. En arrivant, il aperçoit une louve que ses cris ne peuvent déranger. Heymes résolu de la tuer mais il n'a pas de bâton et ne porte que la corde destinée à lier son fagot. Il charge son petit garçon de passer une noeud coulant au cou de la bête pendant que lui la maintient après d'être jeté sur elle ; le père est mordu au bras, l'enfant à la jambe mais la louve est étranglée et amenée à Morhange où l'on fait une quête au profit d'Heymes et de son courageux fils.

1846, 3 juillet, *destruction de loups*, monsieur Dauphin, notaire à Vigny, sollicite l'autorisation de détruire au moyen de chiens courant une portée de louveteaux qui existe dans les bois communaux de Burtancourt et de Mégange. En raison des inconvénients auxquels peut donner lieu de mode de chasse, suivant que l'expose M. l'inspecteur des forêts à Metz dans la lettre ci-joint du 2 de ce mois, je pense qu'il est préférable de décider que pour détruire ces animaux malfaisants, il sera procédé à une battue dans les formes déterminées par l'arrêté du 19 pluviôse an V ou qu'il sera fait usage de moyens indiqués par notre arrêté du 4 septembre 1845.

1846, novembre, *destruction de loups*, le comte de Bourcier de Bathélemont attaque huit loups en huit jours, cinq le sont successivement après 4 à 5 heures d'une chasse roulante. Le dernier, grand louvard, est porté bas dans une ferme, après un débouché de 10 à 12 km.

1846, octobre, à 1847, septembre, *louveterie*, le vicomte Marie de Fréhaut, lieutenant à Bar-le-Duc, organise trois battues au cours desquelles sont tués neuf sangliers ; deux loups, trois renards. Le « Journal des chasseurs » donne ces résultats comme très satisfaisants.

1847, *statistiques de loups tués*, 25 loups, 9 louves et 19 louveteaux sont tués en Moselle ; 24 loups, 4 louves et 1 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1847, *statistiques de loups tués* en Moselle, 25 loups, 9 louves, 19 louveteaux, 759 renards, 44 sangliers, 150 putois et fouines, 18 blaireaux, 30 chats sauvages.

1847, le 17 janvier, *destruction de loups*, le maire de Condé-Northern, en Moselle, certifie que jamais on n'a vu chasser ni braconner dans les bois ni en plaine les nommés Michaux, Léger et Sallerin, et que ce n'est que sur la réquisition ou plutôt la prière des nommés Mathieu, meunier à Condé, et Goulon, cultivateur à Northern, qu'ils ont pris deux fusils pour poursuivre un loup qui avait été vu plusieurs fois paraître dans les environs et qui venait d'étrangler dans un pré du moulin l'âne du sieur Mathieu et de mordre à la cuisse d'une jambe de derrière un cheval du sieur Goulon, dans un pré à un demi kilomètre du village. Que ce n'est que pour leur rendre service qu'ils ne sont aussitôt mis à la poursuite de cet animal qui venait à l'instant de se diriger vers la forêt et qui n'y était pas le seul attendu qu'il y a trois jours déjà, un autre loup y avait été tué par le sieur Guillaume, de Charleville, ainsi qu'un loup et une louve, par le nommé Clément, de Hinckange.

1848, *statistiques de loups tués*, 36 loups, 12 louves et 15 louveteaux sont tués en Moselle, plus 135 renards, 35 sangliers, 185 putois et fouines, 9 blaireaux, 38 chats sauvages ; 21 loups, 1 loups et 3 louveteaux sont tués dans les Vosges. Moselle, dans l'arrondissement de Briey, 1848 1 loup, 2 louves, 0 louveteaux ; autres chiffres, 4 loups, une louve, 5 louveteaux.

1848 1856, *louveterie*, dans la Meuse, Muel-Doublay, Duménil de Fiennes (Bar-le-Duc), Lallemand de Fontenoy (Nettancourt), Dardare, (igneulles), Comte d'Herbemon (Mourcoy),

Hémard (Belrupt), de Klopstein (Ville-en-Woevre), Comte Edmond d'Imecourt (Louppy-sur-Loison, Dauteman d'Erville (Verdun), Comte de Fréhaut (Bar), Marquary (Billy-les-Mangiennes), Bonvie fils, (Vaucouleurs).

1849, *statistiques de loups tués*, 47 loups, 8 louves et 15 louveteaux sont tués en Moselle, plus 66 sangliers, 1 029 renards, 18 blaireaux, 57 chars sauvages, 118 putois, 209 fouines et 4 martres ; 17 loups et 2 louves sont tués dans les Vosges.

1849, *battues*, des personnes des environs de Ligny demandent la permission de faire des battues au loup, le conservateur des forêts estime qu'il n'y a pas de loups dans ces bois et le préfet rejette la demande, pensant que ces individus veulent braconner.

1849 1850, Moselle, *battues*, Paul d'Huart, lieutenant de louveterie de l'arrondissement de Thionville, obtient l'autorisation d'organiser des battues en nombre illimité, « *Les loups étant fort nombreux cette année et inquiétant plusieurs communes* ».

1849 1850, *présence des loups*, venus de la Forêt Noire, des loups traversent le Rhin gelé, pour se rendre en Alsace, en Lorraine, dans les Vosges.

1849 1850, *battues*, le préfet de la Moselle autorise le maire de Lixing-les-Launing à organiser cinq battues dans les forêts. Les battues ont lieu sous la direction des lieutenants de louveterie ; ces battues ne concernent pas seulement les loups. Puttelange organise trois battues ; Escherange deux, Lixing-les-Laning cinq. Le lieutenant de louveterie, arrondissement de Thionville, autant qu'il le voudra. Rouver, Arriance, Créhange (particulier) trois. Claude, domicilié à Longwy, bois de Séloment, deux battues par mois. Kauffer, maire de Souigny, trois par mois. Bidoyen près de Longuion, quatre. Kuntzeler, à Vigneulles, trois par mois. Gined, à Hellimer, une. Le maire de Lachambre une. Ke maire de Creutzwald une. Pouynes, à Landratt trois. Le maire d'Ottonville six. Dayer, à Bouyonville, trois par mois. Aubé, à Longwy, deux par mois. Seingerles cinq. Solme, deux par mois. Manuel trois. Le maire de Chémery deux. Le maire de Cons-Lagranville cinq. Le maire de Cattenom trois. Bertrand et Dumont, de Briey trois. Grandjean, Génin, Noirel quatre. Le maire de Dentry six. Odinet de Forbach trois. De Cressac Helfedange trois. Le maire de Waldveistroff trois. Le maire de Warize un. Le maire de Barst deux. Lambert, à Hayange cinq. Le maire de Coume, deux par mois. De Cunel trois Bouillie, à Hombourg deux par mois. Le maire de Velving six. L'adjoint de Hombourg Hédange trois.

1850, *vers, rencontre avec les loups*, la grand-mère de notre témoin racontait qu'elle allait en famille ramasser des pommes de terre, dans un champ, près de la forêt de Sornéville, dans la Meurthe, à 1,5 km du village, et que les loups hurlaient dans la forêt, ce qui faisait peur à la fillette. Les habitants de Morey (Meurthe), ont observé à cette époque, les empreintes d'un loup qui n'avait plus que trois pattes et qui devaient flairer sous les portes. Les habitants étaient surnommés « les loups de Morey ». Le maire d'Escherange et Morhange déclare qu'un jeune homme âgé de 18 ans a été poursuivi par deux loups et qu'il n'a dû son salut qu'en montant dans un arbre, d'où, le maire demande des battues. Le conservateur des forêts donne son avis, le préfet autorise la battue.

1850, *statistiques de loups tués*, 30 loups, 16 louves et 61 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 57 loups, 13 louves et 34 louveteaux sont tués en Moselle, plus 77 sangliers, 984 renards, 7 blaireaux, 20 chats sauvages, 71 putois, 118 fouines et 6 martres ; 26 loups, 3 louves et 3 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1850, *statistiques de loups tués*, Meurthe, 16 loups, 6 louves, 11 louveteaux, 309 renards et 3 sangliers sont tués dans l'arrondissement de Château-Salins ; 11 loups, 3 louves, 4 louveteaux, 322 renards, 52 sangliers dans celui de Lunéville ; 5 loups, 5 louves, 14 louveteaux, 603 renards, 33 sanglier dans celui de Nancy ; 2 louves, 16 louveteaux, 206 renards, 33 sangliers dans celui de Sarrebourg ; 5 loups, 2 louves, 16 louveteaux, 452 renards, 75 sangliers dans celui de Toul.

1850, *législation*, en Moselle, le droit de pâture nocturne est aboli en raison du danger des loups.

1850, *toponymie*, il existe sur la commune de Jouy-aux-Arches, un lieu-dit « le Trou de loups », parce que les loups, qui fréquentaient encore ce lieu, descendaient la nuit du Saint-Blaise, au cours des hivers très froids et enneigés, une colline qui sépare les vallées de la Seille et de la Moselle. On les entendait hurler et même gratter aux portes. Personne ne serait sorti dehors une fois la nuit tombée.

1850, le 8 janvier, *victime des loups*, l'hiver est particulièrement rigoureux, le maire d'Escherange se plaint au sous-préfet que « *Des loups sont journellement visibles sur notre territoire, non seulement dans les bois mais aussi dans la campagne. Aujourd'hui, vers 10 h du matin, des cris épouvantables se sont fait entendre poussés par un jeune homme âgé de 18 ans, lequel était poursuivi par deux de ces animaux féroces et, par bonheur, qu'il a pu atteindre le bois et, avec son agilité, monter sur un arbre et, par ses cris redoublés, les habitants d'Escherange sont allés à son secours, de suite les assiégeants ont pris la fuite* ». Le préfet lui accorda deux battues.

1850, le 19 janvier, *victime des loups*, le Courrier de la Moselle écrit : « *Les loups deviennent hardis. Le 15, à 9 heures du soir, le jeune Keller sortait de l'école d'adultes de Fèves. L'obscurité était complète, il croit distinguer devant lui une masse noire, il crie ; « Qui vive ? ». Pas de réponse ; mais d'un seul bond un loup se précipite sur lui et le renverse. Keller se relève et parcourt le tiers de l'étendue du village, poursuivi par l'animal jusqu'à la maison Montaigu, où se tenait la veillée. Arrivée là, le loup lui déchirait à celles dents son pantalon pendant qu'il clanchait la porte. Plusieurs personnes avec des lumières parurent à ses cris et mirent l'animal en fuite. Keller, qui n'a que 14 ans, a été tellement impressionné par cette scène qu'il s'est trouvé mal le lendemain en la racontant, à Metz, dans une maison du Pontiffroy* ». L'article se poursuit, « *Dans le courant de cette semaine, plusieurs poulains ont été attaqués par des loups, jusque dans l'intérieur des fermes de nos environs. Entre autres localités où ces faits ont eu lieu, nous citerons Ville-au-Pré, près de Mars-la-Tour, et Belle-Tanche, près Borny. Mais on assure que nos vrais chasseurs, stimulés par cette audace, se mettent en campagne sur tous les points du département. On prétend même que plusieurs loups auraient été tués* ».

1850, le 22 janvier, *victime des loups*, un « énorme » loup attaque deux hommes à Courcelles-sur-Nied et Ars-Laquenexy, les harcelant jusqu'à l'entrée de ce dernier village.

1850, le 23 janvier, *présence du loup*, trois loups traversent en plein jour la grand-route de Thionville à Metz, près de Richemont.

1850, le 24 janvier, *rencontre avec les loups*, à Suzange, hameau près de Thionville, deux femmes se rendant aux usines entre 2 et 3 heures du matin s'enfuient devant les loups.

1850, le 26 janvier, *présence du loup*, on lit dans le Courrier de la Moselle : « *Il n'est bruit dans nos campagnes que de loups parcourant le pays et allant roder autour des habitations. Les journaux, qui ne sont plus en définitive que l'écho des conversations plus ou moins exagérées du public, se trouvent entraînés à rapporter des faits tout à fait extraordinaires sur les apparitions réitérées de ces visiteurs dangereux. Nous tâchons autant que possible de nous préserver de ces exagérations en n'acceptant qu'à bon escient les renseignements qui nous parviennent* ».

1850, le 30 janvier, *battues*, le préfet de la Moselle prend cet arrêté : « *Le préfet de la Moselle, vu l'avis de M. le conservateur des forêts, considérant que la présence des loups ayant été signalée d'une manière importante sur un grand nombre de points du département, il convient de prendre les mesures que réclame la sûreté publique. MM. Les maires du département de la Moselle sont autorisés à organiser, de concert avec les agents forestiers locaux, des battues dans les bois communaux, domaniaux, d'établissements publics et de particuliers, situés sur le territoire de leurs communes, aussitôt que la présence de loups y aura été signalée.* »

1851, *statistiques de loups tués*, Meurthe, 17 loups, 6 louves, 11 louveteaux, 318 renards et 2 sangliers sont tués dans l'arrondissement de Château-Salins ; 2 loups, 2 louves, 2 louveteaux, 276 renards et 43 sangliers le sont dans celui de Lunéville ; 9 loups, 7 louves, 5 louveteaux, 646 renards et 38 sangliers, dans celui de Nancy ; 2 loups, 1 louve, 14 louveteaux, 176 renards et 39 sangliers, dans celui de Sarrebourg ; 6 loups, 3 louves, 16 louveteaux, 406 renards et 106 sangliers, dans celui de Toul.

1851, *statistiques de loups tués*, 36 loups, 19 louves, 48 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 46 loups, 11 louves et 10 louveteaux sont tués en Moselle, 97 sangliers, 1 005 renards, 13 blaireaux, 61 chats sauvages, 167 putois, 184 fouines et 15 martres ; 22 loups et 13 louves sont tués dans les Vosges.

1852, *statistiques de loups tués*, 32 loups, 8 louves et 11 louveteaux sont tués en Moselle, plus 78 sangliers, 918 renards, 17 blaireaux, 84 chats sauvages, 161 putois, 248 fouines, 9 martres ; 10 loups, 3 louves et 3 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1852, *présence du loup*, dans le pays de Bitche, l'absence de loups est sans doute due à la forte présence des sangliers, les deux espèces étant déclarées incompatibles.

1852, *louveterie*, la Moselle compte quatre lieutenants de louveterie : le général de Creutzer pour l'arrondissement de Sarreguemines ; Paul d'Huard, pour celui de Thionville, et MM. Bertrand et Willemin pour celui de Briey.

1852 1853, *battues*, le sous-préfet de Montmédy rend compte qu'il n'y a pas eu de loups tués dans différentes battues. Les animaux détruits dans les battues sont mis à la disposition des hospices mais les chasseurs peuvent garder la dépouille. Il semblerait que certaines personnes essaient d'avoir des autorisations de battues pour chasser en temps prohibé. Dans l'inspection de Commercy, en neuf battues, on a tué un écureuil, un renard, un sanglier blessé, non retrouvé, une laie pleine de sept petits, un marcassin, un marcassin, un sanglier, un renard, un loup blessé et deux renards.

1853, *statistiques de loups tués*, 46 loups, 16 louves, 48 louveteaux, 1 842 renards et 278 sangliers sont tués dans la Meurthe qui compte 1808 permis de chasse. ; 51 loups, 21 louves et 20 louveteaux sont tués en Moselle, plus 1 018 renards, 109 sangliers, 564 blaireaux, putois et fouines, pour 1 056 f de primes ; 13 loups, 6 louves et 10 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1853, *battues*, le préfet de la Meuse autorise cinquante-quatre battues, le plus souvent décembre, parfois en février. Il essuie cinq refus, à Juvigny-en-Perthois, la nécessité des battues n'étant pas démontrée.

1853, mars, *battues*, Journal des chasseurs, « Le louvetier honoraire, M. des Loges, organise à Toul de nombreuses chasses, l'expression : "*Avez-vous vu le loup ?*" a remplacé à Toul, "*Comment vous portez-vous ?*". 25 chasseurs plus 25 rabatteurs traquant dans le bois de Bicqueley, pendant neuf heures, on n'a tiré que deux renards, enfin, au crépuscule, un officier de dragon tue un énorme animal à l'oeil fauve, au poil grisonnant, apparut en hérissant les lèvres de sa gueule flamboyante, il pesait 110 livres. Il fut déposé dans une écurie où il a reçu de nombreuses visites. Une autre grande louve fut aussi tuée.

1853, vers, *primes et récompenses*, il fut un temps où les communes avaient leur tueur de loup. Ceux- allaient, chaque fois qu'ils avaient abattu un loup, quêter de porte en porte en demandant une aumône et portaient sur une hotte la peau empaillée de la bête tuée. Vers 1853, cet usage était encore très répandu dans l'arrondissement de Thionville.

1853 1854, *louveterie*, dans la Meuse, d'Erville (Verdun) ; baron de Klopstein, Ville-en-Woëvre, Dardare, Vigneulles, Lallemand de Fontenoi (Mettancourt), Bonvie (Vaucouleurs), le comte d'Imecourt à Louppy-sur-Loizon, Verduil, à Billy-sous-Mangiennes ; Ficatier-Gillon, à Bar-le-Duc, Macquard à Montmédy.

1853 1854, *louveterie*, Dardare, lieutenant de louveterie de Commercy, tue deux loups, deux louves, huit sangliers, cinq chats sauvages, deux putois et sept fouines.

1853 1854, *battues*, dans l'inspection de Commercy, sur un total de quatre battues, regroupant entre vingt et trente traqueurs et tireurs, les résultats sont de 3 renards tués, 2 blessés, 8 sangliers, 7 chats sauvages, 2 loups, 4 renards.

1854, Meurthe, *statistiques de loups tués*, 5 loups, 6 louves et 4 louveteaux, 50 renards et 7 sangliers dont tués dans l'arrondissement de Château-Salins ; 5 loups, 3 louves, 26 renards et 37 sangliers dans celui de Nancy ; 1 loup, 106 renards et 3 sangliers dans celui de Lunéville ; 1 loup et 6 louveteaux, 56 renards, 40 sangliers dans celui de Sarrebourg.

1854, *statistiques de loups tués*, dans la Meurthe, 1 830 permis de chasse, 10 loups, 13 louves, et 15 louveteaux. Lieutenants de louveterie Toul, 2 loups, 4 louves, 6 louveteaux, 19 renards, 81 sangliers. Chevandier, 13 sangliers, 42 renards, 10 putois, 9 fouines. Arrondissement Château-Salins, 1854, 5 loups, 6 louves, 4 louveteaux, 50 renards, 7 sangliers, 2 chats sauvages, 2 putois, 3 fouines. Arrondissement Nancy 1854, 5 loups, 3 louves, 37 sangliers, 26 renards, 9 chats sauvages. Arrondissement Lunéville, 1 loup, 3 sangliers, 106 renards, 9 chats sauvages. Arrondissement Lunéville, 1 loup, 3 sangliers, 106 renards, 7 chats sauvages, 22 fouines, 11 putois. Arrondissement Sarrebourg, 1 loup, 0 louves, 6 louveteaux, 56 renards, 40 sangliers.

1854, *statistiques de loups tués*, 10 loups, 13 louves et 15 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 52 loups, 17 louves et 16 louveteaux sont tués en Moselle, plus 895 renards, 103 sangliers, 544 blaireaux, putois et fouine ; pour 783 f de primes ; 6 loups, 3 louves et 3 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1854, *valeurs des fourrures*, prix auquel les fourreurs de Metz achètent les poils d'hiver: loup, adulte, 10 f, suivant la dimension ; sanglier, peu de valeur ; renards, d'un beau roux, 4f ; blaireaux 4 f ; chat sauvage 3 f ; putois, de 3,50 f à 5 f ; fouines, de 8 à 11 f ; martres 14 f. Le prix moyen d'une peau de loup, louve, louveteau est de 3 f.

1854, *louveterie*, Meurthe, le lieutenant de louveterie de Toul tue 2 loups, 4 louves, 6 louveteaux, 19 renards, 81 sangliers ; Chevandier, pour Sarrebourg, tue 13 sangliers, 42 renards, 10 putois, 3 fouines.

1854, *statistique de loups tués*, Meurthe, pour 1 830 permis, 10 loups, 13 louves, 15 louveteaux. Lieutenants de louveterie de Toul, 1854, 2 loups, 4 louves, 6 louveteaux, 19 renards, 81 sangliers. Chevandier, 13 sangliers, 42 renards, 10 putois, 9 fouines. Arrondissement de Château-Salins, 1854, 5 loups, 6 louves, 4 louveteaux, 50 renards, 7 sangliers, 2 chats sauvages, 2 putois, 3 fouines. Arrondissement de Nancy 1854, 5 loups, 3 louves, 37 sangliers, 26 renards, 9 chats sauvages. Arrondissement Lunéville, 1 loup, 3 sangliers, 106 renards, 9 chats sauvages. Arrondissement de Lunéville, 1 loup, 3 sangliers, 106 renards, 7 chats sauvages, 22 fouines, 11 putois. Arrondissement de Sarrebourg, 1 loup, 0 louves, 6 louveteaux, 56 renards, 40 sangliers.

1854, *louveterie*, Moselle, M. Gentil, de Mercy-le-Haut est nommé lieutenant de louveterie en remplacement de M. Bertrand.

1854, vers, *battues*, les loups se faisaient entendre les soirs d'été jusque dans la forêt de Clefmont. L'hiver, le louvetier départemental organisait des battues au cours desquelles le grand-père de notre témoin tuait régulièrement des loups, ce qui conduisait les garçons du village à faire, le lendemain, la « quête au loup », munis de la peau de l'animal tendue sur une châssis qu'ils présentaient dans tout le village. Ils recueillaient des œufs, des fruits et de quoi fêter l'évènement à l'écreigne (la veillée) du dimanche suivant.

1854, *zoologie du loup*, la « Statistique du département de la Moselle » parla du caractère du loup, qui n'attaque pas l'homme mais se montre un fléau des bergeries, de sa reproduction, de ses dimensions, en précisant qu'il est très répandu dans le département de la Moselle.

1854, 2 janvier, *présence du loup*, « l'Indépendant », il faut se rappeler que la Lorraine est encore traversée par des bandes de loups dont la destruction est encouragée par des primes départementales. Les carnassiers affamés viennent roder parfois jusque sur les glaces de Metz ; on les a même vu attaquer un jour une porte de Thionville.

1854, le 2 février, *louveterie*, le préfet autorise la nomination d'un second lieutenant définitif pour l'arrondissement de Bar-le-Duc en raison du grand nombre d'animaux nuisibles.

1854, le 8 février, *battues*, le préfet des Vosges décrète que, d'ici au 1<sup>er</sup> avril prochain, toutes les fois qu'il en sera besoin, il sera procédé à des battues dans les bois et forêts situés sur le territoire des communes de l'arrondissement de Neufchâteau pour la destruction des animaux nuisibles ou malfaisants qui peuvent y exister. L'organisation des battues sera concertée entre

le lieutenant de louveterie, l'agent forestier chef du cantonnement et le maire de la commune. Le maire requerra immédiatement le nombre d'hommes qui lui serait demandé et en remettra avant la battue la liste nominative au directeur de celle-ci. La direction de la battue appartiendra au lieutenant de louveterie et en son absence à l'agent forestier. Aussitôt après la battue, le maire rendra compte de son résultat et signalera les hommes convoqués qui ne se sont pas présentés, pour qu'ils puissent, à moins d'excuses bien motivées, leur être fait application des peines édictées par l'arrêt du conseil du 26 février 1697. La prime due pour la destruction des loups sera payée aux personnes mêmes qui les auront tués (conformément à l'arrêt du gouvernement du 16 pluviôse an V). *ONF Neufchâteau*

1854 1857, *louveterie*, Meurthe, Chevandier, lieutenant de louveterie de Sarrebourg, qui possède 4 piqueurs et valets de chiens, 30 chiens et 2 limiers, ne tue aucun loup, mais 89 sangliers, 51 renards, 4 chats sauvages, 2 putois et 15 fouines.

1855, *statistiques de loups tués*, Lorraine, 2 loups, 1 louve et 4 louveteaux sont tués dans l'arrondissement de Nancy ; 16 louveteaux dans celui de Sarrebourg ; 3 dans celui de Toul ; 1 loup dans celui de Château-Salins.

1855, *statistiques de loups tués*, dans la Meurthe, pour 1910 permis accordés, les états de destructions sont de, 8 loups, 9 louves, 23 louveteaux, 440 renards, 9 sangliers. Arrondissement de Nancy, 1855, 2 loups, 1 louve, 4 louveteaux. Arrondissement de Sarrebourg, 1855, 16 louveteaux. Arrondissement de Toul 1855, 2 loups, 3 louveteaux. Lieutenant de louveterie de Nancy, 1855 1856, 1 piqueur, 12 chiens, 1 limier, 3 pièges, 2 loups, 1 louve. Lieutenant de Lunéville, rien. Arrondissement de Château-Salins, 1855, 8 loups, 1 louve. Lieutenant de louveterie, pour l'arrondissement, Château-Salins, 1<sup>er</sup> septembre 1856 à mars 1857, 2 loups, 1 louve.

1855, *statistiques de loups tués*, 8 loups, 9 louves et 23 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 44 loups, 9 louves et 11 louveteaux sont tués en Moselle, plus 1 074 renards, 82 sangliers, 604 blaireaux, putois et fouines, pour 747 f de primes ; 4 loups et 2 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1855, *présence du loup*, « Statistiques de la Meurthe », le gros gibier est rare dans notre département, on ne rencontre que peu de sangliers, de loups ; les loups et les renards ne sont plus communs.

1855, le 4 juin, *louveterie*, le nombre de lieutenants de louveterie ne pouvant excéder celui des arrondissements de sous préfecture, le ministre de l'intérieur refuse la nomination d'un troisième lieutenant pour Montmédy, qui en a déjà deux, ce qui est déjà une exception.

1856, *statistiques de loups tués*, dans l'arrondissement de Château-Salins, 6 loups, 1 louve, Chevandier, lieutenant de louveterie : rien. Le lieutenant de Pont-à-Mousson : 4 loups, 2 louves, 4 louveteaux. Arrondissement de Toul, 1856, 3 loups, 2 louves, 2 louveteaux, 81 renards, 39 sangliers, 20 autres.

1856, mars et mars 1857, *statistiques de loups tués*, le lieutenant de louveterie de Château-Salins, détruit 3 loups, 5 louves, 6 sangliers, 21 renards, 3 chats sauvages, 3 fouines.

1856 1857, saison, *louveterie*, Eugène Chevandier de Valdrome, lieutenant de louveterie de Sarrebourg, Cirey Baccarat, entretient 4 piqueurs et valets de chiens, celui de Badonviller, 30

chiens, 2 limiers, 6 pièges, il a tué 9 sangliers, 14 renards, 3 putois, 5 fouines ; de Creutzer, Sarreguemines, d'Huart, Thionville, Gentil de Mainbattel, de même en 55-56.

1856, *statistiques de loups tués*, 4 loups et 3 louves sont tués dans la Meuse ; 20 loups, 8 louves et 16 louveteaux sont tués en Moselle, plus 1 130 renards, 27 sangliers, 384 blaireaux, putois et fouines, pour 459 f de primes ; 3 loups et 6 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1856, le 1<sup>er</sup> décembre, *battue*, Léonce de Curel écrit dans L'indépendant de la Moselle : « *Il ne faut pas oublier que dans notre pauvre Lorraine, il n'y a point d'équipages pour attaquer les grands animaux avec une garantie de succès ; il faut donc pour en finir avec un loup plus ou moins dangereux, plus ou moins enragé, employer le triste moyen d'une battue* ».

1857, *statistiques de loups tués*, 5 loups et 4 louves sont tués dans la Meuse ; 44 loups, 12 louves et 20 louveteaux sont tués en Moselle, plus 1 088 renards, 43 sangliers, 911 blaireaux, putois et fouines, pour 846 f de primes ; 3 loups, 1 louve et 1 louveteau sont tués dans les Vosges.

1857, *statistiques de loups tués*, Meurthe, le lieutenant de louveterie de Toul a tué 3 loups, 18 renards, 5 sangliers et 1 blaireau ; celui de Nancy, 2 loups, 1 louve, 63 renards, 14 sangliers, 3 blaireaux ; celui de Château-Salins, de mars 1856 à avril 1857, 3 loups, 5 louves, 6 sangliers, 21 renards, 3 chats sauvages et 3 fouines.

1857, *statistique de loups tués*, Meurthe, sont tués, 14 loups, 11 louves, 25 louveteaux, 308 renards, 68 sangliers. En 1857, il n'y eut pas de loups tués dans les cantonnements forestiers de Colombey et Vézelize. Saison 1857 1858, M. Chevandier, lieutenant de louveterie pour Sarrebourg a tué 27 sangliers, 23 renards, 2 putois, 4 fouines, avec un piqueur, 3 valets de chiens, 20 chiens, 3 limiers. Le lieutenant de louveterie de Toul, 1857, 18 renards, 3 loups, 5 sangliers, 1 blaireau. Le lieutenant de louveterie de Nancy, 1857, 2 loups, 1 louve, 63 renards, 14 sangliers, 3 blaireaux, 3 chats sauvages. Le lieutenant de Château-Salins, de mars 1856 à mars 1857, 3 loups, 5 louves, 6 sangliers, 21 renards, 3 chats sauvages, 3 fouines.

1857, *louveterie*, Moselle, le baron Théodore de Gargan remplace Paul d'Huard comme lieutenant de louveterie de la région de Thionville.

1857, le 3 octobre, *louveterie*, Moselle, Gargan est nommé en remplacement de Paul d'Huart.

1857 1858, *statistiques de loups tués*, Meurthe, Chevandier, lieutenant de louveterie de Sarrebourg, tue 27 sangliers, 23 renards, 2 putois et 4 fouines.

1858, Meurthe, *statistiques de loups tués*, le comte de Lamberty, lieutenant de louveterie de l'arrondissement de Lunéville, a tué 1 loup, 1 louve, 2 sangliers, 84 renards, 8 blaireaux, 18 chats sauvages, 17 putois et 25 fouines. Il entretient 2 piqueurs, 30 chiens, 3 limiers, 8 pièges, un loup, une louve, deux sangliers, 84 renards, 8 blaireaux, 48 chats sauvages, 17 putois, 25 fouines.

1858, *statistiques de loups tués*, 49 loups, 15 louves et 21 louveteaux sont tués en Moselle, plus 1 821 renards, 21 sangliers, 523 blaireaux, putois et fouine, pour 945 f de primes ; 10 loups et 1 louveteau sont tués dans les Vosges.

1858, *louveterie*, le baron de Tricornot est nommé lieutenant de louveterie dans l'arrondissement de Metz.

1858, *rencontre avec un loup*, le père de notre témoin, allait porter à travers bois son repas à son père, qui travaillait à l'abbaye de Justemont. Arrivé à trois cent mètres de celle-ci, il vit un loup à quelques mètres. Assez effrayé, il lui jeta de petits morceaux de son pain jusqu'à épuisement de celui-ci. Le loup s'en alla mais le père fit prendre un autre chemin à son fils.

1858 1859, *louveterie*, Moselle, Creutzer, Gentil, Gargan, nomination de Tricornot lors de l'année 1858-1859.

1859, *statistiques de loups tués*, 12 loups, 11 louves et 24 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 6 loups, 6 louves et 10 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 38 loups, 14 louves et 23 louveteaux sont tués en Moselle, plus 1 468 renards, 53 sangliers, 439 blaireaux, putois et fouines, pour 822 f de primes ; 8 loups, 4 louves et 3 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1859, jusqu'en, *louveterie*, en Moselle, la forêt située entre Sarralbe et Metz contient beaucoup de loups, elle est beaucoup trop éloignée de Bitche, on demande un second poste de lieutenant.

1859 1860, *louveterie*, Moselle, Creutzer, Gentil Emile, de Gargan.

1860, *statistiques de loups tués*, 16 loups, 20 louves et 14 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 11 loups, 16 louves et 14 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 53 loups, 16 louves et 32 louveteaux sont tués en Moselle ; 19 loups et 1 louve sont tués dans les Vosges. Moselle, dans l'arrondissement de Sarreguemines : 2 loups, 0 louves, 5 louveteaux, 88 renards, 1 sanglier, 12 putois, 286 fouines, 11 blaireaux, 3 chats ; Thionville : 4 loups, 3 louves, 1 louveteaux, 55 renards, 11 sangliers, 14 putois, 58 fouines, 3 blaireaux, 4 chats sauvages. Etat des animaux nuisibles détruits pendant l'année 1860 dans les bois de l'Etat, des communes et des établissements publics de la Moselle. 30 loups, 13 louves, 28 louveteaux.

1860, *statistiques de loups tués*, Moselle, 1956 permis, 53 loups, 16 louves, 32 louveteaux, 948 renards, 102 sangliers, 453 blaireaux, putois et fouines, pour 1 095 f de primes.

1860, *statistiques de loups tués*, en Moselle, arrondissement de Sarreguemines : 2 loups, 0 louves, 5 louveteaux, 88 renards, 1 sanglier, 12 putois, 286 fouines, 11 blaireaux, 3 chats ; Thionville : 4 loups, 3 louves, 1 louveteaux, 55 renards, 11 sangliers, 14 putois, 58 fouines, 3 blaireaux, 4 chats sauvages. Dans les bois de l'Etat, des communes et des établissements publics de la Moselle. 30 loups, 13 louves et 28 louveteaux.

1860, *louveterie*, un second lieutenant de louveterie est nommé dans l'arrondissement de Sarreguemines, en la personne de baron de Schmitt.

1860 1861, *louveterie*, Moselle, sont nommés Tricornot, Metz ; Gentil, Briey ; Gargan, Thionville ; Creutzer, Bitche, et Schmidt.

1861 1862 1863 1864, *louveterie*, Moselle, sont nommés Tricornot, Metz ; Creutzer, Sarreguemines ; Schmidt, Gentil, Briey ; Gargan, Thionville.

1861, *statistiques de loups tués*, 9 loups, 13 louves et 50 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 8 loups, 18 louves et 8 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 45 loups, 20 louves et 32 louveteaux sont tués en Moselle, plus 991 renards, 154 sangliers, 424 blaireaux, putois et fouines, pour 942 f de primes ; 18 loups, 5 louves et 15 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1861, mai, *journal d'Eugénie Launois*, un loup est tué à Sorel.

1861, décembre, *battues*, une battue réunit les chasseurs de Rémilly, à la faveur de la neige, plusieurs loups sont repérés dans les bois de Dain-en-Saulnois. L'un de ces loups est pris par la queue par l'un des traqueurs qui se défend à coups de bâtons. Renversé et pris à la gorge, ce loup est ramené vivant au village, promené en triomphe puis mis à mort.

1862, *statistiques de loups tués*, 23 loups, 16 louves et 11 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 12 loups, 15 louves et 9 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 40 loups, 14 louves et 37 louveteaux sont tués en Moselle ; 24 loups, 3 louves et 7 louveteaux sont tués dans les Vosges. Moselle, sur les terrains non boisés de l'arrondissement de Briey : 3 loups, 5 louves, 5 louveteaux, 118 renards, 3 sangliers, 35 putois, 44 fouines, 9 chats ; Sarreguemines : 2 loups, une louve, 0 louveteaux, 82 renards, 0 sangliers, 10 putois, 31 fouines, 5 blaireaux, 3 chats ; Thionville : 1 loup, 1 louve, 0 louveteaux, 115 renards, 3 sangliers, 16 putois, 22 fouines, 2 blaireaux, 9 chats. Dans les bois de l'Etat, des communes et des établissements publics de la Moselle : 16 loups, 6 louves, 2 louveteaux, 72 sangliers, 624 renards, 25 putois, 12 fouines, 6 blaireaux, 21 chats, 1 belette, 8 martres, 3 écureuils, 6 oiseaux de proie, 3 loutres.

1862, *statistiques de loups tués*, Moselle, 2105 permis, 40 loups, 14 louves, 37 louveteaux, 978 renards, 78 sangliers, 381 blaireaux, putois et fouines, pour 732 f de primes.

1862, *statistiques de loups tués*, Moselle, sur les terrains non boisés de l'arrondissement de Briey : 3 loups, 5 louves, 5 louveteaux, 118 renards, 3 sangliers, 35 putois, 44 fouines, 9 chats ; Sarreguemines : 2 loups, une louve, 0 louveteaux, 82 renards, 0 sangliers, 10 putois, 31 fouines, 5 blaireaux, 3 chats ; Thionville : 1 loup, 1 louve, 0 louveteaux, 115 renards, 3 sangliers, 16 putois, 22 fouines, 2 blaireaux, 9 chats. Dans les bois de l'Etat, des communes et des établissements publics de la Moselle : 16 loups, 6 louves, 2 louveteaux, 72 sangliers, 624 renards, 25 putois, 12 fouines, 6 blaireaux, 21 chats, 1 belette, 8 martres, 3 écureuils, 6 oiseaux de proie, 3 loutres.

1862, le 28 décembre, *présence du loup*, Moselle, lu dans le *Vœu National*, « Il paraît qu'à Guiching, près de Bouzonville, les chats deviennent de plus en plus rares. Ce n'est pas qu'une épidémie ait éclairci leurs rangs, comme ceux des lièvres. Non, mais une famille de loups qui, depuis trois ans, a fixé sa résidence sur les bords de la Nied, a si bien travaillé à la propagation de l'espèce que tous les bois compris entre Bouzonville et Boulay sont peuplés de leurs descendants. L'année dernière, ils ont décimé le troupeau d'oies de Holling et aujourd'hui ils affectent une sorte de prédilection pour le chat. Dès le mois de septembre, un chasseur de Freistroff a exercé sur eux un commencement de vengeance ; en parcourant un taillis avec son chien d'arrêt, il eut la singulière chance de voir dévaler un louvard et de le tuer avec du plomb de lièvre. Le même chasseur avait déjà détruit un loup il y a un an, dans les mêmes parages, mais il semble que la reproduction y dépasse la destruction, de sorte qu'il faudrait de la neige une bonne partie de l'hiver pour permettre aux Nemrods d'exécuter les prouesses que l'intérêt public attend de leur habilité. A Ritzling, dans le canton de Sierck, on voit prendre journellement des loups faire le trajet des petits bois à la Grande-Kalenhoven et retour. Il y a là comme un service de messageries régulièrement organisé, mais à travers

*champs et bois, et d'après un itinéraire qui varie selon un mot d'ordre que le public ignore. On a vu dernièrement un émissaire velu d'arrêter quelques minutes au sommet d'une côte, en fixant un regard de convoitise sur les moutons qui paissaient dans le ravin. Dans le canton de Metzervisse, les loups ont fait pendant l'été d'audacieuses tentatives en plein jour, à la barbe des bergers ».*

1863, *présence du loup*, le naturaliste Godron publie une « *Zoologie de la Lorraine, catalogue des animaux sauvages observés jusqu'ici dans cette ancienne province.* », dans laquelle il écrit que les loups sont peu fréquents dans le massif principal de la chaîne vosgienne mais qu'ils sont d'autant plus communs chaque année dans les régions de notre sol que les sangliers s'y montrent en grande abondance. Les deux espèces sont assez répandues aux environs de Nancy et dans la forêt de Haye, les glands attirent les sangliers, les marcassins attirent les loups, en limitant la multiplication des suidés qui ravagent les cultures. Pour se débarrasser du loup, il faut détruire les sangliers, mais que deviendront alors les chasseurs ?

1863, *statistiques de loups tués*, 16 loups, 18 louves et 21 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 5 loups, 6 louves et 2 louveteaux sont tués dans la Meuse : 36 loups, 8 louves, 5 louveteaux, 694 renards, 108 sangliers sont tués en Moselle.

1863, décembre, *journal d'Eugénie Launois*, Baldé a tué un loup dans le bois de Pillon.

1863, *louveterie*, dans l'arrondissement de Montmédy, les louvetiers auraient voulu être suppléés.

1863, le 20 mai, *statistiques de loups tués*, le ministre de l'agriculture écrit au préfet de la Meurthe, « *Les renseignements que j'ai recueillis à ce sujet m'ayant amené à reconnaître que les moyens dont la plupart des administrations préfectorales, disposent pour établir la statistique de la chasse et de la destruction des animaux nuisibles sont ordinairement insuffisant. Je crois devoir vous dispenser de m'adresser à l'avenir l'état annuel dont les envois vous avaient été prescrits par mes circulaires du 24 septembre 1853 et 20 décembre* ».

1863, le 14 juillet, *battues*, le préfet arrête qu'en temps prohibé, la chasse des animaux nuisibles pourra être exercée, soit au moyen de pièges, soit par des battues. Les fermiers souffriront les battues qui pourront être ordonnées pour la destruction des loups et autres animaux nuisibles.

1863 1864, hiver, *victimes des loups*, Godron rapporte que trente-quatre chasseurs de Nancy ont dévorés par les loups qu'ils avaient mission de poursuivre et d'appréhender au corps. Les loups d'aujourd'hui seraient-ils plus hardis et plus féroces qu'autrefois, ou nos chasseurs moins habiles que ne l'étaient leurs pères, se demande-t-il ? Je ne suis pas compétent pour résoudre cette difficulté. Surprenante information, qu'il conviendrait de vérifier.

1864, *statistiques de loups tués*, 38 loups, 39 louves et 25 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 15 loups, 28 louves et 5 louveteaux sont tués dans la Meuse.

1864, le 29 janvier, *louveterie*, Moselle, demande d'un second lieutenant de louveterie pour l'arrondissement de Metz qui est coupé en deux par la Moselle.

1865, 1866, 1867, *louveterie*, Moselle, sont nommés Tricornot, Metz ; Creutzer, Sarreguemines ; Schmidt, Gentil, Briey ; Gargan, Thionville.

1865, *statistiques de loups tués*, 17 loups et 24 louveteaux sont tués dans la Meuse.

1865, vers, *rencontre avec les loups*, Moselle, quand les habitants de Plesnois profitaient des cuissons d'une tuilerie voisine pour y porter leurs pains à cuire, les enfants chargés de la pâte se munissaient de vieilles casseroles. L'hiver, lorsque la neige était abondante, il n'était pas rare qu'ils aperçoivent des bandes de loups rôdant autour de la tuilerie. Ils se regroupaient alors, les garçons en tête, et se servaient de leurs ustensiles pour produire un tintamarre qui suffisait à éloigner les animaux. Ceux-ci, après avoir pris une distance de fuite suffisante, s'asseyaient tranquillement sur leur arrière-train et regardaient passer le groupe d'enfants. Il n'y eut jamais d'accidents, chaque hiver, la cérémonie recommençait et tous les trouvaient anodine. Ces loups venaient et repartaient toujours de la même colline nommée « les Hauts Pétreaux », située derrière la tuilerie et attenante à de grandes forêts.

1865, *rencontre avec les loups*, un habitant des Islettes, Jean-Baptiste Gauvain, étant parti fêter Noël en famille, regagnait le four de Paris, où il travaillait à la verrerie, en prenant la route de la vallée de la Biesme, emportant une brioche du repas de fête, jusqu'à ce qu'il se sente suivi par un chien ou un renard, pense-t-il, sauf que l'animal se rapproche de lui, assez doucement, et s'avère être un loup. L'homme se met à courir, le loup en fait de même, si bien que le poursuivi lui jette sa brioche, morceau par morceau, suffisamment nombreux pour qu'il arrive aux premières lumières du village et que le loup abandonne sa poursuite.

1866, *statistiques de loups tués*, 18 loups, 23 louves et 1 louveteau sont tués dans la Meurthe ; 15 loups, 9 louves et 4 louveteaux sont tués dans la Meuse.

1866, janvier, *journal d'Eugénie Launois*, Baldé a tué un loup.

1867, *statistiques de loups tués*, 24 loups, 18 louves et 1 louveteaux sont tués dans la Meuse.

1867, vers, *rencontre avec les loups*, le père de notre témoin, alors jeune homme, se rendant dans l'hiver à pied à Nancy, distant de 30 km, aperçut, à 10 km de la ville, un loup sorti du bois et planté sur le talus au bord de la route. L'homme et l'animal se sont tranquillement regardés. Vers la même époque, lors d'un hiver très rigoureux, des loups affamés rodaient jusqu'au centre de Blâmont.

1867, décembre, *journal d'Eugénie Launois*, on a tué deux loups à Arrancy.

1867 1868 1869, *louveterie*, Moselle, baron de Tricornot, Metz ; Emile Gentil, Briey ; baron de Gargan, Thionville ; baron de Schmidt, Sarreguemines.

1867, 30 décembre, *battues*, le préfet de la Meuse rend un arrêté permettant les battues pour toutes sortes de gibiers, indifféremment dans les bois, cet arrêt soulève des protestations.

1868, *louveterie*, dans la Meuse : Ficatier, Gillon, Bompert, Bonvie, à Vaucouleurs ; Bachelier, à Saint-Benoit ; d'Egremont, à Montmédy ; Verdon, à Billy-les-Mangiennes, d'Erville, à Verdun ; le baron de Klopstein, à Ville-en-Woëvre.

1868, *statistiques de loups tués*, 17 loups, 15 louves et 1 louveteau sont tués dans la Meuse.

1868, *Henri Hiegel*, il existe un Wolfsgürten (cense aux loups) à Bitche.

1868, le 22 août, *battues*, le Conseil Général de la Meuse demande que le préfet accorde aux fermiers et co-fermiers le droit de faire des battues aux animaux nuisibles pendant la durée de la chasse. Que ces battues puissent être faites sans la participation des lieutenants de louveterie et sans la surveillance de l'administration forestière.

1869, *statistiques de loups tués*, 13 loups, 21 louves et 9 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 16 loups, 19 louves et 13 louveteaux sont tués dans la Meuse.

1869, loup enragé, à Thélod et Favières, dans la Meurthe, des loups ont attaqué en plein jour des habitations dans le village, il y eut deux morts d'hydrophobie.

1869, décembre, *journal d'Eugénie Launois*, un loup a dernièrement emporté le petit mouton familial d'un gendarmé à la retraite.

1869 1870, *louveterie*, Moselle, sont nommés lieutenants de louveterie : baron de Tricornot, colombay, arrdt de Metz ; Emile Gentil, arrdt de Briey ; baron Gargan, arrdt Thionville ; baron de Schmidt, arrdt Sarreguemines.

1870, années, *rencontre avec les loups*, le père de notre témoin, mécanicien agricole, allait souvent à pied dans les villages voisins pour y faire des réparations sur les machines et revenait tard chez lui. A plusieurs reprises, en hiver, allant de Raucourt, à 6 km de Nomény, il fut suivi par un loup jusqu'aux premières maisons de Nomény, qui le talonnait en silence. L'homme prenait garde à ne pas glisser et tenait sa hachette à la main. Par ailleurs, la mère de notre témoin, dans son enfance, allait garder les vaches à la lisière d'un bois, or, l'une des vaches se montrait récalcitrante pour paître en ce lieu où l'on s'aperçut plus tard qu'une louve élevait ses louveteaux dans un champ de blé.

1870, *statistiques de loups tués*, 14 loups, 10 louves et 7 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 5 loups, 9 louves et 7 louveteaux sont tués dans la Meuse.

1870, *destruction de loups*, un agriculteur d'une ferme située à l'ouest de Gorze (Moselle), soit Auconville ou Labauville, observa que des loups s'approchaient de temps en temps dans ses bâtiments. Il eut l'idée de laisser un cadavre de veau à proximité, à portée de fusil, et d'y fixer une sonnette. Une nuit, la sonnette tinta parce qu'un loup était sur la charogne, le fermier tua ce premier loup, de même qu'un second quelques nuits plus tard. Il jucha des deux dépouilles sur un tombereau, à l'aide d'une barre pour faire le tout de Gorze.

1870, *présence des loups*, à la faveur de la guerre, des loups allemands, des « louvards » plus grands et plus féroces que les loups français, sont réputés avoir suivi les armées allemandes ; leur présence était favorisée par la perte des bons tireurs.

1870 depuis, *présence des loups*, témoignage du forestier von Daake, les loups migrent en suivant les côtes de la Moselle, gagnant les forêts de Grémerey, Amélocourt et Neufchef ; ils s'avancent jusqu'à Faulquemont et Saint-Avold, et traversent les forêts de Boulay et de Bouzonville jusqu'à Thionville.

1870, depuis, *présence du loup*, les migrations du loup se laissent clairement reconnaître, ils cheminent le long des côtes de Moselle et touchent une forêt qui se trouve dans le voisinage de la Moselle à l'est et à l'ouest, ensuite, ils la quittent à Pont-à-Mousson pour se tourner vers

les forêts qui se trouvent dans les environs de Nomény et de là, après le passage de la Seille à travers des ensembles forestiers, dont les forêts de Grémerey, Amelecourt, Neufcher, représentent une partie de la circonscription forestière de Château-Salins et entrent dans la forêt de Rémilly pour progresser vers la circonscription forestière de Falckemberg jusqu'aux forêts de Saint-Avoid et pour se rendre depuis là en allant vers le nord-ouest à travers les principales forêts de Bolchen et Bosendorf jusque dans le voisinage de la Moselle près de Diehenhofen. A partir de cette direction principale, laquelle n'est conditionnée que par une suite de complexes forestiers sans importance, il y aura de plus petites maisons qui soient intégrées dans les petites forêts des environs sans cependant qu'elles s'écartent de la direction principale.

1870, au printemps, *présence des loups*, les derniers loups sont vus à Berviller par Nicolas Haas, âge de 12 ans.

1870, *rencontre avec les loups*, la grand-mère de notre témoin conduite celle-ci à la lisère d'un bois d'Alsting où, pendant la guerre, les paysans cachaient leurs chevaux pour les soustraire à la réquisition. Certaines nuits, quand les loups devaient roder, les chevaux se rangeaient spontanément en cercle, les têtes dirigées vers les croupes à l'extérieur pour pouvoir ruer sur les loups. Les poulains prenaient place au centre du cercle.

1870, *déprédations du loup*, à Gravelotte, des habitants ont creusé le sol autour d'un puits pour y cacher des provisions de lard, que des loups déterrent ; la disette est alors si grande qu'on donne aux enfants des morceaux de lard à sucer, faute d'autre nourriture. Lors du rude hiver de 1870, ils ont pris tous les chiens de Léchicourt et les chats, dans les Vosges, quelqu'un fait le guet, il aperçoit un loup qui détruisait les animaux.

1870, 7 septembre, *réglementation de la chasse*. Art. 7, la chasse est défendue pendant les temps de neige dans toute l'étendue du département de la Moselle, département ; sauf les exceptions ci-après. La destruction des animaux malfaisants ou nuisibles. Art. 10, les animaux malfaisants ou nuisibles sont les sangliers, loups, renards, putois, chat sauvage, fouine, martre, hermine, écureuil, belette, loutre, hérons, oiseaux de proie diurnes de toutes espèces tels que l'aigle, l'épervier, le faucon, le milan, la buse, les busards. Les propriétaires, possesseurs ou fermiers pourraient en tout temps, sur leurs terrains, détruire ou faire détruite les animaux malfaisants soit enfumant les terriers, soit à l'aide de grippe-loups, de traquenards et de pièges à poteaux, ces pièges toutefois devant être détendus pendant le jour, à l'exception des pièges à poteaux destinés à la destruction des oiseaux de proie.

1870, le 7 décembre, *battues*, le ministre écrit au préfet : « Une circulaire d'un de nos prédécesseurs, en date du 7 décembre 1870 a signalé les plaintes parvenues à l'administration centrale au sujet des ravages exercés par les loups dans plusieurs départements, les battues ont été en effet fréquemment employées depuis quelques années, d'après les renseignements fournis par des chasseurs expérimentés, le but qu'on se propose n'aurait pas été atteint, ainsi que le prouveraient d'ailleurs les plaintes qui n'ont cessé de se produire, surtout en ce qui concernent les dévastations commises par les loups ».

1870 1914, *entre, présence du loup*, notre témoin écrit que pendant cette période, des loups se réfugiaient encore dans les forêts lorraines, dont ils sortaient la nuit pour patrouiller jusqu'à l'aube, même avancée. Aucune bête ne pouvait rester dehors sans danger, rares étaient les cas où les bovins restaient la nuit en pâture, il fallait que chaque animal soit muni d'une cravate en cuir au bout de laquelle pendait une petite cloche qui faisait du bruit à chaque mouvement.

Chaque jour, le propriétaire s'assurait de la présence de cette sécurité sans quoi, le lendemain, il ne restait que les os. « Le flair du sang rassemblait les fauves », souvent, on voyait un loup seul.

1871, *statistiques de loups tués*, 12 loups, 11 louves et 10 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 12 loups, 10 louves et 5 louveteaux sont tués dans la Meuse.

1871, *loup enragé*, un loup enragé attaque une personne à Grand, dans les Vosges. Le préfet de la Lorraine allemande nomme, pour la saison de chasse 1871 1872, le sieur Chevandier de Valdrome, de Saint-Quirin, lieutenant de louveterie pour la partie du cercle de Sarrebourg, situé au midi de la ligne de chemin de fer de Strasbourg à Paris ; le sieur Henriot, pour la partie située au nord de cette ligne.

1871, janvier, *présence du loup*, le nouveau préfet de la Moselle, le comte Henckel von Donnersmarck, interroge les maires des communes qui avaient été le théâtre des combats d'août 1870 d'une recrue possible des loups. Le maire de Mars-la-Tour lui répond, « *J'ai l'honneur de vous faire connaître que d'après les rapports journaliers que nous sont faits, soit par des gardes, soit par d'autres personnes, le pays est infesté de loup qui, attirés par l'odeur des cadavres, viennent roder jusque dans les villages. Il n'y a aucun moyen de les détruire, attendu que les autorités prussiennes se sont fait livrer, le 29 août dernier, toutes les armes, fusils et autres, qui n'ont pas été rendues. Veuillez, Monsieur le Préfet, en ordonner la restitution, et alors seulement il sera possible de détruire ces animaux malfaisants* ».

1871, le 1<sup>er</sup> septembre, *déprédations du loup*, le Courrier de la Moselle écrit : « *Dans la nuit de lundi dernier, les loups se sont jetés sur un troupeau de moutons de passage sur le ban de Louvigny, canton de Verny, le lendemain matin, on a trouvé six moutons étranglés* ».

1871, le 18 septembre, *louveterie*, en Moselle, les Allemands ayant interdit la chasse, les nuisibles et les plaintes augmentent, si bien que le préfet de Meurthe-et-Moselle demande de pouvoir augmenter le nombre de lieutenants de louveterie à titre provisoire.

1871, le 7 octobre, *louveterie*, le vicomte Charles de Bourcier est nommé lieutenant de louveterie pour le cercle de Château-Salins.

1871, novembre, *journal d'Eugénie Launois* on a tué un loup qui avait mangé quatre chiens des neveux d'Eugénie Launois quelques jours auparavant.

1871, le 8 décembre, *louveterie*, le Ministre de l'intérieur écrit au préfet de Meurthe-et-Moselle que le commandant en chef de l'armée allemande a décidé que les habitants des départements occupés pourraient se servir des armes à feu pour la destruction des bêtes fauves. Toutefois, cette permission ne serait accordée qu'aux personnes recommandées par les préfets et sous-préfets aux généraux commandant les divisions allemandes. Il donne les noms des lieutenants de louveterie nommés au général von Schlosheim, général major à Nancy pour demander un permis de port d'armes.

1871, le 22 décembre, *présence du loup*, le Courrier de la Moselle écrit : « *Depuis longtemps, on n'avait pas vu dans nos contrées autant de loups que cette année. Hier encore, à une chasse près de Boulay, on en a tué trois* ».

1872, *statistiques de loups tués*, 16 loups, 25 louves et 5 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 19 loups, 14 louves et 5 louveteaux sont tués dans la Meuse.

1872, *louveterie*, pendant l'occupation allemande, le préfet a pris des mesures exceptionnelles, de Liocourt, Collenot, de Loppinot, et de Mandel sont nommés sous lieutenants de louveterie, à côté du lieutenant traditionnel, le marquis de Marnésia, lequel est lieutenant de louveterie pour la portion de la forêt domaniale du Haye qui se trouve au nord de la route nationale de Nancy-Paris.

1872, janvier, *journal d'Eugénie Launois* un loup est tué à Sorbey.

1872, le 13 janvier, *louveterie*, le préfet de la Lorraine allemande nomme les lieutenants de louveterie pour la saison de chasse 1871 1872, M. le chevalier de Valdrone, à Saint-Quirin, pour la partie du cercle de Sarrebourg située au midi de la ligne du chemin de fer de Strasbourg à Paris. M. Henriet, de Sarrebourg, pour la partie du cercle de Sarrebourg située au nord de la ligne de chemin de fer de Strasbourg à Paris, à l'exception du territoire à l'ouest des communes d'Angviller, de Bisping, de Desseling, de Fribourg, de Languimberg et d'Azoudange.

1872, le 14 septembre, *louveterie*, Léonce Cézard, lieutenant de louveterie à Toul nord, est autorisé à chasser et à détruire le loup et le sanglier seulement dans la partie de la forêt domaniale de Haye qui se trouve au sud de la route de Nancy à Paris à l'exception des cantons formant la circonscription de Collard.

1872, le 7 octobre, *louveterie*, G. Chevandier de Valdrone, est nommé lieutenant de louveterie pour la partie sud du cercle de Sarrebourg, D. Henriet l'est pour la partie nord du même cercle.

1872, décembre, *journal d'Eugénie Launois* un loup est tué dans le bois du Rouvrois.

1873, *statistiques de loups tués*, 33 loups, 31 louves et 3 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 19 loups, 24 louves et 1 louveteau sont tués dans la Meuse.

1873, février, *battues*, l'inspecteur des forêts autorise Charles Pêcheurs, adjudicataire des bois de Norroy et Plesnois, en vertu de l'arrêté du 29 pluviôse en V (17 février 1797), à chasser après la clôture de la chasse les animaux nuisibles spécifiés dans l'arrêté du 12 août 1871, sous réserve d'en informer avant chaque chasse le garde général des forêts.

1873, février, *journal d'Eugénie Launois* un loup est tué à Sorbey.

1873, mars et avril, *louveterie*, A.Cézard, de Colombey, lieutenant de louveterie à Toul nord, est autorisé à utiliser des chiens spéciaux contre les sangliers dans ses battues. Cela entraîne les protestations du fermier des chasses de Gondreville, Louis Drouin, à cause du gibier. Le préfet lui répond que cette mesure est exceptionnelle du fait qu'on n'a pas chassé depuis trois ans.

1873, le 4 avril, *louveterie*, un arrêté donne le droit aux sous lieutenants de faire vingt battues avec chien jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre. Le sanglier est l'animal nuisible le plus redoutable dans la contrée mais c'est aussi le gibier principal de nos forêts et le maintien de ces mesures serait un obstacle sérieux à la location des chasses ou tout du moins, en déprécierait considérablement

la valeur aux dépens du trésor. Par suite des exigences du gouvernement allemand, la chasse à tir n'a pu être autorisée cette année dans les départements occupés par l'ennemi. Il n'a été admis d'exception qu'en faveur des lieutenants de louveterie. Les animaux nuisibles, loups et sangliers, se sont multipliés dans une telle proportion que des plaintes très fondées arrivent journellement à la préfecture. En augmentant provisoirement et jusqu'à l'époque où la chasse pourra être exercée de nouveau dans les conditions ordinaires, le nombre de lieutenants de louveterie, on pourrait mettre les meilleurs chasseurs du département en règle vis-à-vis du gouvernement allemand et on arriverait soit à détruire, soit à éloigner au pays une partie de ces animaux nuisibles.

1873, le 10 avril, *louveterie*, Léonce Cézard, lieutenant de Toul nord, écrit au préfet qu'à cause des travaux des champs, il est impossible d'avoir suffisamment de traqueurs, ce qui explique la demande d'emploi des chiens. Le conservateur des forêts avait restreint l'emploi des chiens pour aider les traqueurs à faire vider les enceintes, ce qui avait provoqué une réclamation de Cézard car il jugeait que cela entravait ses efforts.

1873, le 21 avril, *louveterie*, le préfet de Meurthe-et-Moselle écrit que le lieutenant de louveterie du canton de Toul sud, Baron Deriat, peut chasser avec des chiens spéciaux jusqu'au 15 mai.

1873, le 28 juin, *louveterie*, Jules Fayon, conseiller général de Brainville, demande à être nommé lieutenant dans le canton de Conflans et dans les communes restées françaises de l'ancien canton de Gorze.

1873, le 3 novembre, *louveterie*, pendant l'occupation allemande, de nombreux particuliers, tels que H. Ronard de la Salle, demandent au préfet de Meurthe-et-Moselle de bien vouloir leur faire accorder « *par l'autorité allemande un permis de port d'armes à feu, qui me permette de concourir avec M. le lieutenant de louveterie à la destruction des animaux nuisibles qui se trouvent dans les forêts dont je suis propriétaire* ».

1873 1874, *rencontre avec les loups*, le père de notre témoin, étudiant en droit à Dijon, de retour chez lui à Vroncourt, fut véhiculé par un marchand de bestiaux de Chaumont à Longchamp, puis il partit à pied, traversant un premier vallon sans difficultés, mais comme il commençait à en descendre un second, il entendit hurler et courir des loups, qui se firent voir de lui. Faisant front, il se mit à marcher à reculons, en faisant des moulinets avec sa canne. Alors que la situation devenait critique, le cantonnier, armé d'un fusil, vint à son niveau. Un simple coup de feu tiré en l'air fit fuir les loups. Il repartit de Thol, armé du fusil du curé.

1874, *louveterie*, Ferdinand Castéro est lieutenant de louveterie pour le cantonnement de Lunéville nord, plus la partie du cantonnement de Lunéville sud située sur la rive droite de la Meuse ; de Bouvier pour le cantonnement de Lunéville sud moins la partie de Catéro ; Chevandier de Valdrome pour le cantonnement de Cirey, Badonviller et une partie de celui de Baccarat ; Gridel, pour le cantonnement de Baccarat.

1874, *statistiques de loups tués*, 20 loups, 18 louves et 7 louveteaux sont tués dans la Meuse.

1874, *présence et destruction de loups*, le « Journal de Montmédy, le 1<sup>er</sup> décembre, signale la présence de loups à Vigneul ; le 22 décembre, un loup est tué lors d'une battue dans les bois de Montmédy ; le 29 décembre, on observe la présence de loups dans la région, dont l'un est tiré sans succès par un chasseur,

1874, le 9 décembre, *louveterie*, sur proposition du conservateur des forêts pour Lunéville, Castaro Ferdinand est nommé lieutenant de louveterie pour Lunéville nord, plus la partie du cantonnement de Lunéville sud située sur la rive droite de la Meuse. De Bouvier, pour le cantonnement de Lunéville sud, moins la partie rattachée à la lieutenance de Castaro. Chevandier de Valdone, pour le cantonnement de Cirey, Badonviller et Baccarat (en partie). Gridel, cantonnement de Baccarat.

1875, *statistiques de loups tués*, 44 loups et 47 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 12 loups et 7 louves sont tués dans la Meuse.

1875, *rencontre avec les loups*, se rendant à Sorcy, un garçon de Trondes âgé d'une quinzaine d'années, rentrant seul à travers un bois, se voit entouré par une bande de loups, prenant peur, il se met à courir, suivi à distance par les loups jusqu'à l'entrée du village.

1875, vers, *rencontre avec les loups*, un garçon de Trondes se rend du côté de Lory? avec son père qui lui a donné rendez-vous à la lisière du bois pour qu'ils le traversent ensemble au retour (2 km de parcours boisé) mais le père est rentré en profitant de l'occasion d'une voiture d'un marchand de cochon. Le garçon, attardé et revenu seul dans la brume, s'est vu entouré d'une troupe de loups. Il a couru jusqu'à Trondes sur deux km avec les loups à ses trousses ; ils ne l'ont quitté qu'à l'entrée du village.

1875 vers, *destruction de loups*, un loup est tué par maître Raguel, notaire de Châtel-sur-Moselle, au bois d'Amon. Un loup est tué par maître Emile Belly, aux environs de Gondreville, dont la peau a été naturalisée en descente de lit.

1875, vers, *rencontre avec les loups*, au lieu-dit Lauvallières, près du monument de Noisseville, la route passait dans un vallon que les voyageurs traversaient en courant, surtout en hiver, de peur des loups. Ils préféraient s'attendre pour passer à plusieurs.

1875, octobre, *journal d'Eugénie Launois* deux grands loups sont tués à Léon Deschanges, cousin d'Eugénie Launois.

1876, *statistiques de loups tués*, 20 loups, 35 louves et 1 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 12 loups et 12 louves sont tués dans la Meuse ; 45 loups louves et louveteaux sont tués en Moselle.

1876 1877, *statistiques de loups tués*, 89 loups sont tués en Moselle.

1876, février, *journal d'Eugénie Launois* un loup est tué par Léon Deschanges.

1876, le 17 juillet, *louveterie*, le Conseil d'arrondissement de Toul émet le vœu que la louveterie soit supprimée car inutile.

1877, *statistiques de loups tués*, 35 loups, 24 louves et 13 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 23 loups et 11 louves sont tués dans la Meuse ; 44 loups, louves et louveteaux sont tués en Moselle dont 9 loups pour le secteur, Saint-Quirin, Abreschwiller, Lutzelbourg, Sarrebourg, Fénétrange, Sarreguemines, Puttelage, Saint-Avold, Albestroff, Dieuze, Château-Salins, Folkemberg, Metz, Bolchen, Bésendorf, Kédingen, Moyeuvre, Diedenhofen.

1877, *statistiques de loups tués*, sur 40 loups tués en Moselle, 9 seulement l'ont été lors de chasses organisées par l'Administration des forêts ; 12 (30%), l'ont été dans l'Oberforsterei » de Metz qui ne représentait que 12 % de la surface boisée de la Lorraine allemande.

1877, février, *journal d'Eugénie Launois* une grande louve est tuée à Sorbey ; une autre l'est pas Mlle Deschange.

1877, mars, *journal d'Eugénie Launois*, un loup est tué par Baldé, un autre l'est à Arrancy, puis deux autres lors d'une battue.

1877 1878, *statistiques de loups tués*, d'après « la Chasse illustrée », 31 loups en Meurthe-et-Moselle, 20 dans les Vosges, 10 dans la Meuse, le nombre des animaux de cette espèce décroît très rapidement car on leur faisait une guerre acharnée, surtout dans l'est, dans le centre ouest et la Bretagne où on le rencontrait encore assez fréquemment.

1878, *statistiques de loups tués*, 49 loups, 37 louves et 21 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 94 loups, louves et louveteaux sont tués en Moselle.

1878, le 1<sup>er</sup> avril, *rencontre avec les loups*, le bûcheron Marchal, de Fleisheim, s'occupe dans la forêt de Lixheim, lorsqu'il entend les cris de trois louveteaux dans une haie. Il les enlève et part en direction du village quand la louve le rejoint avant qu'il soit sorti de la forêt, mais sans rien tenter d'autre que des hurlements. Le bûcheron a confié les louveteaux à sa chatte, qui les a nourri avec ses chatons.

1878, *présence du loup*, d'après le « Journal d'Alsace » du 23 décembre, les loups se montrent depuis quelques jours avec une fréquence inquiétante sur les deux versants des Vosges ; la neige, les chasse de bois où ils se tiennent et la faim les enhardit. Ils viennent roder autour des maisons et même à l'entrée des villages et des villes.

1878, *présence du loup*, la « Gazette de Metz » rapporte, sur un témoignage digne de foi, qu'un loup a été vu vers 10.15 h sur le glacis situé entre la porte Serpenoise et la gare. Un chaufournier de Saint-Julien a vu roder trois loups autour de ses fours à chaux, et il a été, une de ces nuits réveillé par le bruit que faisaient ses chevaux dans l'écurie que ces trois loups tentaient d'investir.

1878, *déprédation du loup*, la « Gazette de Thionville » rapporte qu'un loup est entré dans une étable d'Ebersviller où il a dévoré un porc.

1878, *battue*, la Gazette de Sarreguemines écrit qu'une louve a été tuée dans une traque conduite dans les forêts domaniales de Faulquemont, alors que trois loups ont été tués dans les chasses de la seigneurie de Guermange.

1878, *statistiques de loups tués*, 94 loups sont tués en Moselle.

1878, 1<sup>er</sup> janvier 1878 au 31 mars 1879, *statistique de loups tués*, il semble qu'il y ait eu 62 loups tués en Moselle, plus 29 dans les forêts non domaniales ; on tue énormément plus de sangliers que de loups, soit 652 plus 101 sangliers, 811 renards, 48 chats sauvages.

1878, le 11 janvier, *battues*, le préfet des Vosges est d'avis qu'il convient de conserver aux lieutenants de louveterie la direction des battues prescrites par les sous-préfets en les rendant

aussi nombreuses que possible, de multiplier les autorisations spéciales de chasser les animaux malfaisants qui s'accordent annuellement aux fermiers de chasses. Il y aurait de nombreux inconvénients à autoriser les maires à décider à et diriger eux-mêmes les chasses toutes les fois qu'elles leur paraîtraient utiles.

1878, le 26 janvier, *louveterie*, à compter du 4 février prochain jusqu'à l'ouverture de la chasse, MM les lieutenants de louveterie sont autorisés à procéder dans leurs circonscriptions respectives à des battues au loup et au sanglier, à l'aide de fusils et de chiens courants, toutes les fois qu'ils en auront reconnu l'utilité, de concert avec le chef de cantonnement et le maire de la situation des bois où la battue devra avoir lieu. Les lieutenants sont autorisés à se faire accompagner à leurs frais, risques et périls, pour un nombre d tireurs qui ne saura excéder le chiffre de douze.

1878, le 4 février, *battues*, le préfet des Vosges arrête à compter de cette date jusqu'à l'ouverture des chasses, lorsqu'à la faveur de la neige, des animaux nuisibles, loups et sangliers, auront été détournés et remis dans un canton de bois déterminé, le maire de la commune où ce canton de bois sera situé pourra, après s'être concerté avec le préposé forestier local, prendre les dispositions nécessaires pour les faire attaquer. A cet effet, il convoquera le nombre de tireurs et de traqueurs qu'il jugera convenable. Il préviendra autant que possible les propriétaires des bois et forêts, et les adjudicataires de la chasse.

1878, le 3 juillet, *battues*, le ministre fait apparaître le problème des limites administratives des battues dans l'espace, alors que le loup tient beaucoup de pays, mais l'inefficacité des battues est attribuée au peu d'étendue du territoire sur lequel elles peuvent s'effectuer en vertu de l'arrêté administratif qui les autorise ou les prescrit. « *Le loup se porte rapidement à une grande distance du lieu où sa présence avait été signalée et il arrive souvent que les chasseurs ayant atteint la limite du département où la battue a été ordonnée se trouvent obligés d'arrêter leurs chiens dans la voie, sans avoir pris l'animal* ». Les lieutenants de louveterie doivent entretenir des équipages de chasse ; les préfets de la région se concertent pour étendre le champ des battues. Toutefois, à cette époque, le rôle du lieutenant de louveterie est très diminué.

1878, le 23 septembre, *louveterie*, le préfet de Meurthe-et-Moselle signale au ministre de l'intérieur qu'aucun des lieutenants de louveterie ne possède l'équipage de chasse prescrit par le règlement du 20 août 1814. Le loup est plus rare et peu agressif dans la région, le sanglier, au contraire, abonde dans certaines forêts et commet chaque année de grandes dévastations. Le résultat des battues est assez stérile.

1878 1880, *statistiques de loups tués*, 214 loups sont tués en Moselle. Ce nombre élevé de loups tués peut s'expliquer par les rigueurs du climat, l'hiver 1879 1880 fut le plus terrible du siècle. La presse parle de loups de la plus forte taille, énormes.

1879, *statistiques de loups tués*, 40 loups, 42 louves et 7 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 53 ou 59 loups, louves et louveteaux sont tués en Moselle.

1879, *présence des loups*, Louis Sadoul pense que, dans la région de Montfort, au sud de Mirecourt, pays accidenté, fortement vallonné et boisé, le nombre de loups a fortement augmenté à la faveur d'un hiver très rude.

1879, *présence des loups*, l'hiver est si rude que le nombre de loups s'est fortement multiplié dans la région de Montfort, dans les Mont Faucilles, au point qu'on en a trouvé sept empoisonnés ensemble.

1879, *présence des loups*, « Le Pays lorrain », un rare pays de France où le loup n'a pas disparu, le loup reste un fléau dans les Vosges, le docteur Contal chasse des loups sur la colline de Montfort au dessus de Remiremont. On observe la disparition journalière de petits animaux domestiques, parfois, de véritables carnages.

1879 1880, l'hiver, *présence et destruction de loups*, particulièrement rigoureux, conduit des loups en bandes nombreuses, des Ardennes à se déplacer jusque dans les Vosges et la Forêt Noire. Le docteur Abel Contal, lieutenant de louveterie, précise, dans un article paru dans la « Revue cynégétique de l'Est », en mars 1924, que le père du conservateur des forêts des Vosges, M. Falque, résident de Renoncourt, ayant reçu l'autorisation de déposer des amorces empoisonnées sur sa propriété, prit sept loups dont trois en une nuit.

1879 1880, *déprédation des loups*, l'hiver était si rigoureux que les loups venaient prendre les poules en plein jour dans la ferme de Louyeau, distante de cinq kilomètres de Toul. Une jeune jument s'étant étranglée avec son licol, le sol gelé ne permettant pas de l'enterrer, elle fut traînée derrière les écuries où les loups la dévorèrent.

1879 1880, *déprédation des loups*, durant ce rude hiver, les loups venaient la nuit prendre des moutons ou de la volaille dans les cour de Rurange-les-Thionville, en passant par le sentier des jardins Villers.

1879 1880, *présence des loups*, selon le docteur Contal, lieutenant de louveterie vosgien, l'hiver se montra si rigoureux que le pays fut infesté de loups.

1880, années, *rencontre avec les loups*, la tante de notre témoin, élevée dans la ferme isolée de la Cense, lui racontait que les loups venaient tous les hivers dans les bois d'Haillainville, près de Rambervillers, on les entendait hurler la nuit et les commis et les grands frères de cette tante, imitaient le soir le cri du loup dans un sabot et les loups des environs leur répondaient. Une année, plusieurs moutons de la ferme furent égorgés et le chien de défense, blessé. Les loups ne se montraient pas le jour, une fois, pourtant, revenant de l'école, cette tante en aperçut un qui le regardait tranquillement, ce qui souleva une grande émotion dans la ferme.

1880, années, *rencontre avec les loups*, pays de la Seille, le grand père de notre témoin s'est retrouvé face à trois loups en pleine forêt de Chambrey, deux mâles et une femelle. Engagé dans un chemin, il entendit derrière lui des pas légers et rapides se rapprocher. Les trois loups s'arrêtèrent face à lui et s'assirent sur le bord opposé du chemin sans semble pressés de repartir. Les loups prenaient largement le temps de souffler sans que l'homme, très effrayé et sans moyens de défense, ne songe à prendre le large. Pensant pouvoir les faire fuir, il s'avança vers eux mais les loups se contentèrent d'aller prendre la place qu'il venait de quitter. Il vérita, il était en présence d'une louve féconde avec deux mâles sur les rangs. L'un d'eux tenta un accouplement auquel la femelle, « de méchante humeur », se déroba en s'enfuyant à vive allure, suivie par les deux mâles, tous trois disparaissant au premier tournant du chemin.

1880, vers, *déprédations du loup*, des sangliers et des loups se sont battus, sans victimes mais avec des lambeaux de peau et de chair arrachés, une « terrible bataille » évoque notre témoin, au lieu-dit la « Fosse aux loups », sur le territoire de Mesnil-aux-Bois.

1880, vers, *rencontre avec les loups*, comme beaucoup de ruraux, le grand-père de notre témoin voyageait à pied, dès la chute du soleil, il risquait d'être suivi par un loup à une distance de plus en plus rapprochée, il n'attaquait que s'il était menacé. Il était prudent d'avoir à la main une lanterne parce que la lumière tenait les loups à distance. A plusieurs, ils se montraient plus hardis mais disparaissaient au premier village, sauf qu'ils attendaient le voyageur à la sortie, pour le suivre de nouveau di bien que, souvent, le voyageur attardé était hébergé pour la nuit. Pendant la période de fenaison, les faucheurs partaient avant le jour pour arriver dans le pré dès que l'on pouvait y voir à peu près, dans une prairie située à 1 km, entre deux forêts. Le grand-père avait déposé sa veste avant de travailler, son casse croûte dans la poche, il se trouva qu'un loup vint se coucher sur la veste, sans bouger, attiré par le sandwich. Il valait alors mieux ne pas s'approcher de trop près et sans lui tourner le dos, aller reprendre à la ligne opposée. Á la fin de la matinée, le loup était parti.

1880, vers, *battues*, le loup ne paraît plus représenter un danger et doit être assez rare. Les battues ne sont que pour le sanglier.

1880, *statistiques de loups tués*, 15 loups, 16 louves et 49 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 67 loups, louves et louveteaux sont tués en Moselle.

1880, 15 février, *destruction de loups*, le Courrier de la Moselle conteste la version des faits : « *Le moniteur de la Moselle a été mal renseigné au sujet des loups traqués et abattus par l'intrépide garde forestier de Rombas. L'article inséré dans les colonnes de ce journal est une fable. Voici l'exacte vérité : cet habile traqueur n'a rien traqué, rien abattu, il n'a pas brûlé une amorce sur les loups, il a tout simplement ramassé, récolté quatre loups et non pas huit, qu'il avait empoisonnés au moyen d'appâts artistement préparés avec un poison subtil. Ses efforts ont donc été couronnés de succès, mais les habitants de Rombas, qui possèdent des chiens, font des vœux pour qu'à l'avenir l'illustre Nemrod réussisse à n'empoisonner sur des loups ou des renards. Signé, un propriétaire qui a eu la douleur de perdre son chien empoisonné* ».

1880, 25 mai, *capture de louveteaux*, la Lothringer Zeitung rapporte que deux ouvriers découvrent dans les bois de Woippy une tanière abritant neuf petits âgés d'une dizaine de jours. Surpris par les parents, les deux hommes se sont emparés de la portée, suivis jusqu'à proximité du village par les deux loups adultes. Les deux hommes ont trouvé près des Fort-Moselle des acheteurs pour deux des animaux. Pour les sept autres, des négociations sont en cours avec la ménagerie Weldouer.

1881, *louveterie*, la loi allemande réduit les droits de chaque propriétaire à chasser sur son terrain, la louveterie décline.

1881, *statistiques de loups tués*, 15 loups, 16 louves et 18 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 21 loups, louves et louveteaux sont tués en Moselle.

1881, juin, *capture de louveteaux*, la Lothringer Zeitung rapporte qu'à Woippy, à cent mètres à peine du fort Hindersin, à Saint-Eloy, un jeune ouvrier a capturé un louveteau âgé d'environ

trois semaines et bien nourri. Le propriétaire de la ferme Saint-Eloy a l'intention de garder et d'élever le jeune loup.

1881 1883, *statistiques de loups tués*, 89 loups sont tués en Moselle.

1882, *primes et récompenses*, il est payé 100 f pour un loup, 200 f pour un loup enragé, 100 f pour une louve, 150 f pour une louve non pleine, 40 f pour un louveteau.

1882, *primes et récompenses*, les primes de destructions correspondent à 60 % d'une année de gages de domestique pour une louve pleine, 40 % pour un loup et 16 % pour un louveteau ; elles représentent 100 journées de travail d'un journalier homme pour une louve pleine, 66 pour un loup et 26 pour un louveteau.

1882, *rencontre avec le loup*, le grand-père de notre témoin est attaqué par plusieurs loups, vers deux heures du matin, dans les vignes de Ruggy, en Moselle. Il leur jeta un porcelet.

1882, *statistiques de loups tués*, 4 loups, 9 louves et 17 louveteaux sont tués dans la Meurthe ; 34 loups, louves et louveteaux sont tués en Moselle.

1882, *présence et destruction de loups*, le « Journal de Montmédy, le 27 juin, des loups sont signalés dans le bois de Villecloye ; le 17 octobre, on signale des cas de rage chez les chiens, à Montmédy et Marville ; le 14 décembre, un loup est abattu dans les bois de Velosnes, par Jules Neveux.

1882, le 3 août, *primes et récompenses*, une loi élève les primes de destruction à 100 f pour un loup et 150 f pour une louve ou un loup qui aurait attaqué des personnes.

1882, le 12 décembre, *destruction de loups*, un loup est tué à Relanges par le sieur Grandcolas il se serait jeté sur lui, une prime de 200 f est payée.

1882, le 22 décembre, *destruction de loups*, deux propriétaires d'Uriménil apprennent qu'il y a un loup près de la chasse, ils le guettent mais arrive un troisième homme, non propriétaire, qui tue le loup et reçoit la prime, les autres ne sont pas d'accord.

1883, *statistiques de loups tués*, 67 loups et 14 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 113 loups et 9 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 34 loups, louves et louveteaux sont tués en Moselle ; 45 loups et 26 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1883, *statistiques de loups tués* en Meurthe-et-Moselle, en janvier, Allain, 1 louve ; Boucq, 1 loup et 3 louveteaux ; Bouvron, 1 louve ; Charency-Vezin, 1 loup ; Crépey, 1 loup ; Dieulouard, 1 loup ; Euvezin, 1 louve ; Manoncourt-en-Woevre, 1 loup ; Noviant-les-Prés, 1 louve. Février, Beuveille-Doncourt, 1 louve ; Conflans, 1 loup ; Dommarie-Eulmont, 1 louve pleine ; Gondrecourt-Aix, 1 loup ; Housseville, 1 louve ; Lubey, 1 louve ; Waville, 1 loup gris. Mars, Allondrelle, 1 louve ; Benney, 1 louve ; Fontenoy-sur-Moselle, 1 loup ; Hoéville, 1 loup ; Lupcourt, 1 loup ; Mangonville, 1 loup ; Montauville, 1 louve ; Norroy-le-Sec, 2 louves ; Noviant-aux-Prés, 2 louves ; Saint-Baussant, 1 loup et 1 louve ; Saint-Marcel, 1 louve ; 1 jeune louve. Avril, Boucq, 1 loup, Eulmont, 3 louveteaux ; Pont-à-Mousson, 1 loup ; Pulligny, 1 loup. Mai, Housseville, 1 louve ; Saint-Firmin, 1 loup. Juin, Hoéville, des louveteaux ; Laneuveville-devant-Nancy, 4 louveteaux, Manoncourt-sur-Seille, 4 louveteaux. Septembre, Allondrelle, 7 louveteaux ; Waville, 1 loup. Octobre, Allain, 1 louve ; Benney, 1

louve ; Domèvre-en-Haye, 1 loup et 2 louves ; Housseville, 1 louve ; Létrécourt, 1 louve ; Nomény, 1 loup ; Rembercourt, 1 loup. Novembre, Bayonville, 1 loup ; Ervévillier, 1 loup ; Prény, 1 louve. Décembre, Avrainville, 1 louve ; Benney, 1 loup ; Buissoncourt, 1 loup ; Domèvre-en-Haye, 1 louve ; Goviller, 1 loup et 2 louves ; Jaulny, 1 loup ; Vitrey, 1 loup.

1883, *statistiques de loups tués* en Meuse, 113 adultes, 9 louveteaux, 11 660 f de primes. En août, des louveteaux et 1 loup à Rigny-la-Salle ; en septembre, 1 loup à Rigny-Saint-Martin ; octobre, 1 loup à Sauvigny, 1 loup à Sivry-sur-Meuse, 1 loup à Sauvigny ; novembre, 1 loup à Consenvoye, 1 loup à Courcelles-en-Barrois, 1 loup à Cunel, 1 loup à Goussaincourt, 2 loups à Longchamps, 1 loup à Réchicourt, 2 loups à Rigny-la-Salle, 2 loups à Rouvres, 1 loup à Saint-Germain, 1 loup à Sivry-sur-Meuse ; décembre, 1 loup à Avocourt, 1 loup à Bazeilles, 1 loup à Boncourt, 1 loup à Commercy, 1 loup à Eunoncourt, 1 loup à Heudicourt, 1 loup à Marbotte, 1 loup à Pierrefitte, 1 loup à Sivry-sur-Meuse,

1883, *statistiques de loups tués*, dans les Vosges, janvier, 1 louve de 23 kg à Contrexeville, 1 louve à Fruze ; 1 loup de 25 kg à Hadol, 1 loup de 27 kg à Martinville ; 1 loup de 21 kg à Mazeley ; 1 loup de 22 kg à Saint-Vallier ; 1 loup de 34 kg à Thuillères. Février, 1 loup de 38 kg et 1 louve de 36 kg à Belmont ; 1 loup de 15 kg à Dombrot-le-Sec ; 1 louve de 33 kg à Thuillères. Mars, 1 louve de 27 kg à Aouze ; 1 louve de 30 kg à Belmont-devant-Darney ; 1 louve de 23 kg à Bouxières-aux-Bois ; 1 loup de 37 kg à Giracourt ; 1 loup de 30 kg à Hadigny-les-Verrières ; 1 louve de 33 kg à Hagécourt ; 1 louve de 28 kg à Norroy-sur-Vaire ; 1 loup de 32 kg à Relanges ; 1 louve de 29 kg à Saint-Vallier ; 1 louve de 30 kg à Vittel. Avril, 2 louves de 32 et 34 kg à Ebreville ; 1 louve de 35 kg à Granges devant Plombières. Mai, 1 louve de 35 kg et 1 loup de 39 kg à Ambacourt ; 1 louve de 27 kg à Avrainville ; 6 louveteaux de 10 jours à Ollainville ; des louveteaux de 2 mois à Provenchères ; 2 louveteaux de 6 semaines à Relanges ; 1 loup de 31 kg à Rouvres-la-Chétive, 1 loup de 25 à 30 kg à Ubexey. Juin, 1 loup de 35 kg à Bellefontaine ; 7 louveteaux de trois kg à Châtillon-sur-Saône ; 6 louveteaux de 1 kg à Dommartin-aux-Bois. Juillet, louveteaux de 5 kg à Hadigny-les-Verrières. Septembre, 1 loup de 12 kg à Blévaucourt ; 1 loup aux Thons ; 2 louves de 55 et 45 kg à Villey et Domèvres ; des louveteaux à Xertigny. Octobre, 1 loup de 35 kg à Moyumont. Novembre, 1 loup de 41 kg et 1 autre de 42 kg à Belmont ; 1 loup à Châtel. Décembre, 2 loups dont un de 44 kg et 1 louve pleine à Belmont, 1 loup de 50 kg à Jainvillotte ; 1 loup de 25 kg à Lamarche, 1 loup de 30 kg et 1 louve à Landaville ; 1 louve de 30 kg à Ligneville ; 1 louve à Mazeley ; 1 louve et 1 loup de 21 kg à Raon-aux-Bois.

1883, *statistiques de loups tués*, dans les Vosges, janvier 7 loups 1 louve ; février 1 loup, 2 louves ; mars 2 loups, 7 louves ; avril 1 louve ; mai 2 louves, 3 loups, 8 louveteaux ; juin 1 loup, 10 louveteaux ; juillet 5 louveteaux ; août 1 louveteau ; sept oc nov 5 loups 2 louveteaux ; décembre 4 loups, 3 louves, 1 loup, 5 louves. Total 45 loups et louves, 4 500 f, 26 louveteaux 1 040 f.

1883, janvier, *journal d'Eugénie Launois*, deux loups sont tués dans le bois de Sorbey, l'un par le docteur Marie, l'autre par Mlle Deschange. Une fois dépouillés chez Auguste Launois, les habitants ont emporté leur chair pour les manger.

1883, le 14 mars, *destruction des loups*, Nicolle Polydore, maire de la commune de Benney, autorise le sieur Gegout Edouard, sellier à Benney, à détruire les loups par l'empoisonnement, conformément à la loi du 3 août 1882 sur la destruction des loups.

1883, octobre, *journal d'Eugénie Launois*, un loup a attrapé une dizaine d'oies sur le territoire de Sorbey ; les chasseurs y ont couru, ils n'y étaient plus.

1883, le 29 novembre, *primes et récompenses*, le ministre accorde une nouvelle allocation de 3 000 f pour la Meuse, jusqu'au 31 décembre.

1884, *statistiques de loups tués*, dans la Meuse, en janvier, 1 loup à Bouconville, 1 loup à Bras, 1 loup à Chaillon, 1 loup à Courcelles-aux-Bois, 1 loup à Dombras, 1 loup aux Eparges, 1 loup à Hammont, 1 loup à Louvemont, 1 loup à Saint-Benoît, 1 loup à Vignot ; en février, 5 loups à Chaillon, 1 loup à Chassey, 1 loup à Erize-la-Grande, 1 loup à Fleury-sur-Aire, 1 louve à Mouilly, 1 loup à Varvinay ; en mars, 1 loup à Beaumont, 1 loup à Chassey, 1 loup à Châtillon, 1 loup à Coméville, 1 loup à Issoncourt, 1 loup à Montsec, 2 loups à Romagne-sous-Montfaucou, 1 loup à Rupt-en-Woevre, 1 loup à Saint-Rémy (jeté sur un homme), 1 loup à Savonnière-en-Woevre ; mars, 1 loup à Courouvres, 1 louveteau à Douaumont, 1 louve à Lahaymeix, 1 loup à Saint-Pierrevillers, 1 loup et 1 louve à Tilly ; mai, 1 loup à Crueue, 1 loup à Rouvrois ; août, 1 loup à Béthincourt, 1 loup à Lisle-en-Barrois ; septembre, 1 loup à Senard, 1 loup à Ville-sur-Cousance ; octobre, 1 loup à Cheppy, 1 loup à Mont-Sassey, 1 loup à Nonsard ; novembre, 1 loup à Grémilly, 1 louveteau à Naives-devant-Bar, 1 loup à Salmagne, 1 loup à Sivry-sur-Meuse.

1884, *statistiques de loups tués*, 9 loups, 15 louves et 6 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 33 loups, 49 louves et 6 louveteaux, dans la Meuse ; 20 loups, louves et louveteaux, en Moselle.

1884, *statistiques de loups tués*, entre mars et novembre en Meurthe-et-Moselle, 1 louve à Batilly, 1 loup à Benney, 1 louve à Cutry, 1 louve à Houdreville, 1 louve à Jeandelize, 1 louve a été tuée à Montaille, 1 louve à Roncourt, 1 loup à Sponville, 1 loup à Vernéville Saint-Marcel.

1884, *statistiques de loups tués*, Vosges, janvier, 1 louve de 28 kg à Autigny-la-Tour ; 1 louve de 25 kg à Escles ; des louveteaux de 4 kg à Rancourt ; 1 louve pleine de 17,5 kg à Regnéville. Février, 1 louve pleine de 41 kg à Raon-aux-Bois. Mars, 1 louve pleine de 38 kg à Bulgnéville ; 1 loup à Girmont-Val d'Ajol ; 1 loup de 27 kg et 1 louve de 30 kg à Moyemont ; 1 loup de 10 kg au Val d'Ajol. Avril, 4 louveteaux de 300 gr aux Forges ; 1 louveteau de 4 kg à Hadigny-les-Verrières ; 1 loup de 22, 5 kg à Hadol ; 3 louveteaux de 1 kg à Harol ; 1 loup de 20 kg à Raon-aux-Bois ; 1 louve non pleine à Saint-Nabord. Mai, 2 louveteaux de 2 kg à Aouze ; 7 louveteaux de 2 kg à Rancourt ; 1 loup de 34 kg à Tignecourt. Juin, 1 louve pleine de 19 kg à Saint-Nabord ; 6 louveteaux de 2,5 kg aux Thons ; 2 louveteaux de 4,2 kg à Tignecourt. Juillet, des louveteaux de 3 kg à Bainville-aux-Saules ; des louveteaux de 4 kg à Rancourt ; 1 louve pleine de 25,5 kg au Val-d'Ajol. Août, des louveteaux de 3,5 kg à Hadigny.

1884 1886, *statistiques de loups tués*, 73 loups sont tués en Moselle.

1884, le 2 janvier, *destruction de loups*, un loup est tué aux environs d'Hanonville (Meurthe-et-Moselle) à l'occasion d'une chasse au sanglier, alors qu'il se trouvait sur la voie d'un sanglier blessé. Il pesait 65 livres et son trophée se trouve aujourd'hui au château de Manonville, avec celui d'une louve, tuée par un chasseur voisin.

1884, le 6 février, *primes et récompenses*, un litige de produit dans la Meurthe pour le partage de la prime entre plusieurs intéressés, concernant une louve prise par le poison. Le préfet demande au ministre 360 f en plus des 3 000 ordonnés le 29 novembre dernier, pour le paiement des primes de 1883.

1884, le 19 février, *destruction de loup*, Jean Kahlincker, de Batilly, tue un loup d'un coup de fusil, l'animal pèse 31,5 kg, il est enterré à 1,35 m. Pour le paiement de la prime de 100 f, on demande à l'intéressé s'il pense que le loup se serait jeté sur des personnes.

1884, le 20 février, *destruction de loup*, un loup et une louve sont tués sur les communes de Limey, par François Humbert d'un coup de fusil, d'un poids de 23 kg, la louve est dépouillée et les deux bêtes sont enterrés à 1,50 m, il est payé 100 f.

1884, le 12 mars, *destruction de loups*, un loup et une louve sont tués à Pont-à-mousson, par Sébastien Feyen, par arme à feu au cours d'une battue avec Schacken, lieutenant de louveterie, d'un poids de 36 kg. Une prime de 100 f est payée.

1884, le 16 mars, *destruction de loups*, Emile Louis, de Mangonville, dans la Meuse, tue un loup de 33 kg. La veille, l'animal avait été vu rodant la nuit dans les rues du village, il avait même enlevé un porc en novembre dernier et l'avait dépecé à 10 m des habitations.

1884, le 8 avril, *destruction de loups*, deux louves sont tuées par armes à feu à Ebreville par le comte de Loppinot, lors d'une battue organisée par lui. Elles pèsent 32 et 34 kg. On laisse au chasseur la peau et les pattes, une prime de 200 f est payée.

1884, le 16 mai, *destruction de loups*, destruction par poison d'une louve pleine, sur la commune de Housseville, par François Evre. Elle pèse 37 kg et son cadavre a été enfoui à une profondeur de 1,35 m exigé par la loi. Une prime de 150 f a été payée.

1884, le 11 juin, *destruction de loups*, six louveteaux sont tués à coups de bâton sur la commune d'Atton par Jean Claude Reinaud, brigadier forestier. De sexe masculin, âgés de 40 jours, ils pèsent 1 kg chacun. Une prime de 240 f est payée.

1884, le 10 septembre, *destruction de loups*, deux louves non pleines sont tuées par de Maillien par armes à feu, d'un poids respectif de 55 et 45 kg, par armes à feu. On laisse au chasseur la peau et les pattes.

1885, vers, *victime des loups*, une dame âgée revenait de Velosnes, à trois kilomètres de Sivry-la-Perche, en transportant de la viande dans un panier, elle est attaquée et égorgée par un loup. L'animal est poursuivi jusqu'au lieu-dit la côte de Haraucourt et abattu par le grand-père de notre témoin. La dépouille du loup est transformée en descente de lit, avec sa tête naturalisée.

1885, janvier, *journal d'Eugénie Launois*, Baldé tue un loup.

1885, *statistiques de loups tués*, 9 loups, 11 louves et 12 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 37 loups, 35 louveteaux et 10 louveteaux, dans la Meuse ; 39 loups, louves et louveteaux sont tués en Moselle.

1885, *statistiques de loups tués*, en Meurthe-et-Moselle ; en janvier, 1 loup à Cutry, 1 loup à Manoncourt-en-Woevre, 1 loup à Ménil-sur-Teille, 1 loup à Moriville, 1 loup à Saizerais ; en février, 1 louve à Bénaménil, 1 loup à Manoncourt-en-Woevre ; en mars, 1 louve à Beuveille et Doncourt ; en mai, 5 louveteaux à Azelot ; en juin, 7 louveteaux à Atton ; en septembre, 1 louve à Valleroy ; en octobre, 1 loup à Amance ; novembre, 1 louve à Amance, 1 louve à Génerville ; décembre, 1 louve à Batilly, 1 loup à Benney, 1 loup à Beuveille, 1 loup à Boucq, 1 louve à Briey, 1 louve à Létricourt, 1 louve à Mailly, 1 loup à Manonville, 1 loup à Montauville, 2 loups à Norroy-le-Sec, 1 louve à Saint-Baussant, 1 loup à Saint-Marcel, 2 louves à Vitrey.

1885, *statistiques de loups tués*, dans la Meuse, en janvier, Arrancy, 2 loups ; Bar-le-Duc, 1 loup ; Billy-les-Mangiennes, 2 loups ; Forges, 1 loup ; Haumont, 1 loup ; Lavallée, 1 loup ; Mandres, 1 loup ; Marbotte, 1 loup ; Mécrin, 1 loup ; Montfaucon, 1 loup ; Romagne-sous-Montfaucon, 1 loup ; Sorbey, 2 loups ; Rouvres, 1 loup ; Salmagne, 1 loup ; Souilly, 1 loup ; Thillombois, 1 loup ; Thonne-la-Long, 1 loup ; Ville-en-Woêvre, 1 loup ; Villecloye, 2 loups ; Xivray-Marvoisin, 1 loup. Février, Erize-Saint-Dizier, 1 loup ; Lisle-en-Barrois, 2 loups ; Rosnes, 1 loup ; Tinconville, un loup. Mars, Apremont, 1 loup ; Fromereville, 1 loup ; Lemmey, 1 loup ; Romagne-sous-Montfaucon, 1 loup ; Rouvres, 1 loup. Juin, Laheycourt, 1 loup. Août, 1 louve à Saint-Aubin. Septembre, 1 louve à Bantheville ; 1 loup à Brocourt, 1 louve et 1 loup à Heudicourt ; 1 louve à Mouzay ; 1 louve à Saint-Benoit. Octobre, 1 loup à Courcelles-sur-Aire ; 1 louve à Saint-Benoît. Novembre, 1 loup sur Jean-Jean les Buzy ; 1 loup à Mesnil-sous-les-Côtes ; 1 loup à Nonsard ; 1 loup à Sivry-sur-Meuse. Décembre, 1 loup à Bantheville ; 1 louve à Belrupt ; 2 loups à Billy-les-Mangiennes ; 1 loup à Brousey-en-Woevre ; 1 louve à Condé-en-Barrois ; 1 louve à Forges ; 1 loup à Grincey ; 1 loup à Heudicourt ; 1 louve à Juvigny-sur-Loison ; 1 loup à Lisle-en-Barrois ; 1 loup à Longchamps ; 1 louve à Montfaucon ; 1 louve et 3 louveteaux à Mouzay ; 2 loups et 1 louve à Raulecourt ; 1 louve à Récourt ; 1 loup à Reville ; 1 louve à Saint-André.

1885, *statistiques de loups tués*, Vosges, janvier, 1 loup de 35 kg à Châtenois ; 1 louve de 31 kg à Châtillon, 1 louve de 30 kg et 1 de 26 kg à Hadigny-les-Verrières ; 1 louve de 26 kg à Ligneville ; 1 louve de 33 kg à Valfroicourt ; 1 louve de 27 kg à Vrécourt. Mai, 6 louveteaux de 3 kg à Rancourt. Juin, des louveteaux de 2 kg à Houécourt ; des louveteaux de 2,4 kg à Lamarche. Juillet, 1 louve de 12,5 kg à Blévaucourt. Août ; des louveteaux à Rovecourt. Novembre, 1 loup de 30 kg à Clérey-la-Côte ; 1 louve de 28 kg et 1 loup de 40 kg à Surianville. Décembre, 1 louve de 38 kg à Autigny-la-Tour ; 1 louve de 28 kg à Bulgnéville, 1 loup de 25 kg à Houécourt ; 1 loup de 25 kg à Houécourt.

1885, le 31 mars, *battues*, le garde-forestier de la commune de Vigy, écrit au conservateur des forêts de Metz, Vigy compte 500 habitants et 25 traqueurs ; Vry: 300 habitants et 15 traqueurs.

1885, le 8 avril, *battues* : Frémery et Flévy fournissent 20 traqueurs pour une seule traque, le matin.

1885, le 9 avril, *battues*, Chailly, compte 250 habitants et 14 traqueurs ; Charly, l'après-midi, 12 traqueurs, il n'y aura aucun résultat.

1886, *statistiques de loups tués*, 17 loups, 8 louves et 4 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 29 loups, 27 louves et 10 louveteaux, dans la Meuse ; 14 loups, louves et louveteaux sont tués en Moselle.

1886, *statistiques de loups tués*, en Meurthe-et-Moselle, janvier, à Atton, 1 loup et 1 louve ; Béméville, 1 louve ; Flirey, 1 louve ; Létricourt, 1 loup ; Norroy-le-Sec, 1 loup ; Prény, 1 loup ; Saint-Marcel, 1 loup ; Sornéville, 1 loup ; Toul, 1 louve. Février, Amance, 1 loup ; Buissoncourt, 1 loup ; Frouard, 1 louve ; Valhey, 1 loup. Mars, Atton, 1 loup ; Avillers, 1 loup ; Norroy-le-Sec, 1 loup. Juin, Génerville, 1 loup ; Trieux, 4 louveteaux. Septembre, Tucquegnieux, 1 louve. Novembre, Domèvre-en-Haye, 1 loup ; Prény, 1 loup. Décembre, Flirey, des loups ; Minorville, 1 loup ; Seicheprey, 1 louve.

1886, *statistiques de loups tués*, dans la Meuse, en janvier, 1 louve à Apremont, 1 loup à Bouvigny, 1 louve à Deuxnoud-Devant-Beauzée, 1 loup et 1 louve aux Eparges, 2 loups à Etraye, 1 loup à Gincrey, 1 louve pleine à Gossainville, 1 loup à Haudiomont, 1 louve à Lempire, 1 loup et 1 louve à Longchamp, 1 loup à Merles, 2 louves à Mogeville, 1 loup à Montfaucon, 1 louve à Montmédy, 1 loup à Moulotte, 1 loup à Romagne-sous-Montfaucon, 2 louves à Saint-Benoît, 2 loups à Souilly, 1 louve à Vaux-sous-Damloup, 1 loup à Ville-en-Woèvre, 1 loup à Watronville ; février, 1 loup à Châtillon, 1 louve à Eton, 1 louve à Girauvoisin, 1 louve à Inov : mars, 1 louve de 25 kg à Belrupt, 1 loup de 37 kg à Billy-les-Mangiennes, 1 loup de 37 kg à Grémilly, 1 louve de 30 kg à Liouville, 1 loup de 33 kg à Saint-Benoît ; avril, 4 louveteaux de 650 gr à Ligny-en-Barrois, 1 loup de 25 kg à Longchamp ; juin, 6 louveteaux à Herméville ; août, 1 loup de 36 kg à Courouvres ; septembre, 1 louve de 28 kg à Erize-Saint-Dizier ; novembre, 1 loup de 55 kg à Mouzat ; 1 loup de 25 kg à Varvinay, 1 loup de 18 kg, 1 loup de 23 kg et 1 louve de 19 kg à Villotte ; décembre, 1 louve de 31 kg à Beaumont, 1 louve de 27 kg à Commercy, 1 loup de 26 kg à Erize Saint-Dizier, 1 louve de 25 kg, 1 loup de 35 kg, 1 loup de 30 kg et 1 loup de 26 kg à Eton, 1 louve de 21 kg à Goussaincourt, 1 loup de 20 kg et 1 loup de 35 kg à Senon, 1 loup de 30 kg à Sivry-sur-Meuse.

1886, *statistiques de loups tués*, dans les Vosges, en janvier, 1 loup de 36 kg à Chamoussey, 1 louve de 30 kg à Châtenois, 1 loup de 43 kg à Contrexeville, 1 loup de 25 kg à Courcelles-sous-Châtenois, 1 louve de 40 kg à Dommartin-sur-Vraine, 1 loup de 32 kg à Houécourt, 1 loup de 45 kg à Jainvilotte, 1 louve de 35 kg à Landaville, 1 louve de 36 kg à Martinville, 1 louve de 29 kg et 1 loup de 33 kg à Rainville, 1 louve de 30 kg à Valfroicourt, 1 loup de 23 kg à Vrécourt : février, 1 louve de 24 kg à Sauville ; avril, 3 louveteaux à Ahéville ; mai, des louveteaux de 1 lg à Derbamont ; août, 1 louve de 35 à 40 kg à Villotte ; décembre, 1 louve de 29 kg à Martigny-les-Bois.

1886, le 20 janvier, *primes et récompenses*, pour l'exercice 1885, les primes s'élèvent à 2 480 f, les crédits mis à disposition sont de 2 400 f.

1886, le 8 février, *primes et récompenses*, le ministre de l'agriculture accorde à la Meurthe-et-Moselle la somme de 80 f.

1887, *statistiques de loups tués*, 15 loups, 6 louves et 10 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 13 loups, 13 louves et 9 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 16 loups, louves et louveteaux sont tués en Moselle.

1887, *louveterie*, en Meurthe-et-Moselle, le comte de Loppinot est louvetier dans le canton de Nancy est ; Gustave Collenot dans celui de Nancy ouest ; de Schaken dans la partie du cantonnement de Pont-à-Mousson et de Toul nord, situé dans l'arrondissement de Nancy ; le marquis de Bonfils, dans le canton de Vézelize ; Charles Latour, dans la partie du canton de

Toul nord, Toul sud et une partie de canton de Colombey ; Bersot, dans le canton de Colombey ; Rémy, dans une partie de Toul nord et Toul sud ; Wilbert, dans une partie du canton de Noviant ; Jules Stef, dans une autre partie du canton de Noviant ; Dardare, dans une troisième partie du canton de Noviant ; Désiré Henriet, dans une partie du canton de Lunéville ; Abel Noël, dans une autre partie du canton de Lunéville ; Gridel, dans le canton de Baccarat ; Mazerand, dans le canton de Cirey ; le baron Huard, dans une partie du canton de Longuyon ; Midoyen, dans une seconde partie du canton de Longuyon ; Mathieu, dans une troisième partie du canton de longuyon.

1887, *rencontre avec les loups*, vivant dans la campagne, près de Saint-Dié, dans une maison isolée non loin de la montagne, la grand-mère de notre témoin lui fait remarquer sur la neige des pas l'un devant l'autre qu'elle identifiait comme étant ceux de loups. Tous en avaient peur.

1887, *présence du loup*, dans le « Catalogue des animaux existants dans les Vosges », le loup est présenté comme assez commun en plaine.

1887, février, *rencontre avec les loups*, le grand-père de notre témoin est suivi par un loup en traversant le bois de Luttange, et peut s'échapper de lui en brûlant des herbes sèches le long du chemin.

1887 1889, *statistiques de loups tués*, 33 loups sont tués en Moselle.

1888, *statistiques de loups tués*, 4 loups, 5 louves et 7 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 10 loups, 9 louves et 11 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 12 loups, louves et louveteaux sont tués en Moselle.

1888, *rencontre avec les loups*, à Rurange-les-Thionville, le père de notre témoin montait souvent ses deux chevaux. Un jour, en traversant la forêt de Rurange, l'un des deux se met à renifler, lever et abaisser la tête, comme s'il sentait visiblement le loup. En effet, à dix mètres, un loup s'avancait, mais, d'un coup de talon, le cavalier fit fuir ses chevaux.

1888, *présence du loup*, le loup est encore assez nombreux sur certains points de la Lorraine. Neufchâteau, Vézelize, Saint-Mihiel. Il préfère le gibier au bétail. Pendant la guerre de 1870, les animaux sont arrivés en grand nombre dans le pays.

1888, le 27 mars, *destruction de loups*, Petitmengin, brigadier forestier, tue à coups de bâton une louve de 27,5 kg, au lieu-dit Fallières, sur la commune de Ramerupt. C'est son deuxième loup tué en trois mois.

1889, *statistiques de loups tués*, 3 loups, 4 louves et 7 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 14 loups, 22 loups et 6 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 1889, 5 loups, louves et louveteaux sont tués en Moselle.

1890, *statistiques de loups tués*, 10 loups et 4 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 13 loups, 11 louves et 16 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 5 loups, louves et louveteaux sont tués en Moselle.

1890, vers, *capture de louveteaux*, Meurthe-et-Moselle, un chasseur de Rosières-en-Haye découvre dans une allée, entre la forêt et sa sapinière, une portée de quatre louveteaux qu'il

rapporte chez lui, dans l'intention de revenir avec d'autres chasseurs pour capturer les adultes, ce qu'il va faire seul, personne n'ayant voulu l'accompagner. A la nuit, les hurlements des loups le font fuir.

1890, *statistiques de loups tués*, Moselle, cinq loups sont tués cette année-là, dans le domaine de Poncillon, près de Sorbey.

1890, *destruction de loups*, notre témoin pense que le perfectionnement des fusils, à partir de cette date, permit de tuer plus facilement les loups. Si son grand-père maternel avait tué trois loups dans sa vie de chasseur, dans la région de Bourmont, son père n'en tua qu'un, preuve que le loup se raréfiait.

1890 années, *loups naturalisés*, « la mère Humbert », une aubergiste de Souilly, a aménagé une sorte de musée du loup sous forme de peaux et de têtes de loups installées dans un vaste dortoir.

1890, *statistiques de loups tués*, on tue 16 loups en Moselle.

1890 1892, *statistiques de loups tués*, 10 loups sont tués en Moselle.

1891, *statistiques de loups tués*, deux loups sont tués en Moselle.

1891, *statistiques de loups tués*, 7 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 19 loups, 12 louves et 6 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 2 loups sont tués en Moselle ; 3 loups, louves et louveteaux sont tués en Moselle.

1891, le 7 janvier, *moyens de destruction*, le conservateur des forêts des Vosges autorise le sieur Désiré Jacquot, domicilié à Fraye, de mettre des batteries à loups. Les canons et l'appât seront dirigés sans un sens opposé à tous les chemins qui pourraient se trouver aux abords des batteries à une distance de 20 m, il sera élevé une butte de dimensions suffisantes pour que tous les projectiles y convergent sans pouvoir la traverser. Les batteries seront établies de manière qu'aucun chemin ou sentier n'existe entre elles et les buttes, leur emplacement sera indiqué par un poteau surmonté d'une inscription facile à découvrir à distance, elles seront tendues après le coucher du soleil et détendues au lever du jour. L'installation des batteries sera annoncée à son de caisse dans la commune de Fruze et les communes environnantes.

1892, *statistiques de loups tués*, 3 loups, 3 louves et 9 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 22 loups, 13 louves et 6 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 3 loups, louves et louveteaux, en Moselle.

1892, *dernier loup*, le loup a officiellement disparu en Moselle.

1892, *rencontre avec les loups*, le père de notre témoin habitait Mamey, à six kilomètres de Pont-à-Mousson. Un soir de mars, traversant la forêt domaniale de Puvénelle, il entendit des pas derrière lui et se vit suivi par un loup. Il eut alors le réflexe de marcher à reculons, ayant entendu dire qu'un loup n'attaquait pas un homme de face. Le loup le suivit sans trop s'approcher pour le quitter à la sortie de la forêt.

1892, *louveterie*, les lieutenants du département de la Meurthe : Alfred Houbre, Nancy est ; Gustave Collenot, Nancy ouest de Schaken, partie du cantonnement de Pont-à-Mousson et de

Toul nord, situés arrondissement de Nancy ; Alexandre Lamy, Pont-Saint-Vincent ; Charles Latour, Toul nord, Toul sud et partie de Colombey ; Nicolas Bersot, prestant de Colombey ; Jules Stef, partie de Noviant ; Barad ? l'autre restant de Noviant ; Auguste Kosel, partie de Lunéville nord ; Abel Noël, autre partie de Lunéville nord et Lunéville sud ; Emile Gridel, Baccarat ; Mazerand, Cirey ; Baron d'Huard, Longuyon.

1892, *moyens de destruction*, dans la Meuse, on emploie la strychnine, un particulier en accuse un autre d'avoir fait tuer deux chiens en se servant de la strychnine contre les loups.

1892, *destruction de loups*, dans la Meuse, plusieurs litiges opposent différentes personnes qui prétendent avoir tué le même loup. Parfois, on partage, parfois, on ne paie rien.

1892, *statistiques de loups tués*, dans la Meuse, 22 loups, 13 louves, 6 louveteaux, pour 3 740 f de primes, crédits délégués de 3 500f, alloués 3 740 f, déficit de 240f, seront ordonnancés le 7 février 1893. En janvier, le 7, 1 loup de 22 kg à Rambucourt, par arme à feu ; le 8, 1 loup de 45 kg, à Montfaucon, arme à feu, 1 loup de 34 kg, à Senon, par arme à feu ; le 9, 1 louve de 40 kg, à Mouzay, par arme à feu, 1 loup de 25 kg, à Mouzay, par arme à feu ; le 10, 1 loup de 25 kg, à Debot, par arme à feu ; le 12, 1 louve de 29 kg, à Senon, par arme à feu ; le 18, 1 loup de 38 kg, à Damvillers, par arme à feu ; le 19, 1 loup de 34 kg, à Romagne-sous-les-Côtes, par arme à feu. En février, le 17, 1 loup de 31 kg, à Mouzay, par arme à feu ; le 20, loup de 30 kg, à Merles, par arme à feu, 1 loup de 45 kg, à Braquis, par arme à feu ; le 23, 1 louve de 26 kg, à Billy-les-Mangiennes, par arme à feu ; le 27, 1 loup de 45 kg, par poison. Mars, le 5, 2 loups de 35 et 40 kg, à Merles, par poison ; le 10, 1 loup de 40 kg, 1 louve de 30 kg, à Raulecourt, par arme à feu ; le 11, 1 louve de 41 kg, 2 loups de 35 et 34 kg, à Montfaucon, par arme à feu ; le 12, 1 loup de 25 kg, à Raulecourt, par arme à feu ; le 31, 1 louve de 24 kg, à Lachaussée, par arme à feu. Avril, le 4, 1 louveteau de 1,5 kg, à Moirey, avec son chien ; le 3, 1 loup de 32 kg, à La Tour-en-Woevre, par arme à feu ; le 10, 1 loup de 25 kg, à Pillon, par poison ; le 26, 2 louveteaux de 400 gr, à Beaufort, à coups de bâton. En juin, le 21, 3 louveteaux de 2 kg, à Rambécourt ; le 23, 1 loup de 29 kg, à Mousard, par poison. Octobre, le 1<sup>er</sup>, 1 loup de 35 kg à Lignièrès, par arme à feu ; le 29, 1 loup de 23 kg, à Varvinay par appat empoisonné. Décembre, le 3, 1 louve 35 kg, à Bouconville, par arme à feu ; le 11, 1 loup de 22 kg, à Moranville, par arme à feu ; le 12, 1 louve de 30 kg, à Koeur-la-Grande, par arme à feu ; le 13, 1 louve de 24 kg, à Beney, par arme à feu ; le 16, 1 loup de 35 kg, à Heudicourt, par arme à feu ; le 17, 1 louve de 24 kg, à Varvinay, par appat empoisonné ; le 23, 1 louve de 30 kg, à Marchéville, par arme à feu ; le 31, 1 loup de 25 kg, à Ancemont, par arme à feu.

1892 à 1918, *présence des loups*, en 1927, le préfet de la Moselle écrit à Raymond Rollinat : « Depuis 1892 jusqu'en 1918, la présence d'aucun loup ne semble avoir été signalée à l'ancienne administration allemande et depuis le retour du département de la Moselle à la France, on n'en a pas vu ».

1893, *statistiques de loups tués*, 4 loups, 1 louve et 20 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 4 loups, 10 louves et 5 louveteaux sont tués dans la Meuse.

1893, *statistique de loups tués*, dans la Meuse, janvier, les 8 et 9, 2 loups de 37 et 29 kg, à Gimécourt, par poison ; le 15, 1 louve de 25 kg, à Rambucourt, par arme à feu ; le 23, 1 louve non pleine, de 27 kg, à Cheppy, par arme à feu. Février, le 13 février, 1 louve de 30 kg, à Monfaucon, par arme à feu. Avril, le 16, 1 louve de 23 kg, à Rsnes ?, par arme à feu ; le 20, 4 louveteaux de 1 kg, à Salmagne, à coups de bâton. Juin, le 13, 1 louveteau de 4 kg, à

Beauclair. Septembre, le 1<sup>er</sup>, 1 louve de 50 kg, à Thillot, par arme à feu. Octobre, le 22, 1 loup de 18 kg, à Rambucourt, par arme à feu. Novembre, le 5, 1 louve de 16 kg, à Rambucourt, par arme à feu ; le 25, 1 louve de 21 kg, à Romchamps, par arme à feu ; le 26, 1 loup de 20 kg, à Rambucourt, par arme à feu ; le 27, 1 louve de 18 kg, à Ville-sur-Cousance, par arme à feu.

1893, *primes et récompenses*, les primes de destruction ont été diminuées à 50 f pour la destruction d'un loup ou d'une louve. Le docteur Contal, lieutenant de louveterie, y voit les raisons d'une recrudescence de la présence des loups. Il fait état de nombreuses déprédations, 40 moutons égorgés en une seule nuit dans une bergerie de Suriauville, dont 18 de tués et 22 blessés, plus une génisse de race hollandaise, à Contrexeville, agressée dans un parc attenant aux premières maisons, attaquée par deux loups certainement, l'un tenant à la gorge, l'autre à la cuisse, 40 à 50 kg de viandes avaient été mangés dont les viscères, cœur et poumons, extraits par un trou de la grosseur de deux poings, percé sous le cou. Cette génisse pesait 200 kg.

1893, le 3 mars, *présence du loup*, « le Lorrain » écrit : « *Lundi dernier (27 février), un loup de forte taille a été vu dans le bois de Woippy. On assure que depuis quelques temps, plusieurs de ces fauves se sont aventurés dans la plaine* ».

1893, le 12 avril, *louveterie*, le Conseil Général de la Meurthe ne renouvelle pas le vœu tendant à la suppression des lieutenants de louveterie, mais l'assemblée prie le préfet de vouloir bien user de son droit qu'il possède et de ne pas renouveler les commissions des lieutenants de louveterie.

1893-1894, *louveterie*, le département des Vosges compte quinze louvetiers.

1894, *statistiques de loups tués*, 1 loup et 4 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 6 loups, 5 louves et 1 louveteau sont tués dans la Meuse pour un total de 1 140 f de primes.

1894, *statistiques de loups tués* dans la Meuse, janvier, le 14, 1 louve non pleine de 25 kg, à Souilly, par arme à feu ; le 24, 1 louve non pleine de 25 kg, à Heippes, par arme à feu. Février, le 21, 1 loup de 25 kg, à Ancemont, par arme à feu ; le 25, 1 loup de 26 kg, à Heippes, par arme à feu. Mars, le 10, 1 loup de 31 kg, à Ville-sur-Cousances, par arme à feu. Avril, le 1<sup>er</sup> avril, 1 loup de 25 kg, à Dommartin-la-Montagne, par arme à feu ; le 2, 1 louve non pleine de 30 kg, à Rampont, par arme à feu ; le 23, 1 louveteau de 170 gr, à Triaucourt, par bâton. Mai, le 3, 1 loup de 26 kg, à Trésauvaux, par arme à feu. Septembre, le 26, 1 louve de 27 kg, à Quincy, par arme à feu. Novembre, le 2, 1 louve de 35 kg, à Bouconville, par arme à feu ; le 27, 1 loup de 25 kg, à Pierrefitte, par arme à feu

1894 ou 1895, en 1942, *battue*, « le Trait d'Union » rend compte d'une enquête : « *En 1894 ou 1895, M. Hennequin, alors notaire de Thionville, propriétaire de la ferme exploitée par M. Sébastien Hocquard, avait organisé une battue sur le ban de cette commune. Bon nombre de chasseurs de ses amis étaient venus y prendre part. Le soir, des voitures ramenèrent au village gibier et chasseurs. Ce fut devant le café Nicolas Hocquard que le gibier fut déchargé et aligné. Outre un monceau de lièvres, il y avait deux renards, trois ou quatre sangliers et un superbe loup gris-noir, de forte taille. Je me souviens avoir pris dans ma main d'enfant la grosse patte du carnassier* ».

1895, *statistiques de loups tués*, 11 loups, 3 louves et 4 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 10 loups et 10 louves dont tués dans la Meuse pour un total de 2 000 f de primes.

1895, *statistiques de loups tués*, dans la Meuse, janvier, le 4, 1 louve non pleine à Rarecourt, par arme à feu, le 9, 1 loup à Sauvigny, par appâts empoisonnés, le 25, 1 louve non pleine à Pierrefitte, par arme à feu. Février, le 2, 1 louve non pleine, à Sauvigny, par appâts empoisonnés ; le 3, 1 loup à Saint-Mihiel, par appâts empoisonnés ; le 13, 1 louve et 1 loup à Thillombois, par arme à feu, le 19, 1 louve à Fromeréville, par arme à feu. Mars, le 12, 1 loup à Julvécourt, par arme à feu. Avril, le 3, 1 loup de 32 kg à Souhesmes, par arme à feu ; le 4, 1 loup à Sauvigny, par appâts empoisonnés. Juillet, le 25, 3 loups de 8,5 kg, à Chaillon, à coups de pioche. Septembre, le 22, 1 loup de 18 kg, à Varvinay, par appâts empoisonnés, le 27, 3 louves non pleines, de 16, 18 et 16 kg, à Varvinay, par arme à feu. Octobre, le 9, 1 louve non pleine de 29 kg, à Vaubécourt, par arme à feu. Novembre, le 14, 1 louve non pleine, de 20 kg, à Ville-en-Woevre, par arme à feu.

1895, *louveterie*, le département des Vosges compte quinze louvetiers.

1895, *capture de loups*, une nichée de quatre louveteaux, une de deux sont prises dans la région de Mirecourt. L'une des louves rode autour des traqueurs sans se faire prendre.

1896, *statistiques de loups tués*, 2 loups, 2 louves et 2 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 10 loups, 6 louves et 4 louveteaux sont tués dans la Meuse pour un total de 1 760 f de primes.

1896, *statistiques de loups tués*, dans la Meuse, en février, le 1<sup>er</sup>, 1 loup, 33 kg, à Varvinay, par arme à feu. Mai, le 2, 4 louveteaux de 2,5 kg, à Demange-aux-Eaux, par strangulation. Septembre, le 22, 10 loups de 16 kg, à Lemmes, par arme à feu. Octobre, le 8, 2 loups de 25 et 27 kg, à Monfaucon, par arme à feu ; le 23, 1 loup de 18 kg, à Bar-le-Duc, par arme à feu. Novembre, le 10, 1 loup de 40 kg, à Montfaucon, par arme à feu ; le 20, 1 loup de 18 kg, à Lemmes, par arme à feu ; le 26, 1 loup de 25 kg, à Epinonville, par arme à feu ; le 28, 1 louve de 25 kg, à Braquis, par arme à feu. Décembre, le 21 décembre, 1 louve de 38 kg, à Longchamps, par arme à feu ; 1 louve, à Montfaucon, par arme à feu ; 1 loup et 1 louve, à Montfaucon, par arme à feu ; 1 louve de 25 kg, à Souilly, par arme à feu. Décembre, le 25 décembre, 1 louve de 24 kg, à Epinonville, par arme à feu ; le 28, 1 loup de 25 kg, à Souhemes, par arme à feu.

1897, *statistiques de loups tués*, 1 louve est tuée en Meurthe-et-Moselle ; 5 loups, 7 louves et 1 louveteau sont tués dans la Meuse.

1897, *destructions de loups*, dans la Meuse, le 21 mai, 40 f pour des louveteaux à Cierges ; le 14 mars, 100 f pour une louve de 30 kg à Brapins ; le 19 février, 100 f pour une louve de 24 kg à Saint-Aubin ; contestation entre un berger de Saint-Aubin qui prétend l'avoir assommée alors que c'est un autre qui l'avait empoisonnée, il y a un rapport de gendarmerie ; le 21 février, 100 f pour une louve de 35 kg à Louppy-sur-Loisons ; le 26 janvier, 100 f pour une louve de 30 kg à Rambluzin ; le 8 février, 100 f une louve de 21 kg à Julvecourt ; le 12 février, 100 f pour un loup de 48 kg à Ville-en-Woevre.

1897, *louveterie*, le département des Vosges compte quinze louvetiers.

1898, *statistiques de loups tués*, 2 loups, 6 louves et 14 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 9 loups, 6 louves et 4 louveteaux sont tués dans la Meuse.

1898, *destruction de loups*, une louve est tuée à Robécourt, près de la ferme de Fennecièrre, après qu'elle ait prélevé quelques moutons.

1898, *destruction de loups*, plusieurs chasseurs de Charny, dans la Meuse, avaient remisés sept loups dans un petits bois, en train de dévorer un sanglier. Mais un seul fut abattu, les six autres parvenant à s'échapper.

1898, *louveterie, affaire Boiselle Kosel*, au décès de Kosel, lieutenant de louveterie à Lunéville en 1897, deux candidats sont en lice, le neveu Jules Kosel, rentier, riche mais jeune, et Maurice Boiselle, de Lunéville, avocat. Ce dernier a de l'expérience et entretient une meute nombreuse. Tous deux appartiennent respectivement à des sociétés de chasse concurrentes. Kosel est un excellent républicain, il n'a aucune relation en dehors du petit groupe des chasseurs qu'il fréquente et il est loin d'avoir une bonne situation en raison de ce qu'il est né hors mariage. Son âge ne lui donnerait pas sur les chasseurs qui assistent aux battues la même autorité qu'en a de Boiselle, plus âgé que lui de près de dix ans.

1898, vers, *déprédation du loup*, une louve est tuée près de Robécourt, à cette époque, le berger de la ferme de la Fennecièrre, incluse dans la forêt, remarque qu'à la rentrée du troupeau de moutons, l'un de ceux-ci, toujours le plus faible et le plus retardataire, disparaissait. Il s'avéra qu'une louve l'emportait.

1898, le 28 février, *louveterie, affaire Boiselle*, Kosel est considéré comme républicain, alors que Boiselle entretient des relations avec les deux parties. Propose pour éviter des froissements entre les deux sociétés rivales, le sous-préfet de Lunéville propose au préfet de nommer les deux candidats, chacun aurait, dans sa circonscription, les forêts amodiées sar la société de chasse dont il fait partie.

1898, le 31 mai, *moyens de destruction*, la destruction des animaux nuisibles en forêt de Parois est insuffisante, un anonyme propose l'empoisonnement, en convoquant les maires des douze communes intéressées, Bonviller, Sionviller, Petite-Bienville, Raville, Crion, Hénaménil, Parroy, Yousse, Emberménil, Laneuveville-aux-bois, Marainviller, Croismarrie. Le loup est classé nuisible par l'art.1 de l'arrêté réglementaire du 31 mai 1898.

1898 1901, *présence du loup*, il est encore des loups dans la gruerie de Saint-Quirin (Moselle).

1899, *statistiques de loups tués*, 2 loups, 2 louves et 6 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 5 loups, 9 louves et 10 louveteaux sont tués dans la Meuse.

1899, *louveterie*, le département des Vosges compte quinze louvetiers.

1899, hiver, *destruction de loups*, les loups viennent dans Metz campagne, jusqu'à proximité du village de Flévy dont ils détruisent le bétail et les animaux domestiques. Le maire et un autre chasseur déposent à quelques distances des dernières maisons une vache crevée et de mirent à l'affût. Ils peuvent assez rapidement tuer deux grands loups blancs, très vieux sans doute. Les peaux sont tannées

1899, *dernier loup*, il est tué en Lorraine allemande en forêt de Fénétrange.

1899, *destruction de loups*, Vosges, le 27 mars, quatre louveteaux à Godoncourt ; le 9 mai, un louveteau à Gircourt-les-Viéville ; le 18 août, une louve de 35 kg à Martigny-les-Bains.

1899, le 13 janvier, *louveterie, affaire Boiselle Kosel*, le député Ferral s'en mêle, la nomination de Kosel créerait des difficultés au parti républicain, les sociétés de chasse viennent de fusionner, parmi les trois administrateurs du comité directeur figurent Boiselle et Kosel, il vaut donc mieux attendre qu'ils se mettent d'accord.

1899, le 17 janvier, *louveterie, affaire Boiselle Kosel*, le député Denal insiste pour que Kosel ne soit pas nommé ; encore très jeune et très discuté dans la population de Lunéville, sa nomination sera mal accueillie.

1899, le 21 janvier, *louveterie, affaire Boiselle Kosel*, lettre du conservateur des eaux et forêts, démenti par le préfet le 7 février, Boiselle s'étant désisté et Kosel présentant des inconvénients, il vaudrait mieux ne procéder à aucune nomination.

1899, le 31 janvier, *louveterie, affaire Boiselle Kosel*, Boiselle informe Kosel que la préfecture accueille froidement sa demande de nomination, d'abord parce que l'on a prétendu que sa société de chasse est composée de réactionnaires, ensuite, que son attitude n'est pas suffisamment sûre sous certains rapports pour lui permettre l'accès à un poste important.

1899 1914, *les modes de destruction*, sur 56 cas précisés pour un total de 72 cas (77,77%), arme à feu 44 cas, 78,57 % ; bâton 4 cas, 7,14 % ; poison 3 cas, 5,35 % ; outil 2 cas, 3,57 % ; assommé 1 cas, 1,78 % ; chien 1 cas, 1,78 % ; piège 1 cas, 1,78 %.

1899 1914, *poids des loups et des louves*, par progression, du plus léger au plus lourd. *Loups* : 8 kg 14 20 20 20 22 24 24 25 26 26 26 27 28 28 30 30 30 31 32 32 33 36 36 36 38 38 40 40 41 41 57 *Louves* : 15 kg 17 20 21 22 25 26 28 28 28 28 30 30 30 31 32 32 32 32 35 35 35 35 39 45

1899 1914, *mois des destructions*, janvier, 15 adultes, février, 16 adultes, mars 4 adultes 7 louveteaux ; avril 3 adultes 26 louveteaux ; mai 10 louveteaux ; juillet 1 adulte, août 1 adulte ; septembre 2 adultes ; octobre 2 adultes ; novembre 1 adulte ; décembre 10 adultes.

1900, *louveterie*, Abel Noël et Emile Gridel sont nommés lieutenants de louveterie en Meurthe-et-Moselle.

1900, Moselle, *destruction de loups*, « Le Messin » écrit qu'en février, un chasseur de Morhange, nommé Loup, a tué cinq loups.

1900, vers, *rencontre avec les loups*, Meurthe-et-Moselle, par temps de neige, le passage d'un loup est remarqué dans une sapinière de Rosières-en-Haye, sans doute le même loup qui est aperçu quelques jours plus tard par des chasseurs, aux environs de Rogeville.

1900, vers, *rencontre avec les loups*, notre témoin passe les hivers chez un oncle curé de la Vacheresse et la Rouillie, près de Martigny-les-Bains. Dans une petite bergerie attenante à la cure se trouvent quelques moutons et quand ils se mettent à bêler plus fort, l'oncle dit : « C'est un loup qui rode autour de la maison ». Des loups vivent alors dans les monts Faucilles. Les paysans en ont tué un gros que l'oncle a empaillé. Plusieurs personnes disent avoir vu des loups dont les yeux brillaient dans les chemins de la montagne.

1900, vers, *rencontre avec les loups*, notre témoin a vu plusieurs loups isolément en gardant les vaches de la ferme de Bainville, près de Neufchâteau.

1900, *statistiques de loups tués*, 5 loups et 2 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 9 loups, 10 louves et 7 louveteaux sont tués dans la Meuse.

1900, *destruction de loup*, le 29 avril, un louveteau à Tignecourt.

1900, *capture de loup*, on promène dans les rues de Pont-à-Mousson un loup capturé par des habitants de la vallée du Trey dans les bois de Venchèvres.

XIX<sup>e</sup> siècle, fin, *la rage*, notre témoin a été dans son enfance confrontée au drame d'une jeune enfant atteinte de la rage, on ne sait par quel moyen, sans que l'on ait pu agir pendant la période d'incubation du virus, l'enfant avait des crises terribles, elle bavait, se débattait, mordait tout ce qu'elle trouvait, son père, seul, pouvait la calmer et le médecin, qui n'osait l'approcher, lui avait conseillé de la ligoter afin qu'elle soit moins dangereuse. L'agonie a duré plusieurs jours, la malade ne s'alimentait pas mais s'épuisait en se débattant désespérément de douleurs et d'étouffement. Le médecin traitant donna au père la consigne d'étouffer la jeune enfant entre deux matelas, paraît-il que ce remède était courant, ce qui fut fait. Cela se passait à Blancheville, en Haute-Marne. Rappelons que le chien était un vecteur de la rage beaucoup plus fréquent que le loup.

XX<sup>e</sup> siècle début, *rencontre avec les loups*, trois musiciens de Châtenois reviennent une nuit du bal d'Aulnois, distant de 8 km, lorsqu'ils se sentent suivis par des loups. Ils sortent leurs instruments et jouent tout en marchant, sans que les loups ne les attaquent. À la même époque, près du Haut Bourg, un loup attaque une génisse dans un pré qui se et à meugler de façon désespérée. Une personne tape deux casseroles l'une contre l'autre, ce qui fait se sauver le loup.

XX<sup>e</sup> siècle début, *rencontre avec les loups*, à Tremblecourt, au lieu-dit Haute-Borne, à la limite des bans de Domèvre et Tremblecourt, le grand-père de notre témoin, à la chasse en hiver, il voit un loup, le tue, et examinant le cadavre, il n'observe pas de plaie, la balle était entrée par l'anus.

1900, *destruction de loups*, le 11 janvier, un loup de 40 kg à Favières, loup de 40 kg, par arme à feu ; le 7 février, un loup à Flirey par arme à feu ; le 7 février, une louve de 28 kg, au piège à Selaincourt ; le 23 septembre, un loup de 23 kg, par arme à feu, à Eply.

1901, *statistiques de loups tués*, 9 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 7 loups, 8 louves et 7 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 6 loups et 17 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1901, *destruction de loups*, Vosges, le 14 février, un loup de 57 kg à Sauville ; le 20 février, une louve de 28 kg à Sauville ; le 13 mars, un loup de 30 kg à Fomerey ; le 30 avril, cinq louveteaux à Chermisey ; le 8 septembre, une louve de 15 kg à Blévaucourt ; le 18 décembre, un loup de 28 kg à Romain-aux-Bois ; le 31 décembre, un loup de 41 kg à Martigny-les-Bains.

1901, *présence des loups*, janvier et février, plusieurs loups sont observés en rase campagne à quelques kilomètres au nord de Gravelotte, à proximité des fermes de Bagneux et Chantrenne.

1901, février, *destruction de loups*, un lecteur du « Messin » témoigne que, dans son enfance, un fermier des environs de Virming a tué trente-quatre loups, dont il avait gardé les crânes. Il envoyait à chaque fois son domestique avec sa hotte dans le dos, chargée de la dépouille du loup. « *Et les gros sous de pleuvoir dans l'escarcelle du Polyte jusqu'à ce que lui eût été faite remise, à Château Salins, de la prime qu'on allouait aux chasseurs.* »

1901, en novembre, *destruction de loups*, « la Gazette de Lorraine » écrit : « *Depuis plusieurs années, il n'y avait plus de loups dans les bois de Luppy, c'est-à-dire que depuis que les sangliers s'y sont réfugiés en grand nombre. Deux de ces carnassiers, un mâle et une femelle, y ont fait leur apparition il y a plus d'un an déjà ; l'on dit même que la femelle a des jeunes. Dans la nuit du 22 au 23, les bêtes féroces se sont introduites dans la bergerie de M. Girard, tuant et blessant cruellement quatorze brebis. Quelques jours plus tard, sept autres ovins subissent le même sort. Ce loup a fait vingt-neuf victimes en quelques jours, mais le 1<sup>er</sup> décembre, vers 11 heures du soir, au terme d'un affût, le garde Roger parvient à tuer l'animal. Il s'agit d'un énorme chien inconnu dans le pays, ayant quand même une grande ressemblance avec un loup. Des connaisseurs croient que c'est un chien bâtardé d'un loup.* »

1901 vers, *battue*, une est organisée dans les bois de Mirecourt, Thiraucourt, Estrennes, deux loups parviennent à passer mais l'un d'eux est tué.

1902, *statistiques de loups tués*, 4 loups et 3 louves sont tués dans la Meuse ; 4 loups sont tués dans les Vosges.

1902, *destruction de loups*, Vosges, le 5 janvier, une louve de 28 kg à Tollaincourt ; le 19 février, une louve de 32 kg à Robécourt ; le 16 mars, une louve de 26 kg à Damblain.

1902, *repas de loups*, l'abbé Pierrefitte parle à Louis Sadoul des côtelettes de loup qu'il a mangées cette année-là.

1902, *louveterie*, Henri Ribaud est nommé lieutenant pour la circonscription de Lunéville ; le département des Vosges compte quatorze louvetiers.

1902, le 15 avril, *destruction de loup*, un loup 36 kg, par arme à feu à Dolcourt.

1902, le 16 juillet, *primes et récompenses*, 5 loups sont détruits à Lamarche en 1901, contre 3 en 1900, et 1 en 1896, 1 à Lamarche, néant ailleurs. Le préfet des Vosges écrit au sous-préfet de Neufchâteau que les statistiques établissent que, depuis un certain temps, le nombre des loups détruits annuellement dans l'ensemble de la France a considérablement diminué. En présence de la décroissance très notoire, M. le ministre de l'agriculture est amené à rechercher si le maintien des primes accordées par la loi pour leur destruction est toujours nécessaire et si, dans un but d'économie budgétaire, il ne serait pas possible, sinon de les supprimer irrémédiablement, du moins de les réduire dès maintenant de moitié. Il y a en effet lieu de se demander si l'apport des primes est encore aujourd'hui indispensable pour stimuler les chasseurs et les cultivateurs à détruire les loups et si du moins, leur efficacité serait sensiblement diminuée par une réduction de leur montant.

1903, *statistiques de loups tués*, 1 loup, 2 louves et 5 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 3 loups et 3 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1903, *destruction de loups*, alors que le loup est considéré comme rare dans la région, le père de l'un de nos témoins, Edouard Besnard, à l'occasion d'un hiver rigoureux et difficile, empoisonne un superbe loup qu'il expose aux grilles du château, où le froid le tient longtemps congelé.

1903, *destruction de loups*, Meurthe, le 25 avril, sept louveteaux à Favières ; le 7 mai 1903, un louveteau d'1 kg, par bâton à Aboncourt ; le 15 mai 1903, un louveteau de 2 kg, par bâton à Aboncourt.

1903, *destruction de loups*, Vosges, le 25 janvier, un loup de 26 kg à Aroffe ; le 9 avril, un loup de 26 kg à Sauville ; le 13 avril, trois louveteaux à Saint-Baslémont ; le 26 avril, une louve de 26 kg à Sérocourt. Trois louveteaux, présentés comme tels à Senonges ne seraient que des renards, ils ont à la queue des poils blancs ; de même à Domjulien.

1904, *statistiques de loups tués*, 2 loups, 3 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 3 loups, 4 louves et 4 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 2 loups et 8 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1904, *destruction de loups*, dans les Vosges, un loup de 17 kg à Blévaincourt ; une louve de 30 kg à Dompain ; une louve de 28 kg à Harmonville ; trois louveteaux à Maponne et Lamerey ; cinq louveteaux à Morizécourt ; un loup de 8 kg à Tranqueville.

1904, *primes de destruction*, il est payé 50 f pour un loup, 100 f pour un loup enragé, 50 f pour une louve, 75 f pour une louve pleine, 20 f pour un louveteau.

1904, *primes de destruction*, les primes de destructions correspondent à 30 % d'une année de gages de domestique pour une louve pleine, 20 % pour un loup et 8 % pour un louveteau ; les primes de destruction représentent 50 journées de travail d'un journalier homme pour une louve pleine, 33 pour un loup et 13 pour un louveteau.

1904, *repas de loups*, « Le coq Hardi », restaurant réputé de Verdun, sert du « filet de loup à la sauce poivrade ».

1904, 6 février, *louveterie*, rapport de l'inspection des eaux et forêts de Meurthe-et-Moselle : « Si l'on considère d'autre part combien d'une façon générale, le rôle des lieutenants de louveterie se trouve actuellement réduit par suite du droit de chasse qui confère, chaque année jusqu'au 30 avril, tous les adjudicataires de chasses et de l'aptitude de plus en plus générale de ceux-ci à les exercer efficacement, il ne paraît guère qu'il puisse être utile d'en augmenter le nombre »

1904, le 2 mars, *destruction de loups*, un loup de 34 kg, par arme à feu.

1904 1905, *destruction de loups*, dans les Vosges, 35 loups sont tués, soit 7 par an alors qu'on en détruisait 64 vers 1826.

1905, *destruction de loups*, en Meurthe-et-Moselle, le 3 février 1905, à coups de bâton à Gémonville ; le 1<sup>er</sup> avril, un loup de 35 kg, par poison, à Viterne ; le 5 octobre, une louve de

18 kg, à Drarville par arme à feu ; le 12 octobre 1905, une louve de 30 kg, par arme à feu à Biqueley.

1905, *statistiques de loups tués*, 4 loups, 1 louve sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 2 loups et 4 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 7 loups sont tués dans les Vosges.

1905, *statistiques de loup tués*, dans les Vosges, 1 loup de 27 kg à Ollainville ; 1 loup de 32 kg à Rozière-sur-Mouzon.

1905, *vers présence du loup*, à Pretz-en-Argonne, au cours d'un hiver neigeux, lors d'un enterrement, on entendait les hurlements du loup.

1905 1906, *rencontre avec les loups*, un loup est vu près de la maison de notre témoin, réveillé par un hurlement, une nuit, sans son enfance. Bien que la porte de l'écurie soit restée ouverte pour être aérée, le loup ne s'est pas approché davantage, mais ses traces sont observées le lendemain matin dans un verger.

1905 1906, *destruction de loup*, à Midrevaux, un, chasseur du village, Auguste Pierrot, piqueur au service de la société de chasse locale, remet un loup en en découvrant les traces sur la neige, les pas entrent et sortent dans l'un des quadrillages de la forêt. Les chasseurs sont alertés et l'on bat tambour pour recruter des rabatteurs volontaires, dont le garde forestier Le quartier est encerclé par les rabatteurs après que les chasseurs se soient placés, chacun criant et frappant à coups de gourdins. C'est alors que le garde forestier tire un coup de révolver pour alerter les chasseurs, en direction de la bête qui vient d'être levée. Le loup, de belle taille, est abattu au vol en tentant de franchir l'enceinte. Il est présenté dans le village au travers du capot de la voiture. Les enfants ont plaisir à lui ouvrir le gueule, garnie de « beaux crocs ». Le loup est placé sur des caisses à bouteilles devant le café Etienne puis il est transporté triomphalement à Neufchâteau. C'est, à la connaissance de notre témoin, le dernier loup tué dans les Vosges.

1905 1916, *présence de loups*, on entend encore des loups hurler à Luppy, Moselle.

1906, *statistiques de loups tués*, 2 loups et 1 louveteau sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 1 loup et 4 louveteaux sont tués dans la Meuse ; 7 loups sont tués dans les Vosges.

1906, *statistiques de loups tués*, dans les Vosges, 1 louve de 45 à 50 kg à Ahéville ; 1 louve de 32 kg à Dompaire ; 1 loup de 14 kg à Harezeville-sous-Montfort ; 1 louve de 30 kg à Harmonville ; 1 loup de 24 kg à Juvaincourt ; 1 loup de 20 kg à They-sur-Montfort ; 1 loup de 20 kg à Vittel ;

1906 à 1909 *destruction de loups*, dix sept loups et six louveteaux sont détruits dans le cantonnement de Contrexéville du docteur Contal, lieutenant de louveterie, à l'aide de pièges, de poison, de la chasse en battue en temps de neige, les deux premiers moyens se montrant peu efficaces, un seul louvard de 15 kg a été pris par hasard dans un piège qui ne lui était pas destiné, tous les autres ont été tués par balle, pendant la chasse, par surprise, les autres surtout au cours des battues. La maigre prime de 50 f ne dédommage suffisamment pas les chasseurs de leurs dépenses.

1906, *destruction de loups*, le 3 avril, une louve de 35 kg à Vitrey, par arme à feu ; le 23 mai, un louveteau à Grimonviller ; le 23 septembre 1906, un loup de 22 kg à Germiny.

1906, le 8 juillet, *destruction de loups*, M. Galauzieux tue un loup « énorme » dans les blés en bordure de Remoncourt.

1906, 26 décembre, *destruction de loups*, à Haréville, Charles Mathieu abat un loup au cours d'une battue.

1907, *statistiques de loups tués*, 3 louveteaux sont tués en Meurthe-et-Moselle ; 12 loups dans la Meuse ; 7 loups dans les Vosges.

1907, *destruction de loups*, un loup de 33 kg à Ambacourt ; un loup de 30 kg à Autreville ; un loup de 31 kg à Juvaincourt ; un loup de 36 kg à Rancourt ; un loup de 38 kg, un loup de 20 kg à Vittel

1907, février, *destruction de loups*, M. Baguet, garde forestier, tue un loup à Juvaincourt, au cours d'une battue ; le 3 février, Maurice Perrat, jeune brasseur de Vittel, tue un loup entre They-sous-Montfort et Vittel.

1908, *statistiques de loups tués*, 5 loups et 12 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1908, *destruction de loups*, dans les Vosges, quatre louveteaux à Biécourt ; un loup de 28 kg à Gemmelaincourt ; quatre louveteaux à Greux ; une louve de 40 kg à Harchéchamps ; quatre louveteaux à Juvaincourt ; un loup de 26 kg à Laneuveville-sous-Montfort ; un loup de 30 kg et une louve de 25 kg à Sanvaucourt ; un loup de 22 kg à They-sous-Montfort ; une louve de 39 kg à Vicherey ; une louve de 21 kg à Vittel ; une louve de 20 kg à Vouxeu.

1908, *dernier loup*, Meurthe-et-Moselle, mort du dernier loup aux environs de Pont-à-Mousson, en forêt de Facq, près de la fontaine de Cul-Pierrard.

1908, vers, *déprédations du loup*, Meuse, une bande de six à sept loups put se repaître deux jours durant de cadavres de vaches malades, à trois kilomètres de Verdun, avant que l'alerte ne fût donnée aux chasseurs verdunois, sans résultats.

1908, le 3 février, *destruction de loups*, dans les Vosges, Victor Del Tire blesse un loup qui, blessé, réussit à gagner les couverts, mais on retrouve son cadavre, le 21 suivant, dans une haie de la ferme Bramont.

1908, le 18 septembre, *destruction de loups*, Ernest Roy, qui habite la villa des Cytises, à Vittel, touche, à 35 mètres, un loup « noir », le long de la ligne de chemin de fer, entre la maison du garde barrière de Vittel et le bois d'Hareville.

1908, le 30 octobre, *destruction de loups*, un loup de 52 livres est tué en chasse à Laneuveville-sous-Montfort, par M. Ripert, de Parey.

1909, *statistiques de loups tués*, dans la Meuse, 9 louveteaux sont pris, 1 louve pleine prenant 70 livres est tuée près de Lignièrès, de même qu'un loup de 90 livres ; 4 loups et 3 louveteaux sont tués dans les Vosges.

1909, *destruction de loups*, dans les Vosges, un loup de 28 kg à Beaupremont, un loup de 32 kg à Laneuveville sous Monfort ; un loup de 36 kg à They-sous-Montfort ; une louve de 32 kg à Rémoncourt ; trois louveteaux à Rouvres en Xaintois.

1909, *louveterie*, le département de la Meurthe-et-Moselle compte cinq lieutenants sur Lunéville, Gerbéviller, Cirey, Baccarat, Nancy nord.

1909, le 3 janvier, *destruction de loups*, une battue est organisée sur le territoire de Vittel, une louve est tuée par le brasseur de la ville, Emile Barjonet.

1909, le 9 janvier, *destruction de loups*, un loup est tué lors d'une battue à Laneuveville-sous-Montfort, par Perrin et Del, de They.

1909, le 2 février, *destruction de loups*, à Laneuveville-sous-Montfort, deux loups sont remis aux petits bois des Preillis, par Gustave Thiriet. Sortie la première à 14 h, la louve est tirée par Grandgeorges, Falque et Matton. Sorti le second, le loup est abattu sur la route de Remoncourt, à Saint-Julien par Albret Perrin, et à They-sous-Montfort par Maire-Richard. Ce loup, de 24 kg, est autopsié, son estomac ne contient que deux ou trois soies de porc et une dizaine de petits plombs d'oiseaux n°10.

1909, 16 mars, *destruction de loups*, un loup évalué à 50 livres est tiré par deux chasseurs mais, blessé, il peut se dérober jusqu'aux bois communaux de Domjulien. Les tireurs sont persuadés qu'il a été touché à mort.

1909, le 28 mars, *destruction de loups*, un loup de 90 livres est tué près de Lignièrès.

1909, avril, *primes et récompenses*, le conseil général des Vosges attribue 200 f pour la destruction d'un loup.

1909, les 25 et 28 avril, *présence du loup*, le brigadier de Houécourt et l'inspecteur des eaux et forêts signalent que des loups de passage auraient fait des dégâts dans l'endroit, on ne précise pas où.

1910, *statistiques de loups tués*, 4 loups sont tués dans les Vosges.

1910, *destruction de loups*, dans les Vosges, une louve de 22 kg à Harmonville ; un loup de 41 kg à Maconcourt ; un loup de 38 kg à Midrevaux.

1910 vers, *rencontre avec les loups*, un homme d'Anglemont se rend à pied dans sa famille par les plus courts chemins ; traversant un bois à la sortie de Doncières et se retournant machinalement, il se voit suivi par deux loups à faible distance. Il se tient sur ses gardes, sans avoir l'air de les sentir derrière lui, mais arrivé à la forêt, il les voit se rapprocher sans avoir l'intention de l'attaquer, ils lui font la conduite jusqu'à l'entrée d'Anglemont. Il a toutefois la conviction que, s'il avait chuté, ils se seraient jetés sur lui

1910, le 29 août, *présence du loup*, l'inspecteur des eaux et forêts de Neufchâteau interroge le brigadier de Châtenois pour savoir si les loups sont encore nombreux dans le canton de Châtenois. Dans quelles communes ont-ils fait les plus nombreux ravages ? Quelles seraient les meilleures mesures à prendre ? Faut-il des battues ? Le brigadier répond que, depuis plusieurs mois, il n'y a plus de loups, on peut supposer qu'il y en a tout de même, mais donc

que les quelques ravages causés cette année se sont produits au moment de leur passage. Les forêts de Vrocourt, Balleville, Châtenois, Rainville et Nanoncourt sont celles aux abords desquelles ils ont opéré et où leur présence a été souvent signalée en 1909. Cette année, les dégâts ont été bien moins nombreux qu'en 1909. Courant, juin, un poulain, gravement malade, a été presque entièrement mangé sur le territoire de Vrocourt ; à la même date, une truie et deux porcs ont été dévorés sur le territoire de Rainville et Manoncourt, courant juillet, deux génisses ont été blessées sur le territoire de Châtenois. L'idée d'une battue doit être entièrement écartée en cette saison, il y a encore des feuilles.

1911, *destruction de loups*, un loup est tué par le docteur Gillet, près du fort de Lucey.

1911, *destruction de loups*, dans les Vosges, une louve de 30 kg à Harmonville ; une louve de 35 kg à Repel ; un loup de 25 kg à Vicherey.

1911, le 9 janvier, *présence du loup*, le brigadier des eaux et forêts à Châtenois écrit à l'inspecteur des eaux et forêts à Neufchâteau sud qu'il y a actuellement un certain nombre de loups dans les forêts de Châtenois ; depuis huit jours, à la faveur de la neige, il a relevé un bon nombre de leurs passages dans la forêt de Châtenois, canton Grand Saint Rémy mais les allées et venues de ces fauves sont tellement nombreuses qu'il est impossible d'affirmer qu'ils y séjournant réellement. Le matin même, le garde d'Assaincourt lui a déclaré que, la veille, vers 9.30 h du matin, il a vu trois de ces animaux regagnant la forêt ci-dessus désignée.

1911, en février, *statistiques de loups tués*, Meuse, 1 louveteau est pris dans un bois de l'arrondissement de Verdun ; le 27 mars, 1 loup est tué près de Gémonville, en Meurthe-et-Moselle ; 3 loups sont tués dans les Vosges.

1911, le 27 mars, *destruction de loups*, un loup tué le 27 mars 1911 près de Gémonville, arrondissement du Toul,

1911, en mai, *rencontre avec les loups*, sept personnes d'une même famille, les parents et les enfants, âgés de 9 à 18 ans, ont l'habitude de travailler en forêt d'Argonne, à une lieue du village le plus proche. Un soir, chargée de la corvée d'eau en vue de la soupe du soir, notre témoin avec l'une de ses sœurs et le chien, partent avec réticence à la fontaine la plus proche. Engagé dans les taillis, le chien se met à aboyer en revenant vers les deux sœurs, visiblement effrayé, par un sanglier, pensent-elles. Le lendemain, la sœur repart à l'eau mais revint avec son seau pratiquement vide parce qu'elle a couru, poursuivie par une bête qui marchait quand elle marchait et s'arrêtait quand elle s'arrêtait, et courait quand elle courait, à peu près au même endroit où le chien avait eu peur, sauf que, arrivée à la lisière, elle n'a rien vu de la bête qui l'avait poursuivie. Une dizaine de jours plus tard, une jeune fille de leur connaissance les informe avoir vu des pas de loups, sur le chemin, ce qui terrorise les fillettes, persuadées que ce loup ou ces loups les guettaient quand elles passaient en forêt, très inquiète de ce qui serait arrivé si sa sœur était tombée. Toutefois, notre témoin ne pense pas que ce loup les aurait attaquées.

1911, juillet, *destruction de loups*, le père de notre témoin, ayant eu un veau mort né à la ferme de Boinville, près de Neufchâteau, a l'idée de le jeter au bout d'un parc, à 100 m de la maison, pour la nourriture des chiens de berger. Dans la nuit, les chiens attachés se mettent à hurler à la mort. Le lendemain, le père attache le veau avec du fil de fer, solidement auprès d'un poteau du parc, le plus rapproché de la maison, un second fil arrivant à sa chambre par un trou, avec une clochette au bout du fil qui donne l'alerte en pleine nuit, chaque fois que le

loup tire sur sa proie. Le père ne fait qu'un saut, enfile sa veste et part avec son fusil. Pour que le loup ne sente pas l'odeur de l'homme, il passe par la porcherie et appuie son fusil sur le rebord d'une lucarne d'aération. Il attend souvent des heures, entendant le loup croquer les os mais, les premiers jours, la lune est trop basse pour qu'il ait une bonne visibilité. Il tire en l'air pour éloigner l'animal puis, la lune grossissante, il parvient à tuer le loup, une bête qui semblait énorme à notre témoin ; la jeune enfant en fit des cauchemars.

1911, hiver, *rencontre avec les loups*, à la ferme de Boinville, près de Neufchâteau, le père de notre témoin remarque les traces d'un gros loup, qui ne laisse pas les mêmes traces que le chien, se faisant voir tout près de l'habitation, suscitant l'admiration par sa prestance, il portait la tête haute, un poitrail un peu plus large d'un tiers que celui d'un chien, et notre témoin n'avait pas peur.

1912, *destruction de loups*, un loup de 40 kg à Clérey-la-Côte ; une louve pleine de 31 kg à Dolaincourt ; un loup de 40 kg à Clérey-la-Côte.

1912, *statistiques de loups tués*, 3 loups sont tués dans les Vosges.

1912, *destruction de loups*, sur le territoire de Lignièrès, au lieu-dit Haut-Lieu, une louve est tuée par le nommé Thénot, de Courcelles-aux-Bois, le loup étant tué par Deudenier, de Dagonville. Trois pattes étaient encore clouées, douze à l'origine, sur une porte de grange de Courcelles-aux-Bois, quand notre témoin nous a raconté ces faits, en 1976.

1912, le 20 mars, *louveterie*, arrêté du préfet de Meurthe-et-Moselle, les lieutenants de louveterie feront deux battues jusqu'au 15 avril. On y tuera seulement les loups, sangliers, renards, blaireaux et chats sauvages. En cas d'empêchement du lieutenant, le conservateur des eaux et forêts nommera quelqu'un, les fermiers et co-fermiers du droit de chasse et si la chasse n'est pas louée, les propriétaires seront toujours appelés à prendre part dans le cas où leur nombre ne serait pas suffisant, le lieutenant est autorisé à la compléter par d'autres chasseurs de son choix.

1912-1914, *présence du loup*, les nuisibles sont les oiseaux de proie, on ne parle officiellement plus de loups dans les Vosges, bien que Georges Sadoul mentionne encore l'existence de 10 à 15 loups aux environs de Mirecourt. Selon le Pays Lorrain, ce département est l'un des rares pays de France où le loup n'est pas encore complètement disparu. Ils arrivent d'un peu partout, même de la Forêt Noire. Depuis une dizaine d'années, ils sont plus nombreux que jamais, le docteur Contal évalue à dix ou douze, le nombre de loups qui vivent sur son cantonnement. En plein mois d'août, une bande de loups s'introduit dans la bergerie de M. Gueugnont, propriétaire à Suriauville, près de Contrexéville, 40 moutons sont égorgés, 18 meurent, 22 doivent être abattus. Aux premières maisons de Contrexéville, ils tuent une génisse de 200 kg, pertes considérables car les assurances pour le bétail ne remboursent pas ce genre de sinistre.

1912 1916, *statistiques de loups tués*, plusieurs loups sont abattus en Meurthe-et-Moselle.

1913, *déprédation du loup*, à la ferme de Boinville, près de Neufchâteau, il se trouve une mare près des étables de notre témoin, où une centaine de dindons viennent se rafraîchir par temps de canicule. Un jour, les deux jeunes commis de la ferme éclatent de rire au spectacle d'un gros loup sorti du bois, la tête basse, alors que les dindons se serrent au centre, les dindes au centre, les mâles autour, en faisant la roue, en gloussant de colère. En deux bonds

formidables, le loup prend une dinde dans ses crocs, malgré les coups furieux des dindons qui font des bonds de plus de deux mètres. C'était la treizième dinde qui partait ainsi et le loup avait pris trop de distance pour qu'on puisse encore lui tirer dessus.

1913, *statistiques de loups tués*, 3 loups, 1 louveteau sont tués dans les Vosges ; le 14 décembre, 1 loup est tué près de Vézelize, en Meurthe-et-Moselle.

1913, *destruction de loups*, une louve de 35 kg, un loup de 36 kg, un loup de 24 kg à Chatenois ; un louveteau de 2,5 kg à Rouvres la Chétive.

1913, *battue*, Meurthe-et-Moselle, notre témoin a chassé en battue un couple de loups au Bois le Prêtre, la louve a filé la première en arrière tandis que le loup s'est rapproché de la ligne des traqueurs en parvenant à se couler sous les brindilles.

1913, *rencontre avec les loups*, notre témoin était bonne chez des commerçants de Dombasle. Un jour, se rendant en carriole à Verdun de grand matin chercher du vin et des marchandises, sous un ciel sombre, son cheval a obstinément refusé d'avancer. Apercevant deux « chandelles » sur le bord de la route, elle comprit qu'il s'agissait d'un loup. Quand le loup fût parti, le cheval reprit sa route. Quant à la mère de ce témoin, qui habitait près d'un bois, elle voyait des loups se promener aux alentours quand elle faisait sa lessive dans un ruisseau, et tapait avec son bâton sur la plancher à laver pour les effrayer. Son grand-père lui-même travaillait dans les bois, un jour qu'il rentrait, il aperçut un loup qui ne l'avait pas vu, retirant son soulier, il se mit à y hurler, « Houuuuuuuuu », si bien que le loup alla à lui. Faute d'avoir le temps de grimper, il se plaqua au sol sur le et fit le mort pendant que le loup tournait autour de lui, en le flairant et le couvrant de feuilles mortes. Puis le loup s'éloigna et se mit à appeler, vraisemblablement pour appeler sa meute, en donnant à l'homme le temps de grimper dans un arbre. Deux loups revinrent ; après l'avoir vainement cherché de tous côtés à l'endroit où il s'était couché, ils l'aperçurent dans son arbre et cherchèrent à l'atteindre en sautant, avant de renoncer au bout d'un certain temps.

1913, *destruction de loups*, un loup est tué dans la forêt de Châtenois. Blessé par le lieutenant de louveterie Lorang, il a été achevé d'un coup de révolver par le brigadier forestier Renaux.

1913, *le dernier loup*, a été tué à Rurange-les-Thionville, au Bois du Four par Eugène Nicolas.

1913, août, *louveterie*, le préfet des Vosges écrit que les loups deviennent extrêmement rares et la destruction des sangliers étant très suffisamment menée par les chasseurs, l'institution des lieutenants de louveterie est sans aucune utilité dans les Vosges.

1913, le 14 décembre, *destruction de loups*, un loup est tué près de Vézelize.

1913 1914, *destruction de loups*, quatre loups sont tués par le Dr Contorb, lieutenant de louveterie du canton de Mirecourt.

1914, avant, *destruction et présence de loups*, notre témoin signale qu'il y a toujours eu des loups dans la région de Châtenois, auxquels les élevages payaient leur tribu. Une battue dans le bois des Mamons, à laquelle participa son père, conduisit à la mort de quatre sangliers et d'un grand loup. Une autre battue, dans les bois dit de Plaine, entre Vicherey et Rainville, conduisit à celle d'un loup adulte. Au cours d'une autre battue, dans les Grands Rinchards, entre Aroffe et Favières, un loup « énorme » fut levé, mais il força la ligne des rabatteurs et

s'échappa. Il semble que le loup se plaisait dans les bois de moindre importance et le lieu-dit « la Saussoye », dont la terre ne gelait pas, mais l'hiver les conduisait à jeûner.

1914, avant, *destruction et présence de loups*, notre témoin se souvient que les nuits d'hiver de pleine lune, on entendait les loups hurler à la sortie des veillées ; ils venaient manger à même les tas de fumier les restes de la tripaille. L'un de ses oncles, qui rentrait de sa tournée en tilbury, tua d'un coup de fusil une louve qui le regardait tranquillement du haut d'un talus. Sa peau fut transformée en descente de lit. La jument, la première, avait senti la louve. Pour Mardi gras, un musicien qui rentrait chez lui de Pleuvezin à Rainville, tomba dans une fosse à loup occupée par l'un deux. Il se mit à jouer de son instrument, effrayé, le loup parvint à bondir dans un effort violent hors de la fosse. De retour de promenade à Mainville, une dame de Vicherey se retrouva prise par la nuit ; à mi parcours, un bruit la fit se retourner, un loup la suivait à quelques mètres, elle fit chantonner ses enfants jusqu'à la première maison du village, le loup n'ayant pas quitté ses pas. A Boncourt, lors d'une veillée, les moutons se mirent à faire du bruit, chacun prit un gourdin, un loup avait déjà égorgé plusieurs moutons dans la bergerie, de laquelle il peut s'enfuir comme il y était entré.

1914 avant, *déprédations du loup*, à Aroffe (Vosges), un loup réussit à faire sortir une truie du réduit dans lequel elle logeait et à l'entraîner vers un bois proche, mais les cris de la truie ameutèrent le quartier, ce qui mit le loup en fuit. La famille de notre témoin possédait un gros chien mâtiné dont le coup était protégé par un collier à pointes, ce qui le protégea d'un loup qui tentait de le prendre à la gorge. Quand un loup avait été tué, les jeunes gens le promenaient dans les villages, pour obtenir des coups à boire, un peu d'argent pour continuer à faire la fête.

1914, *louveterie*, l'arrondissement de Lunéville compte quatre lieutenants de louveterie, Henri Ribaud pour Lunéville, Eugène Secheyaye Gerbéviller, Auguste Diot pour Cirey, Auguste Michel pour Baccarat.

1914, *destruction de loups*, Vosges, deux louveteaux à Dombasles-en-Xaintois ; trois louveteaux à Liffol le Grand.

1914, *présence des loups*, la présence de nombreux loups est relevée au sud de Mirecourt, dans la région de Contrexéville et aux environs de Châtenois.

1914, *déprédations du loup*, Meurthe-et-Moselle, les moutons d'une bergerie, sise au centre de Tranqueville, sont égorgés et emportés par des loups.

1914, *rencontre avec les loups*, avant, un berger de Chamousey était réputé avoir des relations avec les loups, qui n'attaquaient jamais ses troupeaux. Vivant dans une cahute, il avait une vague ressemblance avec Raspoutine.

1914, février, *statistiques de loups tués*, dans la Meuse, un louveteau est capturé dans le bois de Verdun.

1914, avril, *statistiques de loups tués*, cinq louveteaux sont capturés dans l'arrondissement de Commercy.

1914, le 12 avril, *statistiques de loups tués*, Meuse, cinq louveteaux sont tués dans l'arrondissement de Commercy ; cinq louveteaux sont tués dans les Vosges ; pour Louis Sadoul, le loup n'avait pas encore disparu des forêts de Meuse.

1914 1918, *rencontre avec les loups*, la mère de notre témoin, jeune mariée, rendait visite à son époux en garnison à Villey-Saint-Etienne. Elle partait à la nuit, depuis Frouard, par Liverdun, soit 20 km à l'aller et autant au retour. Sa route circulait entre la forêt de Haye et le canal. Un jour, elle se sentie observée avec un sentiment de malaise, et vit à sa gauche, à l'orée du bois, deux points brillants qui la suivaient quand elle marchait, et s'arrêtaient quand elle en faisait autant. Elle a tout de suite pensé à un loup, sur la foi de témoignages d'amis qui avaient vécu la même situation. Elle avait couru jusqu'aux grilles d'un chalet, où elle fut secourue. Une battue fut organisée dans qu'on en connaisse le résultat.

1914 1918, *louvière*, la louvière de Maron, destinée à capturer les loups et les sangliers, de 2 m x 2,70 m d'ouverture, pour 2,80 m de profondeur, dont les parois s'évasaient pour un fond de 2,10 x 3,40 m, nommée Trou du père Crépey, puis Trou des Zouaves et Trou des Voleurs, sert de refuge à des déserteurs qui se font en fin de compte prendre.

1914 1918, *louvière*, les louvières de la Croix aux Mines, dans les Vosges, d'un mètre d'ouverture et de deux mètres de profondeur, servent de tranchées aux soldats.

1915, *présence des loups*, Louis Sadoul, président du tribunal de Nancy, assure que la forêt de Souilly et les bois de la Woivre, renferment encore quelques loups, toutefois dispersés par les combats.

1915, *présence et rencontres avec le loup*, notre témoin se souvient que, dans sa jeunesse, on vivait dans le canton de Châtenois sous la menace des loups, les hommes mobilisés, les enfants gardaient les troupeaux en pâtures closes, occupées dès le 25 avril par les animaux d'élevage, alors que la fermeture de la chasse avait permis aux animaux des forêts de proliférer. Il y eut toujours des loups dans la région. Des animaux furent dévorés à Chef-Haut, une génisse le fut à Grimonvillers, d'autres génisses et un cheval, à Dommartin-sur-Vraine. À deux reprises, sa sœur fut attaquée par des loups qui en voulaient à un agneau et à une biquette, sans que ses chiens osent intervenir, mais elle fut secourue par des faucheurs. Un loup, notre témoin et son oncle virent deux loups dans une prairie mais, de mémoire d'homme, le loup n'attaquait pas les humains. Il se trouvait qu'un vétérinaire avait recueilli un louveteau pour le conduire à l'âge adulte. Il suivait la voiture de son maître pendant les tournées, mais se jeta sur la pelisse qui tomba un jour de la voiture, pour la mettre en pièce. Le vétérinaire le tua d'un coup de révolver, considérant que le loup en aurait fait autant si c'était lui qui avait chuté.

1915, le 10 novembre, *louveterie*, il n'a pas été nommé de lieutenant de louveterie dans la Meuse car cette organisation est périmée. Rien sur les loups.

1916-1917, *rencontre avec les loups*, notre témoin habitait alors Mandres-en-Barrois, près de la forêt de Montiers-sur-Sault, durant l'hiver, une épidémie décima les agneaux, que les villageois jetaient sur les fumiers, ce qui attirait chaque nuit les loups. On les entendait hurler. Notre témoin en vit un, un soir, qui avait des yeux de feu. Il revint deux fois de suite. Les loups s'appelaient et se répondaient chaque soir. Les agneaux leur suffisant, ils n'attaquèrent ni le bétail ni les gens. On leur tendit néanmoins des pièges. Notre témoin possédait encore des empreintes de leurs pattes, en forme de fleurs de lys.

1916, le 3 octobre, *destruction de loups*, une louve est tuée près de Bicqueley, en Meurthe-et-Moselle.

1916 1917, *présence du loup*, on présume que de jeunes issus des loups ont envahi l'Alsace et la Lorraine après 1916-17, et dont un petit nombre seulement et heureusement se seraient installés en France.

1917, le 10 août, *statistiques de loups tués*, 1 loup est tué à Battigny, en Meurthe-et-Moselle.

1917, Noël, *battue*, Meurthe-et-Moselle, la dépouille d'un cheval appartenant aux parents de notre témoin, Robert Burduche, est traîné à une centaine de mètres de Tranqueville, sans pouvoir être enterré, le sol étant gelé. On observe les jours suivants des prélèvements sur la bête, ce qui conduit à l'organisation d'une battue dans le bois du Grand Chêne, au cours de laquelle un loup est tué.

1917 1918, *rencontre avec les loups*, durant l'hiver, par temps de neige, notre témoin, âgé de 12 ans, accompagné de sa mère et de sa grand-mère, a observé des traces de loups dans la forêt de Colombey-les-Belles, à la suite de premières observations du facteur.

1918, *louveterie*, dans les Vosges, on compte 14 lieutenants de louveterie qui exercent la profession de cafetier, notaire, ancien propriétaire, hôtelier, propriétaire, propriétaire, industriel, industriel, rentier, marchand de bois, industriel.

1918, en juin, *rencontre avec les loups*, la sœur aînée de notre témoin vit un loup, dans le bois, entre Graffigny et Chaumont-la-Ville, un bois où l'on disait qu'il se trouvait encore des loups. En raison de la pente, elle avait mis pied à terre de sa bicyclette et c'est sur le plateau, à la sortie du bois, qu'elle aperçu cette bête qu'elle prit d'abord pour un grand chien, sauter la route en deux bonds formidables. Un paysan l'informa de ce qu'il s'agissait d'une louve qui avec ses deux louveteaux à proximité. Le mâle avait été tué par un camion et ce pays considérait que cette louve les débarrassait des lièvres, fouines, de tout ce qu'on ne chassait pas pendant la guerre. Sans elle, il n'y aurait pas une betterave, pas un chou.

1918, le 18 août, *destruction de loups*, un loup est tué et une louve le lendemain, dans l'arrondissement de Neufchâteau.

1918, le 19 août, *dernier loup*, une louve, a été tué sur le territoire de Courcelles-sous-Châtenois par Lucien Simonet, qui s'était mis à l'affût en bordure de la lisière du bois, à quelques 250 m du village. Il fit de la peau de la louve un sac à dos.

1918, après, *hybridation*, des chiens esquimaux, utilisés pour ravitailler les lignes dans les Vosges, et ayant repris leur liberté, se seraient croisés avec des loups, ce qui expliquerait le caractère particulier de certains canidés tués par la suite.

1919, *louveterie*, dans les Vosges, on compte 15 lieutenants de louveterie.

1919, depuis, *présence du loup*, bien qu'on affirme qu'il ne se trouvait pas dans loups dans ce secteur de la Haute-Marne, à proximité de celui des Vosges, notre témoin pense qu'il en restait toujours vers cette époque dans les grandes forêts de l'est, un couple isolé, qu'on ne verrait qu'exceptionnellement, ne sortant que la nuit et ne s'approchant

qu'exceptionnellement des lieux habités. Il y a quelques hivers, témoigne cette personne, un loup fut vu entre Saint-Blin et Rémaucourt, mais il y eut un débat sur sa véritable nature, chien ou loup, mais notre témoin reste convaincue qu'il s'agissait bien d'un loup, revu à plusieurs reprises par de « vieux chasseurs curieux ».

1919, le 19 janvier, *destruction de loups*, un loup est détruit, une louve pleine le 4 mars, un louveteau, le 18 mars dans l'arrondissement de Neufchâteau.

1919, le 8 avril, *louveterie*, trois louveteaux sont tués à Villotte, pour 120 f de primes ; le 18 avril, trois louveteaux à Ligneville, 120 f de primes.

1919, le 10 mai, *fraude au loup*, le dénommé Petitjean, bûcheron à Ainvelle, à présenté cinq petits quadrupèdes capturés sur le territoire de Romain-aux-Bois et qu'il a présenté comme des louveteaux, or, ce sont des renardeaux car ils ont l'extrémité de la queue blanche.

1920, *louveterie*, dans les Vosges, on compte 16 lieutenants de louveterie.

1920, *dernier loup*, dernier loup aurait tué dans les Vosges, tué peut-être, mais les deux témoignages qui suivent montrent qu'il en restait encore de vivants.

1920, *rencontre avec les loups*, la belle mère de notre témoin était occupée à sarcler un champ de betteraves d'Astling, enclavé dans la forêt. Alors qu'elle se reposait sur le manche de sa houe, elle vit deux loups sortir de la forêt pour traverser le champ en trotinant côte à côte, la tête basse et la langue pendant, sans lui prêter la moindre attention, et disparaître dans la forêt. Depuis ce jour, cette femme ne voulut plus aller travailler seule dans ce champ.

1920, *rencontre avec les loups*, notre témoin a vu un loup, cinq ou six jours de suite, allant et venant non loin de la ferme de Boinville, près de Neufchâteau. Elle lâchait sur lui deux gros chiens de garde qui lui faisaient montrer les crocs et prendre le large

1921, le 31 octobre, *destruction de loups*, une louve est tuée à Favières, en Meurthe-et-Moselle.

1924, le 1<sup>er</sup> janvier, *déprédation du loup*, à la ferme du Haut-Bois, à quelques km à peine de Bar-le-Duc, des loups attaquent et tuent à deux reprises, les dévorant en partie, de jeunes chevaux au parc. Des battues sont organisées contre les animaux.

1924, en mars, *primes et récompenses*, dans un article paru dans la « Revue cynégétique et canine de l'Est », le docteur Contal, lieutenant de louveterie, associe la valeur des primes et l'importance de la destruction des loups.

1925, *présence des loups*, on observe des traces de loups près de Pont-à-Mousson.

1925, *rencontre avec les loups*, les chiens de la famille de notre témoin, près de Tranqueville, avaient hurlé plusieurs nuits de suite et la famille pensait voir un « indésirable » un jour suivant. Partie à pied rejoindre sa mère à Tranqueville, elle était accompagnée de son chien, lequel, à une cinquantaine d'un bois, se jeta par deux fois dans ses jambes, plaintif et tremblant. Une louve de petite taille, mamelles tombantes, assez pelée, se trouvait assise à moins de 10 m, l'enfant l'a regardée puis a repris sa route, sachant que la louve repartirait, s'arrêterait quand elle s'arrêterait sans attaquer quiconque.

1926, le 14 décembre, *présence du loup*, on signale la présence d'un loup à 8 heures sur la tranchée de Bézin-court, dans la Meuse. Personne ne le tire de crainte que ce soit un chien.

1930, *dernier loup*, les derniers loups meusiens sont tués dans le bois des Caures.

1931, *destruction de loups*, des chiens étranglent un jeune louveteau, près de Favières.

1932, *dernier loup*, la dernière prime pour un loup tué aurait été payée dans les Vosges.

1932, le 19 mars, *louveterie*, Albert Emile Fournier, lieutenant de louveterie de Bulgnéville, capture six louveteaux.

1932, le 3 mai, *louveteaux présumés*, le conservateur des forêts de Neufchâteau demande à ce que l'on vérifie si ce ne sont pas une portée de chiens-loups ou de chiens dit "bergers d'Alsace". D'après les renseignements recueillis au muséum, les louves ne mettent pas bas en avril, ni à fortiori en mars. Il y aurait lieu de recueillir les dépositions des personnes qui ont assisté à la capture et qui ont examiné les louveteaux en leur demandant de préciser si possible de quelle couleur étaient les poils de l'extrémité de la queue formant le pinceau et de rechercher si, dans la région, la présence d'une louve n'a pas été signalée.

1932, le 11 mai, *louveteaux présumés*, rapport de l'inspecteur adjoint de Neufchâteau, MM Grandjean, maire, Bourgaux, instituteur, Galand, M et Mme Lombardo et Mme Jorge, à Bulgnéville, ont déclaré que les six louveteaux étaient identiques et que la queue formant pinceau comprenant une petite touffe de poils blancs. En outre, MM Fournier, fils, à Bulgnéville, Alorda, à Mandres-sur-Vair, et Gérard, de Suriauville, ont certifié avoir vu à diverses reprises sur le territoire de ces communes, un loup ou une louve, probablement celle qui a mis bas dans le bois particulier où les deux louveteaux ont été capturés.

1932, le 13 juin, *louveteaux présumés*, le directeur général des eaux et forêts, à Paris, autorise le conservateur, à Epinal, à payer 120 f pour les louveteaux.

1938, hiver, *présence des loups*, on relève des traces de loups en forêt de Haye, au pied plus serré et plus allongé que celui du chien.

1940, la statue du *loup de Métenal*, forgée et érigée à l'entrée de sa propriété par le vicomte Maurice de Coetlosquet, est démontée pour être cachée, avant d'être réinstallé à la Libération, la queue cassée, dans la cour de la ferme des Tribunes

1941, janvier, *rencontre avec les loups*, sous un couvert de neige épais, dans un petit vallon, notre témoin a vu un animal qu'il a d'abord pris pour un chien-loup. L'animal chassait de petits rongeurs sous la neige. En l'observant à la jumelle, il fut surpris par la couleur de son pelage, la grosseur de son encolure, le port de sa queue. L'ayant éventé, l'animal l'a regardé fixement puis s'est enfuit en faisant d'immenses bonds. Sa façon de courir, le port de son corps, puis l'examen de son empreinte ne laissa plus de doute à notre témoin sur le fait qu'il s'était trouvé en présence d'un loup, ce qui lui fut confirmé par deux bûcherons, et le signalement dans la presse, quelques jours plus tard, de la présence de loups dans la région.

1944, *présence des loups*, l'hiver très froid est réputé avoir favorisé la présence des loups.

1944, *rencontre avec les loups*, durant l'hiver, par temps de neige, notre témoin, instituteur, allant d'Ochey à Bicqueley, trois hommes de ce village lui firent remarquer la présence d'un animal, vers le bois Poulain, deux fois plus gros qu'un renard qui regagnait tranquillement la forêt.

1946 1947, *rencontre avec les loups*, près de Tranqueville, en gardant les vaches ou les moutons, le père de notre témoin pense avoir vu quelques loups dans la nature.

1948 1849, *louveterie*, dans les Vosges, Marcel Anturzewicz, industriel à Remiremont, arrondissement Epinal ; le docteur Paul Contal, à Rémoncourt, arrondissement de Neufchâteau ; Krientz Henri, industriel à Saint Dié, pour cet arrondissement, on compte la présence de trois adjoints.

1948 1949, *destruction de loups*, un petit loup est tué à Favières,

1952, *dernier loup*, dernier loup est officiellement tué en France en Haute-Loire.

1953, *Henri Hiegel*, la liste électorale de Sarreguemines compte vingt-six Wolf.

1963, en février, *destruction de loups*, un loup, ou présumé tel, est tué près de Martigny-les-Bains, à la suite d'un hiver très froid. Les spécialistes sont en désaccord sur son identité. Un second animal ayant été aperçu en présence de celui qui a été abattu, des battues sont organisées.

1966, *destruction de loups*, un louveteau aurait été pris du piège dans la montagne vosgienne, à 5 km de Remiremont, ses traces dans la neige permettant de penser qu'il suivait sa mère qui, elle, évita le piège, mais son identité entretient une certaine discussion avec l'université.

1970, années, *présence du loup*, notre témoin nous rapporte en 1976 que, il y a quelques années à peine, à la suite d'une vague de froid venue de Russie, les loups se dénombraient de nouveau, mais du côté du versant alsacien, sur le versant lorrain, rien n'a été rapporté dans cette région des Hautes Vosges.

1976, *toponymie*, il existe dans une parcelle de forêt entre Gravelotte et Rezonville, un passage connu « depuis plusieurs centaines d'années » sous le nom de « fond de loups », lieu de transit habituel des loups transition des Ardennes vers les Vosges.

1977, décembre, *la Bête des Vosges*, des gardes fédéraux découvrent dans le massif forestier de Rambervillers-Romont les empreintes d'un carnivore qu'ils ne peuvent identifier.

1977, nuit du 27 au 28 mars, *la Bête des Vosges*, sept moutons sont égorgés dans un parc de Domèvre-sur-Durbion.

1977, le 30 mars, *la Bête des Vosges*, dix bœufs sont attaqués sans succès par un carnivore à Mériville.

1977, nuit du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril, *la Bête des Vosges*, une biche est tuée à la lisière de la forêt de Romont, sous les yeux d'un témoin ; dans la même nuit, douze moutons sont étranglés à Hadigny-les-Verrières.

1977, le 7 avril, *la Bête des Vosges*, on prend conscience qu'il s'agit d'un animal exceptionnel.

1977, le 8 avril, *la Bête des Vosges*, elle est aperçue à Ortoncourt, dans la nuit, trente-quatre brebis sont tuées ou blessées à Hadigny-les-Verrières. La bête est tirée à balle sans succès à Saint-Genest.

1977, le 9 avril, *la Bête des Vosges*, elle est tirée à plomb à vingt mètres sans succès à la Haie de la Treille, près de Châtel-sur-Moselle. Le même jour, elle échappe à une traque, en évitant la ligne des tireurs. Ce jour-là, deux militaires accompagnaient les cinquante participants à la battue.

1977, le 10 avril, *la Bête des Vosges*, est aperçue et poursuivie à Rehaincourt.

1977, le 11 avril, *la Bête des Vosges*, dix brebis sont mises à mort à la ferme du Bouzillon, près de Rambervillers.

1977, le 16 avril, *la Bête des Vosges*, un taureau est étranglé à Domèvre-sur-Durbion.

1977, le 19 avril, *la Bête des Vosges*, un bœuf est étranglé à Domèvre-sur-Durbion. Une battue est organisée ce jour sur le lieu.

1977, le 21 avril, *la Bête des Vosges*, une génisse est tuée à Girecourt-sur-Durbion. Une battue est conduite ce jour à Hadigny-les-Verrières.

1977, le 25 avril, *la Bête des Vosges*, quatre chiens de chasse anglo-franco-tricolores venus de l'Indre, spécialisés dans la chasse aux « puants », assistent en vain les vingt fusils engagés dans une battue.

1976, le 27 avril, *la Bête des Vosges*, un poulain à peine né à égorgé à Rehaincourt, malgré la défense désespérée de la jument ; dix sept brebis et quatre agneaux sont encore étranglés à la ferme de Bouzillon.

1977, le 29 avril, *la Bête des Vosges*, suivie par un chien de gendarmerie, brouille sa piste en sautant le grillage d'un mètre cinquante d'un parc à sangliers. À cette date, une biche, soixante-trois brebis, un jeune bœuf et deux génisses ont été tués par la bête.

1977, le 30 avril, *la Bête des Vosges*, une battue est conduite à Rambervillers, deux à Girecourt-sur-Durbion, une à Deycimont, une à Prey, une à Jussarupt, toutes sans succès.

1977, le 5 mai, *la Bête des Vosges*, huit moutons sont mis à mort à Jussarupt.

1977, le 7 mai, *la Bête des Vosges*, trois moutons sont tués à Prey, vingt-et-un à Rambervillers, six à Jussarupt.

1977, le 9 mai, *la Bête des Vosges*, neuf moutons sont étranglés aux Bas-Rupts.

1977, le 15 mai, *la Bête des Vosges*, dans la nuit du dimanche au lundi précédent, la bête a fait un carnage à Gérardmer.

1977, le 22 mai, *la Bête des Vosges*, six moutons sont tués à la Bresse.

1977, le 2 juin, *la Bête des Vosges*, trois moutons sont tués à Mittlach, dans le Haut-Rhin ; la bête serait passée de l'autre côté du massif des Vosges.

1977, le 29 juillet, *la Bête des Vosges*, une brebis et trois agneaux ont été égorgés à la Bresse dans la nuit.

1977, le 16 octobre, *la Bête des Vosges*, elle vient d'étrangler deux brebis, plus deux autres blessées, à Basse-sur-le-Rupt.

1977, le 14 novembre, *la Bête des Vosges*, elle a étranglé le dimanche précédent six moutons au lieu-dit la Brayotte, sur la Bresse. À partir de là, on cesse d'entendre parler de la bête. Au total, l'animal a égorgé quelques deux cent cinquante moutons, trois bovins et deux chèvres, dont soixante-quinze moutons en dix jours au mois d'avril, sans qu'on soit certain qu'il ait s'agi d'un loup. Selon des sources officieuses, mais crédibles, la bête des Vosges était un chien husky qui échappait régulièrement à sa maîtresse.

1993, *le retour du loup*, retour naturel du loup en France par le Mercantour.

1994, *le retour du loup*, un loup est tué dans les Vosges, qui aurait pu être né en 1993.

2012, au 25 juillet, *le retour du loup*, on compte 497 attaques de loups contre les troupeaux en France, dont 48 dans les Vosges, pour 65 victimes, contre 12 attaques et 46 victimes en 2001.